هكذا من الأصل

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 394 — 28 PAGES — SAMEDI 1er JUILLET 1978



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 22 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

A MADRID

M. Giscard d'Estaing reçoit MM. Carrillo et Gonzalez

LIRE PAGE 3

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Hanoï, le Comecon et les conflits en Asie

L'entrée du Vietnam dans le Comecon, annoncée le 29 juin, constitue un événement majeur dont les conséquences risquent d'être lourdes pour l'équilibre des forces en Asie, pour l'Indochine et pour le monde des pays non alignés.

La décision de Hanoï de s'intégrer à une organisation *dominée* par Moscou, et à laquelle appartiennent, outre sept pays est-européens, Cuba et la Mongolie, a sans nul doute été dictée par la menace que, selon les Vietnamiens et les Soviétiques, la Chine fait peser sur le Sud-Est asiatique. La querelle sino-vietnamienne, le conflit vietnamo-cambodgien (*les deux affaires étant* liées), s'inscrivent plus que jamais, sans lui être réductibles, dans l'implacable *rivalité entre* les deux géants du communisme.

M. Brejnev qualifiait, jeudi 29 juin, le Vietnam d'« avant-poste sûr du socialisme dans le Sud-Est asiatique ». Le dirigeant soviétique ne se référait-il pas ainsi implicitement à son vieux projet de « pacte de sécurité asiatique » conçu, de toute évidence, pour contenir, sinon pour encercler, la Chine ? Par souci d'indépendance, Hanoï comme les autres *capitales sollicitées* n'y avaient pas souscrit lorsqu'il fut lancé. Venant après le coup d'Etat d'Afghanistan — qui ne dessert pas les intérêts de Moscou, — l'adhésion de Hanoï au Comecon renforce la présence soviétique dans la région.

Sera-t-elle pour autant bénéfique pour les peuples indochinois ? Le Laos, qui a envoyé un observateur à la réunion du Comecon, risque, en raison de sa pauvreté, *de son manque de* cadres, de l'absence de débouchés sur la mer, de sa maigre population, de se trouver placé rapidement sur l'orbite vietnamienne. Phnom-Penh étant aligné sur Pékin, il est difficile de concevoir une quelconque réduction de la fracture qui brise la péninsule en deux camps. Hanoï n'aura de cesse que ne soit évincée l'actuelle équipe dirigeante du Cambodge.

En admettant que ce plan — avoué — *se réalise, en quoi l'Indo*chine sortira-t-elle renforcée par l'appartenance à une organisatio politico-économique dont les méthodes de développement n'apparaissent guère correspondre aux besoins de la région ?

L'évolution en cours pèse d'autre part sur l'avenir du groupe des non-alignés. Si les mots ont encore un sens, l'intégration à un ensemble dominé par une grande puissance contredit la philosophie qui inspire un tel mouvement.

La voie est certes étroite qui permet de cheminer entre les féroces appétits de puissance des impérialismes, occidentaux ou communistes, surtout dans le cas d'un pays comme le Vietnam, qui a une frontière commune avec l'un d'eux. La doctrine *marxiste et* l'organisation sociale qu'elle sécrète ne facilitent pas non plus l'épanouissement de l'originalité qui peut aider à fonder l'indépendance. Il reste que tout se passe comme si l'on se préparait à de nouveaux conflits.

Cette course à l'abîme *est-elle* inéluctable ? Dans ce genre d'affaire, les appels à la raison et les considérations humanitaires — car les peuples sont les victimes de la déraison d'Etat — ne servent rigoureusement à rien. Le seul élément qui pourrait peut-être, dans le cas du Vietnam du moins, éviter les glissements trop dangereux résulterait de *l'action* de l'Occident. Il serait à cet égard souhaitable que, à l'occasion du voyage qu'il *prévoit de faire à* Hanoï (et à Bangkok) fin août et début septembre, M. de Guiringaud *élargisse l'ouverture* diplomatique faite l'an dernier par M. Pham Van Dong lors de sa visite *en* France. Il serait aussi habile que les Etats-Unis comprennent qu'il peut être important pour l'avenir de normaliser leurs relations avec Hanoï.

Les responsabilités de la grave crise actuelle sont partagées par tous. Si l'Occident avait eu une autre attitude après la guerre terminée en 1975, peut-être le Vietnam n'aurait-il pas *été* poussé par la nécessité de trouver une aide, fût-elle liée politiquement, à s'aligner comme il l'a fait.

(Lire nos informations page 5.)

L'Occident et l'Afrique australe

• Washington aurait persuadé Pretoria de renoncer à l'arme nucléaire

• La Zambie va recevoir une aide massive

Washington semble en voie de rallier l'Afrique du Sud au traité de non-prolifération nucléaire. Tel était le principal objet des délicates négociations qui viennent d'avoir lieu à Pretoria.

Par ailleurs, les pays occidentaux, soucieux de faire pièce à l'influence soviétique dans la région, ont accueilli très favorablement, dans le cadre de la Banque mondiale, la demande d'aide présentée par la Zambie, dont l'économie connaît de très graves difficultés. Une assistance considérable va être accordée à Lusaka dans les prochains mois (voir page 4).

Les Etats-Unis et l'Afrique du Sud ont achevé, jeudi 29 juin, à Pretoria une série d'entretiens portant sur les relations bilatérales dans le domaine nucléaire. Ces conversations, dont l'ouverture n'avait jamais été annoncée officiellement, ont réuni notamment du côté américain M. Gerard Smith, *ambassadeur en mission* extraordinaire chargé des questions de non-prolifération, arrivé lundi dernier à Pretoria, et du côté africain le Dr Ampie Roux, président du Commissariat à l'énergie atomique. La partie sud-africaine a qualifié, jeudi soir, ces entretiens de *« très constructifs »*.

Les pressions américaines

Officiellement, la négociation a pour objet des *« questions internationales d'intérêt commun dans le domaine du nucléaire »*. En fait, il s'agit surtout de l'éventualité de l'adhésion de l'Afrique du Sud au traité de non-prolifération nucléaire. Cette adhésion est vivement souhaitée, depuis longtemps, par Washington. Dans le passé, M. Vorster, premier ministre sud-africain, avait constamment soutenu qu'une telle décision ne s'imposait pas, les objectifs du programme nucléaire de Pretoria étant, selon lui, purement pacifiques.

Les pressions américaines s'étaient accentuées, en août dernier, lorsque la Maison Blanche avait été alertée de l'imminence d'une explosion nucléaire sud-africaine. Aux yeux des experts, il ne fait aucun doute que Pretoria a les moyens de procéder à une telle expérience.

Washington dispose des moyens d'amener Pretoria à composition. Depuis son entrée en fonctions, le président Carter a suspendu les livraisons d'uranium hautement enrichi destiné notamment à alimenter — dans le cadre du programme Safari I — le réacteur nucléaire de Pelindaba. Il pourrait autoriser à nouveau la fourniture d'uranium en échange de l'adhésion sud-africaine au traité de non-prolifération.

Les conversations achevées jeudi, seront suivies prochainement de nouveaux contacts entre Pretoria et Washington. Les deux *délégations vont, au préalable*, rendre compte de ces pourparlers à leurs gouvernements respectifs, *mais, a souligné le Dr Roux, « il est encore trop tôt pour dire si le président Carter est prêt, à reprendre les ventes d'uranium enrichi à l'Afrique du Sud »*. L'adhésion éventuelle du gouvernement de Pretoria au traité l'obligerait notamment à accepter un strict contrôle international de son programme nucléaire.

De toute évidence, l'issue positive de cette négociation représenterait un succès important pour la Maison Blanche, qui s'alarme depuis longtemps de l'usage que Pretoria pourrait *faire, à des fins militaires, de son* programme nucléaire. — *(U.P.I., A.F.P.)*

L'avenir de Boussac entre les mains des juges

Bien que, dans les Vosges, les salariés du groupe Boussac aient provisoirement suspendu leurs manifestations, le climat social s'alourdit au sein de l'entreprise.

Jeudi 29 juin, les syndicats du groupe, réunis en intersyndicale, ont adressé à M. Raymond Barre une lettre dans laquelle ils demandent au gouvernement de *« prendre ses responsabilités »*. Affirmant que *« le laxisme suspect des pouvoirs publics n'a fait qu'aggraver la situation du groupe et compromettre gravement son avenir »*, les syndicats réclament *« des décisions urgentes (...), faute de quoi* [ils] *engageront toutes actions nécessaires »*.

L'inquiétude des salariés est parfaitement justifiée, l'avenir du groupe restant plus précaire que jamais. Le tribunal de commerce devrait, certes, donner, ce vendredi *30 juin, par ordonnance*, son accord de principe à la poursuite d'activité en juillet. Mais les banques du groupe refusent toujours d'assurer la trésorerie nécessaire pour le maintien de l'exploitation au cours de ce mois. Une nouvelle réunion est prévue lundi 3 juillet entre les banques, les mandataires de justice et M. Marcel Boussac. Si les banques maintenaient leur position, le tribunal pourrait prononcer *immédiatement* la cessation d'activité, donc la liquidation.

Lire page 25 l'article de Véronique Maurus : « UNE AFFAIRE D'ÉTAT »

Alliance entre banques sociales

L'accord conclu par la Banque populaire et le Crédit coopératif ouvre de vastes perspectives à l'économie mutualiste

L'annonce d'un rapprochement entre la Banque populaire, sixième groupe bancaire *français*, et *le Crédit coopératif*, est un événement dans le secteur de l'économie sociale.

L'important n'est pas tellement la masse des bilans en cause — 56 *milliards* de francs au total — que la *valorisation* éventuelle d'un potentiel considérable, celui du Crédit coopératif, et les perspectives d'association qui sont ouvertes par l'opération à *d'autres partenaires comme* les grandes mutuelles, dans des domaines aussi différents que l'équipement des ménages et des petites entreprises, les loisirs ou le tourisme social.

Aux termes d'un communiqué diffusé en fin de semaine, le groupe des Banques populaires et la Caisse centrale de crédit coopératif *« sont convenus d'étudier comment ils pourraient développer des actions communes en matière de financement et de conseil dans les secteurs de la production et des services... La mise en œuvre de la concertation entre les deux groupes concernés se développera dans le respect de leur personnalité propre »*.

Ce communiqué est un véritable événement dans le secteur de l'économie sociale (coopération et mutualité). Bien qu'il ne s'agisse encore que d'une *« étude »*, menée par des *« groupes de travail »* pour l'*« exploration des voies d'une collaboration et des conditions techniques de sa réalisation éventuelle »*, l'indication est claire : *il est « nécessaire de rechercher les moyens de donner une meilleure réponse* [financière] *aux besoins des activités mutualistes, des associations, ainsi que des organismes de prévoyance et de loisirs composant le secteur de l'économie sociale »*.

De quoi s'agit-il ? Le Crédit coopératif, dont l'agence principale est la Caisse centrale du même nom, est un établissement à statut spécial, créé en 1938, dont la compétence a été progressivement étendue à l'ensemble du secteur coopératif autre qu'agricole : coopératives de production, de consommation, de commerçants, de construction ; groupements professionnels (artisans, médecins, etc.) ; *associations à but* lucratif ; fondations et tous organismes d'investissement social ; sans oublier le crédit maritime mutuel (50 % de l'armement à la pêche).

Son bilan global est de 6 milliards de francs, avec 1,1 milliard de francs de prêts consentis annuellement sur ressources d'emprunts. Victime, en 1975, d'un très grave accident de parcours, avec une perte de 500 millions de francs, colmatée par le Trésor — *le plus gros sinistre de la* banque française depuis 1945, — le Crédit coopératif a dû subir une *« mutation douloureuse » (le Monde* du 2 juin 1976) avant d'entrer en convalescence.

Cet établissement, d'une dimension relativement modeste, pratiquement dépourvu de réseau (treize agences seulement) pour collecter des ressources et recueillir les « retombées » de ses prêts, tributaire du marché financier, se devait *de rechercher une issue durable* à ses difficultés, par le biais d'une association avec un partenaire doté de ce qui lui manquait. En raison de son caractère coopératif, il ne pouvait s'adresser qu'à un organisme dont l'éthique fût voisine de la sienne et les objectifs similaires. On aurait pu penser au Crédit mutuel ; c'est finalement avec le Crédit populaire, *ou plutôt les banques du même* nom, que les conversations se sont nouées.

A *première vue*, la chose peut surprendre. Le Crédit populaire, créé dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle et consacré par une loi de 1917, est certes doté d'un statut coopératif. Ses trente-sept banques régionales regroupent près de cinq cent mille sociétaires ; avec plus de mille cinq cents agences et quelque 50 milliards de francs de bilan, il se *situe au sixième rang du système* bancaire français.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 25.)

L'ÉLECTION DE L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE

Des propos « dépassés »

par MICHEL DEBRÉ

Il paraît que mes propos sur l'Europe sont « dépassés »...

La thèse gouvernementale est la suivante : l'élection à l'Assemblée européenne au suffrage universel est simple changement de désignation *des membres. Et ce changement ne* modifie ni les attributions ni l'autorité de cette Assemblée.

Rien ne permet de justifier cette affirmation.

En prévision de cette élection, cette Assemblée s'est dénommée elle-même Parlement, afin d'affirmer son omnicompétence. Ensuite elle a déjà largement débordé des attributions du traité : hier encore, avec l'accord de la Commission, et malgré l'opposition de quelques députés français, *elle a approuvé une motion sur* l'armement, qui constitue un premier pas vers une politique commune de défense, c'est-à-dire vers l'intégration dans l'OTAN. Quand cette Assemblée aura la force que donne le suffrage universel, reviendra-t-elle dans les *limites qu'on lui laissa franchir alors* qu'elle n'avait pas cette force ?

En second lieu, à la seule exception du débat devant le Parlement britannique, les interprétations *données devant les autres Parlements* sont toutes à l'inverse de l'interprétation française. Tantôt est évoqué *l'élargissement immédiat de ses com*pétences, tantôt *même* son pouvoir constituant. Dira-t-on que l'interprétation française vaut bien les autres ? Souvenons-nous que, à l'occasion du traité sur la Communauté du charbon et de l'acier, il avait été certifié, devant le Parlement français, que cette communauté veillerait jalousement au maintien de la décartellisation de la Ruhr. Le contraire avait été dit devant le Parlement de Bonn. C'est le contraire qui a triomphé : les cartels allemands sont plus puissants que jamais. A propos du Marché commun, il avait été certifié que le tarif douanier à la frontière de la *Communauté resterait un tarif* protecteur. Le contraire avait été dit ailleurs, et notamment devant le Parlement de Bonn. C'est le contraire qui a triomphé. Le Marché commun est devenu la « passoire » que chacun sait.

Dira-t-on que notre thèse a l'accord des Anglais ? Les Anglais ne disent pas que cette Assemblée ne *débordera pas. Ils savent pertinem*ment qu'elle « dépassera » ses compétences (là, il y a vraiment dépassement). Les Anglais se bornent à rappeler que le Parlement de Westminster est souverain et qu'il n'est jamais lié par une décision prise sur le continent. Hommes politiques et juristes de chez nous ne savent pas encore que la *règle* anglo-saxonne n'accepte pas la supériorité du droit international sur le droit interne : une loi intérieure peut toujours défaire ce qu'un traité a décidé (nous le voyons bien ces jours-ci en matière de pêche).

(Lire la suite page 2.)

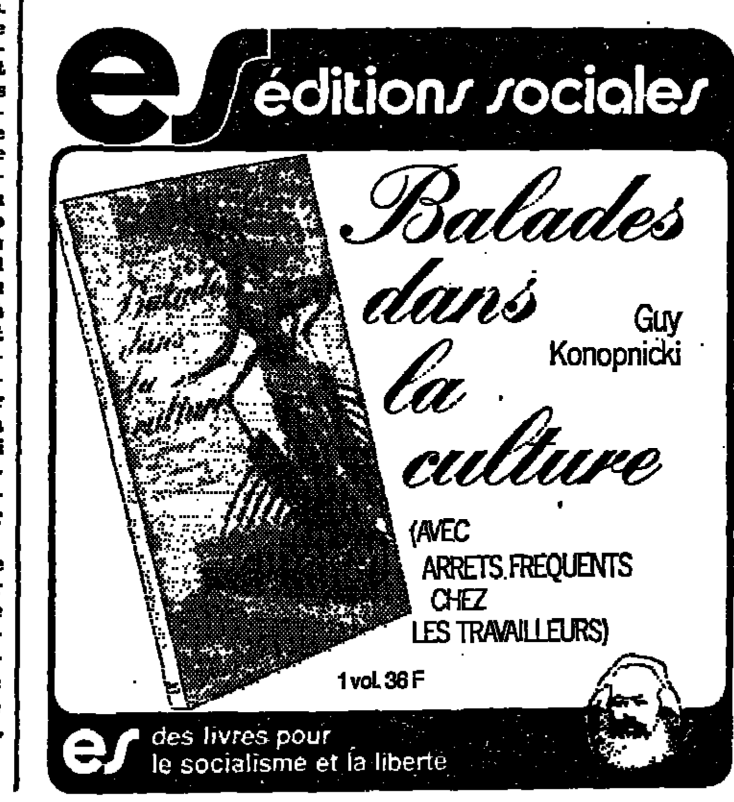
DES PROPOSITIONS DE VACANCES POUR UN ÉTÉ PAS ORDINAIRE

Aujourd'hui : l'écologie

LIRE PAGES 13 A 15 dans « le Monde des loisirs et du tourisme »

LA HAUSSE DU FRANC S'ACCÉLÈRE avant le conseil européen de Brême

LIRE PAGE 28



AU JOUR LE JOUR

Échanges standard

Visiblement, M. Santiago Carrillo fait rêver M. Giscard d'Estaing. Mais, hélas ! il y a encore des Pyrénées, en deçà desquelles la vérité d'au-delà devient erreur.

On peut évidemment envisager deux solutions : échanger M. Santiago Carrillo contre M. Georges Marchais, ou M. Valéry Giscard d'Estaing contre Juan Carlos. Mais rien ne sert de changer les dirigeants si l'on ne change pas les peuples. Or il est douteux que Français et Espagnols consentent à prendre la place les uns des autres.

Ce serait déjà quelque chose s'ils s'enseignaient les uns aux autres leurs histoires respectives et la vérité des leçons qu'on peut en tirer pour éviter les erreurs.

ROBERT ESCARPIT.

DE « PROMÉTHÉE » A « ANTIGONE »

L'insaisissable espoir

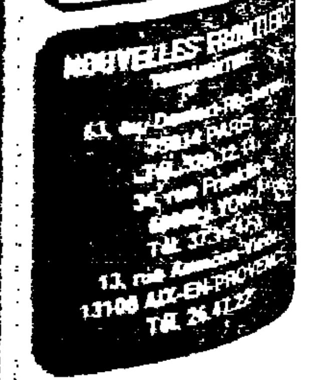
Sur un éboulement de galets gris, Hephaïstos, le dieu forgeron au pied bot, traîne le corps nu de Prométhée, amorphe, gris lui aussi. La poussière collée par les sueurs de la souffrance le couvre d'une deuxième peau rugueuse, qui s'effrange. Hephaïstos — habit noir de majordome, masque négroïde — obéit aux ordres de deux motards jumeaux masqués, perchés sur leur *machine*, à ras *bord d'une fenêtre. Entre eux* s'étend une bande verticale de gazon, fermée sur ses deux longueurs *par des barrières. Derrière*, le public.

C'est le « Prométhée enchaîné », d'Eschyle, mis en scène par Manfred Karge et Mathias Langhoff — l'année dernière, ils appartenaient encore à la Volksbühne de Berlin-Est et ont présenté à Saint-Denis et à Villeurbanne « la Bataille », de Heiner Muller. Ils sont à Genève, ils ont travaillé avec les comédiens du Carouge, leur spectacle se donne dans un hangar de bois qui peut contenir deux cents spectateurs, pas davantage. La tragédie grecque, symbole du théâtre de masse, de la fête populaire a perdu sa forme originelle, se distord sous les strates de culture accumulées. Ses *personnages devenus images* reflètent les questions que le monde occidental contemporain pose à son *histoire*...

Prométhée hissé sur son rocher — haute planche inclinée cachée *par un pan de ciré noir*, — accroché à coups de marteau barbares par des crochets rouillés, *défie l'Olympe, refuse le secours* d'Océan, qui arrive par les airs dans les griffes d'un aigle. Il *dialogue avec le chœur de jeunes* filles en tuniques blanches d'où se détache Io, autre victime de Zeus.

COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 17.)



Le Monde

idées

EUROPE

Le visage oublié

par JEAN-PIERRE COT et GÉRARD FUCHS (*)

L'EUROPE d'aujourd'hui a deux visages. Il y a celui qu'éclairent les projecteurs de l'actualité ; faste des « sommets » européens, dont on se demande pourtant souvent après coup à quoi ils ont servi ; technicité des propositions de la Commission, dont la cohérence générale cependant échappe parfois, et pour cause ; débats académiques de l'Assemblée de Strasbourg... Et puis, il y a l'autre visage dont on parle moins : le chômage, qui frappe plus de sept millions de travailleurs en Europe occidentale, les inégalités sociales qui se maintiennent, des situations régionales parfois dramatiques, des pans industriels entiers qui passent sous contrôle de firmes d'outre-Atlantique... Ce sont là les fruits d'un libéralisme qui s'est laissé surprendre par l'industrialisation du tiers-monde, avec ses retombées en termes de concurrence dans les branches trop archaïques ou certaines industries de main-d'œuvre ; les fruits d'un laisser-aller qui a permis à la puissance américaine de maintenir une hégémonie monétaire et technologique, et d'œuvrer très naturellement à éviter que ne naisse, en particulier dans les secteurs de pointe, un autre pôle de développement que le sien...

C'est assez dire que l'élection directe du Parlement européen ne réglera par elle-même aucun problème.

Les socialistes ont cependant toujours envisagé avec faveur cette élection, dans la mesure où ils considèrent que la campagne à laquelle elle donnera lieu peut enfin fournir l'occasion de débattre des vrais problèmes. Et pour certains d'entre eux, indiscutablement, il n'y aurait qu'avantage à dégager une solution à l'échelle continentale : l'importance croissante de notre commerce extérieur, la montée du rôle des firmes multinationales, la multiplication des grands programmes de pointe, tout cela crée progressivement pour notre pays un réseau d'interdépendances dont il n'est pas possible de faire abstraction. La gauche française, dans son ensemble, en est d'ailleurs bien convaincue puisque son choix de 1972 a été d'infléchir de l'intérieur l'évolution de la C.E.E.

Utiliser la tribune de la campagne

Utiliser la tribune de la campagne européenne pour promouvoir l'idée d'un contrôle des firmes multinationales, la nécessité d'une planification européenne tant dans les branches en difficulté que dans les secteurs de pointe, l'importance pour l'emploi d'un développement régional communautaire équilibré, l'urgence d'une politique agricole qui cesse d'être conçue au profit des gros exploitants, le caractère essentiel de nouveaux accords de développement négociés d'égal à égal avec le tiers-monde..., autant de thèmes parmi d'autres indispensables à la définition d'une politique européenne digne de ce nom.

Encore faut-il pour que celle-ci ne continue pas de répondre presque exclusivement aux objectifs des fonctionnaires et aux intérêts des industriels et des financiers que les forces motrices du changement social exercent dans ce sens une poussée déterminante. Mais la crise aujourd'hui favorise cette nouvelle émergence : l'activité internationale des organisations de jeunesse s'accroche aux problèmes de l'environnement et du type de croissance ; de nombreuses municipalités européennes débattent ensemble du phénomène urbain et du cadre de vie ; enfin et surtout, l'action des travailleurs s'organise aujourd'hui de plus en plus au niveau de la production, à travers le renforcement de la confédération européenne des syndicats.

Relayer et amplifier cette poussée, alimenter ses objectifs en proposant la réalisation en Europe d'un projet socialiste original, adapté aux traditions de civilisation et de démocratie de notre continent et respectueux de sa diversité : tel sera donc naturellement l'un des buts de la campagne du parti socialiste.

(*) Respectivement délégué national du P.S. pour la Communauté européenne et rapporteur spécial pour les problèmes du Parlement européen.

DES CHOIX SIMPLES

par JACQUES MALLET (*)

Trente-cinq millions d'électeurs français seront appelés aux urnes le 10 juin 1979 pour désigner leurs représentants à l'Assemblée parlementaire européenne.

Le temps qui reste n'est pas excessif pour préparer cette grande consultation, sans précédent dans l'histoire.

La préparation comporte deux étapes distinctes. La première est d'intérêt général. C'est une phase de sensibilisation de l'opinion publique. Elle devrait commencer dès maintenant.

La deuxième est proprement politique. C'est l'action des partis qui, bien entendu, s'engagera sans attendre l'ouverture de la campagne.

Avant de persuader les électeurs de voter pour une liste, il faut les convaincre de la nécessité de voter. C'est le problème le plus urgent, le plus fondamental.

L'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel direct offre aux nations d'Europe occidentale, par l'ouverture d'un *large débat public, une occasion* unique de prendre conscience de leur communauté de destin et de se rassembler en vue d'une action commune. Celle-ci ne doit pas être manquée. Elle le serait si le taux d'abstention était très élevé.

Ce danger existe. Les Français sont mal informés des réalités européennes. La plupart d'entre eux ne se sentent pas concernés — bien à tort — par ce qui se passe à Bruxelles, à Luxembourg et à Strasbourg.

Les enquêtes d'opinion réalisées par la Commission européenne le montrent bien. Certes, quelque 70 % de nos compatriotes se déclarent favorables à l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel (y compris dans les rangs du R.P.R.), et l'immense majorité d'entre eux estiment que le Marché commun est une bonne chose pour la France.

Mais leur degré d'engagement est beaucoup plus faible — notamment parmi les femmes et les jeunes —. 50 % seulement des personnes interrogées expriment leur intention de voter certainement le 10 juin 1979.

La première tâche est d'élever sensiblement ce pourcentage.

Il faudra pour cela rappeler aux Français que l'Europe a commencé d'exister, même s'ils ne l'ont pas rencontrée, leur expliquer ce qu'est aujourd'hui la Communauté européenne, ce qu'elle a fait et ce qu'elle peut faire pour faciliter la solution des problèmes nationaux et contribuer à l'amélioration de leur vie quotidienne.

Tâche difficile, en raison de la technicité des problèmes européens, et surtout de la crise qui secoue actuellement l'Europe, comme l'ensemble de l'économie mondiale. Elle met à nu les faiblesses d'une communauté réduite aux acquets. On ne les surmontera que par l'organisation entre les Neuf de nouvelles solidarité permanentes.

Informer les citoyens pour éclairer leur choix : tel sera l'objectif majeur de la « précampagne » que la presse, la radio et la télévision, les institutions communautaires, le Mouvement européen, et plus généralement tous ceux qui exercent, à un titre quelconque, une influence sur l'opinion auront pour mission de conduire.

Pour quoi faire ? Avec qui ? Comment ?

Les partis politiques ne tarderont pas à prendre le relais des pédagogues — à moins qu'ils ne les précèdent. Leur intérêt est évident : attirer à eux le plus grand nombre de voix, pour mesurer et, si possible, amplifier leur force. Nul doute qu'ils ne s'y emploient activement. La « politisation » inhérente à toute élection nationale est un facteur de mobilisation beaucoup plus puissant que ceux d'un référendum. Encore faut-il mettre les électeurs en présence de choix suffisamment simples. Ce qui exige le regroupement des listes autour des quatre grandes tendances entre lesquelles se partage l'électorat.

Le mode de scrutin — la proportionnelle intégrale sur listes nationales trouvera là son premier emploi sous la Ve République — ajoute à l'incertitude des résultats. On peut y voir une garantie d'équité. Il a aussi, il faut bien le dire, l'inconvénient d'éloigner l'élu de l'électeur. Cela rend d'autant plus nécessaire la *réduction du nombre des listes.* Leur force d'entraînement se mesurera d'abord au prestige des leaders politiques qui les conduiront et à la place qu'elles réserveront aux représentants des régions et des principales catégories socio-professionnelles, ainsi qu'à des personnalités d'une compétence reconnue. Mais aussi à la qualité de leurs programmes. Les Français y chercheront des réponses concrètes à leurs préoccupations et à leurs aspirations. Et plus encore : des objectifs nouveaux pour l'avenir, une espérance commune pour tous les peuples de l'Europe démocratique, dans un monde implacable et dangereux.

L'élection nationale du 10 juin 1979 aura en effet, c'est l'évidence, une dimension européenne. Celle-ci se développera probablement au cours de la campagne. Les partis auront à répondre clairement aux grandes questions que suscite l'organisation de notre continent : quelle Europe ? Pour quoi faire ? Avec qui ? Comment ?

Les fantômes d'un passé lointain

Puissent les batailles partisanes ne jamais faire perdre de vue l'importance de l'enjeu national et européen ! L'objectif commun de toutes les formations démocratiques est en premier lieu de représenter le mieux possible la France au premier « Parlement » européen élu au suffrage universel. Il est ensuite de contribuer au progrès de l'union européenne, nécessité de notre temps. C'est à partir de là que des clivages s'opéreront, comme il est normal, sur le choix des priorités et des moyens.

Le débat institutionnel se situe au niveau des moyens. Ce n'est pas un problème théorique, encore moins théologique. Ce n'est qu'un problème de gestion, d'efficacité pratique. Aucun Européen français raisonnable ne songe à faire disparaître la France ni à sacrifier ses intérêts nationaux essentiels à je ne sais quelle idéologie (et il en va de même dans la plupart des pays de la Communauté). Ceux qui expriment des craintes à cet égard se trompent lourdement de problème et d'époque. Ils poursuivent les fantômes d'un passé lointain.

L'abstentionnisme : un mauvais coup à la France

Pour que l'élection réussisse, à ce double point de vue, il est essentiel, répétons-le, d'atteindre un niveau élevé de participation de l'électorat. L'abstentionnisme n'infligerait pas seulement une grave défaite à l'Europe. Il porterait un mauvais coup à la France. En effet, dans la majorité des autres pays tout laisse prévoir un vote « franc et massif » (ce sera le cas notamment en Allemagne fédérale). Il serait déplorable que notre pays fasse figure de « lanterne rouge ». Son autorité et son influence ne manqueraient pas d'en souffrir. Quelles que soient les positions prises hier à l'égard du principe de l'élection de l'Assemblée européenne, c'est maintenant pour tous un impératif d'intérêt national de faire en sorte que les représentants français à Strasbourg ne soient pas des « mal élus ».

Il est grand temps de réfléchir aux moyens d'éviter ce risque. Le compte à rebours a commencé. Chaque mois, chaque semaine va désormais peser de tout son poids d'action, ou d'inaction. Le temps dont nous disposons pour agir *est très mesuré.*

(*) Secrétaire national du C.D.S., membre de la commission européenne de l'U.D.F.

Réplique à Régis Paranque

CE QUI FAIT MAL

MES amis, beaucoup de mes lecteurs m'avaient averti : la politique ne vaut rien à un écrivain. Surtout quand celui-ci est voué, pour longtemps, à s'opposer au pouvoir. Un jour viendrait, inéluctable, où il prendrait quelque mauvais coup. Pourtant, depuis deux ans, mes adversaires, même dans des circonstances fort tumultueuses, ne m'avaient encore jamais adressé de propos déshonorants, autant pour moi que pour eux. J'admire les hommes politiques de tous bords que l'on dit « cuirassés » contre ce genre d'avatars. Voici que je les subis à mon tour. Et que j'en ressens profondément la blessure.

J'ai récemment écrit un article intitulé « L'Europe triste, (*le Monde* daté 7-8 mai). A mes yeux, il constituait une réponse d'écrivain à un autre écrivain, en l'occurrence mon ami F.-R. Bastide qui avait dans *le Monde*, plaidé en faveur d'une Europe qui me fait peur. C'est d'ailleurs bien ainsi que mon ami l'a compris. Et les lecteurs du *Monde* ne s'y sont pas trompés. Et soudain, un européen convaincu, M. Régis Paranque, me réplique avec sauvagerie.

Outre qu'il n'a guère saisi l'ironie — *et non l'argument* — que j'avais placée au début de l'article, il tue en moi, il nie, il travestit, il brise ce que je possède de plus sûr et de plus sincère : mon amour passionné et inconditionnel de la liberté. Ni mon œuvre ni mon attitude à l'égard de la « société libérale avancée » ne s'expliquent sans cela.

Que je me trompe est une autre affaire. Or M. Paranque ne va-t-il pas jusqu'à écrire : « *Oui, on se frotte les yeux à la lecture de tels arguments, mais plus encore quand on découvre la pointe d'antiparlementarisme démagogique (tiens, tiens, on a déjà lu cela en d'autres temps et sous d'autres plumes...).* » Quelles plumes, M. Paranque ? Celle de Goebbels ? *Des chemises* brunes ? Va-t-on me retourner les accusations que je ne cesse de lancer ? Si ceux qui craignent votre Europe sont ainsi désignés au peuple, que vont-ils devenir ?

Pourquoi être si blessant ?

M. Régis Paranque continue : en écrivant : « *...Et sous la plume d'un écrivain se réclamant du socialisme ! Il y en eu d'autres, dira-t-on. Hélas !* » Mais que voulez-vous dire ? Pourquoi insinuer ? De quelles nouvelles plumes parlez-vous ? Je ne suis pas non plus un « vrai » socialiste. Pourquoi êtes-vous si blessant ? Voulez-vous que je me rende au président de la République, qu'enfin je reconnaisse les immenses mérites de la « société libérale avancée », que je devienne un « vrai » démocrate, que je cesse d'être « sournois », et qu'en échange, au bout de ce « chemin de Damas », on m'offre une carrière douillette d'écrivain choyé par le régime ? Alors, vous m'accorderez peut-être de la « sincérité ». Alors vous m'accueillerez dans votre camp : celui des hommes libres, bien sûr.

Tandis qu'aujourd'hui, n'est-ce pas, je me fourvoie du côté des bourreaux. Vous êtes bien hargneux, bien méchant pour un « européen libéral », M. Paranque. Peut-être avez-vous raison sur la question européenne mais vous avez certainement eu tort de traiter de la sorte un écrivain français que le moindre déni de justice, en France ou ailleurs à l'Est ou à l'Ouest, empêche de dormir. Le seul fait de me trouver ici obligé de me défendre sur ce terrain sacré de la liberté, de la sincérité totale de mon engagement politique avive mes craintes, me remplit de honte et de douleur.

RENÉ-VICTOR PILHES.

Des propos « dépassés »

(Suite de la première page.)

Les Anglais ne verront aucun inconvénient à ce que l'Assemblée européenne rogne les attributions du Parlement français. Ils entendent seulement garder la liberté de l'Angleterre.

Alors vous me direz : mais il en sera de même pour le Parlement français. Les précautions juridiques ont été prévues ! Hélas ! la situation n'est pas la même. D'abord nos *professeurs et nos magistrats* considèrent trop volontiers qu'une autorité extérieure a droit à plus de respect qu'une loi du Parlement. Je tente en vain, depuis des mois, de modifier cette interprétation mortelle pour la République. Ensuite, si en Angleterre, conservateurs et travaillistes rivalisent dans le refus d'accepter toute injonction extérieure, il n'en est pas de même chez nous ! Il est même une certaine école qui ne veut plus de la France et fait appel à l'Europe des régions, c'est-à-dire aux séparatismes contre la nation.

Continuons !

Un scénario

Cette Assemblée dont il nous est affirmé que les attributions sont *limitées n'est pas seulement* maîtresse du statut qu'elle donnera à ses membres (on parle de 3 millions d'anciens francs par mois, nets d'impôt). Elle est maîtresse de la durée de ses sessions et de son ordre du jour. Dès lors cette Assemblée votera sur tout, et à propos de tout. *Or les positions non seulement* politiques et militaires mais industrielles et agricoles de notre pays et, d'une manière générale, notre volonté d'indépendance ne sont point partagées par les autres...

Et nul ne répond au scénario suivant. Cette Assemblée, à la demande d'un Hollandais, votera tôt ou tard une motion demandant que les décisions du conseil des ministres soient prises à la majorité ; à la demande d'un Belge ou d'un Luxembourgeois, que les attributions de la Commission soient étendues aux négociations diplomatiques ; à la demande d'un Danois, que nous cessions d'aider les Etats africains francophones ; à la demande d'un Irlandais, que nous modifiions notre programme d'enseignement dans les départements bretons ; à la demande d'un Allemand, que les armes atomiques tactiques françaises soient placées à la frontière tchèque ; à la demande d'un Anglais, que les produits agricoles des pays parlant anglais soient traités comme des produits agricoles européens ; à la demande de quelques idéologues, que notre armée soit intégrée dans une armée européenne à commandement américain ; sous la pression de groupes d'intérêts, que l'ordonnance de 1944 qui fait obstacle à la mainmise étrangère sur notre presse soit déclarée caduque.

Sur tous ces points, sans exception, l'offensive a commencé. Le suffrage universel renforcera l'offensive. Certaines motions seront rejetées. Mais d'autres, et à vrai dire la plupart, seront votées. Notre gouvernement les refusera. Quelques mois plus tard, lorsqu'il demandera *un crédit, une aide, une clause de* sauvegarde, nos partenaires exigeront que nous acceptions préalablement la motion votée par l'Assemblée européenne. Les règles fixées par la loi seront ainsi tournées, la Constitution altérée et la légitimité de la République profondément atteinte. Pense-t-on vraiment que le débat soit « dépassé » ?

Deux dernières réflexions sont nécessaires :

On affirme que l'exécutif est désormais le conseil des chefs d'Etat et de gouvernement et lui seul. Mais demeure dans le traité la disposition qui prévoit la responsabilité de la Commission devant l'Assemblée. Cette disposition jouera à la demande même de la Commission qui ne risque rien puisqu'il faut une majorité des deux tiers pour la renverser, mais dont la position sortira renforcée par un débat *qui ne sera qu'un débat politique* où, contre les gouvernements, et particulièrement contre le gouvernement de la France, elle sera appelée par de multiples députés étrangers à se saisir, par exemple, de la diplomatie.

A-t-on oublié le précédent de la première Assemblée désignée par les Parlements ? C'était celle du charbon et de l'acier. Elle ne devait s'occuper que de charbon et d'acier. Le matin même de sa première réunion, elle se proclama constituante. Le président du Sénat belge, M. Struye, et moi nous fûmes les seuls qui protestèrent. Il fallut l'échec de la C.E.D. pour que le projet de constitution, qui n'avait rien de « confédéral », fût rangé dans les cartons. L'intention de certains, qui usurpent le titre d'européens, est de recommencer dès l'une *des premières séances de la future* Assemblée. Quand ils parlent ainsi, nul ne dit que leurs propos sont « dépassés ».

Une nouvelle négociation est donc indispensable.

Dans l'intérêt de la France, de l'Europe et du droit, la future Assemblée doit siéger en deux sessions par an, d'une durée raisonnable. L'ordre du jour de ses délibérations doit être fixé par les gouvernements statuant à l'unanimité, selon la règle emportée de haute lutte par le général de Gaulle et qui doit être rappelée. Enfin la Commission ne doit pas pouvoir faire jouer sa responsabilité devant l'Assemblée. Alors, mais alors seulement, mes propos seront « dépassés ».

Je dis, j'affirme que, faute de ces mesures qui eussent dû être décidées dès le début de la négociation, la France tombe dans un piège. Les Français, un jour, se révolteront contre une Europe qui sera devenue la mainmise de l'étranger sur leur destin.

Il est encore temps de nous mettre sur le bon chemin de l'Europe.

MICHEL DEBRÉ.

ECOLE SUPERIEURE DE SECRETARIAT

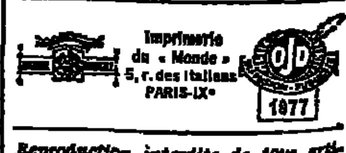
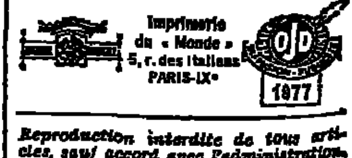
ENSEIGNEMENT PRIVE DE LA RUE DE LIEGE

objet : secrétariat de direction
secrétariat médical

note confidentielle : L'Ecole assure les connaissances pratiques indispensables... mais elle s'attache surtout à développer les qualités qui font d'une secrétaire, une véritable collaboratrice.

adresse : 40, rue de Liège - Paris 8e
tél. 387.58.83 • 387.52.90

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

هكذا من الأصل

Le Monde
LA VISITE DU
M. Valéry Giscard
MM. Santiago C
Raymond Barre est l'hôte des
A TRAVERS LE MON
Bangladesh
Chili
Pologne
Brésil

مكبر من الأصل

Le Monde

étranger

LA VISITE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN ESPAGNE

M. Valéry Giscard d'Estaing reçoit à Madrid MM. Santiago Carrillo et Felipe Gonzalez

M. Giscard d'Estaing devait s'entretenir *en tête à tête ce vendredi 30 juin* avec M. Adolfo Suarez, chef du gouvernement espagnol. Le chef de l'État français, qui quitte Madrid dans la soirée pour Saint-Jacques-de-Compostelle devait recevoir également *M. Santiago Carrillo*, secrétaire général du parti communiste espagnol, ainsi que M. Felipe Gonzalez, dirigeant du parti socialiste ouvrier espagnol. « Il n'y a plus de Pyrénées, a *déclaré M. Carrillo, sauf pour les deux* partis communistes. »

Tout en se félicitant des prises de position de M. Giscard d'Estaing en faveur de l'entrée de l'Espagne dans la Communauté européenne, certains journaux madrilènes font quelques commentaires acides. « Le vin, l'huile et les fruits séparent encore la France de l'Espagne », *écrit le quotidien indépendant* « Informaciones ». Le journal libéral « Diario 16 » remarque : « Le président français a soutenu que l'Espagne fait partie de l'Europe. Nous savons cela depuis sept cents ans. L'Espagne attend quelque chose de plus que des mots. Giscard est un ami, mais il vient aussi aider les intérêts de la France. »

De nos envoyés spéciaux

Madrid. — Est-ce la marque personnelle de celui qu'un journal madrilène a salué du nom de *« Giscard d'Estaing Ier de France »* ? *Les retrouvailles franco-espagnoles* se font dans une atmosphère d'effusions contrôlées. M. Giscard d'Estaing fait l'éloge du consensus à l'espagnole, les Espagnols font celui de l'ouverture française sur l'Europe, les ministres semblent se comprendre, des dossiers enterrés — comme d'Airbus — ressuscitent miraculeusement. *Plusieurs journaux écrivent* que jamais les deux pays « *n'ont été aussi proches* ». Mais ce spectacle de voisins qui s'embrassent — après une longue période de malentendus — se donne très loin du peuple espagnol, dans l'absence à peu près totale de la foule.

La visite présidentielle à la mairie et au Sénat, jeudi matin, aurait pu être l'occasion d'un contact avec les Madrilènes. Il ne s'est pas produit. Tout s'est passé au rythme précis des hélicoptères, habitués depuis trois jours au va-et-vient entre la place de l'Armeria, près de la place d'Orient, et le palais d'Aranjuez, ce Trianon de brique et de pierre où sont hébergés M. et Mme Giscard d'Estaing, au bord du Tage, et dans l'élégance un peu guindée d'un escadron de lanciers qui encadrait le cortège et a sillonné les rues presque désertes.

En revanche, le contact avec la classe politique a été immédiat. Le président français n'est-il pas l'homme du centre, du juste milieu, un apôtre étranger de cette « stratégie de la concorde », qui a permis une fois de plus, jeudi soir, de réunir, dans les salons d'Aranjuez, le *roi et M. Camacho* (le « Séguy » local) ; la duchesse d'Albe et M. Carrillo, *secrétaire général* du P.C. ; M. Carlos Ferrer, le patron des patrons, et les socialistes partisans de la cogestion ?

« Autant que le texte constitutionnel que vous êtes en train de rédiger, ce qui compte ce sont les usages que vous avez institués, ce sont les rapports que vous avez établis dans votre sein entre la majorité et l'opposition... » En prononçant ces mots au Sénat devant les deux Chambres réunies, M. Giscard d'Estaing a fait un panégyrique — très apprécié dans les milieux politiques — de la *convivencia* espagnole. *Nombreux sont les parlementaires* — même les moins séduits par la démocratie libérale avancée — qui s'étonnent de l'agressivité des mœurs politiques françaises. Ils n'ont jamais compris, par exemple, le refus obstiné des chefs de l'opposition d'assiter aux réceptions de l'Elysée. Ceux-là ont donc eu l'im*pression que le discours de* M. Giscard d'Estaing s'adressait, par-dessus leurs têtes, à M. Mitterrand et à M. Marchais, et que le président a jugé le modèle espagnol *« bon pour l'exportation »*, ainsi que le remarquait M. Miguel Roca, chef de la minorité catalane aux Cortès.

Devant les députés et les sénateurs, *M. Giscard d'Estaing a parlé à nouveau de l'Europe*. Il a précisé que l'entrée de l'Espagne créerait des problèmes à tout le monde, à elle-même, à la France et à la Communauté. *« Cela exigera de nous un vigoureux effort d'adaptation »*, a-t-il déclaré. Mais il a ajouté que ces problèmes, qu'il ne fallait *« ni ignorer ni surestimer, mais identifier et résoudre », n'étaient pas plus graves*, après tout, que ceux que les membres de la Communauté ont eu à *surmonter jusqu'à présent.*

C'était là un langage réaliste, et il a été bien accueilli par les parlementaires. Plusieurs d'entre eux nous *ont assuré que la position de la* France, cette fois, leur paraissait claire. En donnant à entendre que l'adhésion de l'Espagne ne créera ni plus ni moins de difficultés que celle de la Grande-Bretagne, le président a fait une mise au point considérée à Madrid comme de la première importance.

Relance de la coopération

Celle-ci, préparée depuis plusieurs semaines, a permis de débloquer *les relations économiques* entre les deux pays. Après s'être convaincus de ne pas céder aux tentations du marchandage (relance de la coopération industrielle contre appui français à Bruxelles), Paris et Madrid ont fait les gestes qu'ils attendaient l'un de l'autre. Les conversations du ministre français *de l'Industrie, M. Giraud, en ont été* facilitées ; il a confirmé, jeudi, l'achat d'Airbus par la compagnie Iberia. Les autres dossiers sont moins avancés. Avec M. Sahagun, son homologue espagnol, M. Giraud a parlé de la coopération nucléaire. Il paraît exclu que le nouveau plan énergétique espagnol, qui prévoit la *construction de trois centrales atomiques* au lieu de huit d'abord envisagées, soit modifié de façon à redonner à Framatom un contrat qui lui avait été promis pour une centrale aujourd'hui abandonnée. En revanche, l'industrie française peut espérer avoir sa part dans une étape ultérieure.

Les choses vont plus lentement en agriculture. Les deux ministres, MM. Méhaignerie et Lamo Espinosa, ont examiné les problèmes posés par la concurrence entre les producteurs français et espagnols de fruits et légumes. Ils ont décidé de traiter la question secteur par secteur et produit par produit. Ils entendent établir un calendrier pour que les arrivages des deux pays sur le marché communautaire se succèdent au lieu de coïncider. Ils ont estimé que le dossier devrait être étudié en commun par les organisations professionnelles.

Les ministres des affaires étrangères, M. Oreja et M. de Guiringaud, ont, jeudi, beaucoup parlé de l'Afrique. *Selon le porte-parole de l'Elysée*, M. Hunt, M. Oreja a sollicité des informations sur les actions françaises au Zaïre, au Tchad et en Mauritanie. Les politiques de la France et de l'Espagne en Afrique ne coïncident pas, sans se contredire. Les Espagnols estiment que la France a une position plus solide que la leur, car elle a une « clientèle » africaine. Mais, pour défendre cette clientèle, elle est contrainte à une politique dont les risques sont impensables pour les *Espagnols, déjà soumis au chan*tage sur le caractère « africain » des Canaries et de Ceuta et Melilla. A propos des Canaries, M. Hunt a déclaré que la France apporterait à Madrid son appui diplomatique. *« Elle considère en effet*, a-t-il précisé, *qu'il ne peut exister aucun doute sur le caractère hispanique de l'archipel. »*

Autres problèmes passés en revue : la *délimitation des eaux de l'Atlantique* (les conversations sur la pêche auront lieu en octobre) et le contingentement de certains produits espagnols au sein du Marché commun. L'initiative giscardienne d'une conférence sur le désarmement en Europe a été examinée favorablement.

CHARLES VANHECKE et PATRICK JARREAU.

M. Raymond Barre est l'hôte des autorités helvétiques

De notre correspondant

Berne. — M. Barre déjeune ce vendredi 30 juin à Berne, où il est reçu par le président de la Confédération helvétique, M. Ritschard. Il devait recevoir ensuite à Lausanne le prix européen Coudenhove-Kalergi.

C'est la première fois qu'un premier ministre français est l'hôte, ne serait-ce que quelques heures, des autorités helvétiques dans la capitale fédérale. Du côté suisse, on se montre très sensible à ce geste, alors que nombre de personnalités politiques de son rang de passage en Suisse ne prennent pas souvent la peine de faire le détour par Berne.

Ce déplacement témoigne du resserrement des liens franco-suisses. Alors qu'auparavant les échanges de visites entre ministres des affaires étrangères des deux pays étaient plutôt rares, depuis quelques années ils se rencontrent plus régulièrement. En 1976, M. Sauvagnargues a séjourné à Berne, l'année dernière M. Graber s'est rendu à Paris et, en août, le nouveau chef *du* département politique fédéral, M. Aubert, rencontrera M. de Guiringaud, probablement dans le Valais. Aucun véritable contentieux *n'assombrissant* les relations entre les deux pays, ces conversations se déroulent dans une atmosphère détendue.

En plus de MM. Ritschard et Aubert, MM. Honegger, chef du département de l'économie, et M. Chevallaz, chef du département des finances, soit au total quatre des sept conseillers fédéraux, prennent part au déjeuner offert par le président de la confédération. La présence à ces entretiens, qualifiés d'« *informels* », des responsables suisses de l'économie et des finances indique que l'accent sera mis sur les questions européennes et monétaires dans la perspective des prochains sommets de Brême et de Bonn.

Compte tenu de son rôle financier et de la puissance de sa monnaie, la Suisse ne saurait être tenue à l'écart des efforts déployés pour créer une zone de stabilité monétaire en Europe. A cet égard, on relève à Berne que M. Barre semble bien disposé envers la Suisse et que ses conceptions économiques ne sont pas sans affinité avec celles qui ont cours dans la confédération.

Sur le plan bilatéral, la France reste le deuxième partenaire économique de la Suisse, le solde de la balance commerciale étant tra*ditionnellement à l'avantage de* Paris. Une solution ayant récemment été trouvée à propos du prix de vente des produits pharmaceutiques suisses en France, il n'y a plus de réel désaccord entre les deux pays.

M. Barre est, d'autre part, le premier lauréat du prix européen Coudenhove-Kalergi, qui lui est décerné dans l'après-midi. Créé à la mémoire du fondateur de l'Union pan-européenne, ce prix sera désormais attribué tous les deux ans à *« une personnalité qui, par son action ou ses écrits, a contribué à la construction politique de l'Europe en tant que patrie où puissent circuler librement les hommes et les idées »*. Le premier ministre français quittera la Suisse samedi matin.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

A TRAVERS LE MONDE

Bangladesh

● LE PRESIDENT DU BANGLADESH, le général Ziaur Rahman, a annoncé, jeudi 29 juin, la formation d'un gouvernement comprenant, pour la première fois, onze personnalités politiques appartenant au Front démocratique et national, rassemblement qui a soutenu sa candidature à l'élection présidentielle du 3 juin, ainsi que seize de ses anciens « conseillers », faisant fonction jusqu'alors de ministres. Une personnalité de la vie politique, M. Mashiur Rahman, chef du parti national awami, a été nommé premier ministre. Les principaux postes ministériels sont occupés par M. *Mohamed* Shamsul Uq (affaires étrangères) ; le lieutenant-colonel Mustafizur Rahman (intérieur) ; MM. Enayetullah Khan (pétrole et ressources minières), Mirza Ghulam Hafiz (réforme agraire), K.A. Sabur Khan (travail) ; Kazi Zafar Ahmed (éducation). — *(A.F.P., UPI.)*

Brésil

● CINQ NOUVELLES VICTIMES de l'Escadron de la mort ont été retrouvées au cours des dernières vingt-quatre heures, dans les faubourgs de Rio-de-Janeiro, a-t-on appris jeudi 29 juin. L'Escadron de la mort, organisation clandestine à laquelle la presse locale attribue deux cent trente-deux crimes commis dans la région, serait composé en partie de policiers. — *(A.F.P.)*

Chili

● LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, M. Hernan Cubillos, a rejeté énergiquement jeudi 29 juin, à Lima, *« les insinuations du département d'Etat américain, selon lesquelles les autorités chiliennes ne collaborent pas à l'enquête sur l'affaire Letelier »* (ex-ambassadeur des Etats-Unis et ex-ministre des affaires étrangères, tué en septembre 1976 à Washington, au cours d'un attentat). — *(A.F.P.)*

Pologne

● LE CHEF DE L'ETAT LIBYEN, LE COLONEL KADHAFI, est arrivé jeudi à Varsovie, pour une « visite officielle d'amitié » à l'invitation de M. Edward Gierek, premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais. Avant la Pologne, le colonel Kadhafi a successivement visité la Bulgarie, la Tchécoslovaquie, la Hongrie et la R.D.A. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● PREMIER CHEF D'ETAT MALGACHE à être reçu officiellement en U.R.S.S., le président Ratsiraka s'est entretenu jeudi 29 juin avec M. Brejnev. Le secrétaire général du P.C. soviétique s'est inquiété dans son discours « de l'intérêt malsain » porté par l'impérialisme à l'Afrique, mais a ajouté qu'il n'était pas « adversaire des efforts orientés vers une solution pacifique des conflits ».

"Le livre le plus important publié depuis des années."
Le Nouvel Observateur

CHANGER LA MORT

Léon Schwartzenberg
Pierre Viansson-Ponté

AM

L'O.C.D.E. estime que le nombre des chômeurs pourrait atteindre le million cette année

L'Espagne se trouve confrontée à des choix de politique économique « particulièrement délicats », écrivent les experts de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques) dans l'étude annuelle consacrée à ce pays. Une déflation trop prolongée de la demande intérieure *« risquerait d'enclencher un processus récessionniste, dont les conséquences pour l'emploi pourraient être sérieuses, tandis qu'une baisse prolongée de l'investissement compromettrait le potentiel de croissance à moyen terme »*. En revanche, *« bien que l'orientation actuelle de la politique économique ne soit que modérément restrictive, tout infléchissement prématuré dans un sens expansionniste comporterait des risques de dérapage »*.

Jusqu'à présent, les progrès réalisés dans la restauration des équilibres internes et externes ont été *« substantiels et sensiblement plus rapides »* que ne l'escomptaient les pouvoirs publics. La balance des paiements courants *s'est nettement redressée ; le déficit* a été ramené à 2,5 milliards de dollars en 1977 (contre 4,3 milliards en 1976) et pourrait revenir à 1,5 milliard en 1978. Les recettes du tourisme ont augmenté, pour atteindre 3,4 milliards de dollars en 1977, et les transferts privés se sont accrus jusqu'à 1,4 milliards de dollars. Les entrées nettes de capitaux privés (investissements directs et de portefeuille, achats d'immeubles) ont, elles aussi, augmenté. Les réserves officielles de change ont été largement reconstituées, s'établissant, en mars 1978, pratiquement au même niveau que la dette extérieure publique ou garantie par l'Etat (8 milliards de dollars fin 1977).

Des résultats « assez encourageants » ont été obtenus dans la lutte contre l'inflation. La hausse des prix à la consommation s'est « considérablement » ralentie, revenant de 25 % l'an en 1977, à moins de 15 % durant le semestre se terminant en février 1978. Depuis novembre, le glissement mensuel des prix non alimentaires a été de l'ordre de 1 %, malgré l'incidence de la dévaluation de 20 % de la peseta, en octobre 1977. Les accords de salaires conclus jusqu'à présent se situant en moyenne dans la norme *« poste de la Moncloa »* (+ 20 % pour les rémunérations de base), la hausse des prix à la consommation pourrait être, de décembre 1977 à décembre 1978, re l'ordre de 14 %.

Le coût social

Toutefois, ces résultats *« n'en demeurent pas moins fragiles et acquis à un coût social non négligeable »*, estime l'O.C.D.E. Le déficit commercial reste élevé l'industrie sont tombées fin 1977 en dépit d'une quasi-stagnation de l'activité. Les commandes dans l'industries sont tombées fin 1977 à leurs *« niveaux historiquement les plus bas »*. En 1978, la demande intérieure *« pourrait s'inscrire en légère baisse »*, la consommation privée stagnant, comme en 1977, et la formation de capital — y compris les stocks — diminuant de 4 % (— 2 % en 1977). Au total, compte tenu d'une progression de 9 % des exportations, le taux de croissance du produit intérieur brut resterait inférieur à 1 % (+ 2,4 % en 1977).

L'Espagne connaîtrait alors *« une forte détérioration du marché du travail »*. L'emploi pourrait reculer d'environ 1 % et les difficultés d'insertion des jeunes *« risquent de s'accroître »*. Ainsi, en dépit des mesures officielles, le cap du million de chômeurs pourrait être atteint cette année, représentant environ 7 % de la population active (13,2 millions de personnes en 1977). A la fin de 1977, l'Espagne comptait déjà 830 000 personnes sans emploi, soit 6,3 % de la population active (3,5 % en 1974) ; 60 % des chômeurs avaient moins de vingt-cinq ans et 200 000 personnes n'occupaient qu'un emploi marginal.

Malgré tout, dans le contexte *d'une relance concertée des pays* de l'O.C.D.E., *« il ne fait guère de doute*, souligne l'O.C.D.E., *que l'Espagne devrait, pendant un certain temps, continuer à accorder la priorité à l'objectif de stabilisation »*. Le succès du programme d'assainissement *« paraît devoir passer par une stagnation du pouvoir d'achat des ménages »* et par une augmentation sensible du chômage.

Cependant, les autorités pourraient procéder à des « ajustements sélectifs » par le biais de mesures budgétaires : mobilisation du fonds d'action conjoncturel, lancement de travaux publics supplémentaires, ce qui contribuerait à soutenir l'emploi, notamment dans les régions les plus touchées (12 % de chômeurs en Andalousie). Mais ces ajustements *« ne peuvent être très importants tant que la spirale des prix et des salaires n'aura pas été brisée »*. Ainsi, les normes d'augmentations salariales, fixées dans l'accord de la Moncloa, qui a joué « un rôle très important dans la restauration des équilibres financiers, étaient, selon les experts, *« excessives »*.

La conclusion d'un nouvel accord serait « souhaitable », qui comporterait une augmentation « modeste » des salaires réels, en particulier pour les revenus les plus bas, mais s'accompagnerait d'une porgression « beaucoup plus faible » des prix et des salaires nominaux. Les pouvoirs publics pourraient faciliter l'adhésion des partenaires sociaux à cet accord *« en augmentant les transferts aux catégories les plus défavorisées et éventuellement, en différant la hausse, nécessaire, des tarifs publics »*. Un tel consensus permettrait de préparer la réalisation d'un taux de croissance suffisant (4,5 à 6,5 %) pour réduire graduellement le chômage et de poursuivre les réformes de structure, notamment dans le domaine des finances publiques de la fiscalité et de l'énergie. — *M. B.*

● *Un train de mesures antiterroristes* a été approuvé jeudi 29 juin à Madrid au cours d'un *conseil* des ministres extraordinaire convoqué à la suite de la récente vague d'attentats au Pays basque. Ces mesures permettront l'écoute des conversations téléphoniques et la surveillance du courrier. La détention des prévenus pourra se prolonger *« le temps nécessaire aux investigations »*, tandis que la procédure judiciaire les concernant bénéficiera *« d'une priorité absolue »*. Enfin, les condamnés ne pourront en aucun cas bénéficier de mesures de grâce ni de remise de peine pour le travail accompli pendant la détention. — *(A.F.P.)*

IBERIA NÉGOCIE L'ACHAT DE QUATRE AVIONS AIRBUS

M. Manuel Prado, président-directeur général de la compagnie aérienne espagnole Iberia, a indiqué qu'il menait des négociations avec le consortium européen Airbus-Industrie, sur l'achat d'avions Airbus.

Selon des informations de source française, ces négociations portent sur l'achat éventuel de quatre Airbus B-4 et sur des options relatives à la version B-10 du moyen-courrier biréacteur européen.

En 1972, déjà, la compagnie espagnole avait fait savoir qu'elle était intéressée par l'acquisition de quatre Airbus. Mais les conversations ont été interrompues en 1975, date à laquelle Iberia, constatant une moindre progression de son trafic due à la crise internationale, a préféré commander des avions américains plus petits, en particulier le triréacteur Boeing-727.

Depuis, les Français et les Allemands, qui sont les partenaires majoritaires du consortium Airbus-Industrie, ont toujours fait observer aux Espagnols qu'ils ne pouvaient pas ne pas acheter l'avion européen, leur industrie aéronautique participant à raison de 4,2 % à la construction du moyen-courrier européen.

Au 30 juin 1978, le total des ventes de l'Airbus s'élève à quatre-vingt-seize appareils (dont soixante-quatorze à l'exportation), auxquels s'ajoutent quarante-trois options.

LES AGRICULTEURS DU MIDI MANIFESTENT LEUR HOSTILITÉ A L'ENTRÉE DE L'ESPAGNE DANS LE MARCHÉ COMMUN.

Au moment où, à Madrid, M. Giscard d'Estaing réaffirmait que l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun était conforme aux intérêts de l'Europe, les milieux agricoles du Midi décidaient plusieurs manifestations pour marquer leur opposition à l'extension de l'Europe verte. Sur les grands marchés méridionaux de Carpentras, Cavaillon, Avignon et Châteaurenard, mercredi dernier, la décision d'une opération-surprise a circulé de bouche à oreille. Pendant trois heures, la R.N. 7 et la voie ferrée Paris-Nice ont été bloquées près d'Orange. Jeudi soir, une quarantaine d'agriculteurs du Gard ont intercepté un convoi de légumes venant d'Espagne au péage routier de Grand-Gallargues. Le chargement de cinq poids lourds, constitué de poivrons, de pastèques et d'aubergines destinés à la région de Marseille, a été répandu sur la chaussée.

De son côté, M. Louis Perrin, président de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture, se fait, dans un communiqué, *« l'interprète des inquiétudes des agriculteurs dont les productions seraient très menacées par l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun »*. *« L'incapacité de l'Europe à neuf d'adopter de bons règlements des marchés, notamment en matière de fruits, de légumes, de vin et de moutons, augure mal des décisions qui pourraient être prises dans un cadre élargi »*, poursuit M. Perrin, qui prend acte toutefois des déclarations du président de la République et du roi d'Espagne, qui reconnaissent l'un et l'autre la nécessité *« de précautions, de transitions et de sauvegardes »*.

AMÉRIQUES

États-Unis

L'affaire Allan Bakke

« Le jugement de Salomon », selon l'expression de notre confrère américain Anthony Lewis, rendu par la Cour suprême des Etats-Unis le 29 juin, légitime la sélection préférentielle appliquée aux membres des minorités handicapées par l'histoire ou la société tout en condamnant la *codification* rigide de ce principe de rattrapage. Ce verdict, provoqué par la protestation du candidat Allan Bakke (« le Monde » du 30 juin) refusé à l'examen d'entrée de l'école de médecine de Davis, en Californie, fait grand bruit aux Etats-Unis. Il a inspiré les réflexions suivantes à M. Roger Errera, maître de requêtes au Conseil d'Etat.

La lutte contre la discrimination et ses limites

par ROGER ERRERA (*)

Pour un observateur étranger, le débat fondamental provoqué par l'affaire Bakke retient l'attention à plus d'un titre. D'abord à cause du moment auquel il intervient : depuis 1964 l'ampleur du changement intervenu dans les relations inter-raciales est telle que l'on peut parler de bouleversement. Il était temps : il aura fallu attendre un siècle après l'émancipation pour abolir les derniers obstacles juridiques à l'égalité. Depuis quatorze ans, une immense entreprise se déroule au sein de la société américaine. Le but de l'« *affirmative action* » est de remédier, par une série de mesures concrètes et positives, aux conséquences d'une discrimination très ancienne. L'enseignement et l'emploi en sont les domaines privilégiés. Les acteurs en sont les administrations publiques fédérales et locales, les tribunaux, les employeurs et les services publics de toute sorte. L'affaire Bakke est un exemple des problèmes posés par la multiplication et l'extension des mesures d'« affirmative action ». Ce n'est ni le premier ni le dernier.

Ce débat est passionnant pour une autre raison : il conduit les Américains à poser, à *se poser*, des questions fondamentales. Lesquelles ?

La première concerne la nature de la société américaine. Voici une société qui est, du point de vue ethnique, culturel et religieux, beaucoup plus diverse, plus pluraliste qu'aucune autre société européenne. A l'intérieur de ce pluralisme, les Noirs constituent un cas unique : eux seuls ont été amenés de force dans ce pays comme esclaves, et le sont restés longtemps. Mais ils ne sont plus la seule minorité qui demande à être prise en considération, et y parvient. Les Indiens, les Américains d'origine mexicaine (les Chicanos), les Portoricains et d'autres groupes formulent aujourd'hui les mêmes demandes. Quelle sorte de société les Etats-Unis veulent-ils être désormais ? En d'autres termes, quels sont les objectifs de la politique d'« affirmative action » ? Plusieurs conceptions sont possibles. S'agit-il d'effacer peu à peu les traces de siècles de discrimination et de préjugés, et d'appliquer la même politique, une politique spéciale, à tous les groupes défavorisés ? Ou bien le but est-il, à terme, une sorte de proportionnalisme généralisé, fondé sur ce qu'Eliot Marshall a appelé, dans la *New Republic*, le « respect blâmable pour les statistiques », et visant à donner à chaque minorité sa part équitable dans l'activité sociale ? On devine l'ampleur des questions ainsi soulevées.

Le rôle des institutions

La deuxième question concerne le rôle des institutions politiques et administratives américaines. Les prérogatives des organismes fédéraux de toute nature augmentent chaque jour face aux autorités locales et aux institutions privées. L'ampleur du pouvoir des juges étonne toujours, et Nathan Glazer, qui s'en inquiète, a parlé à ce sujet de « *pouvoir judiciaire impérial* ». Un autre fait doit être noté : le recours au juge est le plus souvent le *dernier* recours face à l'inertie ou à la mauvaise volonté des autorités locales. On l'a bien vu à Boston, entre autres exemples. Deux principes de légitimité sont alors en présence : l'autorité issue du suffrage universel (municipalité, administration scolaire locale) a en face d'elle l'autorité chargée de faire respecter — et d'interpréter — la Constitution.

La variété et la souplesse des procédures utilisées sont remarquables. Tantôt le ministère des affaires sociales et de la santé négocie un accord avec une administration scolaire locale ; tantôt un tribunal nomme une sorte de commissaire *(referee)* pour surveiller l'application des mesures qu'il a ordonnées.

De la discrimination à l'égalité

Troisième question : qu'est-ce que l'égalité de traitement ? En quoi consiste la discrimination (outre le rappel d'un passé d'humiliation) ? Le choix des moyens employés dépendra de la réponse donnée à ces questions. L'affaire Bakke est un bon exemple : c'est *collectivement* que certains groupes ont été privés de leurs droits, de leur dignité, de leur identité, de leur respect pour eux-mêmes. C'est donc collectivement que la réparation et les mesures de compensation devront intervenir, du moins si l'on veut vraiment changer les mentalités et les comportements collectifs.

Mais affirmer que les membres d'un groupe donné auront droit à un traitement particulier ne conduit-il pas à classer la population selon l'appartenance ethnique ? La population américaine est officiellement répartie en cinq groupes, et le jugement de la Cour suprême de Californie décrit Bakke comme un « Caucasien blanc »... D'autres problèmes se présentent alors : *qui* va déterminer — et de quelle façon — quels sont les groupes qui peuvent bénéficier de ces mesures, et l'appartenance d'une personne à tel ou tel groupe ? Certaines questions et certains formulaires ont de quoi inquiéter.

Enfin, jusqu'où aller ? Anthony Lewis, éditorialiste écouté du *New-York Times*, écrivait : « *La vérité est qu'il faudra des mesures de très grande envergure pour mettre fin à l'exclusion des Noirs de certains domaines de la vie sociale américaine.* » Cela veut-il dire que toutes les mesures ayant ce but sont licites ? Sinon, comment choisir entre un objectif d'ensemble et des étapes statistiquement mesurables ? Peut-on, doit-on distinguer, comme le fait le juge Tobriner, membre de la Cour suprême de Californie, entre les classifications raciales acceptables et celles qui ne le sont pas ?

Le coût d'une politique

La dernière question concerne les résultats de l'action entreprise. Quel en sera *le bénéfice — et le coût —* pour chaque groupe social, mais aussi pour la société prise dans son ensemble ? Il y a de fortes raisons de penser, aujourd'hui, que la société tout entière, à terme, sera émancipée, plus libre. Mais, en attendant ce terme heureux, les tensions et l'exaspération des différences seront-elles telles que les limites du pluralisme seront atteintes, et que ce qu'un Européen nomme « unité nationale » (terme qui n'a pas du tout le même sens aux Etats-Unis, et pour cause) sera menacée ?

Nul n'est certain de connaître à ce jour les réponses à ces questions : ni les spécialistes des sciences sociales, oracles sans cesse sollicités et parfois discrédités ; ni les juges, qui ont à dire le droit en cheminant à travers les pénombres de la Constitution ; ni les politiques, il va de soi. A vrai dire, la société américaine est en train d'inventer progressivement, et non sans déchirement, tant les questions que les réponses, et celles-ci ne sauraient laisser indifférents les Européens. Elle le fait avec toutes les ressources de sa diversité et de son génie inventif. Là est sa force réelle, que ses détracteurs ne pouvaient que méconnaître, et peut-être sa grandeur véritable.

(*) Maître des requêtes au Conseil d'Etat.

CORRESPONDANCE

Le nouveau président colombien

Mme Flor Nohra, chargée d'affaires de Colombie à Paris, nous a écrit une lettre, dont voici l'essentiel :

(...) Votre journal a présenté, le 7 juin, une analyse de la situation colombienne, dont certains commentaires ou affirmations sont accompagnés de la phrase « insinuation n'est pas preuve ».

A titre d'information, je me permets de vous apporter les précisions suivantes sur le président élu : il a été ambassadeur en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, aux Nations unies ; également ministre d'Etat à plusieurs reprises, vice-président, président du Parlement. Or jamais, durant les quarante années de sa vie active, son comportement, tant public que privé, n'a été entaché d'irrégularité.

Il semblerait donc que *le Monde* une fois encore, lorsqu'il s'agit de la Colombie, se plaise à mentionner exclusivement ce qui peut apparaître critiquable, négligeant délibérément ce qu'il serait équitable de louer ouvertement.

Je veux croire cependant que, attaché comme vous l'êtes à la démocratie, vous vous réjouirez que la Colombie, rempart du système démocratique en Amérique latine, poursuive sa route avec M. Turbay.

LE PARTI SOCIALISTE FRANÇAIS S'INQUIÈTE DU SORT DES OPPOSANTS AU RÉGIME ARGENTIN VIVANT EN EXIL

Le bureau exécutif du parti socialiste attire l'attention du gouvernement français sur les menaces non déguisées du gouvernement argentin envers ses opposants vivant en exil. Dans une déclaration publiée jeudi 29 juin, le bureau exécutif du P.S. indique que « *la sûreté argentine affirme disposer de listes complètes de personnes qui, selon elle, collaborent en Europe plus ou moins directement avec les mouvements « terroristes » latino-américains* ».

Devant des menaces non déguisées qui visent, sous couvert de terrorisme, l'ensemble des opposants à la junte qui vivent en Europe, le P.S., depuis longtemps alerté par des exemples de connivence ou de complaisance entre certains éléments de la police française et des polices politiques étrangères, met en garde le gouvernement et lui rappelle qu'il lui incombe d'assurer la sécurité des réfugiés politiques en France, sécurité dont il est pleinement responsable. »

Enfin, le P.S. rappelle, à cette occasion, que pendant la période du Mundial, le nombre des enlèvements recensés s'est élevé à quarante, que presque aucun détenu politique argentin ou étranger n'a été relâché et que « *le silence qui entoure la disparition de milliers de personnes n'a pas été rompu* ».

● *Les comités Chili* qui sont représentés dans plusieurs villes de France, se sont réunis samedi 24 et dimanche 25 juin à Aix-en-Provence, pour faire le bilan des activités de soutien aux « disparus » politiques chiliens et définir le « nouvel espace politique » dans lequel s'exerceraient, à l'avenir, ces mouvements de solidarité internationale.

Toujours exceptionnel chez GRIFFSOLDE !
LES ROBES à partir de 80 F
LES COSTUMES D'ETE à partir de 295 F
jusqu'à épuisement des stocks.
lestral
GRIFFSOLDE : TOUTE LA MODE EN DEGRIFFE
POUR ELLE
3, rue de Lagny/Nation
1, rue de la Plaine/Nation
2, rue du Renard/Hôtel de Ville
POUR LUI
3, rue de la Plaine/Nation
3, bd Montmartre/Montmartre



ouvert le lundi après-midi

AFRIQUE

LE CONFLIT DANS LA « CORNE »

Somalie

Le président Syaad Barre accuse les forces éthiopiennes et cubaines de se préparer à envahir son pays

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Le président Syaad Barre a affirmé jeudi 29 juin que des troupes éthiopiennes et cubaines s'étaient regroupées sur la frontière somalienne pour envahir son pays. De son côté, l'Agence somalienne de presse a accusé l'aviation éthiopienne d'avoir bombardé le territoire somalien pour la troisième fois en l'espace d'une semaine.

Après un voyage de onze jours dans plusieurs capitales d'Europe occidentale et du Proche-Orient, le chef de l'État somalien a indiqué que ces raids aériens étaient menés par les Ethiopiens en collaboration « *avec d'autres puissances qui poursuivent leurs propres intérêts stratégiques* ». Le dernier en date aurait fait cinq victimes (un mort et quatre blessés) dans la localité de Bletweyne, en Somalie centrale. Trois Mig-23 S auraient participé à l'attaque. Les deux raids précédents, les 22 et 25 juin, se seraient déroulés dans le nord du pays (bilan, selon Mogadiscio : treize morts et plus de cinquante blessés).

Ces informations n'avaient encore fait, vendredi matin, l'objet d'aucun commentaire éthiopien.

Elles font suite toutefois à la revendication par la guérilla somalie d'Ogaden de plusieurs succès militaires dans la région de Gode et dans le sud des provinces de Bale et de Sidamo.

Le regain de tension, entre l'Ethiopie et la Somalie ainsi que l'intensification des combats, qui n'ont jamais totalement cessé en Ogaden, ne constituent guère une surprise. Mogadiscio a toujours fait du droit à l'autodétermination des populations somalies d'Ogaden la condition de tout règlement pacifique avec Addis-Abeba, ainsi que l'a encore rappelé, jeudi, le président Syaad Barre. Par ailleurs, il semble que les Somalis d'Ogaden aient toujours les moyens de mener une guérilla dans cette région sans l'appui des unités régulières somaliennes, retirées du théâtre d'opérations en mars dernier.

Enfin, lors d'une visite à Harrar, en mai, le chef de l'Etat éthiopien avait non seulement reconnu l'existence d'une telle guérilla mais il avait également invité, « *pour la dernière fois* », Mogadiscio à lui retirer tout appui. Faute de quoi, l'Ethiopie pourrait porter la guerre en dehors de ses propres frontières. Le président Syaad Barre a répliqué, jeudi, qu'il ne renoncerait jamais à ses « *obligations légales* » à l'égard des Somalis de l'Ogaden.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

A Beyrouth

LES DEUX PRINCIPAUX MOUVEMENTS DE LIBÉRATION ÉRYTHRÉENS DONNENT UNE CONFÉRENCE DE PRESSE COMMUNE

Les deux principaux mouvements érythréens, le Front de libération de l'Erythrée-Conseil révolutionnaire (FLE-C.R.) et le Front populaire de libération de l'Erythrée ont annoncé, jeudi 29 juin, à Beyrouth, qu'ils étaient disposés à entamer avec Addis-Abeba des négociations directes et « *sans condition préalable* ». MM. Ahmad Nasser (FLE-C.S.) et Ramadan Nour (F.P.L.E.) ont toutefois ajouté que ce règlement « *doit être fondé sur le droit à l'autodétermination, conformément aux principes de la démocratie et de la justice* ».

Les deux mouvements, qui ont décidé de créer un « *front commun* », se sont proclamés « *uniques représentants légitimes du peuple érythréen* », niant ainsi toute représentativité au troisième mouvement, le *FLE-F.L.P.*, que dirige M. Osman Saleh Sabeh.

Les deux dirigeants ont indiqué que les combats se poursuivaient à l'ouest d'Asmara, où les forces éthiopiennes ont lancé une offensive depuis le 17 juin.

C'est la première fois, semble-t-il, que les deux mouvements érythréens tiennent une conférence de presse conjointe. Leur initiative intervient après un voyage de M. Nasser à Moscou. Il y a quelques jours, les deux dirigeants érythréens s'étaient rendus ensemble à Aden. L'Union soviétique et le Sud-Yémen ne cachent pas leur préférence pour un règlement négocié du conflit érythréen. — *(A.F.P., Reuter.)*

LES RELATIONS ENTRE LA C.E.E. ET L'ANGOLA

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — A l'invitation du président Neto, M. Cheysson, commissaire européen chargé de la politique de coopération et de développement, se rendra en Angola les 6 et 7 juillet. L'initiative de Luanda, qui intervient après la normalisation de ses relations avec le Portugal, confirme que M. Neto étudie la possibilité de faire adhérer son pays à la convention de Lomé liant la C.E.E. à cinquante-quatre pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (dites A.C.P.). Les entretiens qu'aura M. Neto avec M. Cheysson mettront le président angolais en meilleure position pour arbitrer les conflits de tendances qui, semble-t-il, existent au sein du M.P.L.A. à propos de l'établissement éventuel de relations avec la Communauté.

Plusieurs anciennes colonies portugaises (Guinée-Bissau, Sao-Tomé Principe, Cap-Vert), ont déjà adhéré à la convention de Lomé et souhaitent que l'Angola fasse de même. Le Mozambique a récemment envoyé une mission technique à Bruxelles et sera probablement représenté par un observateur lors de la session ministérielle entre la C.E.E. et les pays A.C.P. qui marquera le 24 juillet à Bruxelles l'ouverture formelle des négociations devant aboutir à la signature d'une deuxième convention de Lomé.

Certains pays A.C.P. sont marxistes, ou progressistes, d'autres conservateurs. Les discussions qui ont eu lieu le 26 juin à Luxembourg entre les ministres des affaires étrangères de la C.E.E. pour arrêter les directives à confier à la Commission en vue de la négociation de Lomé-2 ont montré que les Neuf considéraient comme fondamentale leur attitude de non-ingérence dans les affaires politiques internes de leurs partenaires A.C.P. — Ph. L.

Zambie

Les pays occidentaux vont accorder une très importante aide économique au gouvernement de M. Kaunda

« *Mon pays est menacé d'effondrement* », proclame depuis de longs mois le chef de l'Etat zambien, M. Kenneth Kaunda. Destiné à l'Occident, ce pressant appel a rencontré un écho favorable. Réuni pour la première fois à Paris du 27 au 29 juin, le groupe consultatif de la Banque mondiale pour la Zambie, qui rassemble les représentants d'une vingtaine de pays et d'organisations internationales, a mis au point les modalités d'une aide — à court et à long terme — au régime de Lusaka. Si aucune décision définitive n'a été prise à cette occasion — tel n'était pas au demeurant l'objectif de la réunion, — tout porte à croire que les besoins de la Zambie, estimés pour les trois prochaines années à 1 milliard de dollars, seront satisfaits par ses bailleurs de fonds.

La mise en garde de M. Kaunda ne relève pas d'un excès de langage. En effet, depuis plusieurs années, l'économie zambienne est en très mauvaise posture. La chute vertigineuse des cours du cuivre, à partir de 1974, a été catastrophique pour Lusaka. Naguère, 90 % des ressources en devises provenaient de la vente du métal rouge qui assurait, en 1976, 55 % des recettes budgétaires. Cette année, pas un kwacha (la monnaie nationale) ne tombera dans l'escarcelle de l'Etat, les compagnies n'ayant fait aucun bénéfice.

Deux événements politiques ont aggravé très sensiblement les effets de la crise du cuivre : d'une part, l'initiative courageuse prise, en 1973, par M. Kaunda de fermer totalement la frontière avec la Rhodésie et d'appliquer scrupuleusement les sanctions économiques préconisées par l'ONU contre le régime de Salisbury ; d'autre part, l'arrêt du chemin de fer de Benguela qui permettait une évacuation rapide du minerai zambien via le port angolais de Lobito. Selon les estimations de l'ONU, ces deux événements, conjugués, ont entraîné pour la Zambie un manque à gagner de 750 millions de dollars.

Pays enclavé, la Zambie dépend désormais — pour 90 % de son ravitaillement — du « *Tazara* », la voie ferrée construite, à travers la Tanzanie, par les Chinois. Le port de Dar-Es-Salaam étant congestionné, 120 000 tonnes de cuivre zambien — soit 15 % de la production annuelle — y sont stockés en permanence. « *Nous avons un besoin désespéré d'importer des matières premières, des machines destinées à notre industrie d'extraction et des pièces détachées* », a souligné, jeudi, M. Mwanakatwe, ministre des finances et chef de la délégation zambienne à la réunion de Paris. Invoquant la clause de « *force majeure* », Lusaka a dû, voici trois mois, réduire de 15 % sa production cuprifère.

La Zambie souffre de graves pénuries des produits de base (lait, sucre, café, thé). Elle importe près de 40 % de sa consommation alimentaire. Si l'inflation est, tant bien que mal, contenue autour de 25 %, la dette extérieure dépasse 1,2 milliard de dollars. M. Kaunda a remis un peu d'ordre dans l'économie, en faisant adopter, pour 1978, un budget d'austérité : réduction du déficit, limitation de la masse monétaire, contrôle sévère des importations, gel des salaires des fonctionnaires, augmentation des impôts. La suppression des subventions a entraîné, par exemple, l'accroissement de 22 % du prix du maïs, qui est la base de l'alimentation du Zambien. Cette politique, bien évidemment impopulaire, est d'autant plus courageuse qu'elle est menée en pleine année électorale. (Les élections présidentielle et législatives auront lieu à l'automne prochain.)

Satisfait des mesures économiques décidées à Lusaka, le Fonds monétaire international a accordé à la Zambie un prêt de 393 millions de dollars, sous condition d'une dévaluation de 10 %. Lors de récents voyages à Londres et Washington, M. Kaunda a obtenu d'importants crédits. Le chancelier Schmidt, qui vient de se rendre à Lusaka, a accru l'aide ouest-allemande à la Zambie. A la réunion de Paris, la France et la Grande-Bretagne viennent de prendre des engagements fermes en ce sens.

L'attitude des Occidentaux envers Lusaka tranche nettement avec les réticences qu'ils ont manifestées à l'égard de Kinshasa. Il est vrai que la Zambie, malgré maintes difficultés, demeure un partenaire « *crédible* ». Depuis l'indépendance, il y a quatorze ans, elle n'a jamais manqué à rembourser les intérêts de sa dette. Son président jouit d'un grand prestige en Afrique et est réputé intègre. Ensuite, la Zambie n'a été secouée par aucune des convulsions qui ébranlent périodiquement son grand voisin du Nord. Elle devrait donc trouver auprès de la Banque mondiale l'aide à long terme qui permettra notamment l'amélioration du système de transports et le développement de l'agriculture, cruellement négligée jusqu'à présent.

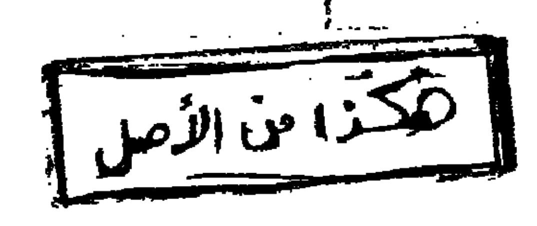
La sollicitude des pays occidentaux obéit aussi, de toute évidence, à des considérations stratégiques. En Afrique australe, la Zambie se trouve dans l'œil du cyclone. Comparée à ses voisins — Angola, Namibie, Rhodésie — elle jouit d'une stabilité relative. Mais sa vulnérabilité s'accroît sans cesse. La présence, sur son territoire, de quelque six mille maquisards de la ZAPU se fait chaque jour plus pesante.

En faisant droit aux demandes d'aide formulées par Lusaka, les Occidentaux entendent donc préserver le caractère « *non aligné* » du régime zambien. Il est significatif, à cet égard, que le Fonds saoudien de développement ait participé à la réunion de Paris. Ryad, qui s'alarme de la pénétration soviétique dans le continent noir, a promis récemment à Lusaka une aide bilatérale — la première du genre dans cette région. Pourtant, un réel rétablissement de la situation à Lusaka est malaisé aussi longtemps que les hypothèques rhodésienne et namibienne ne sont pas levées.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.



tapis distribution
223, FAUBOURG SAINT-ANTOINE - 75011 PARIS - TEL. : 348-34-44.
MOQUETTES TENDUES OU COLLÉES
TENTURES MURALES
Tous nos travaux exécutés par nos poseurs sont garantis
2 ANS



هكذا من الأصل

LA « CORNE »

A Beyrouth

LES DEUX PRINCIPAUX MOUVEMENTS DE LIBÉRATION ÉRYTHRÉENS DONNENT UNE CONFÉRENCE DE PRESSE COMMUNE

Zambie

DIPLOMATIE

LA MACÉDOINE ET LES RELATIONS BULGARO-YOUGOSLAVES

Belgrade juge inutile une rencontre Tito-Jivkov

De notre correspondant

Belgrade. — La Yougoslavie a rejeté officiellement la proposition du président bulgare M. Jivkov, du 15 juin, de se rendre dans les plus brefs délais pour signer, avec le président Tito, une déclaration sur *« l'inviolabilité des frontières et sur la renonciation à toute prétention territoriale ». (Le Monde* datés 17 18-19 juin).

Cette nouvelle a été annoncée le 29 juin par M. Kalezitch, porte-parole du secrétariat des affaires étrangères, au cours de sa conférence hebdomadaire de presse. Il a déclaré : *« La question des frontières n'a jamais été pour nous litigieuse depuis la Seconde Guerre mondiale »*, et il a ajouté : *« La proposition bulgare n'aurait de sens que si elle avait pour but la reconnaissance de la minorité nationale macédonienne en Bulgarie et du peuple macédonien dans la République fédérée yougoslave de Macédoine. Or le président Jivkov n'a rien dit sur ce problème essentiel. »*

La Yougoslavie n'entend pas renoncer à sa position, et la partie bulgare en a été informée sans équivoque lors des entretiens de Sofia, en septembre 1976. Aussi M. Kalezitch estime-t-il que le discours du président Jivkov n'a qu'un objectif : *« créer l'impression »* que les Bulgares sont prêts à tout faire pour avoir des rapports de bon voisinage et que, s'ils n'y parviennent pas, la faute en est aux Yougoslaves. Il a affirmé que déjà, lors des entretiens de Sofia, les Bulgares avaient proposé une formule, qui a été rejetée pour la simple *raison que son acceptation aurait* signifié l'approbation yougoslave de la politique d'assimilation pratiquée en Bulgarie à l'égard de la minorité nationale macédonienne.

M. Kalezitch a remis aux représentants de la presse le texte de trois documents qui furent proposés à la partie bulgare.

Le *premier* est une *déclaration* conjointe Tito-Jivkov par laquelle les deux pays s'engagent, conformément à la charte des Nations unies et à l'acte final d'Helsinki, à développer une coopération fructueuse sur tous les plans, des relations stables de bon voisinage répondant aux intérêts durables de leurs peuples et une coopération de la Ligue des communistes de Yougoslavie et du parti communiste de Bulgarie.

Le second document est une « déclaration solennelle » précisant que la Yougoslavie et la Bulgarie *« n'ont, l'une vis-à-vis de l'autre, aucune prétention territoriale et qu'elles observeront conséquemment dans leurs relations mutuelles les principes du plein respect de l'intégrité territoriale et de l'inviolabilité des frontières existant entre les deux Etats »*.

Le troisième document est une autre déclaration solennelle que les gouvernements yougoslave et bulgare feraient devant leurs Assemblées nationales sur les droits de la minorité *nationale bulgare* en Yougoslavie et de la minorité nationale macédonienne en Bulgarie.

Les trois documents constituant pour la Yougoslavie un tout, on peut penser que c'est le texte du troisième document, inacceptable pour les Bulgares, qui a conduit à l'échec des entretiens de septembre 1976. Sofia refuse de reconnaître l'existence d'une minorité nationale macédonienne dans la région de Pirine. Belgrade soutient la thèse contraire.

PAUL YANKOVITCH.

Sofia s'irrite de l'attitude de ses voisins

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Le 15 juin, M. Todor Jivkov, chef de l'Etat bulgare, suggérait aux Yougoslaves de négocier un accord normalisant les relations entre les deux pays. L'indifférence de Belgrade à cette proposition, avant même qu'un refus ne soit officiellement notifié, a provoqué à Sofia une certaine mauvaise humeur.

A son retour de la capitale yougoslave, où il avait assisté au congrès de la Ligue des communistes, M. Stanichev, secrétaire pour les questions internationales du P.C. bulgare, n'a pas caché l'irritation que lui avaient causée les propos entendus au sujet des relations entre les deux pays, et plus généralement l'attitude des *dirigeants yougoslaves* à l'égard de la Bulgarie. *« Nous n'étions pas allés à Belgrade*, a-t-il dit, *dans l'intention de mener une polémique. Mais nous ne pouvons passer sous silence les accusations sans fondement formulées en public contre notre parti et notre Etat. »* M. Stanichev a indiqué qu'il avait eu l'occasion, au cours d'une rencontre avec des représentants de la Ligue, d'exprimer *« clairement et franchement »* sa réprobation envers ces manifestations antibulgares et de rejeter le point de vue consigné dans la résolution du congrès selon laquelle la politique de la Bulgarie tendrait à réduire les rapports bilatéraux.

Le représentant de Sofia paraît avoir été particulièrement courroucé par la thèse, qu'il a qualifiée d'« absurde », attribuant à la Bulgarie des visées territoriales *en Yougoslavie. Ces accusations* lancées contre ce que Belgrade appelle *« le chauvinisme grand-bulgare »* ne sont pas nouvelles : la dernière en date de ces campagnes de la presse *yougoslave* remonte au début de l'année, à l'occasion du centième anniversaire du traité de San Stefano, qui avait donné naissance pour quelques mois, en 1878, jusqu'au congrès de Berlin, à une grande Bulgarie. Il est difficile toutefois de trouver dans la politique de Sofia, depuis la guerre, des éléments permettant d'étayer la thèse yougoslave sur un irrédentisme ou un expansionnisme bulgare.

La question macédonienne dont Belgrade a fait un cheval de bataille est elle-même à double tranchant. Les Bulgares ont assurément tort quand ils affirment avec un aplomb faisant fi de leurs propres statistiques, comme vient de le faire une nouvelle fois M. Stanichev, *« qu'il n'y a jamais eu et qu'il n'y a pas de minorité nationale macédonienne »* dans leur pays. Le premier recensement après la guerre avait fait état de deux cent soixante mille Macédoniens dans la région de Pirine, au sud de Sofia. Mais il est vrai qu'il existe peu de différence linguistique entre le macédonien et le bulgare.

L'insistance de la Yougoslavie à faire reconnaître une minorité macédonienne en Bulgarie pourrait à la limite se retourner contre elle et lui valoir à son tour, de la part de Sofia, l'accusation tout aussi injustifiée d'avoir, elle aussi, des revendications territoriales. Des allusions en ce sens ont du reste commencé à apparaître dans la presse bulgare, ce qui pourrait être le signe d'un changement d'attitude de la propagande de Sofia. Habituellement, les journaux bulgares s'abstiennent de répondre aux polémiques déclenchées par les Yougoslaves. M. Stanichev s'est, pour sa part, élevé contre *« les tentatives de pression et les ingérences dans les affaires internes »* qui se sont produites, selon lui, pendant le onzième congrès de la Ligue des communistes yougoslaves.

MANUEL LUCBERT.

VINGT-QUATRE DÉPUTÉS ADRESSENT UNE LETTRE A M. BREJNEV EN FAVEUR DE M. SLEPAK

M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, député U.D.F. de Paris, a adressé à M. Brejnev une lettre dans laquelle il attire son attention sur le cas de M. et Mme Vladimir Slepak, citoyens soviétiques qui demandent sans succès depuis 1970 l'autorisation d'émigrer en Israël. Le député indique qu'il *« croit savoir »* que M. Slepak est incarcéré depuis le 1er juin 1978 à la prison Bourtyskaya de Moscou et que sa femme est malade. Il ajoute : *« Cette situation me paraît être en flagrante contradiction avec les accords d'Helsinki signés par le gouvernement soviétique et contraire au respect des droits de l'homme. C'est pourquoi je sollicite votre intervention pour que M. Slepak soit libéré le plus rapidement possible et obtienne, pour lui et sa famille, un visa d'émigration. »*

Cette lettre est contresignée par vingt-trois autres députés, tous U.D.F. ou apparentés, à l'exception de M. François Massot, radical de gauche.

● *Un meeting de protestation* contre les récents procès intentés par les autorités soviétiques à des personnalités juives désirant émigrer a réuni plusieurs centaines de personnes, jeudi soir 29 juin à Paris, sous la présidence de M. Alfred Kastler, prix Nobel de physique, et en présence de plusieurs membres des familles des condamnés. M. Jean-Marie Domenach a condamné *« la nouvelle vague d'antisémitisme qui sévit en U.R.S.S. depuis les années 1968-1969, et qui donne lieu à une campagne orchestrée par des journaux, des livres, des conférences »*. M. Domenach a rappelé que le parti communiste français n'avait toujours pas répondu à l'appel qu'il lui avait adressé, en compagnie du professeur Kastler, pour lui demander son soutien.

A l'ONU

CONSENSUS FAVORABLE AU NOUVEAU COMITÉ DE DÉSARMEMENT

New-York, Nations unies *(A.F.P., Reuter.)* — Un accord est intervenu jeudi soir 29 juin en commission sur la rédaction du document final de la session extraordinaire des Nations unies sur le désarmement. Ce texte devait être soumis ce vendredi à l'assemblée plénière et il est possible que certaines délégations fassent des réserves, mais sans mettre en cause l'accord d'ensemble.

Un consensus s'est notamment dégagé sur la formule agréée par les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et l'U.R.S.S. *(Le Monde* du 30 juin) sur la création d'un nouveau « comité de négociation » sur le désarmement, qui remplacera l'actuelle conférence de Genève. Ouvert aux puissances nucléaires et a *trente-deux ou trente-cinq* autres pays choisis en consultation avec le président de l'Assemblée, doté d'un secrétariat nommé par le secrétaire général de l'ONU, il sera présidé par tous ses membres selon une rotation mensuelle. L'intention de la Chine (qui, comme la France, ne participe pas aux travaux de Genève) à l'égard du *nouvel organisme* n'est pas connue.

Gemap

ARNYS
SOLDE

Costumes non doublés, 100 % coton, 100 % laine, laine et coton, polyester et coton, *laine et polyester* à partir de ~~890 F~~, **650 F.**

Costumes en laine et mohair *à partir de* ~~1450 F~~, **1.050 F.**

Vestes 100 % coton, polyester et coton à partir de ~~690 F~~, **470 F.**

Blazers 100 % laine à partir de ~~950 F~~, **695 F.**

Pantalons coton, polyester et laine, fibrane à partir de ~~210 F~~, **170 F.**

Chemises col anglais, sans col, col à barrettes, 100 % coton, coton et polyester à partir de ~~150 F~~, **85 F**, ~~210 F~~, **130 F.**

Solde sur la collection féminine.

ARNYS
14 rue de Sèvres
75007 Paris. Tél. 548.76.99

ASIE

Selon le témoignage de quatre anciens Khmers rouges

Les Cambodgiens suspects de sympathies provietnamiennes seraient massacrés

Quatre anciens Khmers rouges présentés jeudi 29 juin à la presse par la Fédération internationale des droits de l'homme, en coopération avec l'Association générale des Khmers à l'étranger (1), ont affirmé qu'une purge sanglante des éléments provietnamiens était en cours au Cambodge depuis le début de l'année dernière.

A cette époque, a indiqué l'ancien commissaire politique Ear Soth, le régime de Phnom-Penh a lancé une *« nouvelle révolution socialiste »*, qui se proposait d'éliminer à la fois les *« déviationnistes paysans et ouvriers »* et les suspects de sympathies pour le Vietnam. L'orateur a précisé que, selon une déclaration faite par une personnalité officielle devant une *« assemblée des armées* victorieuses *des éléments pro vietnamiens* en février 1977, *« deux millions cinq cent mille ennemis de classe »* avaient été liquidés depuis la prise du pouvoir par les Khmers rouges en avril 1975. Ce même dirigeant aurait assuré qu'il suffisait de deux millions de survivants pour *« reconstruire un Kampuchea démocratique »* (la population du Cambodge était estimée à sept millions avant avril 1975).

Les réfugiés n'ont pas été en mesure de fournir des précisions sur la résistance au régime communiste. Mais ils ont confirmé que les ministres des coopératives et de l'intérieur avaient été exécutés après avoir été accusés de trahison. Selon l'un des quatre anciens Khmers rouges, M. Mao Sras, qui a exercé les fonctions de chef du district en 1973, un des fils du prince *Sihanouk*, aurait été victime des dernières purges. M. Mao Sras a déclaré avoir été rétrogradé, puis arrêté et mis aux fers, parce qu'il avait *refusé de faire massacrer à coups* de barre de fer un groupe de jeunes enfants.

Au cours de la conférence de presse, Me Thierry Mignon, avocat à la cour d'appel de Paris, a présenté le rapport qu'il a rédigé pour la Fédération des droits de l'homme, à l'issue de la visite qu'il a faite dans les camps de réfugiés cambodgiens en août 1977.

(1) Fédération internationale des droits de l'homme, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, tél. 331-71-25 ; Association générale des Khmers à l'étranger, 45 bis, rue des Acacias, 75017 Paris, tél. 380-34-27.

La guerre entre le Vietnam et le Cambodge

L'AMPLEUR DES COMBATS DONNE LIEU A DES INFORMATIONS CONTRADICTOIRES

Après que Hanoï eut démenti qu'une offensive de grande envergure ait été déclenchée contre le Vietnam, nos dernières éditions du 30 juin) on s'interroge sur l'ampleur des combats à la frontière vietnamo-cambodgienne. Selon le correspondant de l'A.F.P. à Hanoï, il ne fait aucun doute que le Vietnam s'est mobilisé à nouveau en masse pour *« garnir »* ses frontières, longues de 1 000 kilomètres, avec le Cambodge, mais il est permis de penser qu'il hésitera avant de se lancer dans une attaque en force. Radio-Hanoï a indiqué, vendredi 30 juin, que des soldats khmers avaient percé les lignes de défense vietnamiennes et pénétré de 10 kilomètres en territoire vietnamien, prenant le contrôle de six villages. Les services de renseignements américains et thaïlandais à Bangkok, indique l'agence U.P.I., font plutôt état d'une diminution des combats ces derniers jours et précisent n'avoir observé aucun signe d'une *« invasion vietnamienne »*. Radio-Phnom-Penh a diffusé vendredi l'interrogatoire d'un prisonnier vietnamien affirmant que son pays préparait une nouvelle attaque par terre et par mer dans la région sud-est du Cambodge.

D'autre part, selon Pékin, quatre journalistes étrangers invités à se rendre à la frontière sino-vietnamienne ont rapporté des témoignages *selon* lesquels l'Union soviétique aurait installé près de cette frontière des bases de missiles à longue portée dirigés vers la Chine.

Selon un ancien cadre du parti communiste vietnamien réfugié en Chine, l'une de ces bases se trouve sur la côte sud du Vietnam, dans la baie de Cam-Ranh. *Un autre rapatrié chinois a rapporté* avoir vu plusieurs bâtiments de guerre soviétique ces derniers mois au large de l'île vietnamienne de Cac-Ba, près de Haïphong. Des *officiels chinois de la* province du Yunnan, chargés de l'accueil des réfugiés, ont révélé que le Vietnam avait, ces derniers temps, renforcé sa présence militaire le long de la frontière avec la Chine.



PROCHE-ORIENT

Israël

L'accueil réservé au vice-président Mondale illustre la crise de confiance avec les États-Unis

De notre correspondant

Jérusalem. — Israël aura accueilli de la même façon ses deux derniers visiteurs : avec réserve, bien qu'il s'agisse « d'amis » d'Israël et que ceux-ci se fassent plutôt rares, comme chacun le déplore à Jérusalem. Ce vendredi 30 juin, M. Hans-Dietrich Genscher, ministre des affaires étrangères de R.F.A., quitte Israël, alors qu'y arrive M. Walter Mondale, vice-président des Etats-Unis.

Le ministre allemand a entendu beaucoup de reproches au cours de son bref séjour. Il lui a été surtout fait grief des propos récemment tenus par le chancelier Schmidt sur le problème palestinien et la réponse « décevante » d'Israël au questionnaire américain concernant les territoires occupés. De même, la vente à la Syrie de missiles franco-allemands Milan a été très sévèrement critiquée devant lui.

La presse israélienne accuse le gouvernement de Bonn de suivre une politique *« de plus en plus pro-arabe »* en se laissant influencer par la France, ce qui, à Jérusalem, est une remarque on ne peut plus désobligeante. Présenté à la radio israélienne comme un politicien passé maître dans l'art de dissimuler la réalité, M. Genscher a déclaré que la politique de Bonn *« n'avait pas changé »*, en laissant entendre qu'il ne voyait pas de raison pour qu'elle change dans un proche avenir. Israël y a vu aussitôt une confirmation de ses craintes.

Mauvaise humeur également à l'encontre de M. Mondale. M. Teddy Kollek, maire de Jérusalem, a été jusqu'à menacer de « bouder » sa visite. Les Etats-Unis ne reconnaissant pas, comme beaucoup d'autres pays, l'annexion par Israël de la partie arabe de Jérusalem, M. Mondale avait fait savoir qu'il ne pourrait se rendre « officiellement » en compagnie du maire israélien dans le secteur oriental de la ville. Cette position, pourtant prévisible, a été considérée comme impardonnable de la part du représentant du *« seul véritable allié d'Israël »*. Finalement, on a trouvé un étrange compromis : M. Mondale se rendra *« en privé »* au mur des *Lamentations* et il *« invitera à titre personnel »* M. Teddy Kollek à *« lui servir de guide »*.

D'autre part, le vice-président a *invité une vingtaine* de personnalités de la communauté juive américaine à l'accompagner dans son voyage. Ce fait a été aussitôt interprété par certains *commentateurs comme une* tentative de circonvenir le « lobby » juif, indispensable soutien d'Israël aux Etats-Unis.

Enfin, selon la presse, les dirigeants de Jérusalem avaient apprécié comme un juste privilège le fait que M. Mondale se rende exclusivement en Israël au cours de ce déplacement. Or il a été dernièrement décidé que le vice-président rencontrerait sur le chemin du retour, à Alexandrie, le 3 juillet, le président Sadate. Ce détour n'a guère été apprécié en Israël. La détérioration des relations entre le gouvernement de M. Carter et celui de M. Begin se confirme. Israël vit une véritable crise de confiance à l'égard des Etats-Unis.

« Ce pays, disait récemment un Israélien, *a la susceptibilité agressive et soupçonneuse des gens trop seuls qui, paradoxalement, s'en prennent aux personnes qui leur prêtent attention. »*

FRANCIS CORNU.

Liban

Le mystère entourant les massacres de la Bekaa crée un climat de consternation et d'angoisse

De notre correspondant

Zghorta. — A l'expiration de l'ultimatum fixé par la famille Frangié aux Phalangistes, qu'elle sommait d'évacuer la région ou de quitter leur parti avant ce vendredi 30 juin, les massacres *de la Bekaa ont créé dans tout* le pays, et jusque dans ce fief de l'ancien chef de l'Etat, une confusion totale. Certes, les Zghortiotes ont eu satisfaction puisque les phalangistes de Zghorta et des cinquante-deux villages environnants se sont exécutés : le 29 juin, 342 d'entre eux sur 440 avaient démissionné du parti et *livré leurs armes* ; 40 environ avaient choisi l'« exil » à Beyrouth ou ailleurs. La dernière poignée — trop réduite pour résister : une vingtaine de militants éparpillés — devaient se soumettre ou partir ce 30 juin. Mais ce « succès » paraît aujourd'hui dépassé par les événements...

En effet, les Zghortiotes découvrent à l'occasion de leur drame qu'ils ne sont qu'un *« pion sur l'échiquier libanais »*, pour reprendre les termes de M. Frangié. Le massacre de Qaa (trente et un morts, selon le dernier bilan), même si ce sont leurs ennemis phalangistes qui en ont fait les frais, les atterre. Non seulement ils n'y sont pour rien, mais ils sont les derniers à y comprendre quoi que ce soit. Tentant de situer, pour une fois, leur riposte à un niveau politique, ils voient la signification et la portée de leur contre-attaque disparaître dans la tourmente.

Les Zghortiotes et leurs chefs *sont aussi déroutés que tous* les autres Libanais par les mobiles et les conséquences de la tragédie de Qaa et par la multiplication des foyers de troubles *dans le pays*.

Qui est responsable de ce drame ? *« Je connais l'identité des criminels. Zghorta n'a rien à voir dans cette affaire »*, a dit M. Chamoun. *« Je ne veux pas croire que ce qui a été accompli dans la Bekaa soit l'application d'un plan ou d'un ordre officiel »*, a déclaré de son côté M. Gemayel. Un communiqué de la Ligue maronite souligne que *« le président Assad comprend mieux que personne la portée de cette tragédie et ses retombées sur la scène libanaise ou ailleurs »*.

Quant aux objectifs des massacreurs de la Bekaa, les hypothèses vont de la provocation aux fins de susciter une explosion généralisée, au coup de semonce destiné aux phalangistes, en passant par le « nettoyage » d'une région qui, pourtant, de par sa situation géographique, est la mieux contrôlée du Liban par les troupes syriennes de la FAD.

Le mystère ajoute à l'anxiété qui s'est emparée des Libanais et à laquelle Zghorta n'échappe pas. Dans le grand village, qui s'étire parmi les oliveraies et les orangeraies jusqu'à la résidence du président Frangié, on perçoit un changement notable par rapport à la semaine précédente : ces gens fiers et durs ont perdu leurs certitudes. Pas leur détermination, qui reste entière, ni la conviction d'être dans leur bon droit, mais l'assurance de disposer d'une riposte au malheur qui les frappe.

Aujourd'hui, les troupes syriennes de la Force arabe de dissuasion (FAD) sont en train de se déployer dans tout le Nord. Chacun s'interroge sur ce qui va se passer à Becharré, où les phalangistes sont solidement implantés et d'où ils sont reliés à leurs bases dans le mont Liban à travers une route de crêtes que la FAD n'a pas encore coupée. En principe, les troupes syriennes doivent entrer à Bécharré avant lundi prochain. Cela pourra-t-il se faire sans heurts ?

Dans tous le Liban, on s'évertue à trouver un point commun entre les foyers de troubles qui se multiplient : outre le Nord, le Sud, où ni le problème de la présence palestinienne ni celui des milices chrétiennes ne sont réglés, et Beyrouth, où quelques incidents se sont produits (deux morts, l'explosion d'une roquette et des rafales de mitraillette dans le centre commercial). Tout concourt, dans un foisonnement de rumeurs alarmistes, à créer un climat de confusion et parfois de panique.

LUCIEN GEORGE.

MEN SPORT
Tailleur - Chemisier
solde
16, rue de Sèvres Paris 7ème

Le Monde

politique

LE DÉBAT AU SEIN DU P.S.

Les partisans de MM. Mitterrand et Mauroy affirment leur souci de préserver l'unité du parti

Le débat engagé au sein du parti socialiste tend à se polariser autour de la « contribution » signée par trente dirigeants de cette formation, proches du premier secrétaire. Ce document est relayé par l'hebdomadaire du P.S., « l'Unité », qui publie des articles de M. Mermaz et de Mme Audry, favorables à cette intiative, et qui, dans un texte de sa rédaction, explique que la « contribution » « semble avoir été bien reçue par de nombreux militants ».

L'hebdomadaire socialiste, qui est dirigé par M. Claude Estier, l'un des signataires de la « contribution », s'attache, en outre, à mettre en valeur les bonnes relations entre MM. Mitterrand et Mauroy, en expliquant que « la longue conversation que les deux hommes ont eue il y a deux semaines a été fructueuse et a contribué à dissiper un certain nombre de malentendus ». Dans cette optique, il précise que M. Roger Fajardie, membre du secrétariat du P.S. et collaborateur de longue date de M. Mauroy, a adressé une lettre à M. Jacques Lhomet qui, dans « le Monde » du 24 juin, a publié un article fort sévère pour l'entourage du premier secrétaire du P.S. M. Fajardie reproche à l'auteur de l'article son « geste irresponsable ». Il est vrai que M. Lhomet avait été présenté par « le Matin » comme proche du maire de Lille, ce qui conduit « l'Unité » à rappeler que ce journal « n'est à aucun titre le quotidien officieux du P.S. ».

La volonté des amis de MM. Mitterrand et Mauroy de dédramatiser le débat au sein du P.S. s'exprime également dans l'article de M. Fajardie que nous publions ci-dessous. Les dirigeants socialistes connaissent la fragilité de leur formation et la capacité de division de la gauche non communiste. C'est pourquoi, comme l'explique le maire de Lille, « les socialistes tiennent à leur unité comme à la prunelle de leurs yeux ».

Dans son article, M. Fajardie s'abstient toutefois de toute référence à la « contribution » des trente dirigeants socialistes. M. Mauroy et ses amis refusent en effet d'avoir à se situer par rapport à un texte ainsi rendu public. A plus forte raison, ils n'envisagent pas de le signer après coup comme l'ont fait M. Jean Poperen et ses amis. — T. P.

Évidences

par ROGER FAJARDIE (*)

En vérité, je ne comprendrais rien à cette sorte de dissection dont le parti socialiste est l'objet depuis *les dernières élections législatives,* si je n'y apercevais la mesure de l'intérêt que l'actuelle majorité et le parti communiste à la fois trouvent à chercher à le diminuer. Mais je tiens pour incroyable que des militants socialistes viennent y prêter la main. J'entends bien que d'aucuns ne manqueront pas de crier au refus du débat démocratique. Ils se tromperont. J'y suis attaché autant que quiconque, pourvu qu'il soit vrai, c'est-à-dire que soient admises la bonne volonté et la loyauté de tous les militants sans exception, qu'il porte vraiment sur les choix politiques et organisationnels majeurs, et surtout que personne n'y mette un ton de trop : le sérieux de la réflexion et la qualité de la discussion excluent l'emphase et l'imprécation.

S'il fallait se fier à ce qui s'écrit généralement ces temps-ci, le parti socialiste serait au bord de l'éclatement. Trop de gens ont tendance à confondre divergence ponctuelle et rupture fondamentale, agacement occasionnel et crise de direction. Je suis résolu, au vu des faits, à ramer à contre-courant. Les lendemains d'un insuccès électoral sont inévitablement lourds pour celles et ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes à un combat qui éclaire leur vie militante et qu'ils ont, un moment, pensé gagner. Il faut maintenant que chacun retrouve forces et équilibre. Et après ? L'espoir, renforcé par le caractère nécessaire de nos propositions, va reprendre le dessus et l'effort collectif va se poursuivre. Que donc les socialistes fassent le point, quoi de plus normal ? Mais il est des vérités d'évidence auxquelles ils restent, sans nul doute, dans leur très grande majorité, solidement ancrés.

La première, c'est que demeure actuel le pacte d'Epinay. L'accord réalisé en mai 1971 autour de François Mitterrand, entre la motion Nord-Bouches-du-Rhône et la motion Mermaz-Pontillon, n'est pas atteint de caducité. Ceux qui, dans le parti socialiste S.F.I.O., avec Pierre Mauroy, avaient mené bataille à la fois pour la rigueur de la pensée et le renouveau de l'expression et de l'action socialistes, ont, à ce moment-là, souhaité que François Mitterrand, qui avait, dès 1965, su redonner l'élan à la gauche, devienne le leader du parti socialiste et le conduise vers un nouveau destin. Ils restent fidèles à cet engagement. Sans doute l'amalgame n'a-t-il pas été toujours facile entre les militants issus de la Convention des institutions républicaines, composée surtout d'intellectuels dynamiques, porteurs d'une réflexion d'un type nouveau, et les gros bataillons venus de la S.F.I.O., ne reniant rien de leurs traditions, habitués à la vie de parti, rattachés par toutes leurs fibres au combat ouvrier et à un siècle d'histoire socialiste, en lesquels de nombreux jeunes militants, aujourd'hui comme hier, se reconnaissent. Sans doute arrive-t-il encore que le poids de formations et d'expériences différentes suscite quelques grincements. C'est ce qui s'est produit récemment. Mais l'écho a amplifié aux dimensions d'un drame politique ce qui ne dépassait pas celles d'un incident de parcours.

La seconde, c'est que la politique d'union de la gauche reste notre loi. Nous n'en avons pas dévié depuis sept ans. Même quand le parti communiste, émule inconstant du modèle italien, invente à son profit exclusif une « union du peuple de France », dans laquelle les objectifs du programme commun atteignent à l'évanescence d'une lointaine nébuleuse, mais où du moins serait gommée cette montée socialiste, que notre partenaire ne parvient pas à accepter. Même quand, pour aller jusqu'au bout de sa querelle, il provoque l'échec de la gauche aux élections législatives. Nous aspirons, certes — et c'est naturel — à être une part de plus en plus grande de la gauche. Mais à la place qui est la nôtre, celle d'hier, celle d'aujourd'hui ou celle de demain, nous sommes fondamentalement, viscéralement, dans la gauche, avec les travailleurs, dans notre camp.

La troisième, c'est que la construction du parti socialiste doit se compléter par une présence accrue dans les entreprises, par une volonté commune de veiller à une juste représentation féminine et d'associer de jeunes militants, à tous les échelons, aux responsabilités. Cette étape doit être caractérisée par la mise en œuvre de dispositions qui permettent de donner plus largement encore la parole aux militants. Le questionnaire issu des premières délibérations de la commission du « projet socialiste » va dans ce sens, comme y vont les propositions tendant à améliorer les conditions de désignation des membres du comité directeur du parti. Il est finalement évident que, sur ces points essentiels, l'histoire a enregistré les événements, les situations, les engagements, et qu'il n'y a pas lieu d'entreprendre une vaine tentative de la récrire.

Le dossier international appelle sans doute un examen plus nouveau, sinon plus approfondi. Il n'est pas de désaccord sur la crise du monde capitaliste ou sur les problèmes de l'aide au tiers-monde. Mais il faudra bien qu'un jour on s'explique sur la social-démocratie. Est-il bien certain qu'il y ait, à cet égard, plus qu'une querelle de mots ? Nul ne songe, au parti socialiste, à reprendre à son compte le laxisme du programme de Godesberg (1), mais nul ne s'aviserait ici, sauf à être mal informé, de contester, par exemple, la rigueur idéologique du parti social-démocrate suédois ni sa volonté de changer ne profondeur les structures économiques et sociales. Et qui pourrait ignorer que ces partis, qui suscitent tant de controverses, ont le mérite d'avoir reçu l'assentiment de la plupart des travailleurs de leurs pays ? L'attitude du parti socialiste français, au regard du problème de l'Europe, prendra nécessairement en compte cette sorte de solidarité. Nous avons répété que l'Europe devrait être celle des travailleurs. Nous avons aussi répété que, quelle que soit, aujourd'hui, la majorité dans les pays européens, la marche vers l'union, si longue soit-elle, devait être entreprise, parce que nous avons la conviction que, demain, le socialisme y trouvera son compte. Et les travailleurs d'Europe avec lui. Rien, dans ces affirmations, n'est de nature, me semble-t-il, à susciter un débat qui déboucherait sur un désaccord irréductible entre les socialistes français.

Que reste-t-il, en fin de compte, de controverses dont seuls nos adversaires tirent bénéfice ? Les militants le sentent, dans chaque fédération départementale, dans chaque section locale : le parti socialiste est avide d'unité. Déjà, dans les années qui ont suivi le congrès d'Epinay, si le CERES était sorti de la majorité, d'autres groupes, restés dans un premier temps à l'écart, étaient venus la renforcer, tandis que les Assises du socialisme, en 1974, marquaient une étape importante dans le rassemblement des socialistes. Le parti socialiste est, dans ses profondeurs, un parti de synthèse. Il faut souhaiter que le CERES lui-même en reconnaisse comme nécessaire la perspective prochaine et que, pour commencer, la majorité, unie dans sa diversité autour de Français Mitterrand, ne se divise pas.

Les écueils à éviter sont évidents : il faut refuser le fractionnisme. Il faut échapper à l'excès de centralisation, qui engendre une bureaucratie stérile, tout en reconnaissant la place très importante qui lui revient à l'apport du marxisme. Il faut échapper aussi à l'excès de dilution qui tente certains milieux catholiques et qui, à la limite, risquerait d'entraîner une désorganisation contraire à toutes les traditions d'efficacité du mouvement socialiste, tout en attachant un grand prix à l'apport du christianisme. Le parti socialiste trouve sa vérité dans la recherche d'un équilibre, toujours précaire, à la dimension humaine. Il n'a jamais loisir de sacrifier à la facilité. Il doit intégrer des expériences diverses, complexes et parfois, de quelque manière, antagonistes, qui contribuent pourtant à l'enrichir. Mais c'est la difficulté de son effort qui en fait, à tout moment, le témoin et le défenseur de la liberté. Rien ne saurait justifier que des préoccupations subalternes prennent le pas sur l'accomplissement de la tâche historique du socialisme.

(*) Membre du secrétariat national du parti socialiste.

(1) N.D.L.R. — Programme de la S.P.D. allemande, dans lequel cette formation renonce au marxisme.

M. Mermaz : il convient d'appeler à une stratégie de rupture

M. Louis Mermaz, membre du secrétariat du P.S. et l'un des principaux signataires de la « contribution » élaborée par trente dirigeants socialistes proches de M. Mitterrand, explique dans *l'Unité* du 30 juin le sens de cette initiative. Il écrit :

« Approfondir la ligne d'Epinay est bien notre objectif. Si le gouvernement Barre et le président de la République ont engagé la France depuis le 19 mars (parce que le parti communiste leur a offert un succès inespéré il y a quelques mois) sur la voie d'une politique ultra-réactionnaire comportant une soumission plus grande que par le passé aux multinationales, donc à l'impérialisme, eh bien ! il convient plus que jamais d'appeler à une stratégie de rupture. Il n'y a pas de compromis possible entre la gestion capitaliste de la société et le socialisme, pls plus qu'entre le jour et la nuit. Il y a passage de l'un à l'autre, transition dans tous les cas, mais transition vers le socialisme, transition par décrochage et ruptures successives, sans accommodement ni mélange (...).

» Le parti doit se tourner vers l'extérieur, regarder vers le large et non se complaire dans des fantasmes. Le parti socialiste est un parti ouvert aux idees et au débat. Telle est la tradition constante du socialisme. Ce débat ne doit pas seulement se dérouler entre socialistes. Il concerne toute la gauche. Il faut obliger le parti communiste à sortir de la polémique et de la caricature où il se complaît.

» Nous regrettons profondément que la direction du parti communiste maintienne le débat à un niveau médiocre et nuisible à toute la gauche. »

● *Mme Colette Audry*, membre du comité directeur du P.S., présidente des clubs études, recherches et informations socialistes (ERIS), animés par M. Jean Poperen, a adressé à M. Mermaz une lettre dans laquelle elle affirme son accord avec la « contribution » rendue publique par trente dirigeants socialistes proches de M. Mitterrand.

M. EDMOND MAIRE NE SE CONSIDÈRE PAS COMME UN COLLABORATEUR DE « L'UNITÉ »

M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., a adressé à *l'Unité* une lettre pour regretter que l'organe du P.S. l'ait fait figurer dans une liste de « collaborateurs prestigieux » de l'hebdomadaire. Ce texte, publié dans *l'Unité* du 30 juin, souligne :

« Dans cette appellation, ni le nom commun ni l'adjectif qualificatif ne me semblent convenir.

» Ni le nom, car s'il suffisait de donner une interview à un journal pour en être le collaborateur, je coopérerais de longue date avec bien des représentants de la classe dirigeante. C.F.D.T. m'en garde !

» Ni l'adjectif (tiré du latin praestigium = *illusion), sauf à décréter que le prestige de* l'Unité *rejaillit automatiquement sur quiconque bavarde avec un de ses journalistes (les seuls collaborateurs, au sens strict, du journal),* ce qui *ne saurait évidemment se concilier avec le respect que* l'Unité *accorde à ses lecteurs, refusant de les « illusionner ».*

Le bureau politique du P.C.F. exprime son regret et son indignation après les déclarations de Mme Vermeersch

A la suite des déclarations de Mme Jeannette Thorez-Vermeersch sur Antenne 2 (*le Monde* du 30 juin), le bureau politique du P.C.F. a publié jeudi 29 juin une déclaration dans laquelle il souligne :



(Dessin de PLANTU.)

« Jeannette Thorez-Vermeersch s'est livrée à une attaque en règle contre la politique et la direction de son parti.

» Cette initiative intervient à un moment précis. Depuis les élections législatives, un débat sans précédent se développe dans tout le parti (...) Cette discussion et cette activité, ajoutées à l'expérience des travailleurs, font progresser chez un nombre grandissant d'entre eux la conscience de la responsabilité entière du parti socialiste dans la désunion et l'échec de la gauche et de sa volonté de poursuivre la même orientation néfaste.

» En atténuant cette responsabilité, Jeannette Thorez-Vermeersch vient contrecarrer les efforts du parti et favoriser ce qui est au centre de la stratégie de la bourgeoisie et du parti socialiste : créer en France les conditions d'une alternative social-démocrate au gouvernement de la droite.

» Violant les principes du parti qu'elle prétend défendre, elle tente de relancer l'entreprise — en perte de vitesse — visant à développer dans le parti des courants et des tendances, à combattre de l'extérieur avec le concours des grands moyens d'information tous les aspects de la politique adoptée démocratiquement à leur congrès par la quasi-unanimité des communistes.

» Le bureau politique exprime son regret et son indignation devant l'attitude de la camarade Jeannette Thorez-Vermeersch. Il affirme sa conviction que les communistes ne permettront pas que leur parti soit entraîné dans la voie du morcellement en groupes et clans rivaux s'affrontant entre eux. »

Les locaux du Front national seront gardés par des hommes armés

M. Jean-Marie Le Pen a indiqué, le jeudi 29 juin, au cours d'une conférence de presse, que les locaux du Front national (extrême droite), qu'il préside, seront désormais gardés par des hommes armés. Ces derniers seront postés à l'intérieur des locaux.

Cette décision fait suite au saccage de ces locaux et au vol du fichier de l'organisation dans la nuit de mercredi à jeudi, révélés par M. Le Pen à l'occasion de cette conférence de presse, qui s'ajoutent aux attentats dirigés depuis cinq ans contre les personnes et les biens du Front national (un vol à main armée, trois incendies criminels dans les locaux du mouvement, deux attentats à la bombe contre les bureaux et une explosion au domicile de M. Le Pen, enfin, l'assassinat, le 18 mars dernier, de François Duprat, qui dirigeait la commission électorale du Front national). M. Le Pen a dénoncé *« l'impunité totale dont jouissent les auteurs de ces actes inqualifiables »*. Il a ajouté : *« Que les autorités de police et de justice fassent leur métier nonobstant les services qui leur ont été rendus par ailleurs. (...) Qui peut avoir intérêt à faire taire notre mouvement ? Ceux qui ont pendu en effigie François Duprat ne se situent pas à l'extrême gauche. C'est sans doute cela qui explique leur impunité. (...) S'il s'avère qu'il n'y a pas d'autre moyen que la légitime défense, nous nous défendrons. »*

M. Le Pen a également estimé que le cambriolage des locaux du Front national fait suite à ses déclarations hostiles à l'Eurodroite, qu'il a qualifiée de *« rassemblement néo-fasciste »* (*le Monde* du 29 juin). Il a laissé entendre que ses soupçons se portent sur le Parti des forces nouvelles (P.F.N.), membre de l'Eurodroite, dont certains des dirigeants sont issus d'une scission du Front national.

● *M. Eugène Ionesco*, dont le nom a été acclamé le mardi soir 27 juin au meeting de l'Eurodroite, ainsi que celui des signataires d'une pétition contre une éventuelle interdiction de cette réunion (cités dans *le Monde* du 27 juin), a précisé le jeudi 29 juin qu'il a *« tout simplement accepté de cosigner, à la suite d'une demande téléphonique, un appel pour la liberté d'expression pour qui que ce soit »*. Il a démenti avoir participé à la réunion de l'Eurodroite.

● *Le bureau national du Mouvement des radicaux de gauche* a précisé le jeudi 29 juin que son refus de participer à la manifestation de protestation contre le meeting de l'Eurodroite s'explique par le fait que *« cette manifestation avait valorisé la réunion des extrémistes de droite et qu'en tout état de cause le mouvement est hostile à toute interdiction de réunions publiques »*.

● *M. Jean Seitlinger*, député C.D.S. de la Moselle, vient d'être nommé à Bruxelles secrétaire général du parti populaire européen. Fondé en 1977 par les partis démocrates-chrétiens de la Communauté, le P.P.E. est présidé par M. Tindemans, premier ministre belge. — (A.F.P.)

TROIS ÉLECTIONS DE MAIRES

M. JOISSAINS à Aix-en-Provence...

M. Alain Joissains, radical, dont la liste l'a emporté sur celle du maire sortant, M. Félix Ciccolini, sénateur socialiste, au second tour des élections municipales partielles organisées à la suite de l'annulation du scrutin de mars 1977, a été élu à l'unanimité, jeudi soir 29 juin, maire d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Les neuf postes d'adjoints réglementaires ont été confiés à trois R.P.R., deux C.D.S., un radical et trois sans étiquette.

[Né en 1942 à Toulouse, M. Alain Joissains, après avoir été télégraphiste et mousse, a suivi des études de droit. Licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit privé, il est avocat à la cour d'appel d'Aix-en-Provence. Entré dans la vie publique comme militant de la Ligue des droits de l'homme, M. Joissains, radical, avait été candidat sans succès aux élections municipales de mars 1977, qui ont été annulées par le Conseil d'Etat.]

... Mme LOUAINTIER à Flers (Orne)

Mme Madeleine Louaintier, sans étiquette, favorable à la majorité, a été élue maire de Flers (Orne), jeudi 29 juin, par seize voix contre sept au candidat d'union de la gauche, une à un conseiller favorable à la majorité et trois bulletins blancs. Les six postes d'adjoints sont revenus à des conseillers municipaux favorables à la majorité.

Après les élections partielles organisées pour pourvoir quatorze sièges (deux à la suite de démission, douze en raison de l'invalidation de leur titulaire, élu en mars 1977, décidée par le Conseil d'Etat), le conseil municipal comprend dix-sept favorables à la majorité, sept P.S., deux P.C. et un démocrate de progrès.

[Agée de cinquante-sept ans, Mme Madeleine Louaintier, chef de travaux au collège d'enseignement technique féminin de Flers, occupait les fonctions de deuxième adjoint dans la précédente municipalité. Elle succède à M. Emile Halbout, ancien député, centriste, seul de la liste de la majorité à ne pas avoir été élu lors du scrutin partiel des 18 et 25 juin (*le Monde* du 27 juin).]

∴

● *M. Paul Dijoud*, P.R., secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, a été réélu maire de Briançon (Hautes-Alpes), le jeudi matin 29 juin, par 22 voix sur 23 votants. Le conseil municipal, qui est entièrement favorable à la majorité depuis le scrutin des 18 et 25 juin dernier, organisé à la suite de l'annulation du scrutin de mars 1977, a désigné les mêmes adjoints que dans l'assemblée sortante.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

t Mauroy
é du parti

: il convient d'appeler à
stratégie de rupture

ue politique du P.C.F. exprime son
indignation après les déclarations
de Mme Vermeersch



TRECA
EPEDA
SIMMONS
LOU

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Chaban-Delmas : vers une rénovation du débat budgétaire

Jeudi 29 juin, au Palais-Bourbon, M. CHABAN-DELMAS prononce le traditionnel discours de clôture de la session parlementaire. Relevant tout d'abord les *difficultés inhérentes à toute* première session de législature, il observe, notamment, que le gouvernement se devait de prendre en compte dans ses projets les enseignements des élections et de définir les actions que la conjoncture autorisait, voire commandait. L'œuvre accomplie n'en est pas *moins importante, constate le* président, qui relève la collaboration renforcée de semaine en semaine entre le gouvernement et l'Assemblée.

M. Chaban-Delmas énumère les principaux textes adoptés au cours de cette session, puis il insiste sur la nécessité d'inscrire *à l'ordre du jour* un nombre convenable de propositions de lois émanant tant de l'opposition que de la majorité. Pour ce qui est de la procédure des questions au gouvernement, il souhaite qu'un constant effort soit fait de part et d'autre, notamment dans le sens de la brièveté. Il souhaite également que le gouvernement réponde rapidement et exactement aux questions écrites et aux lettres des députés, qui, ajoute-t-il, doivent figurer sur la liste des visiteurs prioritaires.

Abordant l'organisation de la procédure budgétaire, dont il souhaite assurer la célérité et l'efficacité, il annonce qu'en accord avec les présidents de groupe et le ministre du budget, une méthode nouvelle sera expérimentée à la prochaine session. La discussion des crédits du ministère à *déterminer sera divisée en deux* parties : d'abord la présentation par la commission des finances et l'intervention des principaux orateurs des groupes, puis du ministre intéressé ; ensuite la réponse de ce dernier à de brèves et précises questions. Cette expérience, précise M. Chaban-Delmas, pourrait *préluder à une rénovation du* débat budgétaire, voire à d'importants réaménagements de l'examen de la loi de finances, sans exclure la remise en cause, notamment du principe de l'annualité du budget. Le président estime particulièrement souhaitable la multiplication, au cours *de la session de printemps*, des déclarations gouvernementales suivies de débats sur les grands problèmes politiques.

Insistant, en conclusion, sur l'obligation pour le Parlement de percevoir et de conduire les nécessaires mutations qu'implique une société en pleine évolution, il déclare : « *Au-delà des divisions politiques, notre rôle est d'adapter nos lois aux réalités nouvelles. Lorsque vous discuterez des relations du travail ou du problème de l'exercice des responsabilités politiques locales, vous devez vous inspirer d'une triple exigence : la justice, la solidarité et la responsabilité.* »

M. BARRE : aucun relâchement

Après avoir, lui aussi, justifié le retard avec lequel avait commencé le travail parlementaire, M. Barre, premier ministre, en souligne l'importance. Il remercie la majorité d'avoir approuvé sa déclaration de politique générale et déclare à ce sujet : « *Suivant les orientations définies par le président de la République, et fort de l'approbation que la majorité lui a accordée, le gouvernement mènera son action dans la voie qui a été fixée. Dans les circonstances difficiles que nous connaissons, cette voie est celle de la rigueur et de l'effort. Il s'agit d'amener le pays à s'adapter aux nouvelles conditions mondiales. A cet égard, rien ne sera acquis sans continuité (...).* »

Le premier ministre dresse ensuite le bilan du travail législatif accompli. Il insiste sur la loi de finances rectificative et sur la loi relative à l'emploi des jeunes, affirmant qu'« *une politique active de l'emploi restera, au cours des prochaines années, une priorité de l'action gouvernementale* ». Puis il évoque successivement l'orientation de l'épargne vers le financement des entreprises (« *préalable à toute amélioration de leur productivité et de leur rentabilité* »), l'enseignement agricole privé (« *une loi de justice qui permettra aux établissements de bénéficier de garanties financières convenables* »), la promotion individuelle, les congés de formation, la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle, puis l'imposition des plus values mobilières. Dans cette affaire difficile, précise-t-il, le gouvernement a voulu proposer un texte clair et efficace qui réponde à un *souci de justice fiscale*. Il mentionne également les mesures en faveur de la maternité, l'amélioration des relations entre l'administration et le public, la défense du monopole de radiodiffusion et de télévision, et la loi programme sur les musées.

Au cours de cette session, observe *M.* Barre, *le gouvernement a tenu son engagement de faire droit à l'initiative parlementaire, que ce soit en acceptant des amendements ou en inscrivant à l'ordre du jour des propositions de loi. Il s'est aussi montré favorable à l'organisation de grands débats et en souhaite le renouvellement.*

En conclusion, le premier ministre exprime notamment sa reconnaissance aux présidents de groupes de la majorité, dont il indique avoir apprécié « *l'esprit constructif* ».

L'Assemblée examine ensuite en troisième lecture le projet de *loi portant* réforme de la procédure pénale, sur la police judiciaire et le jury d'assises. Alors que la commission mixte paritaire (sénateurs et députés) avait dans sa majorité décidé de supprimer l'article 31 du texte concernant le régime progressif des établissements pénitentiaires, *l'Assemblée* avait cependant accepté, à la demande du gouvernement, de le rétablir. Le Sénat, lui, a confirmé son opposition à ce qu'il considère être une « *réduction importante du rôle du juge de l'application des peines* ».

Pour répondre aux préoccupations exprimées, M. CHARRETIER (U.D.F., rapporteur) propose de maintenir l'intervention du juge d'application des peines en ce qui concerne l'éventuel transfert des condamnés d'un établissement à un autre, transfert qui, depuis le décret du *23 mai 1975, joue le* rôle imparti précédemment au passage d'une phase à une autre phase de l'ancien régime progressif. Le gouvernement se rallie à cette solution, l'Assemblée également, le groupe communiste votant contre.

L'Assemblée adopte également le projet de loi relatif à l'état civil des Français par acquisition (M. FOYER, R.P.R., rapporteur).

Sur le seul article restant en discussion, la C.M.P. a adopté la position de l'Assemblée qui permet d'éviter le recours au certificat de nationalité pour faire la preuve de la nationalité française, dans les cas où l'acte de naissance comportera en marge la mention des actes administratifs de déclaration ou de décision juridictionnelle concernant la nationalité française, qu'il s'agisse de l'acquisition, de la perte ou de la réintégration de cette nationalité. Une modification de forme laisse cependant plus de latitude aux intéressés pour contester la nationalité française ainsi établie.

Au cours de cette séance, ont été définitivement adoptés :

— Un projet de loi autorisant *l'adhésion de la France aux protocoles* prorogeant les conventions sur le commerce du blé et sur l'aide alimentaire, qui constituent l'accord international sur le blé (M. MASSON, U.D.F., rapporteur) ;

— Les projets de loi relatifs à l'approbation de cinq accords de *coopération entre la France* et le Togo dans les domaines technique, militaire, maritime, judiciaire et d'information. M. BAUMEL (R.P.R., rapporteur) a souligné l'excellent climat des relations entre les deux pays, et précisé qu'environ cent soixante-dix assistants techniques civils étaient en poste au Togo en 1978, et environ soixante-dix assistants militaires techniques. MM. DARINOT (P.S.) et ODRU (P.C.) ont protesté contre le retard avec lequel l'accord de coopération militaire était soumis à l'approbation du Parlement, et indiqué que leurs groupes voteraient contre cet accord ;

— La proposition de loi relative à l'intégration dans la fonction publique de certaines catégories de personnels en fonction auprès des écoles nationales supérieures d'ingénieurs de Mulhouse (M. GISSINGER, R.P.R., rapporteur) ;

— La proposition de la tendant à la régularisation de la situation des logements construits par les sociétés anonymes coopératives d'habitations à loyer modéré de location-coopérative. Ce texte valide les contrats conclus par les 30 000 associés des anciennes sociétés coopératives d'H.L.M. qui ont acquis leur logement et permet la régularisation des trois cents promesses de vente encore en instance (M. ROSSINOT, U.D.F., rapporteur). M. CHENARD (P.S., Loire-Atlantique) a regretté le peu de cas que le gouvernement faisait, à *son avis, de la coopération* dans le domaine du logement.

PATRICK FRANCÈS.

M. ALAIN POHER : le Sénat est le défenseur de toutes les libertés.

Au Sénat, M. Alain Poher, a dressé le bilan de la session, se réjouissant particulièrement du vote d'approbation de la politique générale du gouvernement qui a été demandé par le premier ministre « *simultanément par les deux Assemblées* ». « *Désormais*, a-t-il déclaré, *l'article 49 de la Constitution ne compte plus de disposition inutilisée.* » Le président du Sénat s'est également félicité du grand débat sur les collectivités locales qui s'est ouvert au palais du Luxembourg.

Répondant au président du Sénat, le premier ministre, M. Raymond Barre, a repris l'essentiel de ses déclarations devant l'Assemblée nationale, et indiqué qu'il comptait sur l'expérience du Sénat pour améliorer les rapports entre l'administration et les Français.

AU SÉNAT

Orientation de l'épargne : détaxation étendue aux S.A.R.L.

Par 183 voix contre 104, le Sénat a voté, le vendredi 30 juin à 2 heures du matin, après l'avoir modifié, le projet de loi « *relatif à l'orientation de l'épargne vers le financement des entreprises* ». Ce projet, « *qui tend à résoudre le divorce existant entre les épargnants et l'industrie, va dans le bon sens* », a estimé le rapporteur général, M. BLIN (Un. centr., Ardennes). « *Mais*, a-t-il ajouté, *on peut avoir quelque doute sur son efficacité.* » *Le* gouvernement en attend 6 milliards de francs de francs de souscriptions nouvelles d'actions. Les entreprises ont surtout besoin, affirme le rapporteur général, « *d'un contexte de reprise qui fait défaut* ».

Quant à l'effet sur la Bourse, le projet restera, selon lui, peu incitatif pour ceux qui ne sont pas déjà des habitués. M. Blin considère néanmoins favorablement ce texte qui constitue un premier pas dans la bonne direction.

« *En 1977*, précise-t-il, *la capitalisation boursière a atteint à New-Nork 728 milliards de francs, à Tokyo 420 millions, à Londres 85, à Francfort 26, à Amsterdam 19, et seulement 16 à Paris. C'est assez dire la médiocrité de notre position. Et cela alors que l'Etat a consenti un effort considérable en faveur de la constitution de l'épargne : 15 milliards de francs par an environ.*

» *Dans le même temps, l'Etat a dû accorder aux entreprises des aides de plus en plus importantes — jusqu'à près de 20 % de l'épargne des sociétés ! Enfin, diverses mesures ont été prises, telles que la déductibilité de certains dividendes, qui n'ont pourtant pas suscité un vrai courant d'échanges entre la Bourse et l'économie.* »

« *Ce projet*, conclut-il, *s'attache à mettre un terme à cette ignorance naturelle.* »

M. DAILLY (Gauche dém., Seine-et-Marne), rapporteur pour avis de la commission des lois, émet quelques réserves au sujet de la création d'actions sans droit de vote mais à droit de dividende prioritaire.

« *L'objet principal de la réforme*, déclare-t-il, *serait de permettre aux sociétés fermées de bénéficier de nouveaux capitaux, sans modifier les majorités en place. Ce n'est pas sans danger, puisque tout l'effort législatif depuis 1966 a été de protéger les intérêts des actionnaires minoritaires. Ces actions sans droit de vote ne vont-elles pas faire de l'actionnaire un simple prêteur ? D'autre part, subrepticement, le texte institue le vote plural. D'un autre côté, il conforte les droits des actionnaires majoritaires, quand, depuis douze ans, nous avions choisi de favoriser les minoritaires. Il ne faudrait pas, sous le prétexte d'attirer une autre épargne, chasser la première.* »

Pour réorienter l'épargne, M. Dailly suggère une autre méthode : « *Cherchez-la d'abord*, dit-il s'adressant au ministre, *là où elle est : les vingt mille guichets des banques, dont la plupart nationales. Les banques ne favorisent pas les placements en Bourse parce qu'elles n'y ont pas intérêt : qu'attendez-vous*, conclut-il, *pour y remédier ?* »

M. EDOUARD BONNEFOUS, président de la commission des finances, souligne les difficultés des entreprises, « *qui ploient sous l'effet de la crise économique et les charges fiscales et sociales* ». Leur taux d'autofinancement se réduit dangereusement : 57,7 % des investissement en 1977, contre 80 % en 1960. Leur endettement auprès des banques et des organismes financiers, indique *M. Bonnefous*, a été multiplié par douze en vingt ans.

Le président de la commission des finances présente ensuite quatre observations :

● Le dispositif n'est pas incitatif. Son défaut : le refus de l'indexation. Tout est indexé dans notre pays : l'immobilier, les salaires, certains emprunts d'Etat. Seule l'épargne financière venant s'investir dans l'économie est frappée par l'inflation ;

● La priorité en faveur des entreprises industrielles n'est pas assez affirmée. Le coût du système proposé (1,2 milliard de francs) est bien inférieur à celui des avantages consentis à l'immobilier (6 milliards de francs) ; il représente le coût de construction du centre Beaubourg ;

● Comme par le passé, le marché financier risque d'être stérilisé par les émissions d'emprunts publics.

Elles ont représenté près de 60 % de l'ensemble des émissions en 1977 ; le déficit budgétaire de 20 milliards de francs obligera à y recourir encore en 1978 ;

Enfin, les SICAV ne pourront, *à elles seules, redonner* vie à la Bourse.

L'épargnant, n'étant pas directement responsable de ses placements, devient fatalement indifférent à l'évolution du marché.

En conclusion, M. Edouard Bonnefous estime que ce texte peut constituer une étape intéressante d'une politique globale de l'épargne, mais il sera nécessaire d'amplifier l'action entreprise.

« *Si la Bourse est maussade*, reconnaît M. MONORY, ministre de l'économie, *c'est que les dividendes sont faibles. C'est pourquoi ce projet ne peut se comprendre que comme élément d'un plan d'ensemble. (...) Le prélèvement sur la richesse nationale opéré par la hausse du pétrole et la crise ne s'est pas dramatiquement répercuté sur les revenus des ménages mais sur les entreprises et, partant, sur l'emploi. La politique que nous entendons suivre se propose de redonner à notre industrie les moyens de se rétablir. Mais la relance ? diront certains. Elle coûte déjà 20 milliards de déficit à l'Etat, et pour obtenir une croissance de 3 à 3,5 %. Les chiffres d'il y a dix ans, il n'y faut plus songer. Le chômage a des causes structurelles que l'on ne peut traiter avec les procédés conjoncturels tant de fois utilisés. C'est pourquoi nous nous employons à rendre vie à nos entreprises, actuellement exsangues. (...) La libération des prix est une politique irréversible ; les dernières étapes seront franchies en août, et, à la rentrée, les chefs d'entreprise trouveront une liberté complète, pour le bien général de l'économie.* »

M. CALDAGUES (R.P.R., Paris) votera le projet mais regrette que le gouvernement « *donne et retienne* » à la fois, notamment lorsqu'il refuse le cumul des déductions et de l'abattement.

M. JUNG (Un. centr., Bas-Rhin) dénonce les « *calculs technocratiques* » de la direction des prix « *qui portent*, dit-il, *une part de responsabilité dans le développement du chômage* ».

« Une certaine angoisse »

M. SCHUMANN (R.P.R., Nord) ne peut se défendre « *d'une certaine angoisse* » devant le surendettement des entreprises. Il suggère de modifier l'assiette des charges sociales par une déduction fiscale de la provision pour congés payés, une véritable et rapide réévaluation des bilans. Pourquoi, aussi, demande l'ancien ministre, ne pas instituer, comme en Allemagne, l'avoir *fiscal à 100 %* ?

M. TOURNAN (P.S., Gers) ne méconnaît pas le mal dont souffrent les entreprises : une insuffisance de fonds propres. Il s'interroge, néanmoins, sur l'efficacité des remèdes proposés en ce qui concerne l'emploi, et considère que les investissements publics réduiraient le chômage sans diminuer la part des salaires.

M. LE PORS (P.C., Hauts-de-Seine), déclare que son parti ne peut que condamner une politique « *de pillage de l'épargne populaire* ». Si, effectivement les entreprises sont lourdement endettées, c'est parce que cela a été délibérément voulu par les banques. Le projet du gouvernement consiste, selon l'orateur, à faire payer par l'Etat, pendant sept ans, la moitié des dividendes servis aux actionnaires.

M. DESCOURS DESACRES (R.I. Calvados), pense, à l'inverse, qu'il faut étendre le régime de la déduction des dividendes, et veut avoir l'assurance, que lui donne immédiatement le ministre, que les comptes courants d'associés sont bien concernés par le projet.

M. MONORY répond aussi à M. Schumann qu'il se souvient d'avoir été avec lui le co-auteur d'un amendement en faveur de la réévaluation des bilans. « *Je réfléchis*, déclare-t-il, *au moyen d'avancer dans ce sens.* »

Les modifications

Examinant les articles, les sénateurs repoussent plusieurs amendements d'origine communiste ou socialiste, notamment, par 188 voix contre 100, un amendement du P.S. en faveur de l'indexation de l'épargne populaire.

Plusieurs amendements dus à l'initiative de MM. BLIN et DAILLY au nom de leurs commissions respectives, ou à celle du ministre de l'économie, sont adoptés, notamment :

● Art. 3. — La détaxation de l'épargne investie est étendue à toutes les constitutions de sociétés par actions et de S.A.R.L.

● Art. 8. — La déduction sur les dividendes et la déduction sur les achats d'actions nouvelles pourront être cumulées dans la limite d'un total de 3 000 F.

● Art. 19. — Les actionnaires sans droit de vote perdent aussi le droit de parler dans les assemblées générales. Mais ils pourront émettre un avis lorsqu'ils seront réunis en « assemblée spéciale ». Les dividendes non alloués de trois exercices pourront être distribués en une fois.

Avant le scrutin sur l'ensemble, M. FOURCADE (R.I., Hauts-de-Seine) annonce que son groupe unanime votera le projet de loi, et M. SCHUMANN confirme le vote unanime du R.P.R., tout en souhaitant, notamment en faveur des P.M.E., la création d'un fonds d'action conjoncturelle dans le prochain budget.

Le Sénat avait voté au début de la séance de l'après-midi les conclusions de la commission mixte paritaire sur les articles restant en discussion du projet de loi relatif à l'imposition des gains nets en capital. Les dispositions proposées avaient été adoptées la veille par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 29 juin). Celle-ci, toutefois, avait repoussé un amendement gouvernemental concernant le coefficient servant au calcul de la valeur d'entrée du titre. Avant le vote des conclusions de la C.M.P., M. PAPON, ministre du budget, a notamment déclaré à ce sujet : « *La C.M.P., à l'article 10, a institué une triple option. J'ai quelque inquiétude relativement à la référence de 1972, qui permettra certainement aux plus habiles d'échapper à la taxation.* » — A. G.

Le Conseil constitutionnel annule les élections de deux députés MM. Servan-Schreiber (rad.) et Wilquin (P.S.)

Après avoir annulé les élections à l'Assemblée nationale de Mme Marie-Thérèse Goutmann (P.C.), dans la 9e circonscription de la Seine-Saint-Denis, et de M. Jacques Cellard (P.S.) dans la 2e circonscription du Gers, le Conseil constitutionnel a pris une décision semblable, mercredi 28 juin, à l'encontre de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical, dans la 1re circonscription de Meurthe-et-Moselle, et de M. Claude Wilquin (P.S.), dans la 4e circonscription du Pas-de-Calais.

Au cours de la même séance, le Conseil constitutionnel a rejeté quatre recours en annulation qui visaient les élections de MM. Michel Debré (R.P.R., la Réunion, 1re circonscription), Jean Fontaine (non-inscr., la Réunion, 2e circ.), Pierre Lagourgue (U.D.F., la Réunion, 3e circ.), et José Moustache (R.P.R., Guadeloupe, 1re circ.).

Pour ce qui concerne le scrutin dans la 1re circonscription de Meurthe-et-Moselle, le Conseil constitutionnel était saisi de deux requêtes, l'une de M. Yvon Tondon, candidat du P.S. en mars dernier dans cette circonscription, et de son épouse, l'autre de M. Jean-Claude Bignon, incorporé dans une unité du 2e corps d'armée des forces françaises en Allemagne. Ayant conclu à l'annulation de l'élection après l'examen de la première requête, le Conseil constitutionnel a estimé qu'il n'y avait pas lieu d'examiner celle de M. Bignon.

Pour la requête de M. et Mme Tondon, qui avaient invoqué des disparités dans plusieurs bureaux de vote entre le nombre des enveloppes et bulletins trouvés dans l'urne et le nombre des émargements, le Conseil constitutionnel a considéré qu'« *il convient de retenir, pour chaque bureau de vote, le moins élevé des deux nombres et de diminuer corrélativement le nombre des votants, celui des suffrages exprimés, ainsi que celui des voies recueillies par le candidat le plus favorisé* ». Les rectifications résultant de cette décision ne donnent plus que quatre voix d'avance à M. Servan-Schreiber. Celui-ci obtient au second tour 32 824 voix (au lieu de 32 843, comme il avait été indiqué *au soir du résultat*) et M. Tondon, 32 820 (au lieu de 32 821).

D'autre part, le Conseil constitutionnel a jugé que la distribution, dans la nuit précédant l'élection (c'est-à-dire après la clôture de la campagne électorale), de deux tracts en faveur de M. Servan-Schreiber, qui introduisaient, dans le débat électoral, un élément de polémique nouveau au sein de la circonscription a été « *de nature à exercer sur l'élection une influence suffisante pour en modifier le résultat* ».

Le Conseil constitutionel a estimé que les irrégularités motivant l'annulation n'étaient cependant pas susceptibles de justifier la proclamation de l'élection de M. Tondon.

Pour l'élection de M. Wilquin (P.S.), la requête en annulation émanait de M. Léonce Deprez, U.D.F.-P.R., qui avait obtenu au second tour 28 914 voix contre 29 036 à son adversaire socialiste. Le Conseil constitutionnel a considéré que la diffusion d'un tract a constitué une manœuvre de « *nature à créer une confusion dans l'esprit d'une partie des électeurs et à vicier ainsi le résultat du scrutin* ». Dans le tract diffusé à la veille du deuxième tour, il était affirmé que les gaullistes de gauche avaient pris position en faveur de la gauche unie et que, « *en conséquence, les électeurs, qui en raison de leur attachement au général de Gaulle ont voté pour M. Béraud* (député sortant R.P.R.) *lors du premier tour, sont appelés à reporter leurs voix sur le candidat* (P.S.) *Claude Wilquin* ».

Le Conseil constitutionnel a souligné que l'une des deux formations gaullistes de gauche auxquelles était prêtée cette prise de position avait donné des consignes inverses tant pour le plan national que pour la circonscription intéressée et que, en outre, M. Béraud, candidat R.P.R. au premier tour, avait pour le deuxième tour invité ses électeurs à voter pour M. Deprez (U.D.F.-P.R.).

De plus, une enquête qu'il avait ordonnée a permis au Conseil d'estimer que « *les conditions dans lesquelles ont été émis les suffrages des pensionnaires de l'hospice* « *la Chartreuse* » *de Neuville-sous-Montreuil, ne [lui] permettent pas de tenir pour établie la régularité de certains de ces votes* ».

« A décision politique réponse politique »

Pour l'une et l'autre de ces deux circonscriptions où le scrutin de mars dernier a été annulé, il sera procédé à de nouvelles élections dans un délai de trois mois. Récemment des proches de M. Servan-Schreiber avaient laissé entendre que ce dernier ne se représenterait pas si son élection était annulée. Le président du parti radical a démenti les intentions qu'on lui prêtait, en annonçant qu'il sera de nouveau candidat. « *A décision politique, réponse politique* », a-t-il dit avant d'ajouter : « *Les électeurs lorrains seront les juges souverains à la date fixée. Tout commentaire serait superflu.* »

De son côté, M. Yvon Tondon a précisé que sa candidature dépend de la décision de la commission exécutive départementale du P.S.

Vice-président de la fédération départementale du P.R., M. Claude Huriet, qui, candidat en mars dernier au premier tour, où il avait été devancé par M. Servan-Schreiber, s'était mis en congé de parti et avait obtenu alors le soutien du R.P.R. et du C.N.I.P., a affirmé qu'il sera de nouveau candidat.

UNE PROPOSITION DE LOI EN FAVEUR DES SALARIÉS ÉLUS

Trois sénateurs, MM. Béranger (gauche démocratique, Yvelines), Legrand (gauche dém., Loire-Atlantique) et Schiélé (Union centriste, Haut-Rhin), ont déposé sur le bureau de leur assemblée *une proposition de loi visant* à étendre aux élus salariés des secteurs privés les mesures existant uniquement, à l'heure actuelle, pour les élus appartenant à la fonction publique. Bien que le code des communes prévoie la possibilité de s'absenter pour les élus municipaux départementaux, *cette faculté varie beaucoup* selon l'entreprise. De plus, elle n'est accordée qu'à condition que ce temps soit remplacé, ce qui n'est pas le cas des fonctionnaires. Il y a donc deux catégories de citoyens : ceux qui appartiennent à la fonction publique et qui peuvent exercer leur mandat *dans les conditions privilégiées* et les autres. Cette proposition de loi obligerait l'entreprise à payer intégralement le salarié (salaires et charges sociales comprises), son activité d'élu ne dépassant pas toutefois trente-deux heures par mois ; ce contingent d'heures est celui accordé aux délégués syndicaux et aux membres du comité d'établissement.

LA RÉFORME DES COLLECTIVITÉS LOCALES

M. Valéry Giscard d'Estaing recevra le mercredi après-midi 12 juillet, au palais de l'Elysée, une délégation de l'Association des maires de grandes villes, conduite par M. Roger Quilliot (P.S.), sénateur, maire de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), avec laquelle il s'entretiendra notamment de la préparation de la loi-cadre sur la réforme des collectivités locales ainsi que de ses projets relatifs à la limitation du cumul des mandats et à l'instauration d'un scrutin de type *proportionnel* pour les *élections* municipales dans les villes de plus de trente mille habitants.

Le Monde

société

Une brassée de confessions de foi

Paradoxe

par JEAN DELUMEAU

Continuant la série des confessions de foi chrétiennes (1), « le Monde » publie aujourd'hui le témoignage de Jean Delumeau, du Collège de France.

A l'origine de la vie et de la lumière, je devine Dieu. Je sais bien que la science n'a plus besoin de l'hypothèse Dieu pour étudier le fonctionnement quotidien de l'univers. Mais elle n'a pas pour autant fait s'évanouir la zone immense de mystère qui nous entoure. Et c'est dans cet espace obscur que je situe le Tout-Autre, qui ne peut être connu des hommes que par une Révélation venant de lui.

Or, pour moi, cette Parole qui lève un coin du voile sur le mystère divin s'est fait entendre d'âge en âge au cours de l'histoire. A peine perceptible au début, elle est devenue de plus en plus explicite à travers les prophètes juifs et la prédication de Jésus, transmise par ses apôtres. Elle nous apprend que Dieu est amour et qu'il pardonne, comme le disait déjà le Livre de la Sagesse (11; 23-25) : « *Tu as pitié de tous, parce que tu peux tout ; tu fermes les yeux sur les péchés des hommes, pour qu'ils se repentent. Tu aimes en effet tout ce qui existe et tu n'as de dégoût pour rien de ce que tu as fait... Tu épargnes tout parce que tout est à toi, maître ami de la vie.* » Texte très riche qui établit un lien entre le Dieu créateur et le Dieu du pardon.

Un pardon qui, individuellement et collectivement, nous est plus que jamais nécessaire. Car, contrairement à ce qu'on avait pu espérer, les progrès de la science et de la technique n'ont pas fait reculer le mal. Or, Jésus, le visage humain de Dieu, s'est présenté comme celui qui remet les péchés et explique la parabole du père miséricordieux et de l'enfant prodigue.

Ce qui m'attache au christianisme, c'est son côté paradoxal, puisqu'il enseigne que Dieu s'est incarné dans un être de souffrances, qui a refusé toutes les gloires de la terre, s'est fait le serviteur de tous, a lavé les pieds de ses disciples et a traversé les affres de la mort. Il est désormais le compagnon de toutes nos peines.

La Révélation nous a aussi transmis une information inouïe : à savoir que Jésus a vaincu la mort. Transfiguré, il nous entraînera et nous entraîne déjà avec lui vers un au-delà de paix et de joie : « *Nous savons que nous sommes* (dès maintenant) *passés de la mort à la vie* » (I Jn; 3, 14). C'est proprement cela la Bonne Nouvelle : la certitude que nous ne sommes pas condamnés à une destruction définitive.

La Pentecôte continuée

Ce salut passe par des exigences qui ne sont pas un catalogue de commandements, mais une éthique en opposition avec la pratique habituelle des hommes et notre machiavélisme quotidien. Les Béatitudes énoncées par Jésus constituent un discours « insensé », une « folie » à laquelle j'adhère : « *Heureux ceux qui ont une âme de pauvre... Heureux les doux... Heureux les affligés... Heureux les affamés et les assoiffés de justice... Heureux les miséricordieux. Heureux les cœurs purs. Heureux les artisans de paix... Heureux les persécutés pour la justice.* » (Matt. 5 ; 3-10). Cette morale, qui conteste les valeurs ordinairement reçues, je la crois seule capable d'établir entre les hommes des rapports autres que la guerre, la domination, l'esclavage et le mépris. D'où un nouveau paradoxe chrétien : l'affirmation d'un au-delà de la mort n'est pas — et n'aurait pas dû être — une invitation à se désintéresser de la terre et de ses habitants. A preuve ce magnifique texte d'Isaïe (58 ; 9-10) : « *Si tu fais disparaître de ton pays le joug, le geste de menace, la parole malfaisante, si tu donnes de bon cœur à celui qui a faim, et si tu combles le désir du malheureux, ta lumière se lèvera dans les ténèbres et ton obscurité sera comme la lumière de midi.* »

Révélation sur le Dieu qui remet les péchés et donne un sens à la vie et à la mort, révélation aussi sur la conduite demandée aux hommes, le message biblique continue donc de s'adresser à nous. De même Jésus continue d'être au milieu de nous dans la célébration eucharistique par laquelle les chrétiens revivent sa mort et sa Résurrection dans l'espérance de son retour. « *En partageant et consommant le pain et le vin dans l'Eucharistie, nous recevons, selon la parole créatrice du Seigneur, son corps donné, sa personne tout entière.* » (Accord des Dombes, 1972.) Certes, le pain reste du pain et le vin du vin. Mais derrière ces notions chimiques je reconnais la présence réelle du Christ ressuscité.

Avec le Christ, Dieu s'est fait proche des hommes. Mais l'incarnation, limitée dans le temps de l'histoire — la vie de Jésus — et dans l'Eucharistie, est prolongée par l'action de l'Esprit-Saint « *universellement présent à tous et intimement présent à chacun* » (M. Thurian). Je crois en cette Pentecôte continuée et je souhaite qu'une Eglise enfin réunifiée, et donc redevenue pleinement catholique, nous rende aussi perméables que les Apôtres à l'action de l'Esprit.

∴

Prochains textes : Suzanne Van der Mersch, Pierre de Locht, Marie-Dominique Chenu, Guy Riobé et Gwendoline Jarczyck.

(1) *Le Monde* des 14, 17, 20, 25-26 et 28 juin.

UN NOUVEL AVERTISSEMENT DE PAUL VI A Mgr LEFEBVRE

« Le moment de la vérité est arrivé », déclare le pape

Cité du Vatican *(A.F.P.)*. — Paul VI a lancé un nouvel avertissement, le 29 juin, à Mgr Marcel Lefebvre, qui avait ordonné le matin même dix-huit prêtres à Ecône, en dépit de l'interdiction du pape, renouvelée il y a une semaine.

Lors de la célébration par Paul VI, en la basilique Saint-Pierre, de la fête des apôtres Pierre et Paul et du quinzième anniversaire de son accession au pontificat, le pape a notamment déclaré : « *Nous voulons adresser un appel, attristé mais ferme, à tous ceux qui s'engagent eux-mêmes et qui entraînent autrui (...) sur les chemins des opinions personnelles et, ensuite, sur ceux de l'hérésie et du schisme, désorientant les consciences de beaucoup et la communauté tout entière (...). Nous les avertissons paternellement : qu'ils se gardent de continuer à troubler l'Eglise. Le moment de la vérité est arrivé, et il faut que chacun connaisse ses propres responsabilités, face aux décisions qui doivent sauvegarder la foi, trésor commun que le Christ (...) a confié à Pierre.* »

Paul VI n'a cependant annoncé aucune sanction nouvelle contre Mgr Lefebvre, qu'il avait, le 24 juillet 1976, suspendu « *a divinis* », c'est-à-dire privé du droit de dire la messe et de conférer les sacrements.

D'autre part, dans un télégramme adressé à Paul VI le 29 juin, à l'occasion du quinzième anniversaire de son pontificat, M. Valéry Giscard d'Estaing écrit : « *Je prie Sa Sainteté de bien vouloir agréer, avec l'expression de mon filial dévouement, les vœux chaleureux et respectueux que je forme pour sa personne, ainsi que pour l'heureuse poursuite de sa haute mission spirituelle.* »

SCIENCES

● *Un satellite de télécommunications COMSTAR D-3* a été lancé, jeudi 29 juin de Cap-Canaveral, par une fusée Atlas-Centaur de la NASA, pour le compte du consortium COMSAT. Doté d'une capacité de quelque 18 000 circuits téléphoniques, il sera loué à la compagnie American Telephon and Telegraph (AT and T) et participera au service intérieur américain de télécommunications. — *(A.F.P., U.P.I.)*

● *La société Philips organise, comme chaque année, un prix scientifique pour les jeunes* de moins de vingt et un ans. Les dossiers doivent être remis avant le 15 septembre prochain. Les lauréats recevront des prix de 2 000 à 8 000 F.

★ Pour tous renseignements : Prix scientifique Philips pour les jeunes, 50, avenue Montaigne, 75008 Paris ; tél. : Mme Maryse Ibanez, 256-88-00.

● *Le conseil de l'Agence spatiale européenne* a élu à sa présidence le délégué suédois, M. Stiernstedt, qui était déjà vice-président, et succède ainsi au docteur Fincke, de la République fédérale d'Allemagne.

● RECTIFICATIF. — *Le sens d'une phrase du point de vue de* Julien Pichebois sur les difficultés des chercheurs *(le Monde* du 29 juin) a été déformé par une coquille. Il fallait lire : « *Certaines individualités exceptionnelles ont tout de même été intégrées...* » (au lieu de « *certains individualistes* »).

VOS VACANCES A MEGEVE



En hiver comme en été, sur les pistes ou en promenades... profitez du charme de ce vieux village savoyard dans l'un des 3 chalets: "Les Chalets du Moulin Neuf."
Du studio au 4 pièces.
Livraison NOËL 1978
RENSEIGNEMENTS:
S.C.I. Les Chalets du Moulin Neuf:
74240-GAILLARD-ANNEMASSE 16 bis rue de Vallard
Tél: (50) 38.15.52.

Une déclaration de l'Action catholique des milieux indépendants

Espérer aujourd'hui

L'Action catholique des milieux indépendants (ACI), qui rassemble trente mille personnes en France, a récemment publié la conclusion de son dernier conseil national. Voici quelques extraits de ce texte qui a été approuvé par les représentants de l'ACI de tous les diocèses de France.

Après avoir brossé un tableau du climat social que connaissent aujourd'hui les milieux indépendants — licenciements inéluctables, crise du pétrole ; montée économique de certains pays ; difficultés de la vie urbaine avec ses problèmes de transport et de cohabitation dans les grands immeubles ; isolement de la vie rurale ; changement d'attitude des jeunes envers le mariage ou le travail — le texte définit « *ce que l'on appelle les milieux indépendants* » :

« *Collectivement, ils détenaient le pouvoir, l'argent et le savoir, ils avaient conscience d'incarner le bon ordre de la société et de la famille. C'est pourquoi le changement social les touche aujourd'hui profondément, certains découvrent l'incertitude et la dépossession.* Parmi eux, des chrétiens ; *ils vivent ce que vivent les autres, ni plus ni moins.* »

A la lumière d'un exemple concret — la crise de la sidérurgie dans l'est de la France — une équipe de l'ACI dans le diocèse de Metz dégage les éléments de réflexion suivants :

« Des solidarités se révèlent : *Cadres et maîtrises se rencontrent ; la manifestation de Thionville regroupe des personnes de tous les milieux. Une femme d'ingénieur dit : « J'ai participé à la » manifestation pour ne pas » laisser les autres se battre pour » moi. Les enfants ont manqué » le lycée pour y participer. Mais » quel effort pour nous qui avons » toujours vécu l'ordre établi.* »

» L'importance de la vie professionnelle : *Des ingénieurs sont mis sur la touche ou transférés du domaine où ils se sentaient compétents, donc à l'aise, vers des postes de moindre intérêt. Quand on sait ce que représentent pour un cadre la responsabilité et la compétence, on mesure mieux quelle épreuve cela peut constituer.*

» La dimension internationale de la crise : *Les cadres constatent que toutes les sidérurgies du monde occidental sont touchées ; le développement de celles d'Extrême-Orient et de pays en voie de développement ne pourra qu'accentuer le processus.*

» Les répercussions sur la vie des femmes, *sur la famille, sur les jeunes ; le travail des femmes est contesté.*

» Certains rapports hommes-femmes *se modifient du fait des difficultés professionnelles du mari, ou de sa présence continue à la maison.*

» L'orientation scolaire et professionnelle pose *des questions et les enfants eux-mêmes sont inquiets de leur avenir.* »

La rencontre avec le Christ

A partir de cette expérience, les auteurs du texte s'interrogent sur ses répercussions pour la foi :

« *La foi était enracinée jadis dans des cadres clairs et sûrs : la famille, la propriété, la collectivité paroissiale... on naissait chrétien comme on naissait paysan. On apprenait ensuite le christianisme comme on apprenait autre chose. Certains découvraient alors une foi plus personnelle, plus tournée vers la rencontre du Christ. Cette rencontre, les chrétiens de l'ACI l'expérimentent plus particulièrement grâce à ces lieux d'échange et d'expression, et le Dieu qu'ils y connaissent n'est plus celui des certitudes claires. Ces visages du Christ, quels sont-ils ?*

» La rencontre avec le Christ est une expérience, *elle ne se réduit pas à un savoir ; cette expérience se vit dans et à travers les conflits, les ambiguïtés ou l'insolite que vivent aussi les autres hommes. Le Christ n'est pas ailleurs, il se découvre au cœur des événements, et la foi consiste à aller à sa recherche. Mais ce Christ est aussi celui des relations entre les hommes : il invite des chrétiens d'options différentes à se parler, il est celui qui rassemble sans confondre, il est le Christ de la Trinité. Et donc l'expérience de Dieu n'est pas qu'une expérience solitaire, elle est vécue avec et par d'autres hommes.*

» Une même foi n'implique plus quasi automatiquement l'adhésion aux mêmes options politiques ou à un même ensemble de valeurs culturelles ou sociales. *Cette foi est exigence difficile de parole, de lucidité et de vérité des comportements, non pas d'uniformisation. Ainsi naît une nouvelle expérience d'Eglise.* »

Le texte se termine par un appel au pluralisme à l'intérieur de l'Eglise :

« *L'Eglise, avant d'être une institution et une organisation, est l'œuvre du Christ, qui rassemble des gens différents, qui appelle des hommes de bonne volonté, si différents et opposés soient-ils.*

» *Ces rencontres, ces cheminements, cette façon de lire les situations, c'est le début d'une expérience d'Eglise, tout simplement. Elle s'inscrit dans la recherche de l'Eglise de notre temps : temps des sociétés désacralisées, temps de l'exploration de nouvelles manières de vivre. De ce double point de vue, la démarche de l'ACI, même hésitante, revêt un aspect prophétique. Mais il faut s'entendre : à elles seules, ces rencontres, ce pluralisme en somme, ne permettent pas de résoudre les conflits et les problèmes. Il ne s'agit pas de bâtir sur l'illusion que les affrontements peuvent disparaître si l'on en parle.* L'unité des chrétiens est la communion au même Christ *et non pas l'absence de conflits entre eux.* »

SUR LA ROUTE DES VACANCES, PLUS QUE JAMAIS, CITROËN PLUS VOUS ASSISTE 24H SUR 24.

Il est navrant qu'en 1978, si vous avez la malchance de tomber en panne tard dans la soirée, pendant un week-end, ou dans un endroit que vous ne connaissez pas, vous puissiez passer des heures abandonné avec votre voiture sans que personne ne lève le petit doigt pour vous venir en aide.

C'est pourquoi Citroën a créé l'Appel 24 sur 24 : à Paris comme dans toute la France des centaines de numéros de téléphone que vous pourrez appeler quel que soit le jour, quelle que soit l'heure et qui vous éviteront aussi de moisir au bord de la route.

Pour vous procurer la liste de ces numéros de téléphone, adressez-vous à votre concessionnaire ou succursale, ou écrivez à Citroën Plus - Relations Clientèle - B.P. 75 747 - Paris Cedex 15.

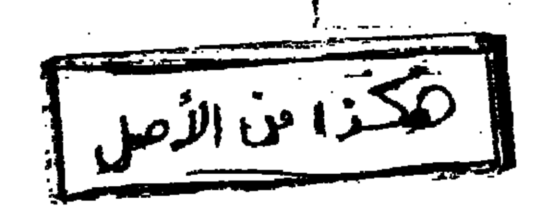
Appel 24 sur 24. Des numéros de téléphone où vous pourrez joindre un correspondant Citroën 24 heures sur 24.

Automobilistes vous avez droit à plus. Citroën Plus

CITROËN préfère TOTAL

CITROËN

AÉRONAUTIQU
la SNIAS a accumulé un défi...
2 417 millions de francs depuis 197...
Fragilité
APPRENEZ L'ANGLAIS EN ANGLETERRE
ISTH
SC.PO



هكذا من الأصل

AÉRONAUTIQUE

DURANT SIX EXERCICES CONSÉCUTIFS

La SNIAS a accumulé un déficit de 2 417 millions de francs depuis 1972

En 1977, la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) a enregistré un déficit de 447,4 millions de francs, selon le bilan présenté mercredi 28 juin à l'assemblée générale des actionnaires par le général Jacques Mitterrand, président-directeur général de la société.

C'est la sixième année consécutive pour laquelle la SNIAS enregistre des pertes, soit, au total depuis 1972, environ 2 417 millions de francs (courants). Selon la direction, le déficit de 1977 est « *principalement hérité du passé et provoqué pour l'essentiel, directement ou indirectement, par les difficultés de la division avions. Au-delà de cette traduction comptable qui marque un assainissement du bilan, cette année a été favorisée par une nette amélioration des résultats commerciaux, notamment pour l'Airbus.* »

En 1977, le chiffre d'affaires total (hors taxes) de la société s'est élevé à 9 503 millions de francs (puis 6 % par rapport à 1976). Ce chiffre d'affaires se répartit ainsi : 2 410 millions de francs (plus 6 % par rapport coptères ; 2 231 millions pour la division des missiles tactiques ; 1 793 millions dans le domaine balistique et spatial, et 3 069 millions pour les avions.

L'exercice 1977 a été marqué par l'augmentation importante des exportations de la société dont les ventes à l'étranger, non compris l'Airbus commercialisé par le consortium européen Airbus-Industrie, filiale de la SNIAS, ont représenté près de 40 % du chiffre d'affaires (+ 30 % par rapport à 1976).

Cette évolution devrait s'accentuer au cours des prochaines années, compte tenu des commandes à l'exportation fin 1977 (6 200 millions de francs) et de celles enregistrées depuis le début de 1978, notamment des ventes d'Airbus.

« *Le développement des marchés extérieurs qui fait de la société nationale l'un des principaux exportateurs français*, estime la direction de la SNIAS, *la rend cependant plus vulnérable aux variations de la conjoncture mondiale, économique, commerciale et politique, dans un marché où la concurrence des constructeurs américains est d'autant plus redoutable que jusqu'à présent ces derniers bénéficiaient d'une position dominante, proche d'un quasi-monopole pour les avions civils.* »

A propos du moyen courrier européen, la SNIAS annonce que les études de « faisabilité » d'une version nouvelle de l'Airbus, dite B.-10, à fuselage raccourci (deux cent dix-sept places), d'un rayon d'action entre 3 000 et 5 000 kilomètres, ont été lancées en liaison avec les partenaires ouest-allemands et néerlandais de la société.

Une assemblée générale extraordinaire de la SNIAS, qui a suivi l'assemblée générale ordinaire, a décidé :

1) D'augmenter le capital social d'un montant de 480,91 millions de francs par consolidation d'avances reçues de l'Etat, actionnaire principal, portant ainsi le capital à la somme de 894,8 millions ;

2) D'absorber, ensuite, le report à nouveau déficitaire constaté à l'issue de l'exercice 1977, soit 447,4 millions de francs, par réduction du capital social. Celui-ci est désormais fixé à 447,4 millions de francs.

Fragilité

Dans le secteur de l'aéronautique, les assemblées générales ordinaires des actionnaires des différentes sociétés, nationalisées ou privées, se suivent actuellement et elles se ressemblent. Toutes ces réunions sont l'occasion, pour les responsables de la plupart de ces entreprises, de souligner la fragilité de leurs activités, tournées de plus en plus vers l'exportation de matériels militaires.

A la SNIAS, qui enregistre, pour la sixième année consécutive, un déficit dû essentiellement à la division des avions civils, la perte serait encore plus lourde si les activités, rentables, de la division des missiles tactiques et de celle des hélicoptères ne venaient renflouer la division des avions civils. Des responsables des divisions bénéficiaires — celles-là mêmes dont les bons résultats sont liés à des marchés militaires — se plaignent du reste, en privé de devoir réduire leurs capacités d'auto-financement pour dégager des moyens de contribuer à l'équilibre du secteur, déficitaire, des avions civils de la SNIAS.

Chez Matra, qui fabrique des missiles pour avions de combat, ou pour bâtiments de guerre, *70 % du chiffre d'affaires (livraisons en 1977)* du secteur militaire ont été réalisés à l'exportation et 85 % des prises de commandes proviennent de l'étranger. Chez Dassault-Breguet, qui a pratiquement reçu une commande d'avion par jour ouvrable en 1977, le montant des marchés à l'exportation a été multiplié par 2,5 par rapport à la moyenne des trois dernières années et les prises de commandes de l'Etat français, en diminution, ne représentent plus en 1977 que 12 % du total.

A la SNECMA, la part des *venise à l'Etat français décroît* nettement, et les exportations, essentiellement de réacteurs militaires, représentent, pour la deuxième année consécutive, plus de la moitié du chiffre d'affaires en 1977. « *Les perspectives de commandes et de chiffres d'affaires*, écrit notamment M. René Ravaud, président-directeur général de la SNECMA, dans son rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale des actionnaires, *dépendent de plus en plus dans le domaine militaire, aussi bien que dans le domaine civil, de l'évolution économique et politique mondiale, de l'aptitude de la société à développer sa place sur les marchés en faisant face avec succès à la compétition internationale.* »

Cette dépendance des sociétés aéronautiques françaises à l'égard de leur clientèle étrangère, si elle devenait excessive comme elle tend à l'être, peut compromettre à terme la gestion d'un secteur stratégique de l'économie nationale. A défaut d'un redéploiement ou d'une diversification, pourtant nécessaires, des activités de ces entreprises, il faudrait éviter que le souci — légitime — de sauvegarder les plans de charge industrielle et la main-d'œuvre *l'emporte sur l'indépendance de* la politique étrangère de la France.

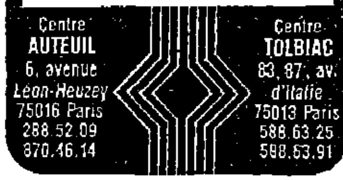
JACQUES ISNARD.

APPRENEZ L'ANGLAIS EN ANGLETERRE

★ Hôtel confortable et école dans le même bâtiment.
★ 5 heures de cours par jour, pas de limite d'âge.
★ Petits groupes (moyennes 9 étud.)
★ Ecouteurs dans toutes les chambres Laboratoire de langues moderne.
★ Ecole reconnue par le ministre d'Education anglais.
★ Piscine intérieure chauffée, sauna, etc. Situation tranquille bord de mer.

Ecrivez au
REGENCY RAMSGATE
KENT, G.-B.
Tél. : THANET 512-12
ou : Mme Bouillon
4, rue de la Persévérance
95 EAUBONNE
Tél. : 959-26-33 en soirée.

ISTH
Depuis 1953
INSTITUT PRIVÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES HUMAINES
CENTRES PLURIDISCIPLINAIRES
SC.PO
PREMIÈRE PRÉPARATION PARISIENNE
ENSEIGNEMENT ANNUEL et VACANCES
Pour préparer les examens de 1re et 2e années
L'ISTH met gratuitement à la disposition des étudiants intéressés
2 nouvelles brochures complètes
■ Des conseils méthodologiques sur l'organisation des Études préparatoires
■ Des annales corrigées, Plans détaillés et fiches de Synthèses
SUCCÈS IMPORTANTS CONFIRMÉS
121 Étudiants entrés en AP -Oct. 77
27



LE MONDE
met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'Annonces Immobilières.
Vous y trouverez peut-être
L'APPARTEMENT
que vous recherchez

ÉDUCATION

Les nouvelles modalités du B.E.P.C. provoquent des polémiques

La session 1978 du brevet d'études du premier cycle du second degré (B.E.P.C.) commence ce vendredi 30 juin — sauf dans les académies où les syndicats ont obtenu du rectorat un « resserrement » du calendrier. C'est ainsi que dans l'académie de Créteil (Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis) tout devait être terminé le 1er juillet. Ailleurs, les épreuves du B.E.P.C. s'achèveront, au plus tard, le 7 juillet.

Le nombre des candidats n'est pas connu, car les modalités de passage de l'examen ont été profondément modifiées par un arrêté du 2 août 1977. Cet arrêté prévoit deux formules pour la délivrance du diplôme : après examen, ou « *après étude des seuls résultats scolaires* ». Les élèves qui ne sont pas admis en seconde ou qui sont issus d'établissements privés hors contrat doivent passer l'examen. Mais un élève admis en seconde par son établissement peut se voir contraint de passer l'examen si le jury estime ses résultats scolaires insuffisants.

M. René Benoît, député U.D.F. des Côtes-du-Nord, a évoqué à l'Assemblée nationale, le 28 juin, « *un document portant l'en-tête du Syndicat national des instituteurs, signé par deux responsables départementaux et daté du 14 juin, qui donnait pour consignes aux syndiqués de refuser la dispense aux élèves de l'enseignement privé* ». Des consignes de ce genre auraient été suivies, notamment à Dinan (Côtes-du-Nord), Aubagne et Martigues (Bouches-du-Rhône).

Après avoir indiqué qu'une enquête sur ces faits avait été prescrite, M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, a déclaré : « *Les renseignements dont je dispose semblent indiquer qu'il ne s'agit là que de cas isolés et que le nouveau système fonctionne correctement, ce qui suppose de la part des enseignants une honnêteté professionnelle dont quelques rares faits ne me feront pas douter.* »

Relents de guerre scolaire dans les Côtes-du-Nord

De notre correspondant

Saint-Brieuc. — Le B.E.P.C. façon 1978 fait des vagues dans les Côtes-du-Nord, plus précisément dans le pays de Dinan, où les dernières législatives avaient réveillé les vieux démons de la guerre scolaire entre le public et le privé. « *Est-ce le troisième tour des législatives ?* », fait mine de s'interroger le Syndicat national de l'enseignement chrétien (C.F.T.C.).

La polémique est née de la mise en place depuis cette année de commissions de confirmation (instances paritaires qui remplacent l'ancien examen auquel étaient soumis les élèves du privé passant dans le public) et de jurys (composés, eux, de chefs d'établissement et d'enseignants du seul secteur public) chargés de déterminer, sur dossier, quels élèves doivent subir l'examen du B.E.P.C. et ceux qui peuvent l'obtenir sans autre formalité.

Les délibérations des deux jurys de la région de Dinan, à la fin de la semaine dernière, ont provoqué un tollé des associations de parents d'élèves et des directeurs des écoles libres. Ils ont porté l'affaire devant le tribunal administratif en accusant les membres des jurys de « *sectarisme* » et d'« *incompétence* ». Ils ont aussi reproché au Syndicat national des instituteurs (SNI) ses « *manœuvres discriminatoires* ». Le nouveau député de la circonscription, M. René Benoît (U.D.F.), qui a remplacé M. Josselin (P.S.), président du conseil général, au terme d'une âpre campagne où la querelle des deux écoles avait été ravivée, a posé mercredi 28 juin une question orale au ministre de l'éducation en parlant « *d'enfants pris en otage* ».

Au centre de Dinan-Vercel, 35 % des élèves du public et 61 % des élèves du privé doivent être soumis à l'examen ; à Dinan-Broussais, ces proportions sont de 26,9 % pour le public et 90,6 % pour le privé. En moyenne, sur les quatorze jurys du département, le pourcentage d'élèves soumis à l'examen est de 24,2 % dans le public et de 47 % dans le privé.

Une circulaire du S.N.I. diffusée au niveau académique incitait, en effet, à renvoyer systématiquement les élèves du privé devant le jury du B.E.P.C. et à s'aligner sur les positions des conseils de classe des établissements publics. « *Si nous refusons aux fonctionnaires que nous sommes la possibilité de délivrer des diplômes d'établissement*, dit-on au S.N.I. des Côtes-du-Nord, *à plus forte raison nous dénions de tels droits à des non-fonctionnaires, leur qualité ou leur valeur personnelle n'étant pas mises en cause.* » En fait, les chiffres doivent être relativisés. Ainsi, à Dinan-Broussais, sur les 90 % d'élèves soumis à examen, cette décision avait déjà été prise pour la moitié d'entre eux par la commission paritaire de confirmation. Et, sans atteindre cette importance, les disproportions sont nombreuses dans un sens ou dans l'autre, d'un jury à un autre, dans le département.

JEAN VIDEAU.

Deux mille institutrices de maternelle se réunissent à Poitiers

De notre correspondant

Poitiers. — Pour leur cinquante et unième congrès national, les membres de l'Association générale des institutrices des écoles maternelles (AGIEM) réunis à Poitiers ont choisi de prolonger le thème de leurs travaux précédents. En 1975 et 1976, les institutrices (et instituteurs puisqu'on compte quelques centaines d'hommes sur vingt-huit mille adhérents) avaient réfléchi sur « *les idées actuelles du développement du jeune enfant* », et en 1977 avaient tiré les conséquences pédagogiques *de leurs travaux. Cette* année, le thème d'étude est « *le comment être* » de l'institutrice de maternelle.

Le congrès, auquel participent deux mille personnes a été préparé par une consultation de plusieurs mois qui a permis à de nombreuses institutrices de se définir elles-mêmes. Placées sous la présidence de M. Jean Deygout, directeur des écoles au ministère de l'éducation, les journées de Poitiers ont été ouvertes, mercredi 28 juin, avec l'assemblée générale de l'AGIEM. Le lendemain, Mlle Abbadie, inspectrice générale de l'éducation a présenté les travaux du congrès. Mme Lechevalier, inspectrice départementale de l'éducation à Poitiers, a parlé de l'institutrice dans sa personne *et dans sa vie, et le professeur* Montagner qui dirige le laboratoire de psychophysiologie de l'université de Besançon a défini les processus de communication et d'adaptation du jeune enfant.

Les matinées sont réservées aux *exposés et* les après-midi aux « ateliers » et aux visites des dix-sept écoles maternelles de Poitiers et de la Vienne. Les ateliers portent sur des thèmes divers, de l'éducation corporelle à l'initiation au yoga ou à l'art *du maquillage.*

Les congressistes ont appris avec un regret évident que M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, qui était jeudi à Poitiers pour une réunion de travail au rectorat, ne pourrait participer à leurs travaux en raison d'un emploi du temps chargé. — B. H.

● *Un nouveau président à la JOC.* — Le conseil national restreint de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) a élu, dimanche 25 juin, comme président du mouvement, M. Gabriel Bonnand. Originaire de Rive-de-Gier (Loire), âgé de vingt-six ans, M. Bonnand est ajusteur. Nommé collaborateur du comité central de la JOC en 1976, il avait été élu membre de ce comité en 1977. M. Bonnand remplace M. Bruno Léchevin, président de la JOC depuis 1976, dont le mandat arrivait à expiration.

Dans la Meurthe-et-Moselle

GRÈVES D'ENSEIGNANTS APRÈS LA CONDAMNATION D'UN PROFESSEUR QUI AVAIT GIFLÉ UN ÉLÈVE.

(De notre correspondant.)

Nancy. — A l'appel du Syndicat national des instituteurs et de la Fédération de l'éducation nationale, cent cinquante professeurs et instituteurs du secteur de Pont-à-Mousson ont fait jeudi 29 juin une grève de vingt-quatre heures pour manifester leur solidarité avec un collègue condamné pour avoir giflé un élève.

Le 20 juin, le tribunal correctionnel de Nancy avait infligé une amende de 500 francs à un professeur du collège de Blénod-lès-Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), M. Alain Joly, pour s'être laissé aller à gifler un élève de quatorze ans venu perturber son cours.

Chaque jour, cet élève passait devant la classe de M. Joly et frappait violemment à la porte avant de s'enfuir. Un jour, M. Joly parvint à le surprendre et le gifla violemment. En tombant, le jeune garçon se fractura un poignet et les parents portèrent plainte.

L'excuse de l'irritation ne fut pas jugée absolutoire par le tribunal, qui se contenta toutefois d'une condamnation symbolique non inscrite au casier judiciaire. *Cette décision n'a pas apaisé* l'émotion des syndicats d'enseignants. Considérant que la condamnation de M. Joly porte « *préjudice à la fonction enseignante* », ils ont immédiatement engagé une action de protestation. La grève de jeudi a été suivie à 100 % au collège où enseigne M. Joly et à plus de 95 % dans les écoles primaires du secteur.

ECOLE SUPERIEURE DE TOURISME ET DE SECRETARIAT MODERNE
EST ENSEIGNEMENT TECHNIQUE PRIVE **ESM**
4, Place Saint-Germain des Prés - 75006 PARIS
Tél. : 548-42-31 / 222-66-29
PREPARATION AU BACCALAUREAT DE TECHNICIEN
• Secrétariat médical BAC F8 • Secrétariat commercialBAC G1
• Gestion et Techniques commerciales BAC G3
• BTS TOURISME • BTS Distribution et Gestion
• BTS Secrétariat de Direction et Trilingue
------ *bon à découper et à retourner* ---✂
EST / ESM 4, Place Saint-Germain des Prés 75006 PARIS
demande de documentation sans engagement
NOM ______
Adresse ______

PUBLICATION JUDICIAIRE

Extraits d'un jugement du Tribunal de Grande Instance de Lyon du 22 mars 1977 et d'un arrêt de la Cour de Lyon du 13 décembre 1977

Entre la Société AUGIS MEDAILLES, dont le siège social est à Lyon, demanderesse plaidant par Me Lucien-Brun, et la Société LE MEDAILLIER, dont le siège socir l est à *Paris, défenderesse plaidant par* Me Djian.

Attendu qu'il est constant que la Société AUGIS MEDAILLES est propriétaire des marques suivantes dont la validité n'a pas été mise en cause :

— « Je t'aime aujourd'hui plus qu'hier et moins que demain », no 250 955 ;

— « Chaque jour je t'aime davantage aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain », no 7 781 ;

— « Plus qu'hier moins que demain », no 844 738,

marques s'appliquant notamment à des bijoux et médailles.

Attendu que fin octobre 1975, la société LE MEDAILLIER a, par correspondance et par voie de presse, proposé au public l'acquisition d'un pendentif avec chaîne ; que dans les deux cas, il était précisé avec plus ou moins d'insistance que le revers du pendentif comporterait l'inscription : « Aujourd'hui plus qu'hier et bien *moins que demain », qu'en définitive*, et à la suite d'une intervention de la Société AUGIS MEDAILLES, cette formule a été abandonnée et remplacée sur les pendentifs frappés par l'inscription : « Ni vous sans moi, ni moi sans vous. »

Attendu que la reproduction presque *littérale de la marque dans* la correspondance et sous forme d'annonce publicitaire n'est pas contestée ; que les délits de contrefaçon et d'usage de marques contrefaites sont donc établis ; que le fait que la marque contrefaisante a été utilisée uniquement dans la publicité et non sur les objets vendus ne fait pas disparaître la matérialité des délits reprochés ; qu'en revanche, cette circonstance, outre l'incidence qu'elle peut avoir quant au préjudice subi, rend inutile la confiscation de pendentifs et des instruments nécessaires à leur fabrication.

Attendu que la Société LE MEDAILLIER tente d'échapper à ses responsabilités en invoquant sa bonne foi et l'absence de préjudice.

Attendu que la bonne foi prétendue par la Société LE MEDAILLIER ne saurait faire disparaître sa responsabilité civile ; qu'ainsi le Tribunal n'a pas à examiner les relations qui ont pu exister entre *cette société* et la société des gens de lettres ou l'organisme chargé de sa campagne publicitaire ; qu'au surplus cette bonne foi paraît pour le moins sujette à caution, les marques contrefaites étant de notoriété publique, selon les propres conclusions de la Société LE MEDAILLIER, concurrente directe de la Société AUGIS MEDAILLES.

Attendu que les agissements de la Société LE MEDAILLIER ont porté atteinte aux droits légitimes de la Société AUGIS MEDAILLES ; que cette atteinte a entraîné un préjudice commercial indiscutable ; que ce préjudice n'a pu être réparé par la publication d'un erratum dans la presse et l'envoi de lettres rectificatives ; qu'en effet, il résulte des documents versés aux débats que cet erratum, en raison de la modestie de ses caractères d'imprimerie et de son emplacement dans les quelques journaux *où il a été publié*, n'a pu avoir le même impact que l'annonce publicitaire qu'il avait pour but de corriger, que de même les lettres rectificatives n'ont été, semble-t-il, adressées qu'à ceux qui avaient accepté l'offre et à un moment où, en raison de la proximité des fêtes de fin d'année, il leur devenait difficile d'y renoncer ; qu'ainsi, la Société LE MEDAILLIER ayant tiré tout le parti possible de ses agissements frauduleux doit être condamnée à en supporter toutes les conséquences ; que, *pour cette raison, il y a lieu* d'admettre dans leur principe, et sauf à en réduire le montant, les demandes en publication du jugement et paiement de dommages-intérêts provisionnels ; qu'il échet, pour le surplus, de désigner un expert chargé de donner au Tribunal tous les éléments lui permettant d'apprécier de façon définitive l'importance du préjudice subi.

Par ces motifs, le Tribunal dit que la Société LE MEDAILLIER s'est rendue coupable à l'égard de la Société AUGIS MEDAILLES des délits de contrefaçon et d'usage de marques contrefaites.

Interdit à la Société LE MEDAILLIER tout usage commercial des mots « aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain » sous peine d'une astreinte définitive de 500 F par infraction constatés.

Ordonne la publication du présent jugement dans dix journaux ou revues au choix de la Société AUGIS MEDAILLES, le coût de chaque insertion ne devant pas dépasser la somme de 10 000 F.

Condamne la Société LE MEDAILLIER à verser à la Société AUGIS MEDAILLES une indemnité provisionnelle de 50 000 F à valoir sur la réparation du préjudice subi.

Pour le surplus, ordonne une expertise...

Condamne la Société LE MEDAILLIER à envoyer à tous les destinataires de la lettre contrefaisante, sous le contrôle d'un huissier, choisi par la Société AUGIS MEDAILLES, une lettre comportant le rappel de la *correspondance antérieure et le dispositif* du présent jugement.

Dit que cet envoi devra être effectué sous astreinte de 500 F par jour de retard, dans le délai d'un mois à compter de la date à laquelle l'expert déclarera par simple lettre avoir déterminé la liste des destinataires de la lettre contrefaisante.

Dit n'y avoir lieu à exécution provisoire et à confiscation des papiers commerciaux, pendentifs et instruments nécessaires à leur fabrication.

Par arrêt du 13 décembre 1977, la Cour d'Appel de LYON a statué comme suit :

« Reçoit la Société LE MEDAILLIER en son *appel principal* et la Société AUGIS MEDAILLES en son appel incident du jugement rendu le 22 mars 1977 par le Tribunal de Grande Instance de LYON.

Dit mal fondé l'appel principal, bien fondé en son principe l'appel incident.

Confirme le jugement du 22 mars 1977 en toutes ses dispositions à l'exception de celles concernant la publication du jugement, le dépôt de la provision pour expertise et le dépôt du rapport d'expertise.

Réformant de ces trois chefs,

Ordonne la publication du jugement du 22 mars 1977 complété par le présent arrêt dans les *22 journaux* ou revues énumérées à la page 4 des conclusions notifiées le 19 juillet 1977 par la Société AUGIS MEDAILLES, dit que cette publication aura lieu aux frais de la Société LE MEDAILLIER, chacune des 22 insertions ne devant pas excéder la dimension de la publicité contrefaisante et le coût de chacune ne devant pas dépasser la somme de 10 000 F.

Condamne la Société LE MEDAILLIER aux dépens de première instance et d'appels exposés à ce jour par la Société AUGIS MEDAILLES. »

Pour extrait conforme, Me Gontier, Avoué à la Cour.

INSTITUT LE ROSENBERG
CH-9000 ST-GALL, SUISSE
Internat pour garçons et jeunes filles.
Cours de langue allemande, anglaise, italienne sanctionnés par un diplôme de fin d'études. Section commerciale conduisant à un diplôme et à la maturité.
Culture générale. Rentrée des classes en automne.
Sports d'été et d'hiver. Climat vivifiant.
Renseignements à la direction.

(Publicité)

Le Département d'Education Permanente de l'Université PARIS-VII organise un stage de promotion sociale pour préparer à l'examen spécial d'entrée à l'Université.

Ce stage se propose de donner une chance à des salariés dont la scolarité a été interrompue. Pour les non-bacheliers, cet examen spécial permet d'entrer à l'Université et dans certaines écoles professionnelles.

Ce stage, organisé dans le cadre de la Formation Continue, est agréé par plusieurs commissions paritaires de l'emploi et donne droit, en tant que tel, au congé formation.

DÉROULEMENT : 160 heures réparties d'octobre à juin à raison de 6 heures par semaine.
Deux options sont possibles :
— l'une scientifique ;
— l'autre littéraire.
Les renseignements, et les inscriptions, ont lieu :
— du 15 juin au 12 juillet 1978 ;
— du 18 septembre au 29 septembre 1978 pour les congés formation et les chômeurs uniquement.
L'accueil est ouvert tous les jours :
— les lundi, mardi, mercredi, de 13 heures à 19 heures ;
— les jeudi et vendredi de 10 heures à 15 heures.

Université PARIS-VII, 2, place Jussieu, 75005 PARIS.
Tour 45/46 - deuxième étage - couloir 45/46 - Porte 210.
Téléphone : 336-25-25, poste 51 23.

JUSTICE

Le procès des quartiers de sécurité renforcée aux assises de Paris

L'« ambassadeur des autres »

Y aurait-il deux Daniel Debrielle ? Le « battant » et l'autre, le détenu désespéré, regard voilé par les larmes. Ou encore le militant et le « misérable ». En quatre jours de procès, Debrielle a changé du tout au tout. Arrivé en vainqueur, il craint maintenant le pire. Pouvait-il cependant choisir meilleur défenseur que lui-même dans ce procès d'une tentative d'évasion avec prise d'otages au centre de sécurité renforcée de Lisieux en 1976 ? Certes non.

Tout au long des débats, Debrielle s'est expliqué avec fougue et persuasion. Qui, mieux que lui, excelle dans la bonne foi désarmée ? Qui encore, d'un geste doublé d'une crispation du visage, bras tendus vers les jurés, rétablit aussi vite la réalité d'un fait ? Personne. Le « one man show » de Debrielle aura, à cet égard, été sans précédent.

Seul, il a dépeint ce qu'est la prison, et, *a fortiori*, « *la prison dans la prison* », les fameux Q.S.R. Seul, il a plaidé son « innocence » dans un hold-up qui lui coûte en ce moment douze ans d'emprisonnement. Seul, il a démontré l'enchaînement « logique » qui de l'« injuste » enfermement en Q.S.R., mène à l'évasion par tous les moyens.

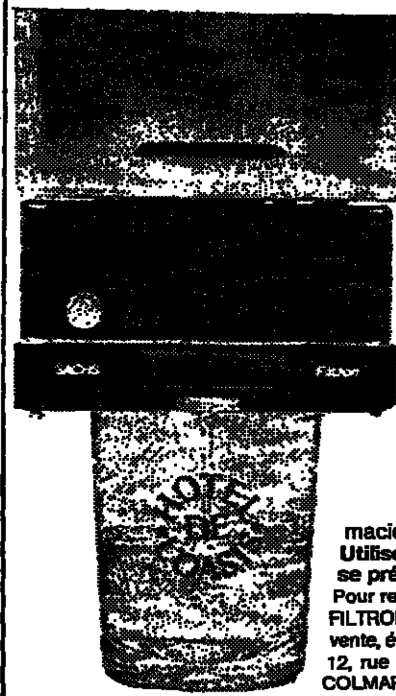
Est-ce un hasard ? Très vite, sous les coups de boutoir répétés de Debrielle ce procès, somme tout banal, s'est transformé en celui des Q.S.R. Bref, comme il arrive que les cours d'assises se saisissent — depuis peu — d'affaires de viol, la cour d'assises de Paris s'est penchée sur les faits et gestes de l'administration pénitentiaire. C'est là, sans aucun doute, la victoire de Debrielle et, derrière lui, celle du Comité des prisonniers (CAP), qui a multiplié ces derniers mois les initiatives : envoi de journaux et d'une brochure aux jurés, etc. Selon l'expression de Me Jean-Jacques de Félice, Debrielle aura été l'« *ambassadeur des autres* », des « *taulards* ».

Bon militant, donc, Debrielle. Mais a-t-il fait, pour le jury, un « bon » accusé ? Sa réputation de « forte tête » et d'« individu dangereux » ne lui colle-t-elle pas trop fort sur le front ? Car c'est tout juste si on ne lui répond pas qu'il parle trop bien lorsqu'il avance, inquiet, après un développement : « *Peut-être que je ne m'exprime pas très bien, monsieur le président.* » C'est tout juste si on l'écoute lorsqu'il déclare (après qu'on lui a lancé : « *Vous êtes l'ami de Mesrine* ») : « *Mais enfin, monsieur le président, c'est l'administration pénitentiaire qui m'a fait connaître Mesrine, Willoquet, Hadjadj, et ce sont les seuls qui m'ont aidé en prison. Je ne suis pas un grand, moi. Je n'ai pas de prestige, pas d'image de moi-même à défendre. Je suis entré en prison en m'appelant Debrielle, je veux sortir en m'appelant Debrielle, en homme, avec dignité.* »

Le désespoir dans les yeux, Debrielle, depuis mercredi, ne croit plus en la compréhension de la cour. Vieilli de cinq ans en quatre jours, il se contente de sauver la face. A vingt-huit ans, cet ancien ouvrier boulanger se raccroche au salut qu'il donne de la main, à chaque suspension d'audience, à Noëlle Debrielle, vingt et un ans, sa femme.

LAURENT GREILSAMER.

ATTENTION!
Dans certains pays, l'eau est une source de dangers.



Dans de nombreux pays, l'eau du robinet contient des bactéries et des germes dangereux.
Le nouvel appareil FILTRON transforme l'eau polluée en eau parfaitement pure, en une minute seulement. Sans additif chimique, donc sans arrière-goût : le FILTRON est le seul désinfecteur électronique.
Ne partez plus en voyage sans votre FILTRON : il n'est pas plus grand que 2 paquets de cigarettes et vraiment très simple à utiliser.
En vente dans les pharmacies et les magasins spécialisés.
Utiliser le FILTRON SACHS, C'est se prémunir contre tout risque.
Pour recevoir une documentation sur le FILTRON SACHS et la liste des points de vente, écrivez aux Laboratoires HELMER - 12, rue d'Ingersheim - B.P. 329 - 68006 COLMAR CEDEX.

L.T.C. School of English au centre de Londres.
Cours d'anglais (toute l'annee)
à tous les niveaux. Les étudiants peuvent commencer leurs cours à tout moment (pourvu qu'il y ait des places disponibles). La preparation à des examens d'anglais "reconnus" pour étudiants étrangers est au choix.
Logement
Le L.T.C. a sa propre Résidence pour jeunes filles mais une aide est donnée à tous les étudiants pour trouver un logement.
Cours d'été résidentiels
dans des Universités anglaises durant juillet et août.
Cours de Secrétariat
avec anglais
(duree de 3 trimestres).
A L.T.C. School of English, 26/32 Oxford St., Londres W1A 4DY, Angleterre.
Je vous prie de m'envoyer votre brochure complète illustree
Nom ____
Adresse ____
LM 2
L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH

LE MEURTRE DE RENÉ TROUVÉ DEVANT LES ASSISES DE LA HAUTE-GARONNE

Une « histoire ridicule »

Toulouse. — La troisième journée du procès du docteur Claude Birague, de Christian Portay et de Joseph Picart, accusés de l'assassinat de René Trouvé, correspondant toulousain de l'hebdomadaire « le Meilleur », a été marquée, jeudi 29 juin, par l'audition des deux hommes, qui, cinq mois après les faits, permirent l'arrestation des meurtriers présumés.

Très attendus, ces témoignages de MM. André Gaffajoli et Joseph Michelon n'ont pas permis d'éclaircir le mystère qui continue d'entourer l'affaire. Bien des doutes subsistent donc sur les circonstances dans lesquelles les deux témoins ont recueilli les aveux écrits de Christian Portay et l'usage « politique » qu'ils entendaient en faire.

De notre envoyé spécial

Cette fois, ça fait mauvais « polar » à compte d'auteur, épilogue bâclé d'une intrigue mal ficelée. Ils sont venus, les Rouletabille d'un jour, preux redresseurs de torts qui firent « tomber » les assassins d'un trop curieux journaliste à potins. Dans une composition assez médiocre de « *Monsieur je sais tout, je dis rien, mais je dis vrai* », ils ont déçu. Petits agents douteux d'une politicaillerie de canton ou pions ultimes d'une sombre machination tramée dans quelque antichambre parisienne ? A la barre, *ils ont seulement* parlé pour mieux se taire...

André Gaffajoli d'abord. Fragile et ventripotent, croix de Lorraine à la boutonnière, il a d'emblée son mot d'excuse pour trous de mémoire à venir : « *Mes cachets, monsieur le président. Treize par jour pour mon cœur malade. Alors, je me souviens plus très bien, surtout les dates...* » Cinquante-six ans, garagiste de son état, fidèle de toujours au « *message du général* », apprécié pour ses compétences en services d'ordre électoraux et collages d'affiches sur la région. Accessoirement condamné à quinze mois d'emprisonnement pour détournement de biens sociaux, peine prononcée en 1973 qu'il n'a pas encore purgée : « *Je suis invalide, monsieur le président...* » Membre du SAC ? « *Jamais, monsieur le président...* »

Joseph Michelon. Une cinquantaine frêle, des rouflaquettes et un peu de gomina. Grand voyageur, comme tout bon représentant de commerce, lui, fait dans l'« orfèvrerie ». Un pied à Marseille, l'autre en Andorre — où, semble-t-il, il préfère d'autres commerces à la bimbeloterie, — il a connu voilà longtemps Gaffajoli, que lui présenta un jour M. René Tiné, alors secrétaire national du SAC. A l'occasion, « secrétaire électoral » de quelques ministres et députés, ami — prétend-il — de M. Jacques Chirac. Membre du SAC ? « *Jamais, monsieur le président...* »

Que viennent-ils faire dans cette affaire ? L'enquête, en substance, a établi qu'en mai 1976 — soit trois mois après l'assassinat de René Trouvé — Christian Portay est venu tout raconter au garagiste, qui alerte aussitôt son ami Michelon. Quelques jours plus tard, Portay rédige, sous le contrôle du mystérieux V.R.P., une lettre d'aveux qu'il ne signe ni ne date, indiquant cependant qu'il a agi sur ordre du docteur Birague, « *représentant à Toulouse l'essence de la Ve République et de l'U.D.R.* ».

Michelon, de son côté, joint une courte missive qu'il adresse à un « *Cher Jacques* » : « *Si cette lettre vous parvient*, lui dit-il, *c'est que je ne serai plus de ce monde.* » Il monte alors à Paris avec les aveux écrits de Portay, mais les rend bientôt au garagiste. Vers la mi-juin 1976, la lettre est entre les mains des gendarmes toulousains. Les enquêteurs de la police judiciaire sont encore, eux, dans le brouillard. Il faut un article du *Meilleur* affirmant que « *les gendarmes sont sur la piste des assassins* » pour que les policiers prennent connaissance des fameux aveux et arrêtent Portay...

A priori, tout pourrait être simple. Portay, craignant que des enquêteurs ne tombent un jour sur la bonne piste, se confie à Gaffajoli et lui demande d'« arranger le coup ». Le garagiste fait venir son ami Michelon, qu'il présente comme un homme influent, très introduit dans certains services. Mis en confiance, Portay fait ce qu'on lui dit. Ignore-t-il que le fils de Gaffajoli est recherché par les gendarmes pour le meurtre d'un proxénète qui marchait sur ses brisées ?

Première version possible : le garagiste aurait alors tenté de troquer les aveux de Portay contre une clémence pour son fils. L'esprit de famille... Pour faire bon compte, il aurait en même temps utilisé la lettre pour prendre aussi le petit magot promis par le directeur du *Meilleur* à qui conduirait sur la piste des assassins. L'esprit pratique... Sans oublier d'aller, au passage, faire payer au docteur Birague le prix d'une aimable discrétion : le 15 juin, Gaffajoli encaisse 20 000 francs pour de mystérieuses réparations sur la Mercedes du médecin...

On ne sait jamais...

Qu'est-on allé imaginer ? A la barre, le garagiste, entre deux trous de mémoire, entend défendre sa vertu : oui Portay, est venu et lui a tout avoué. Certes, il a fait venir Michelon. Bien sûr il a eu cette lettre, mais il n'en croyait pas un mot. Il a *tout* juste fait deux petites photocopies... Et, un jour, un gendarme l'a convoqué et lui a confié qu'il en savait très long sur l'affaire Trouvé. C'est le même gendarme qui lui a écrit, sur un bout de papier, le nom et l'adresse de l'assassin. Gaffajoli fouille dans ses poches. « *Regardez, M. le président, c'est son écriture...* » M. Gaffajoli est bien allé voir M. Birague, oui, c'est vrai ; mais « *en ami* », pour le prévenir de tout le mal que certains lui voulaient... Le président renonce et l'avocat général sort un instant de son silence : « *Dès que vous irez mieux, vous ferez vos quinze mois.* »

Acte II, Michelon. Eh bien oui, s'il s'est occupé de cette affaire, c'est simplement... qu'il connaissait Trouvé, un « *ami* », un « *homme d'ordre* » et qu'il était « *heureux de participer à l'arrestation de son meurtrier* ». La lettre à « *Mon cher Jacques* » ? Rien à voir avec M. Chirac, même si, lui aussi, est un « *ami* ». C'était juste un petit mot à son avocat. Pourquoi donc si pressant et si dramatique ? « *On ne sait jamais ; les accidents de la route...* »

Tout est donc simple : fier d'aider la justice de son pays, M. Michelon a recueilli les aveux de Portay, les a montrés à quelques ex-députés de ses « amis », qui lui conseillèrent d'alerter la police, ce qu'il enjoignit tout de suite de faire à son « ami » Gaffajoli.

Il n'y a pas si longtemps, M. Michelon reçut mission, dit-il lui-même, de « *clôturer le SAC* » entendez : « *faire le ménage* » — du côté de Marseille, où tout n'allait pas comme il faut. Est-il venu un beau jour à Toulouse remettre le même ordre ? « *Un complot ?* s'indigne Michelon : *allons, M. le président, je croyais qu'on avait fait table rase de cette histoire ridicule. Birague et nous, sommes tous gaullistes depuis plus de vingt ans...* »

DOMINIQUE POUCHIN.

UN JOURNAL PEUT REFUSER D'INSÉRER UNE ANNONCE PUBLICITAIRE

Infirmant une ordonnance de référé rendue le 28 juillet 1977 par un magistrat du tribunal de commerce de Paris, la 14e chambre de la cour d'appel a estimé le 28 juin ne pas devoir condamner *le Monde* à publier une annonce publicitaire d'un organisme qui promettait des « *locations sans agence* » de locaux immobiliers. *Le Monde* avait refusé d'insérer le texte proposé après que le Bureau de vérification de la publicité (B.V.P.) lui eut demandé au mois de juin 1977 de ne plus continuer à faire paraître cette annonce.

Après avoir entendu Me Yves Baudelot, pour le journal, et Me Dominique Zysman, pour l'annonceur, la cour a notamment déclaré : « *Le principe de la liberté des conventions permet à celui qui reçoit une offre de la refuser. Il ne peut en être autrement que dans les cas où la loi impose la formation du lien contractuel* », cas cités dans une ordonnance du 30 juin 1945 dont l'article 37 est relatif au refus de vente.

Or, observe la cour de Paris, « *il est extrêmement douteux que ce texte puisse s'appliquer aux entreprises de presse, en raison des obligations et responsabilités particulières de leurs dirigeants, telles qu'elles résultent notamment des dispositions de la loi du 29 juillet 1881 ; qu'il est de principe que le directeur d'une publication est libre de refuser, conformément aux usages professionnels en matière de presse, l'insertion d'une annonce, sans qu'il soit nécessaire pour lui de justifier son refus, dès lors qu'aucune faute dans l'exercice de ce droit n'est relevée à son encontre* ».

UNE CLARIFICATION

L'arrêt rendu par la cour de Paris clarifie heureusement une situation inextricable. Jusqu'alors le directeur de journal devait théoriquement, en tant que chef d'entreprise, vendeur notamment d'espaces publicitaires, et pour ne pas être accusé de refus de vente, accepter toutes les annonces qui lui étaient transmises.

Mais, en tant que directeur de publication, il était pénalement et civilement responsable de tout ce que publiait son journal. Cette double responsabilité ne s'arrête pas, comme cela paraîtrait logique, à la partie rédactionnelle (les « articles »), mais s'étend à la publicité y compris au « carnet », aux avis de fiançailles et de décès.

En sorte que le directeur, jusqu'à présent, pouvait se voir reprocher la publication d'une annonce, d'un « placard » qu'il lui était pourtant interdit de refuser... L'imbroglio était total. Il paraît avoir cessé sur ce point. — Ph. B.

LES DÉTOURNEMENTS AU CASINO RUHL

Vingt-huit personnes seront jugées à la fin du mois de juillet à Nice

De notre correspondant régional

Nice. — Au terme de l'enquête confiée à M. Stéphane Autin, juge d'instruction à Nice, vingt-huit personnes, dont deux faisant l'objet d'un mandat d'arrêt, seront poursuivies devant le tribunal correctionnel de Nice dans l'affaire des détournements au casino Ruhl.

Parmi elles figurent vingt croupiers, dont cinq chefs de table, et huit « barons » extérieurs au casino. La plupart sont inculpés d'escroquerie, mais certains « barons » et l'un des croupiers comparaîtront également pour vol de plaques de jeu et ceux qui sont présumés les avoir aidés pour complicité ou recel de vol. Le montant des détournements, très inférieur aux chiffres qui avaient été avancés au début de l'enquête du service central des courses et des jeux, se situerait entre 350 000 et 600 000 F. Trois journées d'audience, les 25, 26 et 27 juillet, ont été prévues pour le jugement de cette affaire.

Quatre croupiers et un « baron » sont également inculpés pour les détournements commis au casino du Palais de la Méditerranée (une information distincte est en cours).

Ouverte après une enquête préliminaire menée par le service central des courses et des jeux agissant sur renseignements, — l'information judiciaire a permis d'établir que trois techniques ont été utilisées pour commettre les détournements aux tables de roulette.

Dans la première, les croupiers parvenaient à soustraire des plaques de joueurs perdants et les replaçaient sur des numéros, soit selon leur inspiration, soit à la demande des « barons ». Si ce numéro sortait, les gains étaient perçus par les « barons » ; la seconde technique consistait à composer le jeu avec une très grande agilité au moment même où la bille s'arrêtait dans le cylindre (elle nécessitait la complicité du « cylindrier ») ; dans la troisième — dite de l'orphelin — les croupiers jouaient simplement les gains non réclamés qui devaient normalement, après deux ou trois tours de table, revenir dans la caisse.

Le partage des sommes détournées s'effectuait en fonction de l'entente qui régnait à la table et, dans certains cas, à parts égales entre les auteurs présumés des détournements. Ceux-ci auraient commencé en avril 1977, mais auraient été intermittents. Il est plus que probable que leur montant est très supérieur à l'estimation qui a pu être faite sur la base des déclatations des inculpés. Le magistrat instructeur n'a pas pu davantage établir de complicité ou de responsabilité à un niveau plus élevé, alors que, selon les responsables syndicaux des employés des jeux eux-mêmes, « *lorsqu'un grand nombre d'employés fraudent, cela ne peut se faire sans la complicité, l'incompétence ou la négligence de l'encadrement* (1) ». Quant aux « barons », hormis deux restaurateurs locaux dont la rapidité de la réussite professionnelle avait été remarquée, ils n'apparaissent que comme de pâles comparses anonymes.

On notera que M. Jean-Dominique Fratoni, le président-directeur général de la Société d'exploitation du Ruhl, la SOCRET, ne s'est constitué partie civile que le 16 mai 1978, soit cinq semaines après la décision prise par le parquet d'ouvrir une information. Les six « barons » appréhendés sont actuellement tous détenus. Parmi les croupiers, dont plus de la moitié sont âgés de moins de trente ans, douze ont été maintenus en détention provisoire pendant des périodes de quinze jours à six semaines.

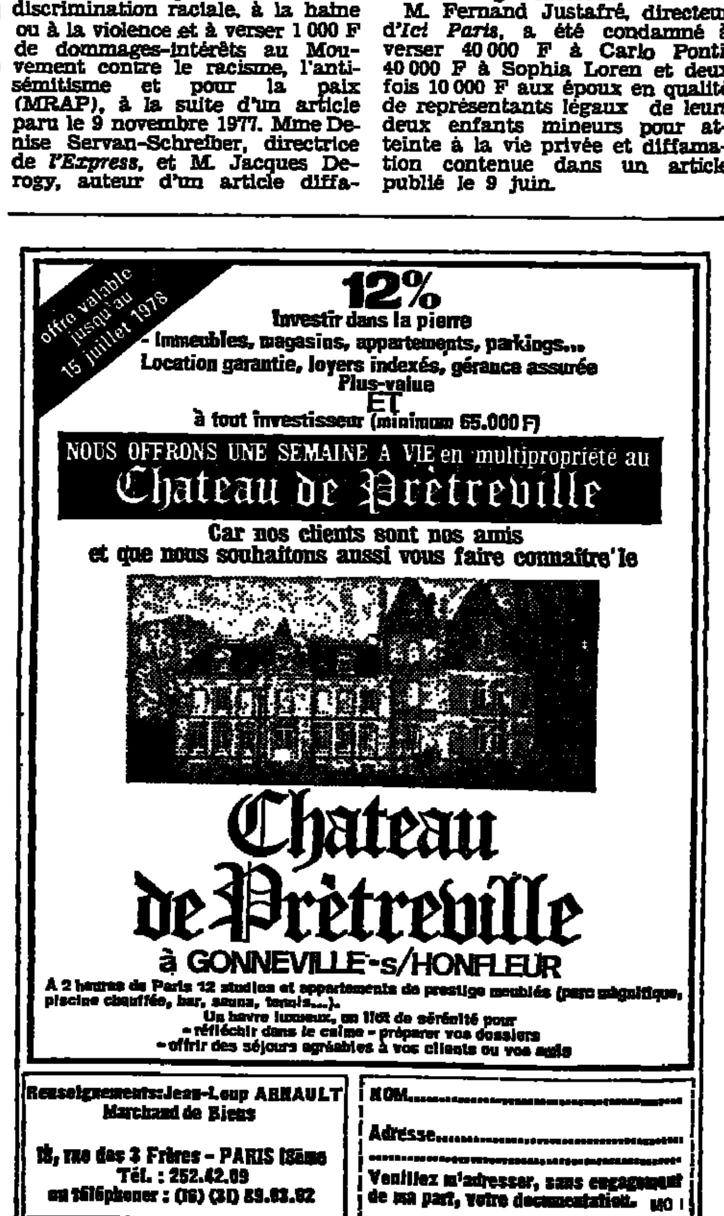
GUY PORTE.

(1) Déclaration de M. Marc Blondel, secrétaire général de la Fédération des employés et cadres F.O. des jeux, le 11 mai 1978 (*le Monde* du 16 mai). Un croupier du Ruhl sur cinq est impliqué dans l'affaire.

● *M. Francis Pinelli*, conseiller général (sans étiq.) du canton de Calenzana (Haute-Corse), a été inculpé mercredi 28 juin par le juge d'instruction de Bastia, pour vol et recel. Cette inculpation fait suite à un vol de produits surgelés appartenant à une entreprise ayant des entrepôts à Bastia et à Calvi. Une partie des marchandises dérobées, dont le montant total atteint 820 000 F, a été retrouvée dans un hôtel de Calvi, dont M. Pinelli est propriétaire.

● *Trois directeurs de journaux condamnés à Paris.* — M. Jean Boizeau, directeur de *Minute*, a été condamné à une amende de 1 500 F pour provocation à la discrimination raciale, à la haine ou à la violence et à verser 1 000 F de dommages-intérêts au Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (MRAP), à la suite d'un article paru le 9 novembre 1977. Mme Denise Servan-Schreiber, directrice de *l'Express*, et M. Jacques Derogy, auteur d'un article diffamatoire envers M. Pierre Lothoz paru le 21 novembre 1977, ont été condamnés chacun à 800 F d'amende et ensemble à 100 F de dommages-intérêts.

M. Fernand Justafré, directeur d'*Ici Paris*, a été condamné à verser 40 000 F à Carlo Ponti, 40 000 F à Sophia Loren et deux fois 10 000 F aux époux en qualité de représentants légaux de leurs deux enfants mineurs pour atteinte à la vie privée et diffamation contenue dans un article publié le 9 juin.





هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

JUSTICE

FAITS ET JUGEMENTS

Violation du secret de l'instruction : M. Pascal condamné.

M. Henri Pascal a été condamné, jeudi 29 juin, par le tribunal correctionnel de Rennes, à une amende de 2 000 francs avec sursis pour violation du secret de l'instruction (*le Monde* du 20 mai 1978). M. et Mme Pierre Leroy, qui s'étaient constitués partie civile, à la suite de la parution dans l'hebdomadaire *Paris-Match* daté du 28 septembre 1974 d'un article concernant l'affaire de Bruay-en-Artois et signé du juge Pascal, ont obtenu chacun 1 franc de dommages intérêts.

Parmi les circonstances atténuantes retenues en faveur de M. Pascal figurent *« la primauté donnée dans notre société à la satisfaction du besoin d'information (...), les critiques dont le secret de l'information est l'objet, la violation habituelle et complaisamment admise qui en est faite et la tolérance dont M. Pascal a bénéficié »*.

M. Pascal a annoncé son intention d'interjeter appel.

Une souscription pour Versailles ?

Au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement mercredi après-midi 28 juin, M. Etienne Pinte, député R.P.R. des Yvelines, a mis l'accent sur l'*« émotion »* suscitée par l'attentat contre le palais de Versailles. « *Jamais encore un musée de cette importance n'avait été victime d'un acte de terrorisme délibéré*, a-t-il déclaré. *Ne faudrait-il pas prévoir une dotation supplémentaire au budget de 1979 en plus des crédits de la loi-programme sur les musées afin de financer les réfections ? Ne pourrait-on lancer une souscription nationale et internationale qui concrétiserait les sentiments de solidarité qui se sont déjà exprimés ?* »

Dans sa réponse, M. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, a annoncé que le ministre de la culture et de la communication *« a prescrit le renforcement de la protection des biens de la nation »*. Quant à la suggestion de M. Pinte du lancement d'une souscription pour la reconstruction et le réaménagement du château, M. Limouzy a assuré : « *Elle rejoint le vœu du gouvernement que chacun prenne mieux conscience de la place que Versailles occupe dans notre patrimoine culturel.* »

● *Une nouvelle ordonnance de mise en liberté en faveur de M. Pierre de Varga* a été signée, lundi 26 juin, par M. Guy Floch, premier juge d'instruction au tribunal de Paris. M. de Varga est incarcéré à la prison de la Santé depuis le 29 décembre 1976, sous l'inculpation de complicité dans l'assassinat de Jean de Broglie. Le parquet a immédiatement fait appel de cette décision. La chambre d'accusation qui avait, le 9 février, infirmé la première ordonnance, doit statuer dans un délai de trente jours.

Promoteurs condamnés à Caen.

Le tribunal de grande instance de Caen a condamné, mercredi 29 juin, deux promoteurs immobiliers, MM. Guy Merlin et Jean Tirard, respectivement à six et trois mois de prison avec sursis et 300 000 et 100 000 F d'amende, pour avoir corrompu l'ancien maire de Courseulles (Calvados), M. Baudart (*le Monde* du 3 juin).

Les deux promoteurs avaient versé 800 000 F à M. Baudart pour obtenir plus facilement les permis de construire d'un ensemble immobilier à Courseulles. L'ancien maire de la ville a été condamné à un an dep rison avec *sursis et 3 000 F d'amende.*

Internement psychiatrique contesté.

La première chambre civile de la cour d'appel de Paris a annulé, mercredi 28 juin, le jugement du 3 janvier 1978, qui avait décidé le maintien en internement de M. Mouloud Bouchaal.

Interné le 24 septembre 1977 à l'hôpital Esquirol à Saint-Maurice (Val-de-Marne) à la suite d'un conflit avec son propriétaire, M. Bouchaal était sorti le 21 janvier 1978 (*le Monde* des 31 décembre 1977 et 26 janvier 1978).

Prison avec sursis pour un dentiste poursuivi pour avortement.

Un chirurgien-dentiste de Lille, M. Franck Dupin, quarante-quatre ans, militant du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception, inculpé pour avoir pratiqué un avortement sur une mineure de seize ans (*le Monde* du 23 février et du 1er mars), a été condamné par la sixième chambre du tribunal correctionnel de Lille à trois mois de prison avec sursis. La constitution de partie civile des mouvements Laissez-les vivre et de l'Union syndicale des professions de santé respectant la vie humaine (U.S.P.S.R.V.) avait alors été rejetée comme non-fondée. Le tribunal avait estimé que ces groupements *« ne pouvaient se prévaloir d'un préjudice personnel direct ou même indirect »*.

L'Union syndicale des professions de santé a fait appel de ce jugement. La cour d'appel de Douai a révisé la décision du tribunal de Lille en condamnant M. Franck Dupin à lui verser le franc symbolique de dommages-intérêts.

Dans son arrêt, la cour précise *« que la partie civile justifie d'un préjudice direct et d'un intérêt collectif des professions qu'elle représente (...). La reconnaissance et la protection de l'intérêt collectif que défend la partie civile sont nécessaires en raison de ce que M. Dupin a non seulement dépassé volontairement les limites licites des manœuvres abortives, mais encore qu'il a concrétisé sa volonté systématique de les méconnaître et d'enfreindre les règles légales en la matière. »* — (Cor.)

Courrier aux détenus : deuxième inculpation.

Après l'inculpation un visiteur de prison, M. Jean Cordier, qui avait remis une lettre à un détenu de Fresnes, Etienne Ethève, poursuivi pour meurtre (*le Monde* du 21 juin), M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction à Paris, a inculpé M. Georges Soler-Lopez, trente-deux ans, instituteur enseignant aux détenus, qui a reconnu avoir lui aussi apporté une lettre à Etienne Ethève.

Une perquisition opérée au domicile de M. Soler-Lopez a permis aux enquêteurs de trouver le manuscrit d'un ouvrage écrit par un autre détenu, Ugo Brunini, écoué depuis le 9 janvier 1976 pour l'enlèvement de M. Hazan, président-directeur général de la société Phonogram.

Un chef d'entreprise lyonnais tire sur ses employés.

Après une violente discussion avec plusieurs de ses employés, M. André Rollandez, soixante-treize ans, président-directeur général de la société Photo-chromo gravure, à Lyon, a tiré, jeudi 29 juin, en début d'après-midi, plusieurs coups de pistolet sur certaines des personnes qui participaient à cette discussion. Un délégué syndical, M. Raoul Veyre, trente ans, a été blessé au pied.

Depuis quelques années, cette entreprise connaissait des difficultés financières. Après avoir réduit les effectifs de son entreprise — de cent cinq à soixante-sept salariés, — M. Rollandez avait été contraint de vendre la plupart de ses biens personnels.

Jeudi 29 juin, les employés de Photo-chromo gravure devaient, affirment-ils, recevoir une prime annuelle de vacances équivalente à un demi-mois de salaire. Le patron, après avoir refusé de la payer, et exaspéré par la discussion, entrait dans son bureau pour en ressortir quelques instants plus tard armé d'un pistolet, menaçant : « *Si vous ne reprenez pas le travail tout de suite, je vous tue tous !* »

Immédiatement après cette sommation, il commençait de tirer sur les membres du personnel.

M. Rollandez s'est enfui à bord d'une Simca 1100 en affirmant que le coffre du véhicule contenait 25 kilos de T.N.T. et qu'il *« allait tout faire sauter »*. Personne n'a pu confirmer ni infirmer la présence de ces explosifs dans la Simca 1100. Des barrages de police ont été mis en place dans l'ensemble de l'agglomération lyonnaise pour tenter de retrouver M. André Rollandez.

● *Le tribunal de grande instance de Rennes* a déclaré irrecevable, jeudi 22 juin, la constitution de partie civile de l'association Maison de jeunes et de la culture de Paris-Charonne qui avait porté plainte contre un article de M. Christian Lunet de La Malène, conseiller de Paris, publié dans *le Monde* du 28 septembre 1977. Le tribunal a estimé que l'article de M. de la Malène visait certains responsables de la Maison de jeunes et non l'association en elle-même.

TOUS LES CONCERTS ET FESTIVALS DE L'ETE.

Dans le nº 2 du Monde de la Musique, *tous les concerts et festivals* de l'été, Bob Dylan à Paris, Vivaldi à Venise, Penderecki à Cracovie, la peur du rock à Prague, Boulez, Eda-Pierre, Deller, 80 disques. Le Monde de la Musique, édité par le Monde et Télérama, chez votre marchand de journaux, 7 F.

LE MONDE DE LA MUSIQUE.

Toutes les musiques, de tous les pays, de tous les temps.

On va en voir.



Des Honda Accord 4 portes air conditionné.

Traction avant. 4 roues indépendantes. 5 vitesses au plancher. Freins à disques à l'avant. Un coffre immense. *5 places à l'aise. Et tous les* accessoires que vous pouvez désirer sans option : montre à quartz, air conditionné, peinture metallisée... pour 38.100 f*.

Découvrez ce nouveau plaisir de rouler glaces fermées, jusqu'à présent réservé aux grosses américaines. *Dès cet été.* Les nouvelles ACCORD air conditionné sont disponibles chez votre concessionnaire. Allez voir...

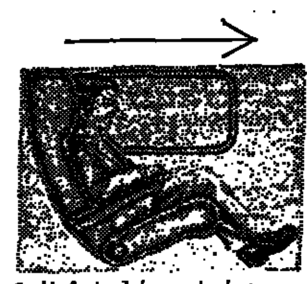
* prix au 15.5.78 clés en mains. Existe aussi en version 5 vitesses sans air conditionné : 34.500 f.

HONDA ACCORD

Honda-France. 20, rue Pierre-Curie 93170 Bagnolet. Tél. 360.01.00.



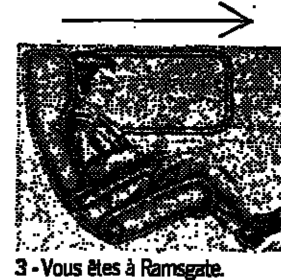
HOVER-BUS, LA FAÇON LA MOINS CHERE DE FAIRE UN SAUT A LONDRES.



1 - Un fauteuil dans notre bus vous attend 24, rue de Saint-Quentin à Paris (2 fois par jour en hiver et jusqu'à 5 fois en été).



2 - Vous arrivez à Calais. Un fauteuil dans notre hovercraft vous attend à l'hoverport. 40 minutes après vous avez traversé la Manche sur coussins d'air.



3 - Vous êtes à Ramsgate. Un fauteuil dans notre bus vous y attend. Il vous conduira jusqu'à King's Cross au cœur de Londres. (Ah! Pour le retour c'est aussi simple mais dans l'autre sens).





PARIS-LONDRES
133 F POUR LES ADULTES
114 F POUR LES MOINS DE 18 ANS ET ETUDIANTS (DE MOINS DE 26 ANS).

HOVERLLOYD

24, RUE DE SAINT-QUENTIN 75010 PARIS TEL.: 278.75.05
CALAIS : 34.67.10 OU DANS LES AGENCES DE VOYAGES.



Pour le prix d'un excellent 24x36, vous pouvez avoir un excellent 24x36 et une semaine de soleil.

Les vacances approchent. C'est le moment de faire des photos. De préférence réussies. Pour cela, rien ne vaut un appareil 24x36.

Voici l'Optima electronic. C'est un 24x36 : il utilise la plus large gamme de films. Il possède un excellent objectif 2,8/40 mm à 4 lentilles et un obturateur électronique qui va de 15 secondes à plus de 1/500ème.

Mais il a aussi ce que la plupart des 24x36 n'ont pas : il pèse moins de 300 grammes, il coûte moins de 800 F, et surtout, il est extrêmement simple à utiliser.

Avec l'Optima electronic, pas besoin de faire tout une série de manoeuvres pour prendre une photo. Une seule manette à bouger pour avancer, armer et même rembobiner le film, le déclencheur "sensor" qui élimine pratiquement tout risque de bougé et surtout un ordinateur qui s'occupe de tout le reste : lorsque le signal placé dans le viseur est vert, vous pouvez prendre votre photo; lorsqu'il est rouge, vous devez utiliser un flash ou un pied. C'est tout.

En fait, l'Optima electronic a vraiment de quoi donner des regrets à tous ceux qui ont payé leur 24x36 bien plus cher.

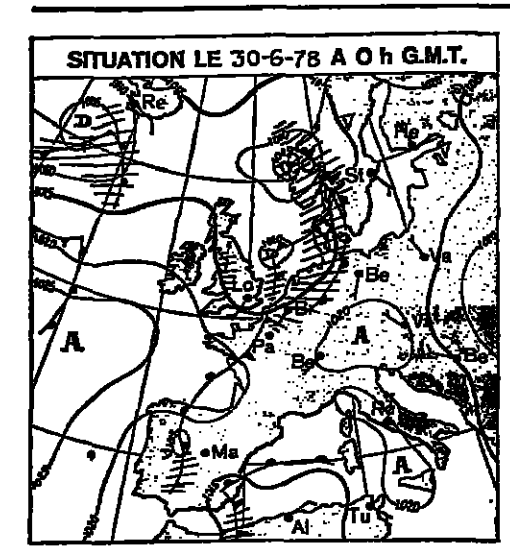
Agfa Optima electronic : la perfection du 24x36 dans son plus simple appareil.

Agfa Optima 535 electronic, moins de 800 F.

AGFA-GEVAERT

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 30 juin à 0 heure et le samedi 1er juillet à 24 heures :

Les faibles perturbations qui affectent le nord de la France progresseront vers le sud et entraîneront une situation orageuse sur nos régions méridionales. Une nouvelle perturbation atlantique commencera à traverser les îles Britanniques, et sa bordure méridionale atténuée atteindra le nord-ouest de notre pays. Entre ces deux éléments, on notera une amélioration temporaire.

Samedi, le temps sera ou deviendra très nuageux sur nos régions méridionales, avec quelques pluies ou averses parfois accompagnées d'orages. Les vents, de sud-est à est, seront modérés ou assez forts et les températures maximales seront en baisse.

Sur le reste de la France, le temps sera nuageux avec des éclaircies, mais on notera dans les premières heures de la matinée des formations brumeuses temporaires. Les nuages deviendront progressivement plus abondants par l'ouest sur la Bretagne et la Normandie, avec quelques petites pluies côtières. Les vents, de secteur ouest, se renforceront un peu sur la Manche et l'ouest de la Bretagne. Les températures maximales seront en hausse, sauf sur le Nord-Ouest.

Le vendredi 30 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 017,4 millibars, soit 763,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 juin ; le second, le minimum de la nuit du 29 au 30) : Ajaccio, 23 et 11 degrés ; Biarritz, 22 et 15 ; Bordeaux, 22 et 13 ; Brest, 15 et 9 ; Caen, 18 et 11 ; Cherbourg, 14 et 11 ; Clermont-Ferrand, 22 et 11 ; Dijon, 22 et 12 ; Grenoble, 26 et 15 ; Lille, 16 et 13 ; Lyon, 23 et 14 ; Marseille, 26 et 15 ; Nancy, 21 et 10 ; Nantes, 21 et 11 ; Nice, 22 et 15 ; Paris - Le Bourget, 19 et 14 ; Pau, 23 et 15 ; Perpignan, 24 et 16 ; Rennes, 20 et 12 ; Strasbourg, 22 et 9 ; Tours, 20 et 13 ; Toulouse, 24 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 19 degrés ; Amsterdam, 16 et 13 ; Athènes, 28 et 18 ; Berlin, 20 et 13 ; Bonn, 20 et 14 ; Bruxelles, 17 et 14 ; îles Canaries, 23 et 19 ; Copenhague, 18 et 13 ; Genève, 22 et 11 ; Lisbonne, 27 et 14 ; Londres, 17 et 12 ; Madrid, 23 et 14 ; Moscou, 22 et 14 ; New-York, 31 et 22 ; Palma-de-Majorque, 26 et 15 ; Rome, 24 et 11 ; Stockholm, 17 et 11.

LOTO — TIRAGE N° 26 DU 28 JUIN 1978

3 — 4 — 16 — 41 — 45 — 46

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 1

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS NUMEROS	2 565 577,60 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	513 115,50 F
5 BONS NUMEROS	18 413,20 F
4 BONS NUMEROS	214,10 F
3 BONS NUMEROS	12,40 F

PROCHAIN TIRAGE LE 5 JUILLET 1978

VALIDATION JUSQU'AU 4 JUILLET 1978 APRES-MIDI

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA LOTERIE NATIONALE

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 113

HORIZONTALEMENT

I. Petits fours ; Complète une adresse commerciale. — II. Loin d'être claire ; Ses colères étaient redoutables. — III. Sigle ; Pronom ; Communs à la chèvre, au cheval et à la vache ; On les dit vieilles. — IV. Dans une garde-robe d'Ecosse ; Peut-être de Gênes. — V. Interjection ; Est huppé. — VI. Tomba sur un bec ; Sortie. — VII. Un morceau qui ne doit pas être haché ; Braqué sur une vedette. — VIII. Procédera à une opération de repli ; Ancien sigle national ; Conjonction. — IX. Traverse les bois ; Prénom ; En Suisse. — X. Ne s'embrasse pas d'un seul regard ; Particule ; Atomes. — XI. Sont incontestablement dans le vent. — XII. Ile ; Possessif ; Oblige à ouvrir l'œil. — XIII. N'avait pas toujours l'allure d'un gentilhomme ; Etait chaste et pure ; Pronom. — XIV. Ne produit aucun effet sur un pilon ; Vit la tête en bas ; Le meilleur finit toujours par être battu. — XV. Aurait handicapé un bretteur ; Vallée ; Sur lesquelles le temps semble avoir eu prise.

VERTICALEMENT

1. Salade russe. — 2. Arme éventuelle ; Cité ; Souvent arraché quand il est mou. — 3. Préfixe ; Ont de la suite dans les idées. — 4. Prénom ; Verte étendue ; Possessif. — 5. En bas ; Pareilles ; Devint bête. — 6. Se fait remarquer quand elle sort ; Peintre flamand. — 7. Port étranger ; Bruyante manifestation ; N'abusent pas. — 8. Symbole ; Suffisamment (épelé) ; Bonnes quand elles sont fines. — 9. De quoi faire du bruit dans Landerneau... et ailleurs ; Intenta une action. — 10. Renonce à fermer les yeux ; D'un auxiliaire ; Répond en courant à tous les appels. — 11. La fin de Napoléon ; Philologue suisse. — 12. Endormies avant d'être séduites ; Masse. — 13. Va et vient en Chine ; Cri. — 14. Article ; Lieu de prédilection des archéologues ; Coule en France. — 15. Demeurent ; Ne voient donc personne.

Solution du problème n° 2 112

Horizontalement

I. Pognon ; Ob. — II. Io ; Remu. — III. R.G. ; Amours. — IV. Anciens. — V. Voilà ; Ici. — VI. In ; Eu ; Cra (arc). — VII. Or ; Fiel. — VIII. Broc ; Eve. — IX. Fi ! ; Naines. — X. Lee ; Inné. — XI. Antennes.

Verticalement

1. Ravin ; Fla ! — 2. Oignon ; Bien. — 3. Go ; Ci ; Or ; Et. — 4. Aileron. — 5. Ormeau ; Cain. — 6. Néon ; Inn. — 7. Musicienne. — 8. Our ; Crevées. — 9. Bestiales.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Est publiée au *Journal officiel* du vendredi 30 juin 1978 :

UNE INSTRUCTION

● Du 26 juin 1978, fixant les règles de survol du territoire français par les aéronefs d'Etats étrangers.

Visites, conférences

SAMEDI 1er JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., métro Etienne-Marcel : « Vieilles rues de Paris » (A travers Paris).

14 h. 30, gare R.E.R., parc de Sceaux : « Voltaire, grand voyageur européen » (*L'Art pour tous*).

15 h. 15, 75, faubourg Saint-Antoine : « Du faubourg Saint-Antoine à la prise de la Bastille » (Mme Barbier).

15 h., devant la grille, à droite du parvis : « Les parties hautes de Notre-Dame (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 6, place Furstenberg : « Les derniers jours de Delacroix » (Histoire et Archéologie).

16 h. 15, 3, rue Royale : « Chez Maxim's » (M. de La Roche), entrées limitées).

15 h., métro Louvre : « Rues historiques près des Halles » (Paris inconnu).

15 h., 2, place du Palais-Bourbon : « Les salons de l'hôtel de Lassay » (Paris et son histoire), entrées limitées.

15 h., 16, rue Cadet : « Le musée du Grand Orient de France » (Tourisme culturel).

11 h., Grand Palais : « Exposition Jules Romains » (Visages de Paris).

DIMANCHE 2 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 16 h., 3, rue Malher : « Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).

15 h., 93, rue de Rivoli : « Ministère des finances » (Mme Barbier).

15 h., 23, quai Conti : « Institut de France » (Mme Camus).

14 h. 30, métro Halles : « Les parties inconnues de l'église Saint-Eustache » (Connaissance de Paris).

15 h., 20, rue de Tournon : « Le Sénat » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 135, rue Saint-Martin : « Beaubourg et le trou des Halles » (Mme Hager).

15 h., 123, boulevard de Port-Royal : « Pascal et La Rochefoucauld » (Histoire et Archéologie).

15 h. 30, métro Cité : « La Cité » (M. de La Roche).

15 h., métro Monge : « Village des Batignolles » (Paris inconnu).

15 h., 127, rue de Grenelle : « Les hôtels du Châtelet et de Villeroy » (Paris et son histoire).

15 h. 15, entrée principale, boulevard de Ménilmontant : « Le cimetière du Père-Lachaise » (Tourisme culturel).

15 h. 15, entrée principale, boulevard de Ménilmontant : « Le cimetière du Père-Lachaise » (Visages de Paris).

CONFERENCE. — 15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Etats de conscience supérieure et méditation transcendantale » (entrée libre).

CARNET

Réceptions

— Pour le soixante-quinzième anniversaire de S.M. le roi Olav de Norvège, l'ambassadeur de Norvège et Mme Hersleb Vogt ont offert une réception, jeudi 29 juin.

— L'ambassadeur du Canada et Mme Gérard Pelletier ont donné une réception, jeudi 29 juin, à l'occasion de la fête nationale.

— L'ambassadeur de Yougoslavie, M. Radovic, a offert, jeudi 29 juin, une réception à l'occasion du départ de M. Babovic, conseiller de l'ambassade.

Naissances

— Mme Commentry,
Mme Gaston Lebocey,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur arrière-petite-fille
Juliette,
le 15 juin 1978, au foyer de François-Marie-de-Casablanca et de Marina, née Cousté.
8, avenue du Général-de-Gaulle, 72000 Le Mans.

Mariages

— M. et Mme Jacques Demure, 39, avenue de la Belle-Gabrielle, Nogent-sur-Marne, 94130, ont l'honneur de faire part du mariage de leur fils
Pascal,
célébré en l'église Saint-Saturnin de Nogent, le 30 juin 1978, avec
Mlle Laurence d'HENNEZEL,
9, rue Saint-Amand, 75015 Paris.

— M. et Mme Raymond Geneau,
M. Gabriel Bonneau, commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur, et *Mme Gabriel Bonneau,*
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants
Micheline et Michel.
La bénédiction nuptiale leur sera donnée, le mardi 11 juillet 1978, à 16 heures, en l'église protestante de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, 75017 Paris.
42, avenue de Wagram, 75008 Paris.
57, boulevard du Jardin-Exotique, Principauté de Monaco.

Catherine CHURG et Claude GOLDBERG
sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité, le 25 juin 1978, à Paris.

Décès

— Mme Pierre Azard, son épouse,
M. et Mme Laurent Azard,
M. et Mme Jacques Parodi,
Le lieutenant Louis-S. Azard,
Leurs enfants et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à Paris le 26 juin 1978, du
doyen Pierre AZARD.
Le service religieux aura lieu en l'église Saint-Joseph-des-Carmes le lundi 3 juillet, à 14 heures.
Les obsèques auront lieu en l'abbatiale du Grand-Andelys le mardi 4 juillet, à 10 heures.
5, rue de la Boullayes,
27700 Les Andelys.

— Le docteur et Mme Roger Lefebvre,
M. et Mme François Cauchy,
M. et Mme Serge Fouquet,
Clarinda, Bruno, Tessa et Renaud Lefebvre,
Nicolas, Marina et Tatiana Cauchy,
Karin et Yann Fouquet,
Les familles Schlumberger, Cauchy, Gascuel et Allier,
Tous ses cousins et amis,
ont le regret de faire part du décès de
Mme Paul CAUCHY,
née Yvonne Schlumberger,
le 28 juin 1978, dans sa soixante-quinzième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 4 juillet 1978, à 11 heures, à l'église réformée de Neuilly-sur-Seine, 18, boulevard d'Inkermann.

> Jésus dit : « Je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort. »
> Evangile de Jean, chapitre II, vers. 25.

L'inhumation se fera dans l'intimité familiale.
21, quai Malaquais, 75006 Paris.
75, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris.
24, rue du Château-des-Rentiers, 75013 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Lyon, Valentigney,
Mme Jean Clerc,
M. et Mme Jean-François Clerc et leurs enfants,
M. et Mme Bugler, leurs enfants et petits-enfants,
Parents, famille et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean CLERC,
ingénieur des Arts et Métiers,
survenu le 25 juin 1978.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité de la famille.

> « Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous donnerai du repos. »
> Matthieu XI, 28.

— Nous avons appris le décès de
M. Paul GROS,
directeur honoraire de la S.N.C.F.
[Né le 23 août 1898, à Faramans, dans l'Isère, ancien élève de l'Ecole polytechnique, Paul Gros, entré à vingt ans à la compagnie du P.L.M., a fait toute sa carrière dans les chemins de fer. Il fut, de 1953 à 1963, directeur des approvisionnements à la S.N.C.F. Directeur du cabinet de M. Maurice Lemaire, ministre de l'industrie et du commerce de février 1956 à juin 1957, il fut conseiller d'Etat en service extraordinaire et participa en outre à plusieurs organismes économiques parapublics de sa spécialité. C'est ainsi qu'il fut président-fondateur de la Fédération européenne de l'approvisionnement et vice-président de l'Union fédérale de la consommation. Il fonda, en 1951, la revue « Acheteurs ».]

— Le président de l'université scientifique et médicale de Grenoble,
Le conseil de l'université,
L'Institut de mécanique de Grenoble,
Les personnels enseignants et non enseignants,
Les étudiants,
ont le regret de faire part du décès brutal de
M. Clovis MARCOU,
maître-assistant à l'université scientifique et médicale de Grenoble.
Les obsèques ont eu lieu le jeudi 29 juin 1978, à 14 h. 30, en la collégiale Saint-André.

— M. et Mme Gilbert Payan et leurs fils,
Mme Bernard Guinel, ses enfants et sa petite-fille,
M. et Mme Philippe Boulloche, leurs enfants et leur petite-fille,
M. et Mme Yves Boissard et leurs enfants,
M. Daniel Payan,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 26 juin 1978, de
Mme Régis PAYAN,
née Jacqueline Pierre,
leur mère, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère.
La cérémonie religieuse sera célébrée dans l'intimité, le mardi 4 juillet, à 8 h. 30 précises, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy (10, rue de l'Annonciation, 75016 Paris), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille de Luisant (28).

— Feysin,
Mme H. Savigneux,
M. et Mme G. Deyrieux et leurs enfants,
M. et Mme P. Savigneux et leurs enfants,
M. et Mme M. Savigneux et leurs enfants,
M. et Mme J. Caire et leurs enfants,
M. et Mme P. Bouxom et leurs enfants,
M. et Mme Pr. Savigneux et leurs enfants,
M. et Mme P. Potier et leurs enfants,
Leurs parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Henri SAVIGNEUX,
officier de réserve,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 28 juin dans sa soixante-dix-septième année.
Messe de funérailles en l'église de Feyzin (69), le 1er juillet, à 9 heures.

— Mme Colette Schermann,
M. et Mme Jean-Pierre Schermann et leurs enfants,
Mme Anne-Marie Bonnot et son fils,
M. et Mme Armand Schermann,
Mme Marcelle Schermann,
Les familles Wallfish, Saas, Labadie,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Savinien SCHERMANN.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
26, rue de Lübeck, 75116 Paris.
65, avenue Foch, 75116 Paris.

Anniversaires

— Pour le quatrième et douloureux anniversaire du rappel à Dieu de son fils chéri,
Sandor KOZELKA,
ravi à son affection à l'âge de quinze ans, Mme Paulette Zibi-Koselka et sa famille font connaître que la prière-anniversaire de l'Azguir sera dite samedi 1er juillet 1978, à 11 h. 30, à la synagogue, 28, rue Buffault, 75009 Paris.
Une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Avis de messe

— Une messe pour le repos de l'âme de
M. Henry LOSTE
sera célébrée, le mardi 4 juillet, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, avenue du Roule, à Neuilly-sur-Seine.

Communications diverses

— M. Joseph Le Pavec, notaire à Paris, vient d'être réélu président de l'Association des cadres bretons.
Créée en 1962 par un groupe de hauts fonctionnaires et de chefs d'entreprise dans le but d'aider au développement économique et social de la Bretagne, l'Association groupe actuellement plus de mille deux cents membres d'origine bretonne. (Maison de la Bretagne, Cidex 1006, 75737 Paris, Cedex 15. Tél. : 538-65-04.)

— L'Association mondiale des Corses et la SERGIC invitent tous les amis de la Corse au cocktail de présentation du programme et des réalisations des Résidences de la marine de Porto-Vecchio (Corse du Sud), lundi 3 juillet 1978, de 18 heures à 20 heures, dans les salons du club Pernod, 90, Champs-Elysées, 7e étage, Paris.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-IV, samedi 1er juillet 1978, à 14 heures, amphithéâtre Richelieu, M. André Balland, « Recherches sur les inscriptions d'époque impériale du Letoon de Xanthos ».

— Université de Paris-IV, samedi 1er juillet 1978, à 14 heures, amphithéâtre Quinet, escalier A, M. André Vauchez : « La sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen Age (1198-1431) d'après les procès de canonisation et les documents hagiographiques ».

— Université de Paris-I, samedi 1er juillet 1978, à 9 heures, Institut de démographie, centre Tolbiac, M. Michel Grosse : « Le marché français des fruits et légumes ».

— Université de Paris-IV, lundi 3 juillet 1978, à 14 heures, amphithéâtre Quinet, M. Jean-Paul Brunet : « Une banlieue ouvrière : Saint-Denis (1890-1939). Problèmes d'implantation du socialisme et du communisme ».

« Indian Tonic » de SCHWEPPES. Juste ce qu'il faut d'orange amère pour bien désaltérer.

VENTE à VERSAILLES

Mes P. et J. MARTIN, Cr-Pr Ass.
3, imp. Chevau-Légers, 950-58-08
DIMANCHE 2 JUILLET 14 heures
Hôtel des Chevau-Légers
Objets d'art et de curiosité
SIEGES et MBLES H. ép. et XVIIe
Galerie des Chevau-Légers
ORFEVRERIE des XVIIIe et XIXe
IMPORTANTS BIJOUX
Exposition vendredi et samedi.

LATREILLE
SPECIALISTE DU TRES BEAU VÊTEMENT
HOMMES, DAMES, JUNIORS
soldes d'été
QUALITÉS IRRÉPROCHABLES
PRIX EXCEPTIONNELS
62, R. St-ANDRÉ-des-ARTS - 6e
PARKING ATTENANT A NOS MAGASINS

AULD-REEKIE
soldes
(jusqu'à épuisement du stock)
9, place Saint-Augustin (8e)

DOMAINE DE LA GOUJONNE
DEPARTEMENTALE 213 - ST-SAUVEUR-LES-BRAY S. ET M.
Votre maison au bord de l'eau : grand étang, bord de Seine, rivière la Goujonne, pêche, bateau, piscine, tennis.
Visite sur place : 401 13 97.
Renseignements :
Dominique Bourgeois 8 av. Messine Paris 8e tél. : 522 62 14

PRESSE

● *Au « Parisien libéré »,* une assemblée générale de la Société anonyme doit être réunie le mardi 4 juillet. Elle aura pour objet essentiel de procéder au remplacement de deux administrateurs (M. Claude Bellanger, décédé, et Mme Hélène Millienne, démissionnaire) sur quatre qui composent le conseil. Les deux autres membres sont MM. Charles *Giron* et *Alfred Rozier.*

● *M. François Loncle,* membre du secrétariat national du Mouvement des radicaux de gauche, s'est inquiété, jeudi 29 juin, de la situation de la presse. « *C'est à une réflexion d'ensemble qu'il faut nous livrer,* dit-il, *pour que la presse de demain échappe aux puissances d'argent comme à la contrainte de l'Etat. La concentration accentuée des titres, des difficultés économiques parfois insurmontables, les pressions gouvernementales constantes à l'égard des rédactions, mettent en péril la qualité de l'information, le pluralisme des opinions et la liberté d'expression. En matière de presse, il n'y a pas de remède miracle qui vienne d'en haut. La liberté, la diversité et la responsabilité sont des concepts qui ne signifient rien si l'individu ne les prend pas en charge lui-même.* »

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

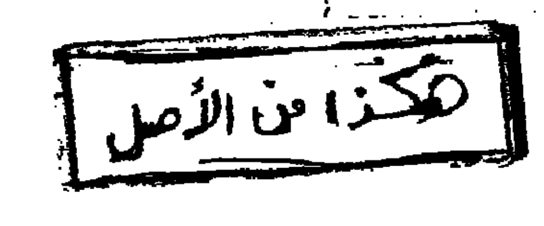
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.







مكبر من الأصل

Le Monde des loisirs et du tourisme

Vacances pour un été pas ordinaire

ÉCOLOGIE : des curiosités bien comprises

Les réflexions et les conseils d'un « spécialiste » en écologie : François Lapoix, maître-assistant au Muséum national d'histoire naturelle, membre du bureau de la Fédération française des sociétés de protection de la nature, répond aux questions de Marc Ambroise-Rendu.

« ON parle aujourd'hui de « vacances écologiques ». Un guide vient même d'être publié sous ce titre. N'est-ce pas un pléonasme dans la mesure où toute vacance est un retour vers une vie plus simple, plus naturelle, plus physique ?

— Les vacances sont en effet à la fois un dépaysement et un retour à des rythmes biologiques. On ne pratique pas, pendant ses congés, des activités qui sont contraires au milieu environnant.

— Le bronzage est-il une activité écologique ?

— Mais oui, puisque, biologiquement, il est nécessaire d'absorber du soleil pour synthétiser certaines vitamines. Cependant, le bronzage devient une manifestation de la société de consommation et donc anti-écologique lorsqu'il est uniquement motivé par le souci d'être « dans le vent ».

— Le terme de « vacances écologiques » ne couvre-t-il pas souvent une marchandise qui n'a rien à voir avec l'écologie ?

— C'est inquiétant. En se fondant sur des valeurs mythiques — le soleil, la liberté, les grands espaces — on vend, au nom de l'écologie, de nouveaux gadgets de la société de consommation. C'est une escroquerie, car l'écologie consiste d'abord à avoir la liberté de choix, y compris celle de passer ses vacances chez soi à lire des bouquins ou à écouter de la musique. Et, pour des ruraux, la liberté de venir en ville et de profiter de ses avantages culturels.

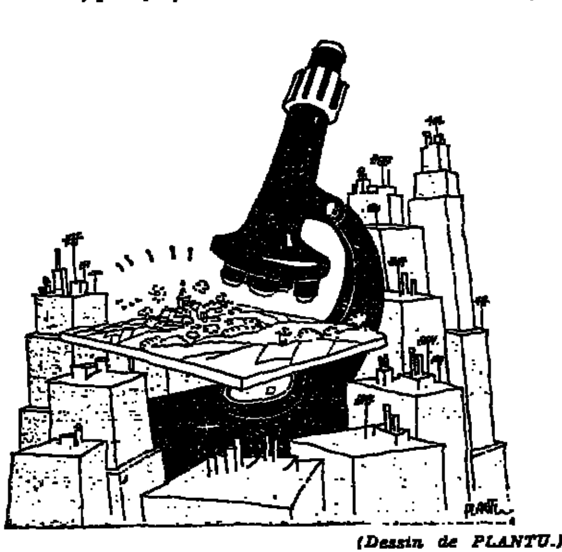
— Vacances écologiques à la ville, n'est-ce pas un paradoxe ?

— En apparence seulement, car l'homme n'est pas fait pour vivre exclusivement dans la nature. Il lui faut aussi la convivialité des villages des bourgs et des villes.

» Vouloir envoyer tous les Français dans les forêts me paraît aberrant et au fond tout à fait anti-écologique. Melun-Sénart, ville verte, et Evry ville plus minérale, sont face à face. Eh bien, les enfants de Melun-Sénart, qui ont 44 mètres carrés d'espaces verts par individu, veulent aller à Evry pour ses pistes de skate-board, ses endroits de loisirs, son agora, etc. En venant à la ville, le rural prend conscience des avantages de la campagne et des risques qu'il court lorsqu'il quitte son milieu pour travailler en usine.

Propos recueillis par
MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page 14.)



(Dessin de PLANTU.)

Trois jours en Ardèche pour apprendre à « s'équiper solaire »

DANS la maison communale de Beaulieu (Ardèche), fraîche comme une cave au *milieu des vignes. Ils sont une dizaine*, jeunes maçons, charpentiers et agriculteurs, venus de l'Ardèche, des Cévennes ou de l'Allier, apprendre en trois jours à s'équiper « solaire ». Casse-croûte et logement en gîte *ou sous la tente pour ceux qui n'habitent pas* les environs ; ce stage n'assure pas l'hébergement.

Selon son organisateur, M. Maurice Chaudière, conseiller régional du ministère de la jeunesse et des sports, *« on vient à présent pour apprendre et non pour passer des vacances à peu de frais ou se faire prendre en charge ».* Il a fondé voilà quatre ans l'Atelier maladroit » — « du maladroit », comme disent les gens du pays. Cette école écologique ouverte à ceux qui désirent apprendre à se servir de leurs mains, a fermé récemment son « auberge », mais continue de proposer des stages pour 20 francs par jour. Apiculture en mai, connaissance des bonnes herbes et poterie en juillet, fabrication en septembre de confitures « solaires » — figues, tomates, raisins cuits dans un caisson recouvert de paraffine et exposé au soleil. Enfin, teinture et tissage de la laine en hiver... Il y *en a pour tous les goûts, pour les gens de la* région comme pour les autres.

L'Atelier maladroit ne sait plus où garder ses archives. Des poteries d'argile aux magni*fiques châles réalisés par* des agricultrices, en laine du pays et stylisation libre de motifs inspirés des plantes locales, rien n'est en vente. Où exposer ? Où continuer à créer ?

M. Chaudière et son équipe ont lancé, *depuis un an, le projet de la Maison de la* nature, lieu de rencontre intercommunal. Sur un terrain pentu, bordé de marnes et de mûriers, à la sortie de Beaulieu, voici aujourd'hui la maquette. Tout autour, attentifs, les stagiaires venus s'initier au chauffage solaire. Le petit igloo de béton devrait être enfoui sous la terre, sa façade plein sud captant les rayons du soleil. Mais comment intégrer le capteur ? Faut-il d'autres équipements, une serre pour tempérer et humidifier, etc. L'imagination a tous les pouvoirs...

Dans le même temps, deux des stagiaires restés à Beaulieu fabriquent un capteur plan à air, qui sera testé en fin de stage sur la maquette de la Maison de la nature. L'exposé des principes d'architecture solaire, réalisé préalablement par un enseignant d'Aubenas, s'avère particulièrement utile. Mais quand viendra-t-on des communes avoisinantes à la maison de Beaulieu ?

L'affaire traîne quelque peu. L'étude financière est en cours. On cherche des subventions. Une première réunion entre la direction de la jeunesse et des sports, M. Chaudière et la municipalité de Beaulieu a récemment eu lieu. La maison serait construite sur un terrain loué par la mairie. Accueillant les classes vertes, les clubs du troisième âge et divers stages, elle pourrait être gérée par une asso*ciation type 1901, dans laquelle les gens du* pays devraient être partie prenante plus qu'ils ne le sont actuellement.

« Les gens d'ici ne savent toujours pas qui est concerné, invité, ni comment. Il faudrait faire du porte à porte dans le pays », dit le maire de Beaulieu, M. Pierre Ressayre (sans étiquette), agriculteur, soucieux d'écologie à ses heures.

Ce vœu est unanime. Mais on ne se fait guère d'illusion. Ce sont d'abord les enfants et les personnes âgées que l'Atelier maladroit a séduits. Et les enfants, à leur tour, ont étonné enseignants et parents... Peut-être qu'ainsi, redécouvrant leur pays, ils s'attacheront à le faire revivre ?

Sur les routes de l'Ardèche, parmi les plus étroites et les plus défoncées de France, refleuriraient alors la poste, l'épicerie et l'école, qui ferment peu à peu...

DANIELLE ROUARD.

★ L'Atelier maladroit, Berrias, 07230 Lablachère.

FRAPPER AUX BONNES PORTES...

POUR ceux qui ont besoin de vacances organisées, même lorsqu'elles sont écologiques, voici quelques idées ou plutôt quelques pistes données sous toute réserve. *Les vrais « écolos » ne sont pas des* vendeurs de vacances ; ils redoutent plutôt la publicité. Et puis, la fantaisie et l'amateurisme comptent parmi les nombreuses mamelles de l'écologie. Un conseil : vérifiez les indications données ci-dessous.

Découverte du Vercors

Les paysages, les habitants, les fermes, les plantes et les animaux du parc régional du Vercors ; raids de deux à trois jours ; hébergement chez l'habitant. Base : Corrençon-en-Vercors (Isère), 15-28 juillet ; 330 F, logement (en hôtel à Corrençon), nourriture, encadrement. Possibilité de transport à moitié prix. Groupe de 40 personnes. Maison des jeunes et de la culture, Abbaye-Jouhaux, place de la Commune, 38000 Grenoble, tél. : (76) 54-21-01.

Les merveilles de la nature

Dix jours d'initiation aux sciences fondamentales de l'écologie, d'exploration sur le terrain et de technique d'animation nature, en forêt de Fontainebleau. Saint-Pierre-lès-Nemours (Seine-et-Marne), 9-19 juillet : 680 F : nourriture, hébergement (en dortoir, dans un ancien château), encadrement, transports sur place. Groupe maximum : 20 personnes. Association pour la connaissance et la sauvegarde de la nature : Gérard Blondeau, 28, rue des Cressonnières, 95110 Sannois, tél. : 981-07-38.

Une semaine de botanique

Comment reconnaître les plantes médicinales et les bonnes herbes, comment accommoder les comestibles, dégustation, comment utiliser les herbes qui guérissent ? Maison de la flore, Chamaloc (Drôme), 17-24 juillet ; 350 F : hébergement (collectif en bergerie), nourriture, encadrement, matériel ; 28 personnes maximum. Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA), 22, rue Saint-Laurent, 38000 Grenoble, tél. : (76) 42-57-32.

Safari en Vanoise

Initiation à la vie des oiseaux, des mammifères et des plantes du parc national de la Vanoise. Base : camping municipal de Pralognan-la-Vanoise (Savoie), excursions en montagne à Val-d'Isère et Bonneval-sur-Arc. 2 - 15 juillet, 16 - 29 juillet. 900 F : voyage (en minibus au départ de Paris), nourriture, hébergement en dehors de Pralognan. Amener sa tente. Association parisienne d'ornithologie, Dominique Moser, 14, boulevard Saint-Marcel, 75005 Paris.

A l'affût des oiseaux

Raid de cyclo-camping sur la piste des oiseaux migrateurs à l'époque de leur passage sur la côte Atlantique. Lac de Grand-lieu, baie de Bourgneuf, baie de l'Aiguillon. 3 - 16 septembre. 650 F : voyage (train Paris-Nantes et La Rochelle-Paris), nourriture, encadrement. Amener vélo et tente personnels. Association parisienne d'ornithologie, Dominique Moser, 14, boulevard Saint-Marcel, 75005 Paris.

Découverte de l'écologie

Initiation aux sciences de la nature, atelier de techniques douces, rencontres avec les ruraux, travail en labo, débats, sortie sur le terrain. Vercheny (Drôme). 1 - 10 septembre. 400 F : hébergement (en appartement), nourriture, encadrement, matériel. 35 personnes + 6 animateurs ; vie communautaire. Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA), 23, rue Saint-Laurent, 38000 Grenoble, tél. : (76) 42-57-32.

Randonnée botanique

Initiation à l'écologie végétale, dans le massif du Caroux, confection d'herbier, sortie de plusieurs jours, nuit en refuge, accueil à la ferme. Base de plein air de Mons-la-Privalle, 34390 Olargues (Hérault), téléph. : (67) 97-72-80. 11-15 juillet, 22-23 juillet, 3-8 août, 26-27 août. 5 jours : 300 F. ; 2 jours : 80 F. : hébergement (dortoir ou tente), nourriture, encadrement.

A la pagaie

Apprentissage de la technique du canoë-kayak, descente de l'Orb sur 25 kilomètres, mais aussi spéléo, escalade et cyclotourisme dans le parc régional du Haut-Languedoc. Base de plein air de Mons-la-Privalle, 34390 Olargues (Hérault), tél. : (67) 97-72-80. Séjour illimité : on vient quand on veut, on part de même. 58 F. par jour : hébergement (en dortoir), nourriture, encadrement, matériel.

Comme les herboristes

Connaissance des bonnes herbes de l'Ardèche : usages culinaires, médicinal et artisanal, avec des écologistes pratiquants. Centre national de plein air de Vallon-Pont-d'Arc (Ardèche), tél. : (75) 37-03-71. 3-8 juillet. 132 F. : hébergement, nourriture, encadrement, groupes de 15 personnes. *L'atelier maladroit*, Berrias, 07230 La Blachère.

Le tour du potier

Découverte de l'art du potier : ramassage de l'argile, préparation de la terre, modelage, tournage, réalisation de formes utiles, cuisson. Une leçon d'écologie pratique en tournant autour des pots. Centre de plein air de Vallon-Pont-d'Arc (Ardèche). 10-23 juillet. 350 F. : hébergement, nourriture, encadrement, matériel. Maximum 12 personnes. L'Atelier maladroit, Berrias, 07230 La Blachère.

Les confitures de grand-mère

Dans une propriété ardéchoise, Maurice Chaudière fait connaître à ses amis les plantes et leurs fruits. *Comment fabriquer ses* confitures avec l'énergie solaire, comment conserver au miel le secret des fermentations. De l'écologie sucrée. L'Atelier maladroit, Berrias, 07230 La Blachère (Ardèche), 8-10 septembre, 30 F d'inscription + 10 F par jour : frais pédagogiques. Logement en gîte rural, ou en chambre d'hôtel, nourriture autonome ou au restaurant.

Agriculture biologique

Apprendre à cultiver son jardin sans engrais chimiques, sans pesticides et sans insecticides. Théorie et pratique. Chez Christian Mathieu, La Thomassine, 04100 Manosque. Une ou deux semaines en juillet et août.

Gardarem lo Larzac

Six heures de marche par jour sur le causse du Larzac : histoire, géologie, connaissance du milieu, hébergement en granges, contacts avec les paysans. 2-11 juillet, 13-22 juillet, 24 juillet - 2 août, 4-13 août, 20-29 août, 2-11 septembre. 840 F : hébergement (en granges ou en auberge), nourriture, encadrement, 15 personnes maximum. Alain Nicollet, La Couvertoirade, 12330 La Cavalerie.

L'été de la nature

Nettoyage du Leff, rivière bretonne, avec les pêcheurs et les paysans. Rude désouchage, mais aussi découverte du *milieu, des poissons et des* hommes. Lanvollon (Côtes-du-Nord). 11 - 29 août. 180 F : hébergement (collectif dans une école), nourriture, matériel, encadrement. Groupe de 15-20 jeunes, étudiants et adultes. Etudes et chantiers, 33, rue Campagne-Première, 75014 Paris, tél. : 320-90-03.

Chasse aux fossiles

Initiation à la paléontologie : prospection des sites, fouilles, *identification des fossiles*. Merlieux (Aisne). 1er-6 juillet, 1er-6 septembre. 600 F : logement (en chambres), nourriture, transport, encadrement. Centre permanent d'initiation à l'environnement de Merlieux, 02000 Laon, tél. (23) 22-13-26.

Des propositions de vacances sinon pour cet été, du moins pour le prochain. Pas n'importe quelles vacances, mais celles qui sortent des sentiers battus ; pour combien de temps encore ?

Aujourd'hui l'écologie telle qu'on la pense, la vit ; telle qu'on peut la pratiquer en plusieurs coins de France. La semaine prochaine : le bricolage.

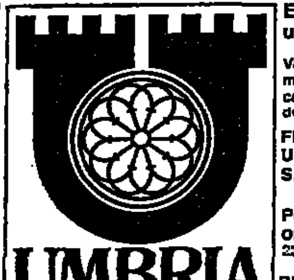
LA TUNISIE
● Des prix étudiés.
● Des voyages à la carte.
TUNISIE CONTACT
ou
des vacances en Tunisie préparées par des gens du pays
LA TUNISIE • UNE TERRE • DES HOMMES •
Pour une documentation gratuite, retournez ce bon à :
TUNISIE CONTACT
30, rue de Richelieu - 75001 Paris - 296.02.25
Nom : ....
Adresse : ....
....
Lic. A 661
LM 6



CALVI : 600 F
TANGER : 650 F
TUNIS : 690 F
ATHENES : 695 F
LE CAIRE : 1.390 F
NAIROBI : 1.990 F
DAKAR : 2.200 F
SEJOURS 1 semaine
GRECE : 350 F
TUNISIE
Festival de Taberka : 380 F
MAROC
Festival d'Azilah : 380 F
TURQUIE : 420 F
CIRCUITS
TUNISIE 8 J. : 990 F
GRECE 8 J. : 990 F
MAROC 15 J. : 1.750 F
TURQUIE 15 J. : 1.850 F
EGYPTE 15 J. : 2.900 F**
jsf c'est aussi l'Asie, l'Afrique et l'Amérique
* sous certaines conditions
** Avion compris.
Demandez notre brochure ETE 78
Joindre 3 F en timbres pour participation aux frais d'expédition
jeunes sans frontière
75002 Paris - 7, rue de la Banque - 261.53.21
GRENOBLE : 16, rue du Dr Mazet - 44.06.88
ORLEANS : Centre Commercial de Lambelle FLEURY LES AUBRAIS 86.49.43
LYON : 5, place Ampère - 42.85.37
STRASBOURG : 19, bd de Lyon - 32.30.54
Lic. A 548



venez en **OMBRIE** le coeur vert d'Italie



En Ombrie des vacances nouvelles dans un pays ancien et divers

Vous y trouverez sept cents centres historiques, montagnes, lacs, collines, beaucoup de vert et de calme. Cent soixante manifestations culturelles et de folklore, parmi lesquelles:

FESTIVAL DEI DUE MONDI (28 Juin - 16 Juillet)
UMBRIA JAZZ (18 - 20 Juillet)
SAGRA MUSICALE UMBRA (Septembre)

Pour renseignements:
OFFICE NATIONAL ITALIEN DE TOURISME (E.N.I.T.)
23 Rue de la Paix - Paris 75002 - tel. 266.66.68

REGIONE UMBRIA
Assessorato Turismo - PERUGIA (Italie)

SUISSE + LA BONNE ADRESSE

CHAMPERY - 5.500 lits. Calme et nature au cœur d'une authentique station valaisanne. 300 km de promenades. Centre sportif (12 tennis, 2 piscines chauffées, patinoire d'été, curling). Aux sommets école d'alpinisme. OFFICE DU TOURISME, CH-1874 Champéry, téléphone : 1941/25/8-41-41.

Champex lac — 1.500-2.200 m. Valais. 1.880 lits - ETE-HIVER LA NATURE A VOTRE PORTE. Piscine, tennis, pêche. Télésiège, 100 km de promenades balisées. Pension complète de 30 F.S. à 90 F.S. par jour. OFFICE DU TOURISME CH-1938 Champex-Lac, tél. 1941/26/4-12-27.

HÔTEL VICTORIA LAUSANNE — 160 lits tout confort dans situation très tranquille Bar - Dancing « Le Paddock » R. Haeberli, propriétaire, av. de la Gare 46, tél. 1941/21/20-57-71 en face de la gare centrale.

Pontresina 1800m — **Engadine**
Paradis de promenades
Saison : juin-octobre
Prospectus par l'Office du Tourisme
CH-7504 Pontresina. Tél. 1941/82/6 64 88. Télex 74 495.

INSTITUT MONTANA ZUGERBERG pour garçons à partir de 10 ans
Cours de vacances : séjour de 3 à 6 semaines entre le 15-6 et le 26-8-78, langages, cours de rattrapage, sport, excursions. Début de l'année scolaire : 6-9-78, école primaire (5e et 6e année scolaire) - gymnase - école commerciale. Examens de maturité et de diplôme commercial reconnus par la Confédération Suisse. A 1.000 m en pleine nature ; site exceptionnel au cœur de la Suisse centrale (entre Zurich et Lucerne). Rens. et prosp. par le Directeur: Dr J. Ostermayer CH-6316 Zugerberg. Tél. Zoug 1941/42/21 17 22.

Harrods
une semaine de soldes
commence le samedi 15 juillet 1978

Prenez dès aujourd'hui vos dispositions pour vous rendre aux plus grandes soldes du monde.

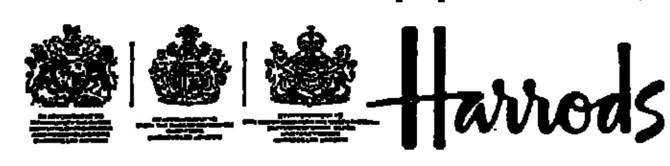
Vous serez assurés d'y trouver de fortes réductions sur des articles de très haute qualité. Des milliers d'affaires sont offertes dans tous nos rayons, dont beaucoup

à moitié prix

Harrods se trouve à Knightsbridge, le quartier chic de Londres. Pour faire vos achats, venez en autobus par le 9, le 14, le 19, le 22, le 30, le 52, le 73, le 74, le 74b ou le 137; il y a un arrêt tout proche. Ou prenez le métro et descendez à la station 'Knightsbridge'. Ou bien venez en taxi.

Vous trouverez au 4ème étage un Centre de Renseignements Touristiques qui vous donnera tous les détails que vous pourriez désirer sur votre séjour, les spectacles, etc.... ainsi que notre propre bureau de change.

Notre magasin est ouvert chaque jour de 9 h à 17 h, le samedi jusqu'à 18 h et le mercredi de 9 h 30 jusqu'à 19 h.



KNIGHTSBRIDGE, LONDRES, ANGLETERRE

ÉCOLOGIE : des curiosités bien comprises

(Suite de la page 13.)

» Enfin, cela permet aux ruraux de rencontrer les gens qu'ils verront chez eux pendant les vacances. Les parcs nationaux l'ont compris : ils envoient leurs gardes-moniteurs dans les écoles qui doivent partir en classe de neige ou en classe verte.

— Ecologiques ou pas, les vacances à la campagne, à la montagne ou en bord de mer ne risquent-elles pas d'entraîner la destruction de ces espaces naturels ?

— Le tourisme mal préparé et mal conduit est incontestablement destructeur du milieu. D'abord parce que, brutalement lâché dans un milieu qu'il ne connaît pas, l'homme a tendance à avoir peur, et à devenir agressif. Il coupe des branches, allume du feu. Ensuite, dès qu'il est dans un espace de liberté qui ne lui appartient pas, qui ne le concerne pas directement, l'homme se comporte comme un prédateur. Il cueille, piétine, arrache, laisse ses déchets derrière lui. Il n'est pas responsable. « *Après moi le déluge.* » Dans les forêts de la région parisienne, qui sont des milieux fragiles, le sol s'est tassé d'un centimètre en trente ans.

» La surfréquentation entraîne des frais d'entretien qui croissent de manière exponentielle. Aussi suis-je de plus en plus hostile à l'idée du retour à la nature. On va consommer la nature comme le reste, avec le même résultat destructeur. Et ce retour à la nature masque les problèmes de fond qui sont ceux de la qualité de la vie en ville et de l'aménagement du territoire. La politique des loisirs ne peut plus se traiter en soi, en dehors de l'aménagement du territoire.

— Comment les « écolos » passent-ils leurs vacances ?

— Certains essaient de trouver leur niche écologique, c'est-à-dire le milieu avec lequel ils établissent la plus grande connivence. Par exemple, après avoir préparé leur randonnée, ils font le tour de la Corse à pied mais en prenant leur temps, en regardant les choses, en essayant de comprendre le pays. D'autres partent en communauté expérimenter des techniques d'énergie douce. D'autres encore participent à des stages de connaissance et de défense du milieu. Dans ce domaine, la demande est considérable. Mais ces stages ne ressemblent guère aux stages d'antan, minutés, ultra-programmés. Les gens fixent eux-mêmes leurs horaires, leurs thèmes de réflexion, leurs activités. Tantôt ils partent avec leur vélo découvrir une forêt, tantôt ils vont sur un marché organiser un débat-surprise sur le nucléaire.

» Ce sont des stages autogérés. Certaines « écolos » se font embaucher comme animateurs dans des camps d'adolescents, les centres aérés, les colonies de vacances, les chantiers de jeunes. Ils témoignent de leurs idées non par du prêchi-prêcha, mais par leur mode de vie, leur façon de consommer, de se comporter dans la nature. Montrer l'exemple, c'est la tendance actuelle. Beaucoup enfin partent à l'étranger pour y étudier les techniques de protection de la nature, pour y chercher des idées.

— A qui peuvent s'adresser les béotiens qui veulent profiter des vacances pour comprendre un peu mieux ce qu'est l'écologie ?

— Les associations de protection de l'environnement, certains offices de tourisme, les coopératives artisanales organisent des stages pour les adolescents. Un exemple : celui de Jeunes et Nature, qui est la branche jeune de la Fédération française des sociétés de protection de la nature. Nos stages sont caractérisés par l'autogestion, la diversité des adolescents qui y participent, la vie communautaire autour du thème concret d'aménagement du milieu. Ainsi, à Chalain, dans le Jura : les jeunes campent, font du canoë-kayak, découvrent l'environnement et s'interrogent sur l'impact de leur sport sur le milieu.

Certains canoéistes envisageaient de modifier des torrents, de faire sauter des rochers pour faciliter la descente des embarcations. Grâce à nos stages, nous les avons amenés à renoncer à ces projets. Une tendance se développe chez eux qui refuse la compétition dans des conditions artificielles et qui fait du canoë un instrument de découverte de la rivière. Dans un moulin de la Nièvre, un autre stage a pour thème : « Comment inculquer aux enfants d'un centre de vacances des notions de protection, comment construire le centre en fonction de cette pédagogie ? »

Aux adultes les artisans, comme ceux de Lozère, offrent de nombreuses possibilités : par exemple des stages de poterie qui sont merveilleux. Du sol jusqu'à l'objet fabriqué, on découvre tout son environnement. Ça peut être l'apiculture, le jardinage biologique, la boulangerie comme autrefois. Les gens sont dépaysés, ils s'initient à une technique et ils peuvent s'exprimer en fabriquant quelque chose. L'un des meilleurs exemples est celui de l' « atelier maladroit » de Maurice Chaudière, en Ardèche. Il accueille des stagiaires dans sa propriété. Tout le monde participe à la cuisine, fait de l'artisanat, discute d'énergie solaire, etc.

Quels conseils pour les indécis ?

— Certains vendeurs de vacances incluent dans leurs programmes des thèmes écologiques ? Comment cela se passe-t-il ?

— Dans onze de ses centres de montagne et certains villages de plongée, le Club Méditerranée a engagé un animateur qui emmène les gens se promener et leur fait découvrir les plantes, les animaux, la géologie, le patrimoine architectural du canton. Cela se pratique déjà depuis cinq ans et j'ai participé à ce travail dans les centres de montagne. On y a vraiment le souci d'établir le contact avec le terroir et les gens du cru.

— Est-ce réalisable dans un complexe de loisirs comme le Club Méditerranée ?

— Effectivement, on ne peut emmener chaque semaine un groupe de « gentils membres » chez le paysan du coin pour faire une veillée. Ça devient vite du cabotinage ou du folklore. Il faut donc — même pour l'initiation à l'énergie solaire — trouver sans cesse d'autres interlocuteurs. L'Union des centres de plein air (U.C.P.A.) commence à lancer aussi des vacances « découverte du milieu » sous la forme de raids à travers les Alpes. On couche dans les fermes et les guides insistent davantage sur les traditions rurales que sur l'aspect exploit sportif. Les parcs régionaux font un gros effort dans le même sens, par exemple, dans le Vercors, en Lorraine, etc.

— Qui sont les animateurs de ces vacances-nature ?

— D'abord, on en manque. Il faut donc prendre de bons écologistes et leur apprendre les techniques d'animation et aussi de bons animateurs et leur enseigner l'écologie. L'animateur-nature, c'est quelqu'un qui est capable de révéler aux gens qui l'accompagnent leur capacité à appréhender le milieu. Avec discrétion. Pendant une veillée, par exemple, l'animateur s'efface dès que la soirée démarre.

— Quels conseils donneriez-vous aux gens qui, individuellement, souhaitent passer des vacances les plus écologiques possible ?

— D'abord préparer ses vacances. Savoir où l'on va, les hommes et le milieu qu'on va rencontrer. Toute rupture se prépare. Ensuite adapter son lieu de vacances à ses capacités. Il est absurde de séjourner en famille à 2 000 mètres d'altitude ou de faire de la plongée sous-marine alors que femme et enfants auraient préféré vivre paisiblement à la campagne. Etre de connivence avec le milieu, c'est l'essentiel. Sinon, on risque les malaises dus à l'inadaptation : fièvre, diarrhée, mal des montagnes, mal des vallées. Il faut aussi abandonner son masque de citadin, laisser sa voiture, marcher, faire du vélo, monter à cheval, parler aux voisins, fermer la porte d'un champ qu'on a traversé, donner la main aux cultivateurs, ne pas effrayer le bétail, ne pas piétiner les récoltes, ne pas allumer de feu, respecter le patrimoine en somme.

» Enfin, montrer de la curiosité et sortir des sentiers battus. Laissons les guides touristiques et découvrons les maisons rurales, les petits châteaux ignorés, un simple hameau. Ne pas chercher les quatre étoiles, le pittoresque, le sensationnel. Vivre à l'heure de son clocher, goûter la nourriture du terroir. Voilà les règles du jeu des vacances écologiques.

— Ceux qui ont le goût de la nature sauvage sont tentés par les parcs nationaux. Mais ceux-ci sont déjà envahis et en passe de succomber à leur succès. Alors ?

— Nul besoin d'un parc national pour découvrir le milieu. Un simple champ de blé suffit. Une prairie alpine pour celui qui sait la déchiffrer est un monde merveilleux. Il faut démolir le mythe des vacances exceptionnelles, sinon les parcs nationaux disparaîtront. La mythologie de l'exceptionnel est encore celle de la société de consommation. On consomme de la super-nature comme on roule dans une super-voiture.

— Comment dissuader le public si l'envie et la mode s'en mêlent ?

— L'exceptionnel, c'est-à-dire les bouquetins de la Vanoise ou les isards des Pyrénées, méritent un effort exceptionnel. Pour pénétrer dans les parcs, il faut marcher, transpirer et même souffrir un peu. Voilà un moyen de sélection efficace.

— Vous raisonnez comme si nos parcs n'étaient que nationaux. Or ils ont vocation de recevoir les amateurs de nature de l'Europe entière. Comment résisteront-ils ?

— Il y a là, en effet, un problème grave. Il faut convaincre les Français et leurs voisins que les vacances écologiques ne consistent pas à aller dans les parcs.

— Et vous, François Lapoix, où passez-vous vos vacances ?

— Dans la zone périphérique du parc des Pyrénées. Je partage mon temps entre ma famille, que je retrouve, la découverte de choses qui ne me sont pas familières et le repos. Le métier d'écologistes est écrasant, vous savez... »

Propos recueillis par
MARC AMBROISE-RENDU.

● **Université d'été pour les planches à roulettes.** — La planche à roulettes a acquis ses lettres de noblesse. Le Touring Club de France a décidé d'organiser, dans un de ses centres de Savoie, trois stages de trois semaines (8-30 juillet, 30 juillet-21 août, 21 août-10 septembre). De 1 720 à 1 800 F, comprenant le voyage aller et retour en train, la pension complète, les assurances, le matériel, les excursions et les... pansements.

★ Touring Club de France : 65, avenue de la Grande-Armée, 75782 Paris Cedex 16. Tél. : 502-14-00.

RÉSIDENCES secondaires ou principales
Campagne • Mer • Montagne

Yonne 135 km Paris Sud de la campagne
à louer en résidence secondaire à l'année *maison de caractère meublée* tt cft, bords de riv. Ag. Les Beaux Jours, 89120 Charny, tél. (86) 63-64-28

AGENCE P. SARLIN
Restaurant murs et fonds
Station hiver-été 1 800 m.
Prix : 1 000 000 Francs,
05170 ORCIERES-MERLETTE.
Tél. : (92) 55-71-12.

ILE DE NOIRMOUTIERS (85)
Mise en vente de villas 2 et 3 pièces, livrables saison 1979. Renseignements et vente : BATI - ATLANTIQUE, 1, rue Affre, NANTES - Tél. : 71-41-82.

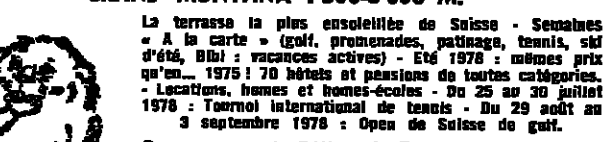
CANNES et ANTIBES
Petits immeubles traités luxueusement
Dans des quartiers résidentiels
Rapport Prestations Qualité/PRIX IMBATTABLE
2 Pièces à partir de 220.000 F
3 pièces à partir de 335.000 F.
Demandez documentation à Société CIPIMO, 13, rue Lacour, CANNES. Tél. : (93) 39-16-21 et (93) 38-74-11.

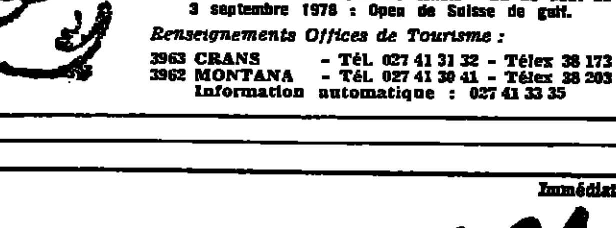
VIAGER - COTE D'AZUR ET VAR
Consultez pour vos investissements assurés de plus-value ou pour préparer votre retraite, le seul établissement spécialisé.
LISTING SUR DEMANDE
GARANTIE F.N.A.I.M.
LA MAISON DU VIAGER
Cannes, B.P. 237, tél. : (93) 39-19-09
Toulon, B.P. 916, tél. : (94) 93-54-55.

COTE D'AZUR DIRECT PROPRIÉTAIRE
Appart. impecc., luxueux. Rapport qualité-prix imbatt. DINAM, 1, prom. d. Anglais, 06000 Nice, tél. 93-82-37-51.

BRETAGNE SUD
Directement sur la plage. Vue imprenable sur mer, 4 km Lorient, 5 km de l'aéroport. A LARMOR. Villa de 4 pièces, très bon standing, séjour 90 m2 plein sud avec cheminée 5 chambres, 3 salles de bains. Sous-sol aménagé (salle de jeux, buanderie, réserve) Jardin clos avec terrasse Libre à la vente. Prix : 1.050.000 francs Agence Alain Gadal, 1, rue V.-Massé, 56100 Lorient. Tél. : 21-23-37.













هكذا من الأصل

L'Ariège avec ceux qui savent la respecter

« PARLEZ de nous mais ne nous envoyez pas trop de monde. » Cette boutade d'une personnalité illustre bien le sens donné au mot tourisme dans le département de l'Ariège. Face à un tourisme de masse, industrialisé et dévastateur, pour lequel la région n'est nullement préparée (la population — cent trente-sept mille huit cents habitants — triple déjà en été), on préfère ici un tourisme pour gens éduqués. Ceux qui ont lu le guide, qui savent ce qu'il ne faut pas manquer et respectent la nature.

Ceux-là reviennent car le pays est beau, riche en paysages, en monuments et curiosités : plaines et côteaux de la Basse-Ariège, pays de Lèze et d'Arize, transition entre la plaine et la montagne, pays de Foix, harmonieuse synthèse des multiples variétés de la flore et du relief, pays d'Olmes à la végétation préméditerranéenne, Haute-Ariège aux sentiers balisés, Couserans, terre gasconne au cœur des Pyrénées. Les activités offertes sont multiples : excursions, randonnées, pêche, chasse, sports d'hiver, canoë-kayak, équitation, gastronomie aussi, sans oublier le thermalisme.

L'Ariège de l'art roman, de la préhistoire et du catharisme mérite qu'on s'attarde un peu. Les églises romanes y foisonnent ; on en dénombre plus de cent : Saint-Jean-de-Verges, Saint-Paul-d'Arnave, Mercus, Notre-Dame-de-Sabart, Unac, Axiat, Notre-Dame-de-Luzenac, Ourjout, Sentein, Vic, Vals...

L'ensemble le plus remarquable est à Saint-Lizier. L'église, restée longtemps cathédrale, présente une grande abside ronde à chevet plat, encadrée de petites absidioles archaïques et antérieures et dont on pense qu'elles pourraient avoir été les tours de défense d'une des portes de la ville. Un très beau cloître jouxte l'ensemble. Consacrée en 1177, cette église a été couverte de fresques à peu près à la même date. C'est ici, dans ces monuments sereins hors du temps, qu'est organisé chaque année au mois de septembre un festival de musique.

Voleurs de pierres à Montségur

Curiosités naturelles, les grottes ariégeoises truffent la chaîne calcaire qui longe les Pyrénées : Labouiche et sa rivière souterraine, Le Mas-d'Azil, Bedeilhac et leurs collections d'outillages et d'ossements, Lombrives et sa « cathédrale », Massat, Moulis, Le Portel, Volp, Fontestorbes et sa résurgence intermittente, et puis la merveille : Niaux et son mystérieux salon noir.

Pour y accéder, 800 mètres de marche souterraine. Le visiteur utilise une lampe dont le pinceau lui permet de découvrir, au détour de couloirs tortueux, balisés de signes insolites, des salles où s'épanouissent de très belles concrétions. Le salon noir enfin, aux murs couverts de dessins de type magdalénien (dix à quatorze mille ans avant Jésus-Christ). Ce sont bisons, chevaux, cerfs, bouquetins, dont le mouvement n'a pas été figé par les dessinateurs, mais saisi « au vol ».

Voici enfin, Montségur, impressionnante forteresse couronnant le faîte d'un pic isolé, maillon d'une chaîne de châteaux fortifiés, qui communiquaient entre eux par signaux lumineux, dernier refuge des Cathares. Vaincus en 1244, ils furent plus de deux cents — les Parfaits — à refuser d'abjurer leurs idées et périrent sur un immense bûcher dont on cherche encore aujourd'hui l'emplacement.

Devant les déprédations commises, notamment par les visiteurs germaniques, qui associent Montségur à la quête du Saint-Graal et considèrent comme des reliques les pierres de la forteresse, le maire de la commune envisage de clôturer le site et de faire payer les entrées pour des visites guidées. Oui l'Ariège, dès cet été, si vous savez l'aimer et... la respecter.

MICHEL FROMONT.

★ Union départementale des syndicats d'initiative de l'Ariège, mairie de Foix, 09000. Tél. (61) 65 12 12.

Plaisirs de la table

Manger et boire du pays

LA chaîne Relais et Châteaux comprend des châteaux et des relais. Nuance, comme disait Dorin ! Ici, nous sommes dans un relais. Que dis-je ! Dans un relais datant de l'an 1628, puisque par ordonnance souveraine l'*Hôtel du lac* de Coppet obtint à cette date le « droit exclusif de recevoir et loger les gens à voiture et à cheval » ! Nous sommes en Europe, puisque au pays de Mme de Staël. Nous sommes en Suisse (10 km de Genève), et René Gottraux a fait de cet *Hôtel du lac* (tél. 76-15-21 - 1 296 à Coppet) une maison de confort, de calme et d'amitié.

Assisté d'un bon cuisinier, Hubert Bertrand, le grand chef qu'est René Gottraux propose une carte *intelligente*, avec *les* classiques filets de perches (ici vraiment du lac) au vinaigre ou « en habit vert » (laitue), mais aussi de la langue de bœuf aux concombres, des rognons à la broche dans une sauce au vinaigre de Xérès, un flan d'écrevisses en surprise (dans une coquille d'œuf) qui mériterait d'être exalté comme nouvelle cuisine si Gottraux, malicieux, n'en avait pas trouvé l'essence dans un ouvrage de... 1780 ! Et jusqu'aux desserts remarquables (il y a là un pâtissier de classe, les croissants et brioches des petits déjeuners du matin en sont la preuve !). Belle cave, avec les bourgognes d'Edouard Loiseau de Dijon, mais j'ai préféré un rouge local, le château d'Allaman 76, léger, fruité, plaisant.

Car, vous le savez, j'aime manger et boire « du pays ». C'est pourquoi je n'ai pas manqué la halte à l'annexe du Lac, cette « Petite Marmite », bistrot le jouxtant, où Gottraux bat tous les records sur le plan qualité-prix avec un menu à 17 francs suisses, comportant un buffet d'une dizaine de hors-d'œuvre à discrétion, suivi de six marmites (fricassée de porc, lapin moutarde, aiguillette au vin rouge, attriaux, saucisson vaudois aux lentilles, etc.) « à gogo », plateau des fromages helvétiques et desserts (tarte de Zoug, tarte au vin) également à discrétion. Belle occasion de découvrir la cuisine suisse, que les précieux Genevois nient, et qui existe bien. Mais quel beau relais que l'*Hôtel du lac* (avec un bar-discothèque que j'oubliais de signaler). Le meilleur de la chaîne en Suisse !

Pierre Bethaz est un sage. Il joue à « bureau fermé » dans sa petite salle du *Restaurant du raisin* (place du Marché, à Vevey, tél. 51-10-28), n'aimant pas à parader, à faire parler de lui, à jouer au matamore de la lardoire. Mais c'est l'un des tout premiers cuisiniers de Suisse. En saison, ses saint-jacques aux asperges, son râble de lièvre aux cèpes et girolles sont renommés. Pour moi, je me suis régalé d'une salade de cresson alénois aux lardons fumés et œufs de caille avant un homard à la sauce aérienne et accompagné d'un soufflé de poireaux (ô Bainville !) *historique. Le carré* d'agneau au citron vert avait des accents pimpants et l'émincé de bœuf des boucaniers (poivre vert, rhum blond), exotiques. Bu là-dessus une Dôle-des-Chevaliers, un pinot noir aimable. Et, avec le café, quelques chocolats d'un des meilleurs préparateurs pâtissiers, Hugue Alleman (rue du Lac, à Vevey).

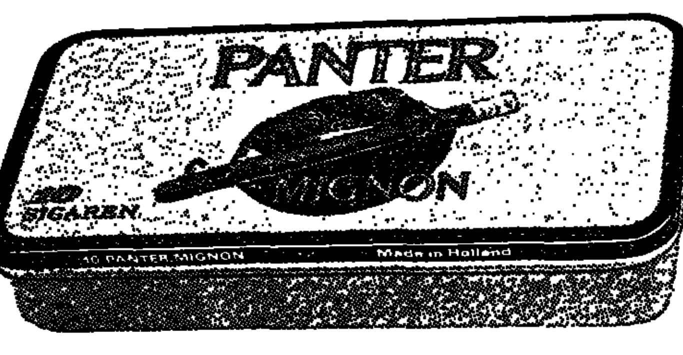
Pierre Bethaz, cuisinier de la vieille école, je veux dire fidèle à ses fourneaux et insensible aux promotions publicitaires, se sent à l'aise aussi bien dans les classiques (sa cassolette de cèpes frais bordelaise est savoureuse) que dans l'originalité savamment étudiée (magret aux griottes, asperges à la mousseline d'oseille). Et quel charme que *cette petite salle du premier* au « Raisin », sur cette place provinciale, où, le matin, les paysans d'alentour viennent vendre leur récolte ! N'attendez pas un quart de siècle et la prochaine Fête des vignerons pour aller à Vevey. D'autant que, en Suisse, rien n'est loin, et que l'on annonce, du 29 juin au 3 septembre, à Echallens, la Fête du blé et du pain !

∴

Je suis retourné aux Sciernes d'Albeuve, en Gruyère, où j'avais découvert chez la Tante Marthe les repas de Bénichon. Quelles bonnes nuits paisibles dans les chambres rustiques mais confortables de ce chalet à 15 km de Bulle (où règne un préfet obligeant, M. Menoud, et où s'est ouvert un musée de la Gruyère). J'ai retrouvé les admirables déjeuners matinaux : fromages du pays, crème au baquet, cuchaule et moutarde de bénichon, confitures, beurre fermier. *Et je me suis régalé, comme* vous vous régalerez, de la soupe de chalet, du jambon de la borne (la cheminée), du ragoût d'agneau aux raisins et poires cuites du soufflé au fromage. C'est le retour aux sources ! (*Auberge Comba*, tél. 8-11-44.)

LA REYNIÈRE.

LANCEL
le savoir-choisir
PARIS : • Opéra • Rd-Pt Champs-Elysées • St-Germain-des-Prés • C.I.P. Pte Maillot • Parly 2 • Vélizy 2 • Créteil-Soleil LYON : • République • La Part-Dieu • NICE



BOGOTA 2.850 F
RIO 4.290 F
Validité de 1 à 6 mois
Prix nets et définitifs
ALLER RETOUR
EL CONDOR
Lic. 4 892
28, rue Delambre, 75014 PARIS
329-30-28 et 42.

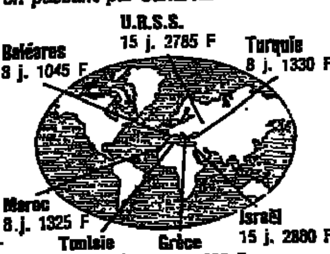


AMÉRIQUE LATINE
VOLS A DATES FIXES

BOGOTA	2 850 F A/R
CARACAS	2 990 F A/R
GUATEMALA ..	2 990 F A/R
LIMA	3 380 F A/R
MONTEVIDEO..	3 980 F A/R

VOLS COMBINÉS
ALLER VERS LIMA - RETOUR DE BOGOTA .. 3 650 F A/R
ALLER VERS MERIDA - RETOUR DE BOGOTA .. 3 310 F A/R
NOUVEAU MONDE 329-40-40
8, rue Mabillon, 75006 PARIS

N'EN REVEZ PLUS... PARTEZ
INDE 24 j. à partir de .. 5225 F
Découverte des temples séculaires de Bénarès, Agra, Jaipur, du Rajasthan, du Laddak et de l'Inde du Sud, etc.
MEXIQUE 22 j. à partir 4600 F
Découverte individuelle (avion + voiture + hôtels) ou circuits au cœur des différentes civilisations.
BRESIL 19 j. à partir de 9075 F
Tout le Brésil avec ses plages, ses forêts, ses monuments.
ASIE 24 j. à partir de .. 5970 F
Découverte de l'Asie de Bangkok à Bali en passant par Jakarta.



et : Egypte, U.S.A., Pays de l'Est, Corse, Pérou-Bolivie, Yougoslavie, Kenya, etc.
Vols spéciaux à tarifs réduits ou charters.
Brochure détaillée "Vacances 78" chez votre Agent de Voyages ou à
payscope international
6, rue de la Paix - 75002 Paris - 261.50.02
Lic. A 626
nom ....
adresse ....
....
ville .... c.p. ......
des prix pour aller plus loin, plus longtemps. M

Rive gauche

A SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS TOUS LES JOURS
LE PETIT ZINC 633.79.34
FRUITS de MER, FOIE FRAIS, VINS de PAYS
LE FURSTEMBERG 633.79.51
André PERSIANY et son trio - Roger PARA-BOSCHI à la batterie et Roland LOBLIGEOIS à la basse
Le Muniche 633.62.09
HUITRES, COQUILLAGES, SPÉCIALITÉS
25, rue de Buci - Paris 6e

XAVIER PETIT vous reçoit à
l'Epicurien
11, r. de Nesles (6e). Park Mazarine
Fermé dimanche et samedi midi
3 petites salles autour d'un jardin
Réserv. 329-55-78

PLACE ST-MICHEL, N° 6
JACQUES CŒUR
Choix de 2 cuisines raffinées
Française : Andouillette AAAAA et Spécialités suivant Rungis
Marocaine : par A. LAAOUANE ex-« Mamounia » de MARRAKECH
DANS UN CADRE ELEGANT
T.l.jrs - 326-81-13

Rive droite

PIERRE
A LA FONTAINE GAILLON
Place Gaillon
OPE. 87-04 - F. dim.
Maison de réputation mondiale
SA CARTE et ses spécialités du SUD-OUEST
Déjeun. d'affair. Dîn. à part. 19 h. MENU 59 F

restaurant
DELMONICO
39, avenue de l'Opéra, Paris
OUVERT en JUILLET et en AOUT
Fermé le dimanche
Ris de veau écrevisses - Bar en croûte à la mousse de brochet - Noisette d'agneau Edouard-VII - Barbue aux senteurs de la garrigue - Grenadin de veau aux morilles.
Tél. 261-44-26

PRUNIER
MADELEINE
Toute la mer
9, rue Duphot (1er)
260-36-04
Du 3 au 8 juillet
LA SEMAINE DE LA LANGOUSTINE
LUNDI 3 JUILLET
Pilaff de langoustines à l'américaine
MARDI 4 JUILLET
Langoustines Viennoises
MERCREDI 5 JUILLET
Langoustines Cardinal
JEUDI 6 JUILLET
Langoustines Newburg
VENDREDI 7 JUILLET
Brochettes de langoustines Sauce Choron
SAMEDI 8 JUILLET
Langoustines Phocéennes
SALONS PARTICULIERS de 4 à 60 couverts

AUBERGE SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT
MENU 76 F Apéritif, vin, café Service compris
SPÉCIALITÉS A LA CARTE
Gaspacho - Bouillabaisse - Confits - Pipérades - Cassoulet
Paella à la langouste - Soufflé aux framboises - Accueil jusqu'à 23 h.
SALON DE 10 A 30 PERSONNES - DÉJEUNER D'AFF. - DINERS
Terrasse d'été - 123, av. de Wagram (17e) 227-61-50, 84-24 - F/Dim. - Park. ass.

LE RELAIS DE SEVRES
Cadre élégant cuisine classique et inventive. Tous les jours.
Le Montgolfier
Aux dîners et soupers menu exotique de 8 plats
Pianiste - Vue panoramique
Sofitel Paris ★★★★
8-12, rue Louis-Armand (15e) - 554.95.00
Sortie périph. Pte de Versailles ou Pte de Sèvres
Parking gratuit assuré

Terrasse Fleurie
DÉJEUNER OU DÎNER AU CALME ET EN PLEIN AIR.
HÔTEL INTER-CONTINENTAL
3, RUE DE CASTIGLIONE
PARIS 1er - TÉL. 260.37.80

TOURISME
HOTELS RECOMMANDES



Yvelines
78270 ROLLEBOISE
CHATEAU de la CORNICHE ★★★★ Tél. : (1) 093-21-24

Essonne
Nle 721 d'Etampes à Pithiviers
91690 FONTAINE-LA-RIVIERE
AUBERGE DE COURPAIN ★★★ Tél. : (1) 495-61-04

Gâtinais
Nle 7 Montargis - Nevers
LES BEZARDS
45290 NOGENT-SUR-VERNISSON (Loiret)
HOSTELLERIE CHATEAU DES BEZARDS ★★★★ Tél. : (38) 31-80-03

Val-de-Loire
45140 ORLEANS-OUEST (Loiret)
Auberge de la MONTESPAN ★★★ Tél. : (38) 88-12-07
37400 AMBOISE (Indre-et-Loire)
CHATEAU DE PRAY ★★★ Tél. : (47) 57-23-67
37300 TOURS JOUE-LES-TOURS (Indre-et-Loire)
CHATEAU DE BEAULIEU ★★★ Tél. : (47) 28-52-19

Charente
Angoulême - Montbron
Itinéraire Vert D. 16
16220 MONTBRON (Charente)
HOSTELLERIE CHATEAU SAINTE-CATHERINE ★★★ Tél. : (45) 70-60-03

Berry
18600 SANCOINS (Cher)
LE DONJON DE JOUY ★★★ Tél. : (36) 74-36-88

Normandie
61230 GACE (Orne)
Hostellerie LES CHAMPS ★★★ Tél. : (33) 35-51-45

Seine-Maritime
76490 VILLEQUIER-LE-HAUT
DOMAINE DE VILLEQUIER ★★★★ Tél. : (35) 96-10-12

Bretagne
56410 ERDEVEN (Morbihan)
CHATEAU de KERAVEON ★★★★ Tél. : (97) 52-34-14

Franche-Comté
A 3 minutes de Gray par D. 2
70100 RIGNY GRAY (Haute-Saône)
CHATEAU DE RIGNY ★★★ Tél. : (84) 65-25-01

Côte d'Azur
NICE - VILLEFRANCHE-SUR-MER
HOTEL WELCOME 3 étoiles N.N. Repas bord de l'eau. Belles chambres vue mer, 1/2 pension 125 F. Ecrire ou tél. : (93) 80-88-81.

Mer
34300 CAP-D'AGDE
HOTEL LE MATAGO, au bord du port de plaisance. Piscine, jardins, terrasses, voile et tennis. Tél. : (67) 94-33-14.
30240 PORT-CAMARGUE
HOTEL LE CHABIAN, chambres et studios, sur la plage. Tennis, piscine, voile, cheval. Tél. : (66) 51-44-33.

Montagne
05490 SAINT-VERAN (Htes-Alpes)
Les chalets du Villard. (92) 45-82-08 Chambres 2 à 6 personnes avec cuisinettes. Eté : piscine, tennis.

Paris
INVALIDES
HOTEL DE LONDRES ** N.N. 1, rue Augereau (Champ-de-Mars, près Terminal Invalides). Compl. refait neuf. Toutes ch. av. bains ou douche et w.-c., calme et tranquillité. 705-35-40.
MONTPARNASSE
HOTEL LITTRE **** Paris (6e), 9, rue Littré Tél. 544-38-68 Télex 270-557 Hollvic. Paris. 120 chambres. Garage. Même administration : Hôtel VICTORIA PALACE **** Paris (6e), 6, rue Blaise-Desgoffe. Tél 544-38-16 - Télex 270-557 Hollvic Paris - 120 chambres - Restaurant - Garage.

Allemagne
BADEN-BADEN
GOLF HOTEL **** A Gd parc, pisc. pl. air + pisc. couv., sauna. Ch av. s. de bains, w.c. Demi-pens. 135 F T.T.C. Tél. (19-497221) 23691. Télex 78-11-74.
FRANCFORT
PARKHOTEL 1re classe, centre, près gare centrale « Wiesenhüttenplatz 28 ». Tél. 1949/611/230571. TX 04-12808

Angleterre
KENSINGTON LONDON
Une situation exceptionnelle près du Métro South Kensington F 80-90, breakfast anglais taxe inclus. CROMWELL HOTEL, Cromwell Place London SW7 2LA. Dir. E. Thom - 01-589.8288.

Suisse
AROSA
HOTEL VALSANA, 1re catég. Vacances d'été en montagne. Piscine couverte et plein air. Quatre courts de tennis. Télex 74232.
ASCONA MONTE VERITA
Maison renommée. Situation magnifique et tranquille. Piscine chauffée. Tennis. Tél. : 1941/93/35 12 81.
6949 LUGANO-ROVIO
HOTEL DU PARC - Situation tranquille - Vue magnifique - Piscine - Cuisine soignée - Tél. : 1941 91687372.

U.S.A.
MIAMI-BEACH (Floride)
HOTEL MONTE-CARLO, bord océan, chambre avec bains, w.-c., T.V., plage et piscine privées, rest., bar, etc. Directeur français. Ecrire : 6551 Collins avenue, Miami-Beach Florida, 33141 U.S.A. Dépliant gratuit.

Jeux

échecs N° 768

L'ÉPINE

TOURNOI DE HASTINGS (1978)
Blancs : SCHAMKOVITCH
Noirs : BOTTERILL
Défense Pirc

1. d4	g6	18. Td1	Td4 (m)
2. é4	d6	19. T×d4! (n)	é×d4
3. Cf3	Fg7	20. é5 (o)	Tç8!
4. Fç4 (a)	Cf6 (b)	21. é×f6	T×ç1+
5. Dé2 (ç)	ç6 (d)	22. Cf1	Dé1 (p)
6. Fb3	0-0	23. T×a7!! (q)	Ff8 (r)
7. 0-0 (é)	Fg4 (f)	24. Dd5!	Dé6
8. Cb-d2 (g)	é5 (h)	25. D×d4!	Dé2 (s)
9. d×é5!	d×é5	26. Ta8!	T×f1+ (t)
10. Cç4	Dé7	27. Rh2	T×f2 (u)
11. h3 (i)	F×f3	28. T×f8+	R×f8
12. D×f3	b5!	29. Dç5+!	Abandon (v).
13. Cé3 (j)	Cb-d7		
14. a4 (k)	Cç5		
15. a×b5	C×b3		
16. ç×b3	ç×b5		
17. Ta6!	Tf-d8 (l)		

NOTES

la « Défense Pirc », le C-D est déjà développé sur ç3 (1. é4, d6 ; 2. d4, Cf6 ; 3. Cç3, g6 ; 4. Fç4). Au lieu d'entrer, comme le recommande Botwinnik, par 4. ç4 dans le schéma classique de l'Est-Indienne, les Blancs choisissent une défense moderne fondée sur la sortie un peu naïve du F-R en ç4.

b) 4..., ç5 semble jouable : si 5. d×ç5, Da5+ et 6..., D×ç5.

c) Ainsi est complétée la stratégie de la variante 4. Fç4. Les Blancs défendent le pion é4 sans bloquer le pion ç par (5. Cç3), cèdent la case d1 à une T et menacent éventuellement é4-é5.

d) D'autres possibilités sont 5... d5 et 5..., 0-0. Par exemple, 5..., d5 : 6. é×d5 (ou 6 é5, d×ç4 ; 7. é×f6, F×f6 ; 8 Fh6, F×d4 ; 9. D×ç4, Cç6), C×d5 ; 7. 0-0, 0-0 : 8. Fg5, Cç6 ; 9. ç3, Ff5. Ou 5..., 0-0 ; 6. 0-0, Fg4 ; 7. é5, d×é5 ; 8. d×é5, Cf-d7 ; 9. é6, Cé5 : 10. é×f7+, Rh8 ; 11. D×é5?!, F×é5 ; 12. C×é5 comme dans la partie Janss-Gaprindashvili, Gosteborg, 1968. A noter que les Noirs menacent 6..., C×é4 ; 7. D×é4, d5.

e) 7. h3 est aussi à envisager.

f) Botwinnink conseille ici 7..., a5.

g) Ou 8. h3, F×f3 ; 9. D×f3 et les Noirs peuvent encore choisir entre les poussées d5 et é5.

h) Ceci semble moins logique que l'avance 8..., d5. Si 9. é5, Cf-d7 suivi de é6 et de ç5. Si 9. ç3, Cb-d7 ; 10. é5, Cé8 : 11. h3, F×f3 ; 12. C×f3, Cç7 ; 13. h4!, f5 ; 14. h5, g×h5 ; 15. g3, Cé6 : 16. Rg2, Dé8 ; 17. Th1, Df7 ; 18. Th4, Dg6 ; 19. Fd2, Fh6 ; 20. Ta-h1 avec avantage aux Blancs (Savon-Schamkovitch, Leningrad, 1971).

i) 11. Fd2! contrôlant a5 et b4 était positionnellement juste.

j) Et non 13. Ca5, Db4!. Où l'on voit la force de 11. Fd2 au lieu de la question 11. h3.

k) Refusant la suite 14. ç3. Cç5 ; 15. Fç2, Tf-d8, les Blancs donnent la priorité à la tactique.

l) Menaçant 18..., Td4 et 19... Ta-d8, après quoi les Blancs seront sans contre-jeu.

m) Apparemment très fort mais 18..., Ta-ç8 était à considérer : par exemple, 19. Fd2, Td4 ; 20. Fç3, T×d1+ ; 21. C×d1, b4 ; 22. Fd2, Dd7!.

n) Il est temps pour les Blancs de chercher les complications.

o) Attaquant la Ta8 et le Cf6.

p) Une position remarquable dans laquelle les deux camps ont une pièce en prise et sont menacés de mat. Qui arrivera le premier ?

q) avec beaucoup de sang-froid, les Blancs font surgir la menace 24. Db7 et 24. f×g7 et 24. Ta8+.

r) Ou 23..., D×f1+ ; 24. Rh2, Dg1+ ; 25. Rg3, Dé1 ! (parant 26. Ta8+, Ff8 ; 27. T×f8+, R×f8 ; 28. Da8 = par 28..., Dé8) ; 26. Dd5, Dé8 : 27. Ta8, Tç8 : 28. T×ç8, D×ç8 ; 29. f×g7 avec une finale de D favorable aux Blancs. Cette variante était cependant indispensable aux Noirs.

s) Ceci est tentant mais 25..., Tç6 éliminant le dangereux pion f6 sauvait les Noirs.

t) Si 26..., h5 ; Rh2 ! (et non 27. Dd6 à cause de 27..., D×f1+ ; 28. Rh2, Dg1+ ; 29. Rg3, h4+ !).

u) Si 27... Td1 ; 28. Db4 ! et si 27..., Té1 ; 28. Db4, Dé5+ ; 29. P4 ! (29. g3 ?, Th1+ !). Si 27... ha : 28. Dd6, Rh7 ; 29. T×f8 menaçant 30. Th8+.

v) Car si 29... Ré8 (Rg8) : 30. Dç8 mat. Le pion f6 est resté dans le camp des Noirs comme une épine mortelle.

SOLUTION DU PROBLEME N° 767
T.R. AMIROV (1974)

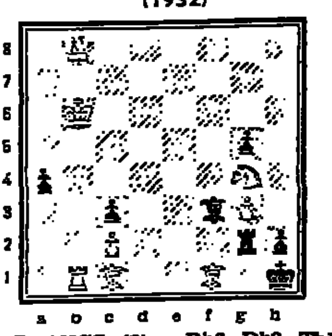
Blancs : Rh3, Dg1, Ta6 et ç2, Fa5 et d3, Cé3, Pd5, h4 et h6. Noirs : Rf4, Té5, Fd4 et f7, Cf5, Pb7, ç5, f3, g3, g6. Mat en quatre coups.

1. Dç1 ! menace 2. Cg2 mat. —, Fxé3 ; 2. Tç4+, Cd4 ; 3. Tf6+, Tf5 ; 4. Fç7 mat. —, Cxé3 ; 2. Tf6+, Tf5 ; 3. Fç7+, Fé5 ; 4. Tç4 mat. — Txé3 ; 2. Fç7+, Fé5 ; 3. Tç4+, Cd4 ; 4. Tf6 mat. Permutations cycliques et triple clouage cyclique.

PROBLÈME

H.W. GRANT

(1932)



BLANCS (8) : Rb6, Db8, Tb1, Fç1 et f1, Cg4, Pç2 et g3.
NOIRS (7) : Rh1, Tg2, Ff3, Pa4, ç3, g5 et h2.

Les Blancs jouent et font mat en quatre coups.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 765

RIEN AU HASARD

Dans cette donne, le champion américain Bobby Wolff explique pourquoi une certaine ligne de jeu était la seule correcte, même quand on ne voit pas les mains adverses. Vous essaierez de découvrir son raisonnement.

♠ 9 8 7 5
♥ A V 8 3
♦ R D 7
♣ 8 2

♠ —
♥ 10 9 6 2
♦ A V 10 8 6 5 4
♣ 5 4

N / O E / S

♠ R V 4 2
♥ R D 7 4
♦ 2
♣ A 9 6 3

♠ A D 10 6 3
♥ 5
♦ 9 3
♣ R D V 10 7

Ann. : O. don.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
passe	passe	1 ♣	1 ♠
2 ♦	4 ♠	passe	passe...

Aux deux tables, les annonces et le jeu de la carte ont été identiques, et cependant un seul des déclarants a misé à coup sûr.

Ouest a entamé le 5 de trèfle. Est a pris avec l'as et a contre-attaqué le 2 de carreau pour l'as d'Ouest qui a rejoué carreau. Est a coupé et a rejoué trèfle pris par le roi de Sud sur lequel Ouest a fourni le 4.

La défense avait ainsi fait trois levées et il ne fallait plus perdre d'atout. Les deux déclarants montèrent au mort grâce à l'as de cœur pour jouer le 9 de pique sur lequel Est mit le 2. *Comment Sud devait-il maintenant jouer* ce contrat de QUATRE PIQUES ?

Réponse :

Les deux déclarants firent *la double impasse à pique*, qui réussit car Ouest n'avait pas de pique. Après le 9 de pique, ils rejouèrent le 8 de pique et gagnèrent leur contrat.

Le premier déclarant expliqua : « *J'ai fait la double impasse parce que Est avait ouvert et Ouest avait montré 5 points (A V à carreau). Est devait donc avoir le valet de pique en plus du roi dans son ouverture.* »

C'est une bonne raison, mais le second déclarant, qui était certainement Wolff, a eu un argument bien meilleur : il a tenu compte des annonces, mais aussi de la distribution, qui était facile à reconstituer. En effet, Est avait ouvert de « 1 ♣ » avec *quatre* cartes seulement, et il ne pouvait pas avoir une couleur de *cinq* cartes à cœur, car il aurait ouvert de « 1 ♥ » ou de « 1 ♠ ». Il fallait donc lui attribuer exactement la distribution 4-4-1-4 et *on pouvait être sûr que Ouest avait une chicane à pique* et qu'il fallait faire la double impasse...

La seconde manche

Composé il y a quelques années seulement par l'Anglais E.M. Weber, ce problème a fait de nombreuses victimes en France et en Angleterre. Il faut, en tout cas, prévoir si l'on veut éviter la chute.

♠ V 8 7 6 5
♥ V 8 4 2
♦ A 4 3
♣ 10

♠ 2
♥ 6 5
♦ 2
♣ R D V 9 8 7 6 5 4

N / O E / S

♠ R D 4 3
♥ 9
♦ R D V 10 9
♣ A 3 2

♠ A 10 9
♥ A R D 10 7 3
♦ 8 7 6 5
♣ —

Ouest entame le 2 de carreau et Sud gagne le contrat de CINQ CŒURS contre toute défense.

Note sur les enchères :

S'il s'agissait d'un coup réel, et non pas d'un problème, le contrat final pourrait être le même à la suite des enchères suivantes (Sud donneur, tous vulnérables) :

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♥	4 ♣	4 ♥	5 ♣
5 ♥	passe	passe	passe

COURRIER DES LECTEURS

Le danger invisible (n° 755) : Un lecteur, R. Bismut, a découvert une solution différente de celle de Lewis (qui avait défaussé l'as de cœur), mais elle est moins simple.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble N° 36

VOUS RÊVEZ ET BAYEZ AUX CORNEILLES

PLM SAINT-JACQUES
Championnat de Paris
Première manche. 24 juin, 15 heures

« Vous rêvez et bayez aux corneilles ! »

C'est ainsi que dans Tartufe *Mme Pernelle s'adresse à sa servante Flipote, tout en lui baillant un soufflet. Le verbe BAYER est un des points de désaccord entre le PLI* et l'Art de conjuguer, *de Bescherelle (Hatier), deux ouvrages servant de référence au Règlement international (R.I.). Nous allons aujourd'hui passer en revue les cas litigieux concernant les verbes du premier groupe.*

BAYER et BEER, donnés comme défectifs par Bescherelle, peuvent se conjuguer d'après le R.I. A l'inverse ESTER, ENDEVER et DINGUER ne se conjuguent pas. RESULTER et URGER ne s'emploient qu'à la troisième personne du singulier et du pluriel ; ENTRAIDER ne s'utilise qu'au pluriel. HARCELER, BEGUETER (crier, en parlant de la chèvre), FILETER doublent ou non le L ou le T devant un E muet. Cette décision, justifiée pour HARCELER (l'Académie mène un combat d'arrière-garde en faveur de HARCELLE), ne l'est pas pour BEGUETTE et FILETTE, que seule une omission de Bescherelle, d'ailleurs récemment réparée, permet de tolérer. Dans le cas de PUER, le R.I. se conforme au Bescherelle, pour qui le passé simple et les temps composés sont peu usités : donc PUAI, PUAS, etc., PUEE et PUEES sont refusés.

Enfin, il existe dans le PLI quatre verbes en EYER : FASEYER (ou FASEILLER : en parlant d'une voile, n'être frappé par le vent ni de l'avant ni de l'arrière) ; CAPEYER (ou CAPEER : mettre à la cape) ; GRASSEYER et LANGUEYER (examiner la langue d'un porc). Tous ces verbes se conjuguent comme CHANTER. Notons que tous ces cas litigieux sont étudiés dans le détail par le Petit Platat, annoté, *alias* le Larousse du Scrabble.

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	PTS
1	OONSMUB			
2	NU+EAIDS	BOOMS	H 4	22
3	BUREEBT	DENOUAIS (a)	5 E	86
4	EEI+XAEK	BURES	L 1	20
5	AEIK+?NE	AXEE	J 5	33
6	EN+IMRTS	KE(R)RIA (b)	3 I	48
7	OIANSHT	MARTIENS	N 2	72
8	AOLMESL	HATIONS	K 8	75
9	ERPDQTA	MOLLASSE (c)	14 F	65
10	—DBOIIDQ	PARE	15 E	29
11	DQI+OIAB	NORDI (d)	13 K	18
12	IIOQ+GF?	DIRA (e)	O 12	21
13	GIOQ+NUS	FI(S)	O 1	32
14	GO+VTUAN	EQUINS	F 5	31
15	NT+ALETI	VOGUAIT	8 A	33
16	EPUFEUL	VENTILAT (f)	A 8	86
17	PU+REJZC	FLOUEE (g)	B 6	27
18	CPRZ+ACL	JEU	M 7	41
19	CCLP+EEH	RAZ	C 11	27
20	CCELP+VN	EH	B 13	32
21	CCNP+TYE	LOVE	12 J	29
22	ENPT+GWT	CYCLE	H 11	28
23	EGNTTW	PEQUINS	F 4	
24	GNTW décom-		I 1	12
	posé	TEK	M 11	5
25		GERE	7 M	10
26		JET	2 I	8
27		EN	TOTAL	906

NOTES

a) Plus élaborés, mais moins rentables : SOUDAINE, SAOUDIEN et MINAUDES ; b) Arbuste ornemental d'origine japonaise ; c) Apathique ; MOLASSE ou MOLLASSE : grès friable ; MOSELLAN, 13 D, 61 ; AMOLLIES, 11 F, 59 ; d) Du verbe NORDIR, en parlant du vent (cf. ANORDIR) ; e) Ou RODA en 12 J ; f) LUTAIENT, D 7, 66 ; sur le O : ETIOLANT, ETOILANT, ENTOILAT, TONALITE, ENTOLAIT ; g) Ou PEUR, B 12.

Classement : 1. Plalat, 903 ; 2. S. Kourotchkine, 891 ; 3. Labbé, 884. Classement général : 1. Saint-Jean, 2 496 ; 2. Plalat, 2 478 ; 3. Jouannet, 2 472 ; 4. Lhami ; 5. Desmoulins ; 6. Worms ; 7. Hannuna ; 8. Pucheault ; 9. J.-P. Brulé ; 10. J. Kourotchkine ; 11. Pennec ; 12. Charlemagne ; 13. Mme Nash ; 14. Gelbart et S. Kourotchkine ; 16. Doukhan ; 17. Labbé ; 18. Reidel ; 19. Brisse ; 20. Tchesno, tous qualifiés, ainsi qu'Yvonne Brulé et J.-C. Bouet, pour le championnat de France qui aura lieu à Bordeaux, les 9 et 10 septembre à l'hôtel Aquitania de Bordeaux.

Le dictionnaire de référence est le PLI (Petit Larousse illustré). Les cases horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; les cases verticales, par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

PENTASCRABBLE N° 36

de Gérard Lombret, de Lyon

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot passant obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage.

D O O N E I ? - E C R V E M I - E I L N T A - B V R E G O R - X A D T E E S.

Solution proposée : plus de 550 points.

SOLUTION DU PROBLEME N° 35

BOUCHES, H 3, 80 - ANATIFE, (crustacé), 2 H, 89 - KAMICHIS (oiseau de l'Amérique du Sud), J 1, 81 - S(C)AROLE, O 2, 82 - BAKELITE, 1 H, 319. — TOTAL : 651 points. Il y a une contre-solution à 646 points en substituant BO(U)LERAS et BESTIALE à S(C)AROLE et BAKELITE.

∴

● *Le premier Festival de Val-Thorens* aura lieu du 22 au 30 juillet. Possibilités de ski et de tennis. Comité Dauphiné-Savoie de Scrabble, 111, cours Jean-Jaurès, Grenoble. Tél. : 96-65-65.

MICHEL CHARLEMAGNE.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

Hippisme

VIRAGES SOUDAINS

LES temps sont durs, même au Texas. Une pouliche ayant gagné le « Ganay », le « Dollar », et s'étant, par ces victoires, hissée au premier rang des chevaux d'âge, aurait, naguère, passé en juin de douillettes vacances, dans un box bien paillé et bien frais, a fortiori si elle avait appartenu à une riche écurie américaine. Mais on ne perd plus une occasion d'arrondir son compte à la Société d'encouragement. Sur la piste, cent fois, remettez votre ouvrage...

Cet état d'esprit nous valait, dimanche, de voir à nouveau Trillion *sur une ligne de départ : celle du prix d'Ispahan. Elle n'y était pas le seul objet d'intérêt.* Super Concorde, *le jeune champion de 1977, si décevant lors de son unique course cette année, course à la suite de laquelle les vétérinaires avaient détecté en lui un grave dérèglement sanguin, venait là de prendre la mesure des espoirs qu'il pouvait nourrir pour la suite de sa carrière.*

Dom Racine, *acheté récemment* 400 000 francs, invaincu, *mais dans un registre un peu inférieur, faisait ses débuts en formule I.* Enstone Spark, *la gagnante « Mille Guinées » apparemment heureuse, jouait à pile ou face une jeune gloire que son absence depuis sa victoire incitait à contester un peu plus chaque semaine.* Roland Gardens *entendait prouver qu'il fallait le juger sur sa victoire des « Deux Mille Guinées », non sur sa modeste huitième place du « Derby ».* Carwhite, *dont l'étoile avait singulièrement monté depuis que, dans le « Dollar », il n'avait concédé qu'une encolure à* Trillion, *était prêt à se libérer, sur ce nouveau tremplin, de fourmillements d'impatience. Il y avait encore* Gairloch, *ex-grand espoir britannique,* Kenmare... *Bref, du beau monde, comme on n'en voit pas souvent réuni.*

N'introduisons pas davantage de suspense que n'en a laissé Carwhite. *Celui-ci, après avoir attendu au creux du peloton, a débordé* Trillion *— qui menait depuis le* début *— à 100 mètres du poteau, et l'a battue de deux faciles longueurs. Le troisième, à moins d'une longueur de* Trillion, *était* Gairloch, *auteur d'une fin de course sensationnelle. Le quatrième, après un parcours prudent,* Super Concorde.

De nouvelles perspectives semblent s'ouvrir pour celui-ci. En revanche, il est certain que l'horizon se ferme devant Enstone Spark, *avant-dernière, et qu'il se rétrécit devant* Roland Gardens *(cinquième) et* Dom Racine *(septième).*

Quant aux deux premiers, ils ont presque d'égales raisons d'être satisfaits. Carwhite *peut constater qu'il ne cesse de progresser et que, par conséquent, la route des grandes classiques de l'automne lui est ouverte.* Trillion *peut arguer que la distance (1 850 mètres) était un peu courte pour elle, que sa performance est donc bonne, qu'elle fera mieux au-dessus de 2 000 mètres et que, par conséquent, ladite route ne lui est aucunement fermée.*

Trois propriétaires ont, eux aussi, des raisons de corriger le partage des lauriers. Si Walter Haefner n'est que quatrième, avec Super Concorde, *qu'il avait acheté à Nelson Hunt, il est l'éleveur du premier, qu'il avait vendu à Jacques Wertheimer ; et Nelson Hunt est, outre l'éleveur de* Super Concorde, *l'éleveur et le propriétaire partiel de* Trillion. *Etonnant et capricieux chassé-croisé du succès et de la chance.*

Pauvre Grand Prix de Paris. Au temps de grand-papa, il était un pôle de la vie mondaine et le prétexte à une grande fête populaire. Pour peu qu'on eût une fille à marier, on se donnait rendez-vous, ce jour-là, de tous les châteaux, à Paris. Et cent mille spectateurs se retrouvaient à Longchamp pour apercevoir, de l'autre côté de la piste, les grands de ce monde, pour se tenir au courant de la mode et pour flirter lors de la traversée du bois de Boulogne, avant d'aller danser dans les guinguettes. Maintenant, les filles de famille se marient toutes seules, y compris à la petite semaine; les grands de ce monde doivent, pour le rester, apparaître chaque soir sur nos écrans de T.V., et le flirt n'a plus besoin de la complicité des frondaisons. Les cent mille spectateurs de jadis se réduisent donc à l'affluence d'une fête de patronage. Comme, en outre, le prix offert au cheval vainqueur a été diminué de 50 %, le recrutement, sur la piste, a baissé de deux catégories. Il n'y avait guère, cette année, que quatre ou cinq partants dignes de l'ancien prestige de la course. Parmi eux, Act One *a été très gêné au moment où il commençait à gagner des rangs ;* Nassiri *n'a pas tenu la distance ;* Duke of Normandy, *à la reine Elizabeth, n'a pas apprécié la descente de Longchamp;* Whistead, *l'autre anglais de la course, a attaqué un peu tard et a dû se contenter de la troisième place. Tous ont trouvé devant eux un outsider à 95/1 :* Galiani, *qui avait souvent bien couru, mais ne comptait jusque-là qu'une petite victoire. C'était une façon élégante, pour le Grand Prix, de plaider sa survie, discutée rue du Cirque : l'un des éleveurs du gagnant est le fils du directeur général de la* Société d'encouragement.

L'homme de la semaine est l'entraîneur Maurice Zilber. Non seulement, c'est lui qui a préparé Galiani *pour le Grand Prix, mais il a su rafraîchir assez la mémoire de* Montcontour *pour lui faire retrouver ses jambes d'il y a un an et lui faire gagner — aidé, il est vrai, par Saint-Martin — les Hardwicke Stekes, à Ascot. C'était la première grande victoire française de l'année en Angleterre. Dommage que Maurice Zilber, qui sait si bien parler aux chevaux et qui est en général si éloquent auprès des propriétaires, ne parvienne pas à l'être envers ceux de* Trillion *(car c'est lui aussi l'entraîneur de la pouliche). Peut-être « surait-il » obtenu d'eux qu'ils accordent à la championne des vacances dont l'absence risque, les mois prochains, d'être sévèrement ressentie.*

A une courte tête de Maurice Zilber, Bernard Sécly. Son Batman *lui a fait remporter, dimanche, son sixième tiercé de l'année, et* Faraway Times *a retrouvé ses jambes du mois de mars pour gagner le prix de la Porte Maillot. Il faut, bien entendu, ajouter à ces victoires celle de* Mon Filleul *dans le Grand Steeple et l'éblouissante et alors insolite révélation de* Frère Basile *dans le « Hoquart ».*

Nous avons récemment causé avec Sécly de cette course mémorable. Son résultat, l'aisance de la victoire de Frère Basile *devant des chevaux alors considérés comme bien meilleurs que lui, nous avaient stupéfait et — disons-le — quelque peu indigné. Sécly donne trois explications à ce qui était inexplicable :* Frère Basile *avait trouvé sous ses sabots le terrain lourd qu'il affectionne ; il avait été avantagé par une course menée rapidement ; enfin et surtout, ses adversaires, peut-être déjà usés par un début de saison, qui leur avait valu une gloire précoce, avaient amorcé là un déclin qui n'a fait que se confirmer. En somme, ce prix Hocquart était le premier tournant de l'année.*

Il est vrai qu'une saison hippique comporte de tels virages soudains, heureux pour certains, annonciateurs pour d'autres d'un toboggan.

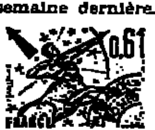
Carwhite a sûrement pris, cette semaine, le bon virage ; Galiani, peut-être.

LOUIS DENIEL.

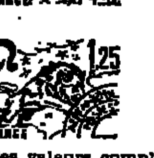
Philatélie N° 1543

FRANCE : Les « préoblitérés ».

Voici la reproduction des quatre timbres « préos » que nous avons annoncés, avec les couleurs, la semaine dernière.









Ces valeurs complètent la série des signes du Zodiaque. Mise en service le 1er juillet prochain.

FRANCE : Retrait de timbres.

Sept figurines postales — dont deux avec surtaxe — seront retirées de la vente des guichets, le 7 juillet.

2,00 F, œuvre de Corot, émis les 12 et 14 février 1977.

3,00 F, œuvre de Vasarely, émis les 7 et 8 avril 1977.

1,00 F + 0,20 F, Edouard Herriot, émis les 8 et 10 octobre 1977.

1,00 F + 0,20 F, abbé Breuil, émis les 15 et 17 octobre 1977.

0,30 F, Marianne, de Cheffer (feuilles), émis en 1969, 2 janvier 1971 et février 1971.

0,45 F et 0,50 F, Marianne, de Béquet (toutes catégories), émis (en feuilles), respectivement les 6 février et 2 janvier 1971.

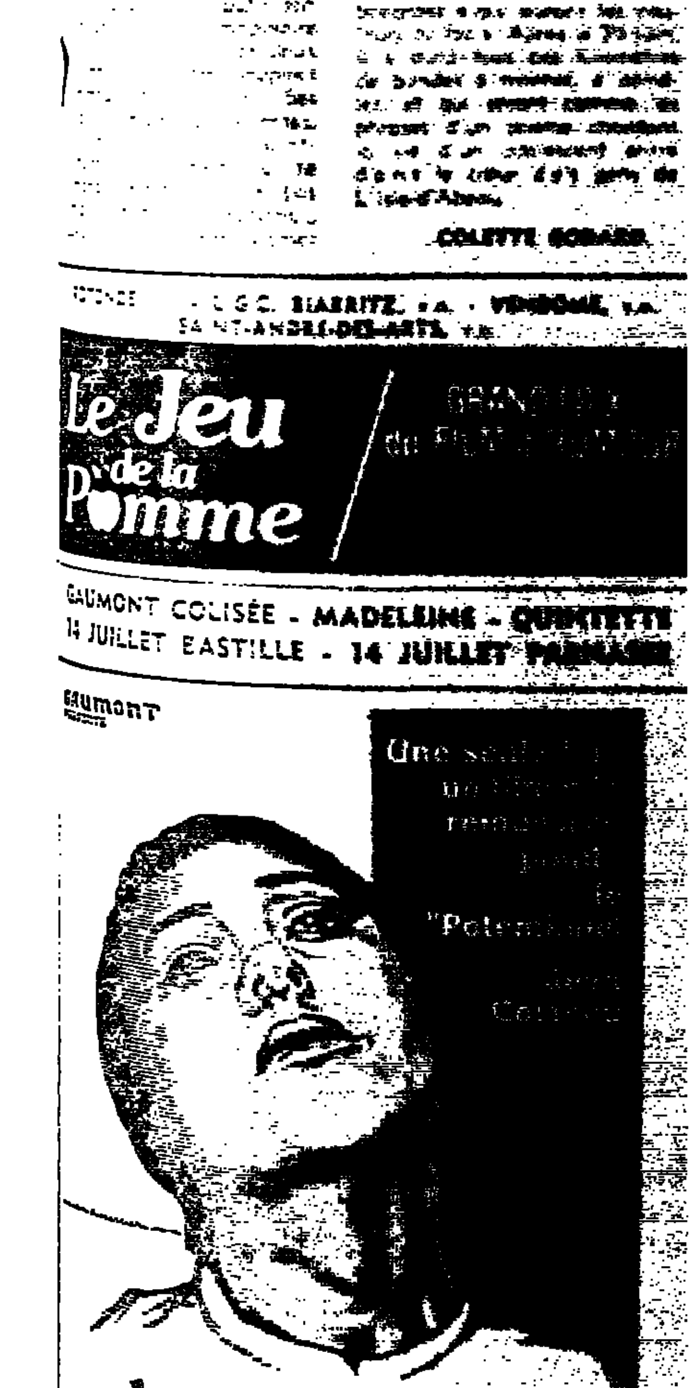
Bureaux temporaires

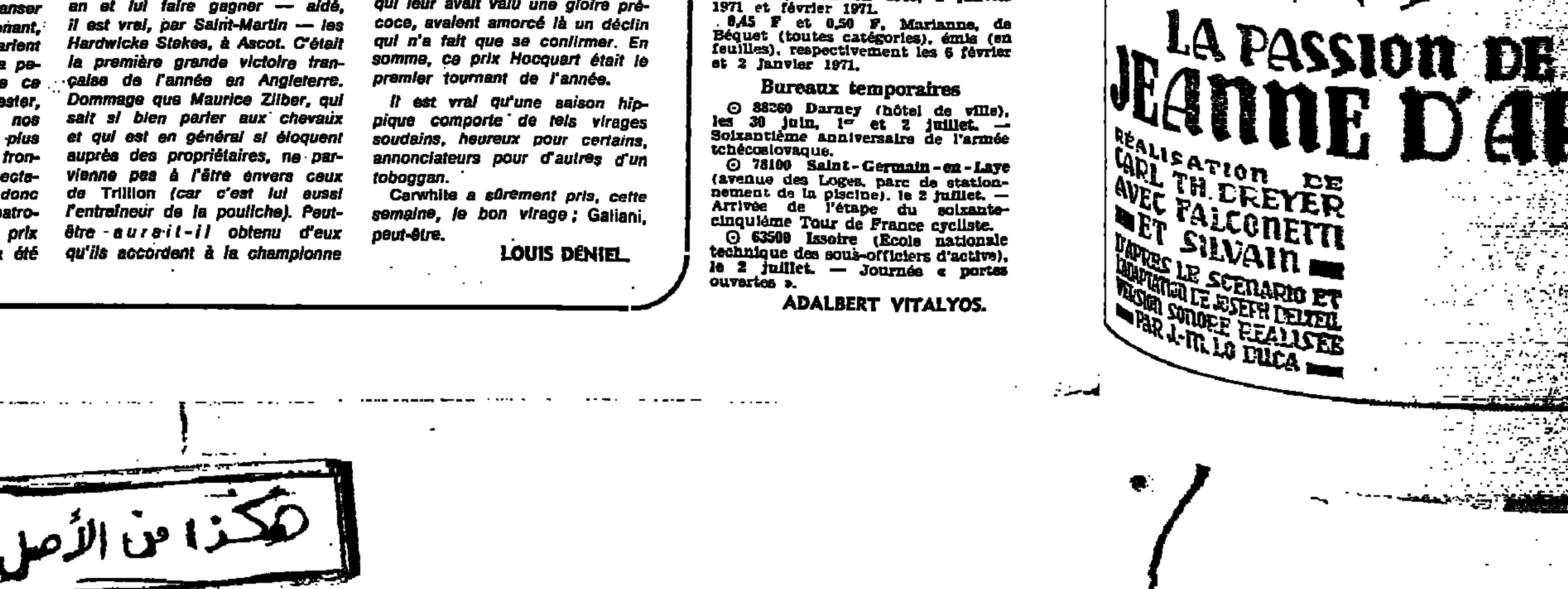
⊙ 88260 Darney (hôtel de ville), les 30 juin, 1er et 2 juillet. — Soixantième anniversaire de l'armée tchécoslovaque.

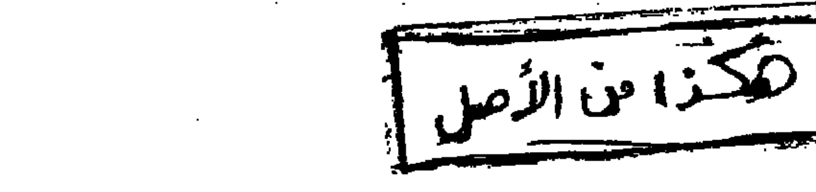
⊙ 78100 Saint-Germain-en-Laye (avenue des Loges, parc de stationnement de la piscine), le 2 juillet. — Arrivée de l'étape du soixante-cinquième Tour de France cycliste.

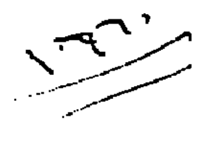
⊙ 63500 Issoire (École nationale technique des sous-officiers d'active), le 2 juillet. — Journée « portes ouvertes ».

ADALBERT VITALYOS.









Le Monde

culture

ARMAND GATTI A L'ISLE-D'ABEAU

Quelques instants de plus à vivre

Armand Gatti, sa Tribu et L'Isle d'Abeau - Animation offrent le 30 juin une grande fête, pour la fin du tournage de « la Première Lettre » (en coproduction avec l'INA), à l'étang de Fallaver. Entre Lyon et Grenoble, L'Isle-d'Abeau est *une ville nouvelle en construction*. De la R.N. 6 et de l'autoroute A 43, on aperçoit les *immeubles peints en ocre*, dispersés dans une nature encore pleine d'arbres. Et au bord de l'étang, il y a une belle maison avec un grand parc : le château. La Tribu Gatti y a installé ses chiens, ses chats, ses caméras, et depuis neuf mois la ville et les environs bouillonnent d'activités. Pendant neuf mois, Armand Gatti et sa tribu ont stimulé la vie de la *population avec l'histoire d'un adolescent mort*, dont le visage était inscrit su l'Affiche rouge. Il appartenait au groupe Manouchian. Il avait écrit sa première lettre d'amour, sa dernière lettre de vivant à une *jeune fille, Mathilde,* trois heures avant d'être fusillé. Il s'appelait Roger Rouxel.

Pour le connaître, le comprendre, les gens de la Tribu ont, à l'aide d'un film préalable de quarante minutes, interrogé sa lettre, sa tombe, sa rue, sa maison, son frère qui se souvient, Mathilde qui a attendu la mort des parents pour se marier... Ils ont projeté le film à des groupes de jeunes et d'adultes, en passant par les institutions, sans chercher à forcer l'intérêt. « Un jour, dans une classe, une fillette s'est moquée de Mathilde, les autres ont ri, nous sommes partis, raconte Gatti. Nous ne faisons pas d'animation, *nous ne cherchons pas* l'unanimité, nous voulons donner à Roger Rouxel quelques instants de plus à vivre. »

Gatti avait pensé bâtir son film sur le destin imaginaire de l'adolescent, joué par deux marionnettes géantes peuplées d'animaux fantastiques. Ses expériences précédentes, à Montbéliard et à Saint-Nazaire, l'ont amené à se demander « comment ne pas imposer nos conceptions... quels que soient mes drames personnels à l'égard de l'écriture, l'écriture est mon domaine. Comment trouver celui des autres ». Cela s'est fait presque par hasard. Une jeune fille dans un collège (« Pendant plusieurs jours elle n'avait rien dit, *c'était la plus introvertie », précise Gatti),* déclenche tout en proposant de *coudre la robe de mariée de Mathilde. « La couture entre* dans son savoir, dans son vécu. Elle nous a montré le vrai sens de *l'expérience.* »

Les filles ont bâti une robe de dix mètres de haut, il a fallu louer une grue pour la déplacer. Les pâtissiers, les cuisiniers ont organisé le banquet des noces... Dans une usine textile en grève, où le jour glauque des verrières *tombe sur les longs chemins* de tissus arrêtés, des loulous chômeurs font jouer à des mannequins de chiffons les fonctions dont ils rêvent pour eux plus tard. Roger Rouxel était ouvrier... Des moines trapistes *ont composé un poème* sur la mort... Et puis, sous un hangar, *des sculptures légères* attendent : ce sont des instruments de musique fabriqués pour les enfants. Dans un terrain vague, il y a un manège.

Roger Rouxel habitait la zone. Chacun l'a mêlé au rêvé et au concret de son existence. Les gens de la Tribu ont écouté les gestes aussi bien que les mots, les ont rassemblés, les ont filmés. Ils ont composé des musiques pour des poèmes écrits par Gatti, qui regarde les étagères pleines de bandes couvrant les murs du château et soupire : « J'ai du *matériel* pour sept films. » Il raconte les péripéties du tournage comme autant de légendes *magnificentes et s'interrompt :* « Je ne veux pas me laisser emporter par *mon lyrisme...* » En l'écoutant, on voit ce que pourront être les images flamboyantes « *qui auront les couleurs du lac* ». *Après le 30 juin,* il y aura tous ces kilomètres de bandes à monter, à démêler, et qui seront comme les phrases d'un poème chantant la vie d'un adolescent entré dans le cœur des gens de L'Isle-d'Abeau

COLETTE GODARD.

ROTONDE, v.f. - U.G.C. BIARRITZ, v.o. - VENDOME, v.o.
SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, v.o.

Le Jeu de la Pomme
GRAND PRIX du FILM d'HUMOUR
Festival international de CHAMROUSSE 1978

GAUMONT COLISÉE - MADELEINE - QUINTETTE
14 JUILLET BASTILLE - 14 JUILLET PARNASSE



Cinéma

ENTRETIEN AVEC CARLOS SAURA

La torture, la création et l'amour

Carlos Saura (quarante-six ans), le plus grand cinéaste espagnol de sa génération, a représenté officiellement le cinéma de son pays au Festival de Cannes depuis 1970. C'est à partir de Cannes, en somme, qu'on l'a découvert. Et dans ses films-fables, dont Géraldine Chaplin fut, le plus souvent, la vedette féminine, il a toujours contesté la société franquiste.

Sa dernière œuvre, *les Yeux bandés*, n'a reçu aucune récompense à Cannes cette année. Carlos Saura n'y attache pas tellement d'importance. Il a été souvent primé auparavant, et il est à un tournant de sa carrière. *Les Yeux bandés*, réalisé depuis la mort du général Franco, pose de nouvelles questions sur le rôle de l'artiste, du créateur, devant les maux de la civilisation moderne, ici la torture (*le Monde* du 30 mai). Géraldine Chaplin y est plus que jamais merveilleuse, intelligente et sensible, aux côtés de José-Luis Gomez, qui fut l'interprète de *Pascal Duarte*, de Ricardo Franco, et en lequel Saura s'incarne, tout en laissant la place à l'imaginaire.

« *Il y a toujours eu dans mes films,* dit Carlos Saura, *une relation immédiate avec la réalité espagnole. Pourtant,* Cria cuervos et Elisa vida mia *étaient, déjà, des films « sans Franco ». On vient de décider, en Espagne, une loi contre la torture. Mais la torture est un problème mondial, et* les Yeux bandés *représentent ce que j'en pense, ce que je m'imagine. Ce n'est pas réaliste au premier degré. Même s'il n'y a pas de torture en Espagne, je crains que, dans l'avenir, cela ne finisse par arriver, chez nous, en France, ailleurs, comme en Amérique latine. J'ai peur de ce monde où nous vivons. Après la mort de Franco, il y a eu, pendant des mois, une atmosphère de terreur larvée, des actes de violence dus à des éléments d'extrême droite ou à des éléments incontrôlés, difficiles à identifier. J'ai un fils de seize ans qui, après avoir discuté, au lycée, avec un militant d'extrême droite, a été agressé, molesté.*

» *C'est pour cela que je suis allé assister, à Madrid, à ce symposium sur la répression organisée en Amérique latine par les régimes militaires. C'est là que j'ai entendu le témoignage d'une femme au visage partiellement caché. Elle avait été torturée. Elle racontait. Elle est devenue le personnage qui fait démarrer le film et provoque les réactions de Luis. Tout le reste est imaginaire.*

» *Je voulais montrer les répercussions de la torture dans l'imagination d'un homme et dans sa vie sentimentale. Cet homme est obsédé par le besoin de créer une œuvre sur la représentation de la torture. Il ne veut pas rester passif. C'est un metteur en scène de théâtre, parce que mon acteur José-Luis Gomez est aussi un grand metteur en scène de théâtre et que j'aime beaucoup l'école d'interprétation qu'il dirige. Luis projette le visage (inconnu) de la femme de la conférence sur celui d'Emilia, qu'il aime. Sa relation amoureuse difficile (Emilia est l'épouse de son ami dentiste) le confirme dans son besoin de créer à partir d'elle. Il est bien difficile de séparer le travail de la vie sentimentale, surtout quand on est, comme moi, marié à une actrice. Emilia étant jouée par Géraldine, je suis impliqué.*

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER.

★ Voir « les films nouveaux ».

Théâtre

DE « PROMÉTHÉE » A « ANTIGONE »

L'insaisissable espoir

(Suite de la première page.)

Io, vierge séduite, *affolée* par son masque de génisse, Io, femme détruite, sœur d'Ophélie qui chante et berce, griffe, décapite un ours en peluche. A la treizième génération de sa descendance naîtra Hercule, qui délivrera Prométhée. Elle porte la liberté. L'image de la liberté est celle de Io-la-dangereuse, Io-la-folle, prisonnière d'une camisole de force.

Le spectacle se termine sur une citation de Kafka, qui dit que les hommes s'enferrent dans l'inexplicable en voulant l'expliquer. Le texte emprunte ses thèmes à une version de Heiner Müller : « Prométhée a livré le feu aux hommes sans leur apprendre à s'en servir contre les dieux, car il participe à leurs festins qui, partagés, seraient moins abondants. Pour *cette faute et cette omission il fut* enchaîné... »

Ainsi le geste orgueilleux de Prométhée s'emparant du pouvoir le réduit à l'impuissance, et, bien que le peuple ne soit pas mêlé à la faute, il en subit les conséquences. « Entre les deux attitudes figées, inexorables de Prométhée et de Zeus, le chœur doit trouver son chemin, » dit Mathias Langhoff... « Comme Eschyle — vraisemblablement — nous voulons croire que l'espoir des hommes se réalisera *dans le futur, mais* un futur si lointain que le destin des individus les entraîne vers une direction contraire à cet insaisissable espoir. Prométhée ne meurt pas puisqu'il est immortel. Dans des milliers d'années il renaîtra et alors seulement ils sera cloué au Caucase et l'aigle viendra lui dévorer le foie... »

Ceux qui détiennent le pouvoir de la science, de la lucidité, savent-ils s'en servir ? Inexplicablement, ils se laissent enchaîner et clament l'injustice... « On les délivre pour les enchaîner ailleurs. Depuis des millénaires on torture selon les mêmes *procédés*, on y *ajoute* un peu de chimie, c'est tout. »

Ainsi va la violence

Ainsi va la violence à travers le temps, et la tragédie n'est plus *capable de l'exorciser, d'être une catharsis* pour le peuple assemblé. « Pas après Auschwitz, pas après les *massacres* en masse qui ont *cours aujourd'hui* », dit Michel Deutsch. A Strasbourg, il a monté l'« Antigone », de Sophocle, traduite *par* Hölderlin, dans l'adaptation française de Philippe Laque-Labarthe (publiée aux Editions Bourgois), l'histoire très simplement racontée de l'affrontement entre Creon et la fille d'Œdipe. *Mais* racontée *dans* un bâtiment vide aux murs calcinés, dont les vitres déchiquetées donnent sur un terrain vague et de vieilles maisons, un ancien entrepôt d'armes devenu l'atelier de l'Opéra.

On monte d'abord jusqu'à un grenier immense où traînent des *planches, des chiffons rouges, des* papiers. Là, dans le crépuscule, Antigone confie à Ismène sa volonté d'enterrer Polynice, malgré les ordres de Creon... On monte *encore, on côtoie* les loges des comédiens, on arrive jusqu'aux gradins — ils peuvent contenir cinquante spectateurs pas davantage, — ramassés devant un rideau blanc qui tombe brusquement tandis que monte en sifflant un pont métallique.

Brusquement, c'est le vertige d'un gouffre, trois étages de vide à nos pieds. En bas, un sol pavé. En face, des passerelles, un escalier vertical encagé, des morceaux de plancher sans garde-fous. Au loin, une fenêtre cassée derrière laquelle bougent des feuillages. Et les héros de Sophocle, habillés comme au temps d'Holderlin, et Holderlin qui les guette, voyeur épiant dans l'ombre, et qui s'accroche à leurs paroles comme s'il essayait de les recréer, et en même temps que lui on entend des lambeaux de phrases grecques qui se croisent à des lambeaux de phrases *allemandes. Il est le centre,* le mouvement, la clef du spectacle, Michel Deutsch a mis en scène un homme englouti.

« Ce qui nous a intéressé, dit-il, c'est de comprendre pourquoi il s'est acharné à traduire Sophocle, pourquoi il y a usé ses forces après l'échec d'Empedocle. C'est quelque chose qui touche à ce qu'on a appelé sa folie. Nous pensons qu'il portait en lui le pressentiment des tragédies du monde moderne, du nôtre... et qu'il voulait le dire.

Prométhée enchaîné sur son rocher noir, Hölderlin errant dans les béances d'un entrepôt d'armes en ruine crient l'insupportable douleur des visionnaires, impuissants à changer le cours du présent, à montrer la direction d'un *espoir qui ne soit pas tromperie.*

C. G.

« Tartuffe » et « Dom Juan » à Bâle

Bernard Sobel, directeur du Théâtre de Gennevilliers, a été invité par le Théâtre de Bâle à mettre en scène deux pièces de Molière, *Tartuffe* et *Dom Juan*.

Le décor de Bernard Thomassin présente des éléments communs aux deux pièces : une grande salle aux boiseries sombres, avec des miroirs usés sur les grandes portes. Avec *Tartuffe*, cette salle donne sur un ciel orageux ; avec *Dom Juan*, sur la statue de Louis XIV, à Versailles, découpée dans du bleu.

Mise en scène retenue. Les acteurs évoluent peu, dans des costumes d'époque sobres. Souvent les visages clairs sont très proches les uns des autres. Le texte est envoyé sans apparat au public, qui accuse nettement un grand nombre de nuances.

En fait, l'invention de Sobel, comme celle des comédiens allemands (qui jouaient Molière pour la première fois), est constante, mais ce sont des touches de rien, presque invisibles. On dirait plutôt que le jeu est là pour ôter des obstacles, imaginaires peut-être, qui empêcheraient le texte d'aller librement son chemin. Il y a quelque chose, chez Sobel, d'un joueur de boules maniaque.

∴

Un bon acteur de Berlin, Hilmar Thate, joue Tartuffe — un Tartuffe plutôt transparent, sans densité, qui va droit à l'échec final, évitant les comédies inutiles, et à qui Molière demande surtout de révéler le personnage essentiel, celui d'Orgon, que Molière s'était réservé, et qui est tenu à Bâle par Martin Bode.

Le même Hilmar Thate interprète avec un relief plus voulu Sganarelle dans *Dom Juan*, et, avec l'assentiment de Sobel, il a tenu à donner sans grimaces plusieurs tirades célèbres, comme s'il les méditait en sourdine, avec une sincérité entière. A côté de lui, Dom Juan se présente sous les apparences d'un olibrius on ne peut plus léger, excentrique mondain, presque travesti, préoccupé bien plus du bouffant de ses dentelles que d'une quelconque exégèse métaphysique de son rôle.

Nous retrouvons ici le Dom Juan ridicule que Sobel avait proposé déjà à Gennevilliers, et cela choque les habitudes, à première vue, mais fait songer à une phrase prêtée à Mallarmé : « *Le mot d'infini ne peut être proféré dignement que par un jeune gentilhomme au type Louis XIII, en fourrures et cheveux blonds.* » L'acteur Norbert Schwinteck joue ce jeune gentilhomme, d'une voix brusque et rauque qui accroît le décalage de ses propos.

∴

Bernard Sobel dit que le texte de ces deux pièces de Molière n'est pas facile à traduire, et que l'obligation d'en éclaircir les détails aux acteurs allemands lui a permis d'y lire bien des choses qu'il n'avait pas vues jusqu'alors. Il lui est apparu que Molière, *chaque fois* qu'il avance une parole, la cache par une autre. Ce jeu de passe-passe est rapide, et Sobel estime qu'il n'y a pas intérêt à trop accentuer les accompagnements sociologiques du texte, par le décor, l'accessoire, le costume, les jeux de scène, parce que l'essentiel, le moral, le politique, est alors recouvert sous le poids d'un luxe extérieur.

Il est assez stupéfiant de voir le public de Bâle, et ces acteurs allemands, résonner avec tant d'à propos aux indications les plus fines d'un texte qui a plusieurs siècles. Mais Sobel dit que Molière a porté au théâtre les signes d'un temps qui commençait juste, et qui n'a pas encore pris fin, quoiqu'il sombre pas mal. Ces signes, sous la plume de Molière, avaient alors leur fraîcheur, leur profil intact, et, dans ses pièces, ils les ont gardés.

A Bâle, à aucun moment, dans cette mise en scène savante mais très simple, nous n'avons le sentiment que Molière n'est pas un homme d'aujourd'hui. C'est même à se demander s'il ne fallait pas attendre le dernier quart du vingtième siècle pour que la jeunesse de Molière commence vraiment.

MICHEL COURNOT.

MORT DE LA COMÉDIENNE JOSETTE DAY

La comédienne Josette Day est morte à Paris jeudi 29 juin ? Elle éta't âgée de soixante-quatre ans.

[Née à Paris le 31 juillet 1914, Josette Dagory, qui devint Josette Day, fut « petit rat » à l'Opéra et tint quelques rôles, enfant, dans des films muets. Elle fit ses vrais débuts au cinéma, en 1931, dans *Serments*, tourné en Suède par Henri Fescourt. Au cours des années suivantes, elle fut, dans le cinéma français, un personnage de jeune fille moderne assez banal, jusqu'au moment où elle fut « découverte » par Marcel Pagnol, qui l'épousa et en fit l'interprète de *la Fille du puisatier* (1940) auprès de Raimu et Fernandel. Jouant également au thé tre, Josette Day apparut dans *les Parents terribles*, de Jean Cocteau, et reprit son rôle dans la version cinématographiue de la pièce, en 1948. Entre temps, Cocteau lui avait apporté une nouvelle consécration avec son film *la Belle et la Bête* (1946).

Divorcée de Marcel Papnol, Josette Day s'était remariée avec l'industriel belge Solvay, dont elle était restée veuve en 1960. Elle avait abandonné le cinéma et le thé ter depuis une trentaine d'années.]

Notes

Rock

Johnny Thunders mort vivant

Johnny Thunders a vécu les aventures ultimes du rock'n roll lorsqu'on prend ses désirs pour des réalités et que celles-ci adviennent. Avec les New York Dolls au milieu des années 70, Thunders a joué les stars et fini par en devenir une. Il avait cette aisance insolente qui lui permettait d'évoluer sur scène et de pratiquer un rock destructeur. Il aimait les situations factices mais traduisait avec exactitude les vibrations de la rue : un alliage magique qui a pour nom rock'n roll. Les New York Dolls sont morts d'avoir été des stars avant d'être connues, d'avoir joué le jeu trop vite et trop à fond. Thunders a formé les Heartbreakers et s'est exilé en Angleterre.

Le groupe a enregistré l'un des albums les plus importants de l'année passée. Un rock adolescent, brutal et urgent que rien ne semblait pouvoir altérer. Mais Thunders est un gâcheur, un être impulsif qui veut goûter les plaisirs sans concessions, et les Heartbreakers sont morts d'avoir été trop vivants, d'avoir vécu le rock de trop près. Thunders se retrouve aujourd'hui sans un sou, avec pour seul soutien le rock et la drogue. L'enfant déshérité de New-York est toujours une star, mais une star sans gloire, en carton-pâte. C'est ainsi qu'il est venu donner deux concerts à Paris au Gibus-Club, pour un cachet dérisoire, nécessaire pour survivre. C'était triste de le voir là, devant un public fantôme de fidèles... Pourtant, il s'est donné *à fond avec son groupe occasionnel,* Living dead, formé de musiciens français (Henri Paul à la guitare, et la section rythmique d'Asphalt Jungle) pour développer une énergie démesurée. C'est cela aussi le rock'n roll.

ALAIN WAIS.

★ Discographie : New York Dolls chez Phonogram, et les Heartbreakers chez Barclay.

Ventes

Nouveaux records pour la collection von Hirsch

A la vente de la collection von Hirsch, chez Sotheby's de Londres (le Monde du 22 juin et du 25-26 juin), une toile de Matisse Nature morte à la dormeuse (1940), a battu, le 26 juin, le record des ventes pour une œuvre du peintre : 310 000 livres sterling, soit environ 2,6 millions de francs. La toile, qui représente une jeune femme endormie sur une table, a été acquise par un marchand londonien.

D'autre part, un portrait de Cézanne par Pissarro a été adjugé également à un prix record de 300 000 livres à un acheteur new-yorkais, qui a enchéri par téléphone. Le précédent record pour une toile du peintre impressionniste était de 159 880 livres (le Boulevard de Montmartre, vendu à New-York, en mai 1977).

Parmi les autres œuvres vendues le même soir, une toile de Toulouse-Lautrec, la Rousse au caraco blanc, a atteint 230 000 livres ; le portrait d'une bergère *par* Van Gogh *d'après* Millet, 210 000 livres.

Le total des ventes effectuées au cours de cette vacation a atteint plus de 3 millions de livres. Il porte celui de toutes les œuvres déjà vendues à près de 16 millions de livres, environ 133 millions de francs.

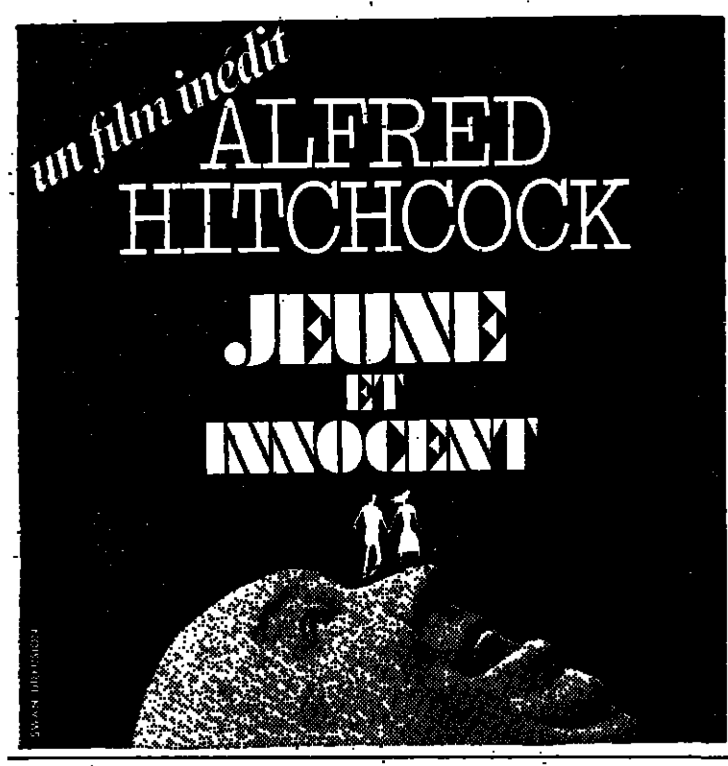
La dispersion de la collection von Hirsch, qui a déjà battu tous les records de l'histoire des enchères, s'achève ce mardi avec la vente de porcelaines de Meissen et de dessins et aquarelles impressionnistes et modernes. Dans le lot figurent notamment sept aquarelles et quatre dessins de Cézanne, les œuvres de Van Gogh, Toulouse-Lautrec, Seurat et Degas.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES
Pour la première fois en Europe
musique et danses de BALI
par le GONG SAWAN
PLACES A PARTIR DE 10 F. Location: Théâtre - Agences et par Tél. 225.44.36

STUDIO ST-ANDRÉ-DES-ARTS - OLYMPIC ENTREPOT
L'ILE NUE
un film de KANETO SHINDO
musique de HIKARU HAYASHI

LE RACINE - PALAIS DES ARTS
SOLEIL DES HYENES
Film de Ridha Behi

ÉLYSÉES LINCOLN - HAUTEFEUILLE
14-JUILLET PARNASSE - 14-JUILLET BASTILLE



TH. PLAISANCE
Arrabal
LE CIEL ET LA MERDE
mise en scène de l'auteur
« Un grand poète. » Colette GODARD (le Monde).

MARIGNAN PATHÉ
FRANÇAIS - QUINTETTE
STUDIO RASPAIL





CINEMATOGRAPHE
MENSUEL D'ACTUALITÉ CINÉMATOGRAPHIQUE

SPÉCIAL FESTIVAL DE CANNES

Sélection officielle - Un certain regard - Semaine de la critique
Quinzaine des réalisateurs - Perspectives du cinéma français

Entretiens avec : Claude CHABROL, Nagisa OSHIMA
Jerzy SKOLIMOWSKI, Ariane MNOUCHKINE
Hans-Jurgen SYBERBERG
Ahmed El MAANOUNI, Pierre ZUCCA
Pierre KLOSSOWSKI, Giovanna GAGLIARDO, Luc BERAUD
Jean-François STEVENIN.

Ce numéro spécial est en vente dans les kiosques
et dans les librairies au prix de 15 F.

OFFRE SPÉCIALE pour les lecteurs du Monde :
La Collection complète de CINÉMATOGRAPHE (39 numéros)
au prix de 180 F seulement.

Bulletin-réponse
à découper ou à recopier et à retourner à :
CINÉMATOGRAPHE, 14, rue du Cherche-Midi - 75006 PARIS
Je désire recevoir la collection complète de Cinématographe pour 180 F

Nom ____
Prénom ____
Adresse ____
Profession ____

Ci-joint le montant de mon règlement, soit 180 F (étranger 210 F)
par chèque bancaire, postal ou mandat
(Rayer les mentions inutiles)

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Otello.
Comédie-Française, 20 h. 30 : les Femmes savantes.
Chaillot, salle Gémier, 20 h. 30 : les Baracos.

Les salles municipales

Nouveau Carré, salle Papin, 21 h. : les Soliloques du pauvre. — Grande salle, 21 h. : Légendes à venir.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : la Tisane.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Atelier, 21 h. : la Plus Gentille.
Athénée, 21 h. : les Fourberies de Scapin.
Biothéâtre, 21 h. : J.-J. Rousseau.
Cartoucherie. Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : Dom Juan.
Daunou, 21 h. : les Bâtards.
Espace Cardin, 21 h. : Ceux qui font les clowns.
Essaïon, 18 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 20 h. 30 : la Cigale ; 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Fontaine, 21 h. : Dzi Croquettes.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 21 h. : Louise la Pétroleuse.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h. 30 : Punk et punk et colegram ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec Rainer Maria Rilke.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Orsay, 21 h. : les Mille et Une Nuits (Magic Circus).
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : le Ciel et la Merde.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 10 : les Dames du jeudi.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : Trois pour rire.
Théâtre du Marais, 20 h. : les Chaises ; 22 h. : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Vinci avait raison ; 22 h. 30 : Trois p'tites vieilles et puis s'en vont.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 19 h. 45 : I. Saint-Léger ; 20 h. 45 : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : le Cadeau.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : la Tour infernale ; 22 h. : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : G. Servajean.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : Chris et Laure, 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. 30 : A. More ; 22 h. : Fromage ou dessert.
Coupe-Chou, 18 h. 30 : la Maison de l'inceste ; 20 h. 30 : le Petit Prince.

Cour des Miracles, 18 h. 45 : J'ai tué Emma S... ; 20 h. 30 : G. Pierron chante G. Coutet ; 21 h. 45 : Yvan Labejof ; 22 h. 45 : l'Eau en poudre.
Dix-Heures, 20 h. 15 : le Fils de la conquête de l'Ouest ; 22 h. 15 : P. Font et P. Val.
Le Fanal, 19 h. : Un coin dans le sens de la marche ; 21 h. : le Président.
La Mama du Marais, 19 h. 45 : Mimi et ses malabars ; 20 h. 45 : Zézette ; 22 h. : Kuillères-valise.
Le Manuscrit, 20 h. : Axel et Sarah, triade.
La Mûrisserie de bananes, 21 h. : les Etoiles ; 23 h. : M. Ripoche.
Petits-Pavés, 21 h. : le Droit à la paresse ; 22 h. : M. Azoulai ; 22 h. 30 : Flash dingue ; 23 h. : J. Aveline.
Le Plateau, 20 h. 30 : Ma poupée ; 22 h. : Hiroshima, mon amour.
Le Point-Virgule, 20 h. 30 : Ah ! les p'tites femmes ; 22 h. 30 : Ouf ; 23 h. 30 : Chansonneries
Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 23 h. 30 : Y a qu'là que j'suis bien.
Le Sélénite, I, 20 h. : la Culture physique ; 21 h. 15 : M. Truffaut ; 22 h. 30 : Rodéo et Juliette. — II, 20 h. 30 : les Bonnes ; 22 h. 30 : Qui a tué la concierge ?
Le Splendid, 20 h. 45 : Amours, coquillages et crustacés.
La Tanière, 20 h. 45 : C. Antonini et J.-B. Plait.
Tout-à-la-Joie, 21 h. : N'oublie pas que tu m'aimes ; 22 h. : Je vote pour moi.
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : Carmela ; 21 h. 30 : A. Pichiarini ; 22 h. 30 : Poussez pas le mammifère. — II, 21 h. : C. Ricard ; 22 h. 15 : Pluriells ; 23 h. 30 : Sugar Blue.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y a du va et vient dans l'ouverture.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 30 juin

Dans la région parisienne

Champigny. Soleil - dans - la - Tête, 21 h. : Clovis.
Montreuil, Studio-Théâtre, 20 h. : Cante Jondo ; Désaccord parfait.
Vincennes, Esplanade, 21 h. 30 : Ce soir l'armée.

Les concerts

Lucernaire, 21 h. : Y. Puech, flûte, et F. Petit, piano (Marcello, Nicolai, Bach, Mozart, Beethoven).
Hôtel Héronet, 20 h. 15 : S. Escure, piano (Bach).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Formation de chambre de l'Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Vivaldi, Haydn, Stravinski).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : la Porte de la vie.

Festival du Marais

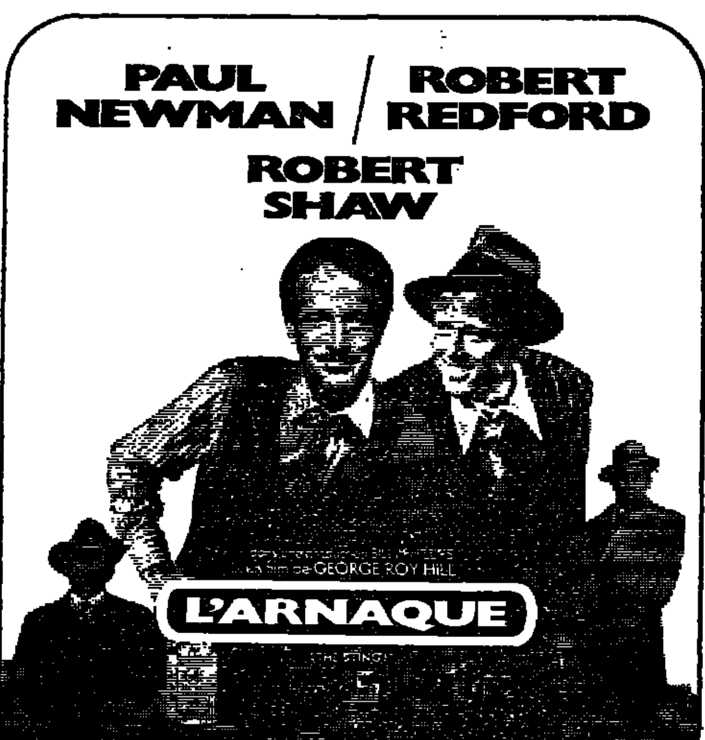
Hôtel de Beauvais, 19 h. et 20 h. 30 : Canto Cel ; 22 h. : Lady Pénélope.
Pavés du Marais (place du Marché-Sainte-Catherine), 19 h. 30 : Jazzouillis Orchestra, jazz Nouvelle-Orléans ; 20 h. 30 : Divertissimo (Ballet-Studio F. Mainguy ; Tuxedo Jazz Band).
Hôtel d'Aumont, 21 h. 30 : Phèdre.

Jazz, pop', rock et folk

Palais des arts, 18 h. 30 : René Weerner et l'habit de plumes.
Campagne-Première, 18 h. : Telephone ; 20 h 30 : Robin Kenyatta ; 22 h. : R. Fagner.
La Péniche, 21 h. : Robert Wood.
Lucernaire, 22 h. 30 : Antoine Tome, chansons jazz.
Aire libre, 18 h. 30 : les Bayembi, folk noir.
Drugshow, 20 h. 30 : Strychnine, rock.
Chapelle des Epinettes, 21 h. : Urban Sax.

cinéma 78
Numéro de juin
tout sur
LA RÈGLE DU JEU
•
Numéro de juillet
CINÉMA ET SEXUALITÉ
Michel Foucault
Guy Hocquenghem
Bernard Muldworf
Claude-Michel Cluny
CANNES
film par film
•
Numéro exceptionnel de 144 pages.
En vente partout
et 6, rue Ordener, Paris 18e : 12 F.

ÉLYSÉES CINÉMA (v.o.) - CINÉMONDE-OPÉRA (v.f.)
CLICHY PATHÉ (v.f.) - MISTRAL (v.f.) - FAUVETTE (v.f.)
U.G.C. DANTON (v.o.) - U.G.C. GARE DE LYON (v.f.)
VILLENEUVE Artel - ARGENTEUIL Alpha - NOGENT Artel
PANTIN Carrefour - ORSAY Ulis



6es RENCONTRES INTERNATIONALES D'ART CONTEMPORAIN
LA ROCHELLE - 28 JUIN - 9 JUILLET 1978

L'INDE

MUSIQUE Kalyani Roy (sitar) 4, 6 juillet
Pandit Jasraj (chant) 5, 7 juillet
Les Frères Dagar (chant) 9 juillet
DANSE Danses de Manipuri 2, 3 juillet
Maitreyi 3 juillet
SOIREE INDIENNE
LUNDI 3 JUILLET A 20 H. 30
CINEMA Hommage à Satyajit Ray du 30 juin au 3 juillet
EXPOSITIONS Miniatures indiennes du Musée Guimet, Musée d'Orbigny, Hubert Nioré, Jean Beauchesne François Béraud
PHOTO Les Rochelais photographient leur vie dans la ville
Territoire d'enfance, par Raymond Dityvon
Vivre en Inde, par Michel Sabatier

CINÉMA

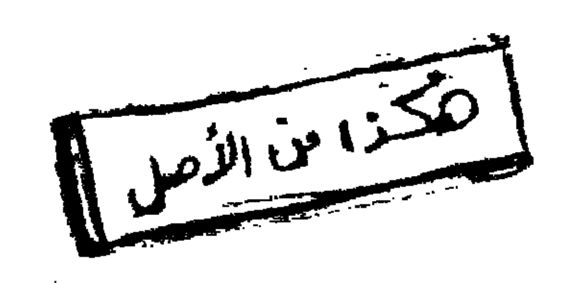
HOMMAGES A SATYAJIT RAY, du 30 juin au 3 juillet
JOHN BOORMAN, du 30 juin au 9 juillet
ISTAVAN GAAL, du 2 au 9 juillet
FRANCO GIRALDI, du 6 au 9 juillet
CARTE BLANCHE AU STUDIO ACTION, du 29 juin au 2 juillet
TROIS MAITRES DU CINEMA JAPONAIS, du 29 juin au 9 juill.
K. Mizoguchi, Y. Ozu, K. Ichikawa
LE MONDE TEL QU'IL EST, du 29 juin au 9 juillet
Films de Cuba, Espagne, Etats-Unis, France, Hongrie, Israël, Italie, Pologne, R.D.A., R.F.A., U.R.S.S., Yougoslavie

Dimanche 9 juillet à 22 h.
Première du film de Gérard Blain
« UN SECOND SOUFFLE »

CINEMARGE Sélection internationale de films « différents » et politiques de Hollande, Espagne, Pays-Basque, Amérique du Sud, Italie, R.F.A., Angleterre, Canada, U.S.A., Belgique, France.

Renseignements : 11, rue Chef-de-Ville - 17025 La Rochelle cedex
Tél. (46) 41-03-35
104, rue de la Tour - 75016 Paris - Tél. 504-08-51

هكذا من الأصل



SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Nana, de J. Renoir ; *18 h. 30 et 20 h. 30 : Cannes 78...* (18 h. 30 : le Retour de Scratch dans le plus égale moins, d'Y. Chabine et D. Couedic ; 20 h. 30 : Acte X-Cinématon I, de V. Cubero; *Quand on pense à Jacances*, de J.-P. Ceton et I. Fournier, en leur présence) ; 22 h. 30 : les Trente-Neuf Marches, d'A. Hitchcock.

Beaubourg, 15 h. et 17 h. : Grands films du cinéma muet (15 h. : la Veuve joyeuse, d'E. von Stroheim ; 17 h. : Queen Kelly, d'E. von Stroheim) ; 19 h., Quatre-vingts ans de cinéma brésilien... *Os Condenados, de Z. Viana.*

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : Colisée 8e (359-29-46) ; v.f. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (sf ma.) ; Ternes, 17e (380-10-41).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A. v.o.-v.f.) (**) : Templiers, 3e (272-94-56) ; (v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra 2e (261-50-32).
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LES BATISSEURS (Fr.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LES BIDASSES AU PENSIONNAT (Fr.) U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
BOB MARLEY, EXODUS (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
CARMEN (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
CHAUSSETTE SURPRISE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, *15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e* (206-71-33).
LA CONSEQUENCE (All., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43).
DE LA NEIGE SUR LES TULIPES (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : *Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra*, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
*LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-*Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P. L. M. Saint-Jacques, 14e (589-*68-42) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier*, 8e (387-35-43) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e *(828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e* (522-37-41).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., (v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52).
GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Boul-Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e *(073-34-37)* ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e 707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE : La Pagode, 7e (705-12-15).
L'HOROSCOPE (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Athéna, 12e (343-*07-48)*.
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain 6e (633-10-82).
JAMAIS, JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : Contrescarpe, 6e (325-78-37).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.), deux parties : Madeleine, 8e (073-56-03).
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22).
JULIA (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).

Les films nouveaux

LES YEUX BANDES, film espagnol de Carlos Saura (v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Mayfair, 16e (525-27-06) : (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (397-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
JEUNE ET INNOCENT, film inédit d'Alfred Hitchcock (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e *(326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e* (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
ILS SONT FOUS CES SORCIERS, film français de G. *Lautner : Omnia, 2e* (233-39-36) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (225-*41-46) ; Français, 9e (770-*33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e *(387-50-70) ; Gaumont-Gambetta*, 20e (797-02-74).
INTERIEUR D'UN COUVENT, film italien de W. Borowczyk (**) (v.o.) : Studio Alpha, 5e *(033-39-47) ; Paramount-Elysées*, 8e (359-49-34) ; J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Para-*mount-Galaxie, 13e (580-18-03)* ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
NEW-YORK, BLACK-OUT, film américain de E. Matalon (**) (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
MORTS SUSPECTES, film américain de M. Crichton (*) (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LA FOLLE CAVALE, film américain de E. Bellamy (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93). U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; *Bretagne, 6e (222-57-97)* ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Murat, 16e (288-99-75).

LAST WALTZ (A., v.o.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) (**) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LA PETITE (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) : Tourelles, 20e (601-51-98), sauf mardi.
PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
RETOUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
REVE DE SINGE (It., v. ang.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
SCHMOCK (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Racine, 6e (633-43-71).
LES SURVIVANTS DE LA FIN DU MONDE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
UN ESPION DE TROP (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v. f. ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Cin'Ac Italiens, 2e (742-72-19).
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

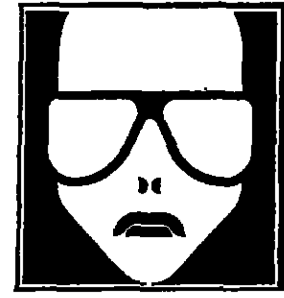
Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, *8e (225-37-90) ; (v.f.) : Ciné*monde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action-Ecoles 5e (325-72-07).
LES ASSASSINS DE L'ORDRE (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68).
BILITIS (Fr.) (**) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Quintette, *5e (033-35-40)*.
LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LA GIFLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paris, 8e (359-53-99) ; *Gaumont-Convention, 15e (828-*42-27).
GO WEST (A., v.o.) : Luxembourg, 633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11) (sf L.).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
L'ESPION AUX PATTES DE VELOURS (A., v.o.-v.f.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; (v.f.) : Athéna, 12e (343-07-48).
LE JUGE ET L'ASSASSIN (Fr.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-*51-60)*.
1900 (It., v.o.) (2 parties) (**) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf Mar.).
LA PASSION DE JEANNE-D'ARC (Dan., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; *(v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03)*.
MORE (A., v.o.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99).
ORFEU NEGRO (Fr.-Brés., v.f.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) (**) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf Mar.).
PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50)
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
SOLEIL VERT (A., v.o.) : Daumesnil, 13e (343-52-97).
TAXI DRIVER (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.f.) (**) Paramount-Opéra, 9e *(073-34-37)*.
LE TRAIN DES EPOUVANTES (A., v.o.) (*) : J. Renoir, 9e (874-40-75) D., Mar.
TROIS FEMMES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
UN ETE 42 (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 9e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).
VICES CACHES, VERTUS PUBLIQUES (Youg., v.o./v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LA COLLECTIONNEUSE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LES CLOWNS (It., v.o.) : Olympic. 14e, 18 h. (sf S., D.).
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
L'EPOUVANTAIL (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 21 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf D.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e 12 h. 15 (sf D.).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), 12 h., 24 h.
KENNETH ANGER (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
MORGAN (A., v.o.) : Olympic, 14e 18 h. (sf S., D.).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h., 24 h.
SANDO LYS (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e, 12 h., 24 h.
LE SOUS-MARIN JAUNE (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
TAXI DRIVER (A., v.o.) : La Clef, 5e, 12 h., 24 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83). V., S., 24 h.

Les Films Molière invitent les lecteurs du « Monde » à une projection exceptionnelle en avant-première du film de Yvan PASSER



(Law and Disorder)

avec Carroll O'Connor
Ernest Borgnine
Karen Black

Le mardi 4 juillet 1978
à 20 h 30
au cinéma UGC - BIARRITZ

Les invitations devront être retirées le 30 juin de 14 h. à 20 h. au guichet du cinéma UGC-BIARRITZ - 79, Champs-Elysées, 75008 PARIS (dans la mesure des places disponibles).

HITLER UN FILM D'ALLEMAGNE en 4 parties de H.J. SYBERBERG

Continue son exclusivité à LA PAGODE

57 bis, rue de Babylone. Tél. : 705-12-15.

(1re et 3e partie : jours impairs — 2e et 4e partie : jours pairs)

U.G.C. ERMITAGE - HELDER - BIENVENUE-MONTPARNASSE - U.G.C. DANTON - U.G.C. GOBELINS - MISTRAL - 3 SECRETAN - U.G.C. GARE DE LYON - CYRANO Versailles

Un film gai, gai, gai... le pied!

Robert Chazal France Soir.



Bernadette Lafont.
Michel Galabru.
Claude Piéplu.
Anna Karina.
Rufus.
Bernard Haller.
Christine Pascal.
Bernard Lecoq.

un film de Jean-François Davy qui amuse autant les enfants que les parents.



"Un film récréation... On y va gaiement..."
Michel Delain. L'Express

"Une comédie dont le ton est tout à fait inattendu dans le morne océan du cinéma Français". "Un film enjoué, jamais vulgaire et quelquefois désopilant".
Guy Teisseire. L'Aurore

"Farfelu et nonchalant, le film déborde d'idées extravagantes et charmantes... d'une maturité cinématographique en tout point remarquable".
Michel Marmin. Figaro

"Divertissement qu'animent avec une bonne humeur exemplaire, quelques-uns de nos meilleurs comédiens".
Jean de Baroncelli. Le Monde

En v.o. : MAYFAIR - HAUTEFEUILLE - MONTE-CARLO - QUARTIER LATIN - 14-JUILLET BASTILLE 14-JUILLET PARNASSE - MARTROI ORLÉANS — En v.f. : MONTPARNASSE 83 - IMPÉRIAL PATHÉ NATION - SAINT-LAZARE PASQUIER - GAUMONT CONVENTION - MARLY Enghien - TRICYCLE Asnières - ARTEL Nogent - CYRANO Versailles - CÉZANNE Aix-en-Provence

Géraldine Chaplin José Luis Gomez André Falcon

LES YEUX BANDES

LOS OJOS VENDADOS

Carlos Saura

La version française supervisée par Carlos SAURA est interprétée par Géraldine CHAPLIN et José Luis GOMEZ.

UGC BIARRITZ VO / UGC MARBEUF VO / REX VF / CAMEO VF / CLICHY PATHÉ / BRETAGNE VF MISTRAL VF / 3 SECRÉTAN VF / 3 MURAT VF / CLUNY ÉCOLES VO / UGC ODÉON VO

5e SEMAINE
et déjà
700 000 SPECTATEURS EN FRANCE

La PETITE
Un film de LOUIS MALLE
(PRETTY BABY)

Alice au pays des plaisirs
J.-L. Bory (NOUVEL OBSERVATEUR)

Un film formellement passionnant de bout en bout.
F. Maurin (L'HUMANITÉ)

Mis en scène avec une maîtrise impressionnante.
R. CHAZAL (FRANCE-SOIR)

C'est une œuvre d'art. Avec un sujet d'une telle audace il réussit à n'être ni provoquant, ni choquant.
J. Michel (TÉLÉ 7 JOURS)



Film que joue à la perfection la jeune Brooke Shields.
Film que chacun, selon sa sensibilité jugera fascinant, suspect ou haïssable.
J. de Baroncelli (LE MONDE)

Seul le film de Malle s'est montré capable d'arracher quelques dizaines de milliers de spectateurs aux retransmissions de la Coupe du Monde.
P. Billard (JOURNAL DU DIMANCHE)

VERSAILLES CYRANO / ROSNY ARTEL

RADIO-TÉLÉVISION

AU PARC DE CAILLEBOTTE, DANS L'ESSONNE

Antibrouille 78, la fête des radios libres

« Antibrouille 78 », fête des radios libres, organisée par le Collectif de soutien aux radios libres à but non lucratif, aura lieu finalement ce week-end, samedi 1er et dimanche 2 juillet, au parc de Caillebotte, à Yerres dans l'Essonne (celle-ci avait été initialement prévue les 24 et *25 juin à Massy (« le Monde » des 22 et 24 juin).* A cette fête, « libre » et gratuite, avec théâtre de verdure aménagé en caf'conc', lâcher de montgolfières et podium de musique, participeront un peu plus de cinquante troupes de théâtre et de café-concert, de groupes de rock, de folk, de blues, de jazz (entre autres : Higelin, Haute Tension, Font et Val, Oscar et Ada Matus, Moun Kika, El Hassifa, le groupe Lô, Blue Story etc.).

« Antibrouille » se terminera le lundi matin à l'aube avec un « bœuf catalytique ».

Renseignements : 805-07-65.

POINT DE VUE

Une situation juridique embrouillée

par GERARD SOULIER (*)

DEUX discours continuent de s'entrecroiser : celui des radios, qui parle de liberté, celui du pouvoir, qui s'enfonce dans la répression.

Antibrouille 78, fête des radios libres, est accueilli le 1er juillet, par la municipalité d'Yerres, dans l'Essonne ,dont la radio locale a émis pour la première fois le 25 juin. Ce même 1er juillet doit entrer en vigueur un nouveau texte de loi destiné, en apparence, à protéger le monopole, en fait à réprimer la libre expression radiophonique.

On parle d'ordre. On dénonce l'« anarchie » des radios libres, alors que s'entretient la pagaille étatique : les décisions de justice sont contradictoires, la loi et la jurisprudence ne peuvent s'harmoniser, le droit et le fait ne se concilient pas.

Les juges ne sont pas d'accord : selon la cour de Montpellier, il n'y a pas de base légale (de loi applicable) dans la poursuite contre Radio-Fil bleu ; elle refuse donc de renvoyer les responsables devant le tribunal. Le tribunal de Bobigny, puis le tribunal de Paris considèrent, au contraire, qu'il y a violation de l'article 39 du code des P.T.T. et condamne Radio-93 et Radio-Rockett. La cour d'appel est saisie d'un recours contre ces deux décisions, en attendant un éventuel pourvoi devant la Cour de cassation déjà saisie de l'affaire Radio-Fil bleu. La Cour de cassation, dont le rôle est d'unifier la jurisprudence, devra donc casser l'une ou l'autre de ces décisions. Si elle casse la jurisprudence de Paris, elle reconnaît la liberté d'émettre, condamne implicitement le brouillage de T.D.F., moyennant quoi le matériel saisi — illégalement — devra donc être restitué. Si, au contraire, la Cour de cassation casse la jurisprudence de Montpellier, c'est qu'elle considère que l'article 39 du code des P.T.T. est applicable.

Un monopole politique

Mais, alors, la justice entre en contradiction avec le législateur : celui-ci vient de voter un texte complétant la loi de 1974 et dont l'objet est de sanctionner les atteintes au monopole. Ainsi le Parlement entend combler « un vide juridique » qui n'existe pas pour la justice, puisqu'elle considère que le code des P.T.T. est applicable. Le vote de ce texte n'éclaire nullement la situation :

— Ou bien il y a effectivement « vide juridique » : en ce cas la justice se voit signifier qu'elle n'entend rien en droit et qu'elle a fait indûment application de l'article 39 du code des P.T.T. ;

— Ou bien on considère qu'il n'y a pas de « vide juridique », et ce texte est une absurdité parlementaire ;

— Ou bien on considère qu'il y a désormais deux textes applicables, l'un (article 39) protégeant le monopole des télécommunications, l'autre (ce nouveau texte) protégeant le monopole de la radiodiffusion ; ce faisant, le législateur justifie la thèse soutenue par la défense lors des procès de Radio-93 et de Radio-Rockett, selon laquelle il fallait distinguer les télécommunications et la radiodiffusion, thèse repoussée par la juridiction répressive.

La seule cohérence, apparemment, est d'ordre politique : la volonté de tous les appareils de l'Etat de réprimer la liberté d'expression et de maintenir aussi longtemps que possible un totalitarisme radiophonique. Mais on ne répétera jamais assez que le monopole sur le plan juridique n'existe pas, sinon comme moyen de répression des radios libres et que le pouvoir le viole quotidiennement en autorisant Radio-Monte-Carlo à émettre depuis le territoire français au mépris du monopole de la radiodiffusion, Europe 1 ou R.T.L. à transmettre par câble, depuis leurs studios parisiens, des émissions vers leurs émetteurs situés en territoire étranger, au mépris du monopole des télécommunications. Ces radios d'Etat à statut privé soigneusement contrôlées par la SOFIRAD entretiennent un monopole politique contraire au pluralisme.

Certaines jeunes municipalités n'entendent pas se soumettre à un ordre radiophonique que l'Etat est le premier à violer. Elles s'engagent dans l'ouverture de radios locales qu'elles entendent défendre, comme on l'a vu dans ce petit village de l'Essonne. Les radios libres sont fortes des principes dont elles se réclament, la liberté d'expression et son corollaire, la liberté d'émission, consacrées par des textes constitutionnels ou internationaux qui s'imposent au législateur lui-même. Tôt ou tard, le grand monopole devra céder aux petits émetteurs.

Antibrouille 78 n'est pas seulement une fête. C'est aussi l'affirmation d'une volonté de s'exprimer, en dépit de l'entrée en vigueur d'un nouveau texte qui, sans imagination, ne croit peut-être même pas qu'il réussira longtemps à éluder un problème de fond que les petites radios, inlassablement, vont continuer de poser sur le terrain.

(*) Professeur de droit à l'université d'Amiens, membre du collectif de d'Amiens, membre du Collectif de soutien aux radios libres.

LETTRES

Bicentenaire de Voltaire et de Rousseau

UN COLLOQUE INTERNATIONAL

La célébration de Voltaire et de Rousseau va bon train, et les colloques se multiplient. Après celui de Mannheim, de Bruxelles, d'Oxford, de Nice, s'ouvre le lundi 3 juillet le colloque de Paris. Organisé par la Société d'histoire littéraire de la France et la Société française d'étude du dix-huitième siècle, patronné par le ministre des universités et celui de la culture, il se tiendra jusqu'au 7 juillet dans la salle des congrès du C.N.R.S. (15, quai Anatole-France, 7e). Des spécialistes de tous les pays du monde y participeront.

L'originalité de ce colloque, centré sur l'année 1778, est d'élargir au « monde des lumières » : lettres, arts, philosophie et sciences, le thème des communications,

D'autre part, le Syndicat d'initiative d'Ermenonville, le Touring Club de France et la préfecture de l'Oise célèbreront le bicentenaire de la mort de Jean-Jacques Rousseau, le dimanche 2 juillet, au parc d'Ermenonville (Oise), à partir de 10 h.

EXPOSITIONS

PEINTURES RUPESTRES DU BRÉSIL

L'ambassade du Brésil accueille jusqu'au 7 juillet dans sa galerie Debret, consacrée à la culture artistique brésilienne (1), une douzaine de relevés de peintures rupestres préhistoriques et historiques ornant les parois d'abris sous roches et de grottes de l'Etat de Minas-Gerais. Cette exposition organisée par la recherche coopérative sur programme du C.N.R.S. est dédiée à la mémoire d'Annette Laming-Emperaire, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, décédée accidentellement le 15 mai 1977 au Brésil. C'est à Annette Laming-Emperaire que l'on doit le développement de la recherche archéologique au Brésil.

Les peintures, reproduites grandeur nature (30 mètres carrés au total) et en couleurs exactes, montrent des animaux, des signes et des figures anthropomorphes. Ces dernières suivent l'évolution de la représentation humaine depuis la silhouette très reconnaissable jusqu'à la simple grille symbolisant des farandoles de personnages.

(1) 28, rue La Boëtie, Paris-8e.

« LA ROUTE HEUREUSE » SUR FRANCE-INTER

● France-Inter lance sur l'itinéraire Paris-Biarritz, le 30 juin, le 1er et le 2 juillet l'opération « La route heureuse ». Pendant ces trois journées, un radioguidage, réalisé grâce au centre régional d'informations routières de Bordeaux et aux avions de la gendarmerie nationale, fournira aux conducteurs une information continue sur cet axe réputé comme l'un des plus meurtriers de France. France-Inter installera également son antenne sur l'aire de repos Bordeaux-Côte d'Argent, d'où seront diffusés des conseils.

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 1er JUILLET

— L'émission « Le monde contemporain » est consacrée aux problèmes du Concorde et à la politique syrienne, sur France-Culture, à 9 heures.

Mirabelle

DE PIERRE BOULEZ A ALAN STIVELL.

De Pierre Boulez s'interrogeant à 10 ans d'intervalle (68 - 78) sur la musique, à Alan Stivell mélangeant sans vergogne les folklores bretons et chinois dans son dernier 33 tours, Le Monde de la musique est curieux de toutes les musiques, de tous les pays, de tous les temps. Le n° 2 du Monde de la musique, édité par le Monde et Télérama, est en vente chez votre marchand de journaux, 7 F.

LE MONDE DE LA MUSIQUE.

Toutes les musiques, de tous les pays, de tous les temps.

VENDREDI 30 JUIN

CHAINE I : TF 1

Le roman de vos vacances
L'amour dingue
de Jacqueline Monsigny
JClattès

20 h. 30. Soirée franco-allemande, dramatique : Quand le vent vient de l'Ouest on n'entend pas les coups de feu, de H. Martin et S. Strubel.

Intrigue policière à fondements psychologiques : une équipe de tournage à huis clos sur une île doit affronter de mystérieux dangers.

21 h. 35. Variétés ; 22 h. 20. Ballet : Adagio Hammerklavier (chorégraphie de Hans van Manen, pour six danseurs, sur une musique de Beethoven) ; 22 h. 50. Actualités allemandes.

23 h. 5. Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 40. Série : Docteur Erika Werner (cinquième épisode).

PHILIPPE CURVAL FUTURS AU PRESENT
collection "présence du futur"
une autre manière d'aimer le roman
denoël

21 h. 35. Emission littéraire : Apostrophes (Y a-t-il une nouvelle science-fiction ?).

Avec MM. J. Goimard (l'Année de la science-fiction) ; *G. Klein* (Anthologie de la science-fiction française : 1960-1964) ; *M. Polac* (Le Q.I. ou le roman d'un surdoué) ; *J. Sternberg* (Futurs sans avenir) ; *P. Curval* (Futur au présent) ; *M. Blanc* (Qui a tué Jules Verne ?), *et R. Louit.*

22 h. 45. Journal.

22 h. 50. Ciné-Club : Touche pas la femme blanche, de M. Ferreri (1973), avec C. Deneuve, M. Mastroianni, M. Piccoli, P. Noiret, U. Tognazzi, A. Cuny, S. Reggiani, D. Cowl.

Les politiciens américains font appel au général Custer pour mater des Indiens qui sont sortis de leur réserve et occupent le trou des Collines noires.

Parodie de western tournée à Paris sur le chantier de démolition des Halles. Une fable sociale contre les impérialismes et le néo-colonialisme du vingtième siècle.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30. Le nouveau vendredi : L'Afrique entre la faucille et le marteau... Enquête politique de Christine Ockrent (premier volet).

L'Afrique est devenue aujourd'hui le lieu des affrontements entre grandes puissances, masqués sous les querelles tribales et les luttes nationales. Sur cette chasse gardée de l'Occident, l'Union soviétique a pris place à son tour. 1974 fut, selon Christine Ockrent, l'année-charnière, avec l'intervention des forces cubaines.

Participent à cette émission : MM. Z. Brzezinski, conseiller du président Carter ; A. Young, ambassadeur des Etats-Unis aux Nations unies ; D. Owen, ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne ; P. Botha, ministre des affaires étrangères d'Afrique du Sud ; I. Smith, premier ministre de Rhodésie ; K. Kaunda, président de Zambie.

21 h. 30. Série : Il était une fois... le pouvoir (III. — L'empire du surnaturel), d'E. et P. Verhaeger.

Enquête sur le pouvoir dans les sociétés traditionnelles. Ici les moines du haut plateau du Ladakh, au petit Tibet.

22 h. 25. Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., L'homme ne sera pas seul : Marino Piazzola (dialogues dans Rome), par O. Germain-Thomas et E. Schlegel ; 21 h. 30, Musique de chambre : Haydn, Schumann, Schubert, Boccherini ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : la nation Woodstock, les années hurlantes, par P. Dupont.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Da capo : Toscanini dirige l'Orchestre philharmonique de New-York... « le Barbier de Séville », ouverture (1929), « l'Italienne à Alger », « Semiramis », ouverture (1936) (Rossini) ; 21 h. 20, Echanges franco-allemands... Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. R. Barschai, avec le pianiste W. Kilen : « Concerto pour piano et orchestre n° 3 » (Beethoven), « Symphonie n° 9 (Schubert) ; 23 h. 40, Da capo : « l'Echelle de soie », ouverture (1938), « la Pie voleuse » (1944), ouverture (Rossini) ;

0 h. 5, Sept Continents, de Jules Verne.

SAMEDI 1er JUILLET

CHAINE I : TF 1

12 h., Philatélie club ; 12 h. 30, Dis-moi ce que tu mijotes ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les musiciens du soir : le groupe Sabaudia ; 14 h. 5, Restez donc avec nous ; 14 h. 15, Série : Les mystères de l'Ouest ; 15 h., Feuilleton : L'île perdue ; 15 h. 25, Feuilleton : Vidocq ; 16 h. 30, Des autos et des hommes ; 17 h. 30, Dessins animés ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Numéro Un (avec Michel Sardou) ; 21 h. 30, Ce soir, l'armée en direct du château de Vincennes.

23 h. 45, Journal.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 35, Les jeux du stade : Tour de France cycliste ; 18 h., Chronique du temps de l'ombre : 1940-1944, ce jour-là, j'en témoigne ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été : 20 h., Journal.

20 h. 30, Dramatique : Pas d'orchidées pour miss Blandish, d'après le roman de J. Hadley Chase, réalisation C. Barma. Avec R. Hossein, J.-M. Proslier, P. Préjean.

Le « cas Hossein ». Un homme de théâtre qui a su s'attacher un public populaire sans céder au boulevard ni au didactisme politique.

22 h. 5, Divertissement : Duo sur glace, avec D. Hamyll et G. Kelly ; 22 h. 50, Journal ; 23 h., Petite musique de nuit : « Etude Apassionata », de Liszt (F. Duchable, pianiste).

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission de la Caisse d'allocations familiales : Et nos enfants ? ; 18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Téléfilm américain : La dernière enquête, de *D. Lowell Rich*, avec R. Widmark, B. Brickell, H. Darrow, D. Huddleston, H. Beckman, W. Geer, J. Anderson, M. Burns.

Poursuivi par son destin d'enquêteur, le lieutenant Max Brock ne trouve pas dans sa plantation d'orangers la paix qu'il était venu chercher.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie... Daniel Blanchard (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... regards sur la science ; 8 h. 30 : 78... 2000, comprendre aujourd'hui pour vivre demain : publicité et information ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Samedis de France-Culture... Perspectives du vingtième siècle : journée Serge Nigg (Boulez, Messiaen, M. Le Roux, M. Philippot, S. Nigg, Webern, Schœnberg) : Nouvel orchestre philharmonique, dir. M. Soustrot (Webern, Jolivet, Nigg, Scriabine) ; 18 h., « le Tombeau d'Anatole », de S. Mallarmé ;

20 h., Théâtre noir américain : Donner la parole au peuple, par B. Raynaud, avec J. Alpha, T. Bissainthe, R. Liensol ; 21 h. 55, Ad lib ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Equivalences ; 8 h., Studio 107 (Bernstein, Purcell, Jolas) ; de 9 h. à 2 h., Journée consacrée à Hector Berlioz, par R. Kœring :

9 h. 20, Actualités d'époque (et à 10 h. 47, 12 h. 40, 13 h. 30, 15 h., 16 h. 25, 17 h. 57, 19 h. 57, 20 h. 17, 22 h. 10, 23 h. 2, 1 h. 18) ; 9 h. 25, Hymne aux chemins de fer ; 9 h. 55, La vie du compositeur (et à 13 h. 35, 15 h. 50, 17 h. 54, 20 h. 5, 22 h. 3, 0 h. 10, 1 h. 53) ; 10 h. 5, Les arts en son temps (et à 13 h. 40, 16 h., 19 h. 53, 22 h., 1 h. 15) ; 10 h. 35, Traité d'instrumentation (et à 14 h. 55, 19 h. 30, 22 h. 52) ; 10 h. 50, Béatrice et Bénédict ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 50, « la Nonne sanglante » ;

13 h. 45, « Roméo et Juliette » (et à 20 h. 20) ; 14 h., En direct du grand auditorium, avec J.-L. Gil (orgue) et F. Clidat (piano) (et à 16 h. 5) ; 14 h. 30, Discothèque 78, la critique des auditeurs ; 15 h. 10, En direct du studio 118, récital des jeunes solistes K. Broadway et R. Markham (Czerny, Liszt, Alkan) ; 16 h. 35, David Cairns parle de Berlioz ; 18 h., « la Prise de Troie » ;

20 h. 30, Reconstitution d'un concert de l'époque : concert au Conservatoire de musique, « la Vestale » (Puccini), extraits des « France-Juges » et des « Ruines d'Athènes » ; 23 h. 5, Berlioz à Hollywood : pour quelques Berlioz de plus ; 0 h. 20, Le maître, c'est le maître ; 1 h. 20, A part Berlioz, par E. Pistorio.

DIMANCHE 2 JUILLET

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Orthodoxie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en l'église de Mareuil-sur-Laye, Père Marc Joulin, préd.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, La bonne conduite ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 10, Le Grand Prix de France automobile ; 14 h. 30, Série : Section contre-enquête ; 15 h. 20, Tiercé ; 15 h. 35, Grand Prix de France automobile (suite) ; 16 h., Tour de France cycliste.

17 h. 30, La conquête de l'Ouest (n° 1 : La famille Mucahan) ; 19 h. 15, Les animaux du monde : Les prédateurs ; 19 h. 40, Tour de France cycliste ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : OPERATION SAN GENNARO, de D. Risi (1966), avec N. Manfredi, S. Berger, H. Guardino, C. Auger, Toto, M. Adorf.

Variations caustiques sur le hold-up à l'italienne. Une comédie méconnue de Dino Risi.

22 h. 15, La leçon de musique : naissance d'un orchestre (avec l'orchestre de jeunes de l'Orchestre de Paris, dirigé par J.-Cl. Casadesus et D. Barenboïm).

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

14 h., Concert : Symphonie n° 1, de Brahms ; 15 h., Série : Super Jaimie ; 15 h. 50, Cirque du monde ; 16 h. 40, La Goélette d'or ; 17 h. 10, Sports ; 18 h., Ce jour-là, j'en témoigne : Paris libéré ; 19 h., Stade 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Musique and music ; 21 h. 35, Magazine zig-zag, de T. Wehn Damish : Les dernières années de Cézanne, réal. P. Desfons.

22 h. 35, Journal ; 22 h. 50, Petite musique de nuit : troisième mouvement du « Quatuor n° 4 en ré mineur », de Schubert, par le Quatuor bulgare.

CHAINE III : FR 3

16 h. 35, Il était une fois... le pouvoir (L'empire du surnaturel, reprise de l'émission du 30 juin) ; 17 h. 30, Espace musical ; 18 h. 25, Cheval, mon ami : Gauchos pamperos ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton : Lassie, chien fidèle (n° 1) ; 20 h. 5, Transversales : la principauté de Salm.

20 h. 30, Médecines sauvages : l'agriculture biologique ; 21 h. 20, Journal.

21 h. 20, Journal.

La caméra de Daniel Vigne parcourt la chaîne qui va de la terre sans engrais chimiques aux consommateurs de produits naturels, en passant par les agriculteurs qui repensent l'économie rurale.

21 h. 35, L'homme en question : Jack Lang.

Contesté par les uns, adulé par les autres, Jack Lang suscite comme à plaisir la controverse. Après avoir créé et présidé le Festival mondial du Théâtre de Nancy, puis dirigé le Théâtre de Chaillot, il s'est lancé, comme conseiller de Paris, dans la bataille des Halles et va animer, auprès de F. Mitterrand, la campagne du P.S. pour les élections au Parlement européen.

22 h. 35, FILM (cinéma de minuit, cycle les stars féminines) : PRIX DE BEAUTE, d'A. Génina (1930), avec L. Brooks, G. Charlia, J. Bradin, H. Bandini, A. Nicolle, G. Jacquet. (N.)

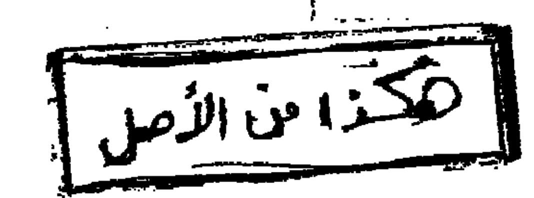
Une étude sociale autour du mythe de Louise Brooks, dont ce fut le premier film parlant et le dernier grand rôle.

FRANCE-CULTURE

20 h. 5, Poésie..., Daniel Blanchard et Paul Gicha-kosky-Laurens ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Cafetin de Buenos-Aires », par E. Veron et J.-L. Rivière ; 23 h., Black and blue ; 23 h., Poésie... Godofredo Iommi.

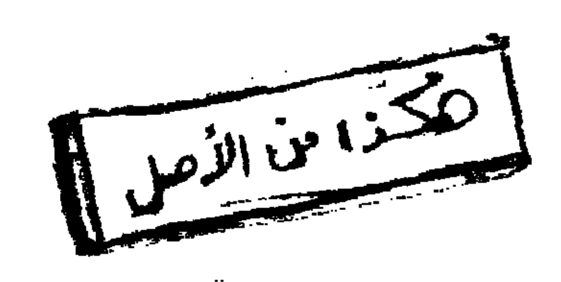
FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Concert au Conservatoire national, par P. Amoyal (violon) et G. Tacchino (piano) : « Sonate » (Tartini), « Sonate n° 8 » (Beethoven), deux sonates de Franck et Debussy ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : les écrivains et leurs marottes, Max Chaleil ; à 23 h., Groupe expérimental de Bourges ; 0 h. 5, Hommage à Jean-Jacques (Beethoven, Liszt).









	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

MERLIN GERIN

recherche

JEUNE INGENIEUR

diplômé grande école, de formation électronique ou électrotechnique, pour prendre la responsabilité d'une *section de maintenance après-vente pour la région parisienne*, dans le domaine des onduleurs.

Ce poste exige :
1/ capacité d'animation et d'organisation d'une équipe de 15 techniciens
2/ dynamisme, autorité, disponibilité.

Envoyer C.V. manuscrit à MERLIN GERIN - *Service* du Personnel, B.P. 142 - 92202 NEUILLY S/SEINE.

IMPORTANTE STE DE TELECOMMUNICATIONS
Z.I. de TRAPPES - LA VERRIERE (78)
recherche :

2 ANALYSTES PROGRAMMEURS
D.U.T. INFORMATIQUE ou NIVEAU

Ils seront chargés de l'analyse et de la programmation de modules en langage assembleur et de l'intégration de ces modules dans une chaine de traitement. Expérience programmation de systèmes temps réel appréciée.

Envoyer C.V. détaillé, prétentions et photo sous N° 71.190, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

LOGISTA
Société de conseils, de services et d'assistance en informatique
recherche
ingénieurs informaticiens
ayant une première expérience professionnelle.
Date d'entrée en fonction au choix des candidats.
Adresser C.V. et prétentions à :
LOGISTA, 30, quai National, 92806 Puteaux
(réponse et discrétion assurées)

IMPORTANTE STÉ TÉLÉCOMMUNICATIONS
BANLIEUE SUD-OUEST DE PARIS
recherche

INGÉNIEUR DÉBUTANT

Il participera à la mise en place d'un plan d'approvisionnement à court et moyen terme pour un important département (de + de 12.000 personnes) ainsi qu'à l'élaboration des budgets d'achats.
Connaissances en composants électroniques et en informatique appréciées.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions avec photo sous n° 71.187 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

SERVICE DE LA SURVEILLANCE *INDUSTRIELLE* DE L'ARMEMENT recherche
TECHNICIEN
Titulaire BTS ou DUT électronicien avec ou sans expérience.
Activité confiée :
— Contrôle des fabrications usines d'armement.
Traitement mens. : 3.900 F brut
Poste à pourvoir de suite.
Téléphoner : Direction Régionale de Paris, Circonscription Electronique 645-21-51 (postes 60.92 ou 64.41)

Centre Commercial régional ch. GARDIEN POMPIER
13 mois par an, prime panier, horaires à discuter. Embauche immédiate. - Téléphonez pour rendez-vous : 931-47-77, P. 13.

Cabinet expertise comptable clientèle internationale recherche
REVISEUR CONFIRME
deux ans d'expérience minimum dans pratique révision comptable approfondie. - Formation cabinet international vivement souhaitée. - Ecrire C.V. à : SOQUET, 16, avenue Friedland, 75008 PARIS.

emplois régionaux

E.S.C. Reims recherche
• UN PROFES. PERMANENT et des PROFESSEURS VISITANTS en marketing ;
• DES PROFESSEURS VISITANTS dans les domaines de la fonction commerciale (distribution, techniq. de vente) ;
• UN ASSIST. EN ECONOMIE.
Env. C.V. avec photo et réf. à ESC, BP 302, 51061 Reims Cedex.

Importante entrepr. construction métalliq. ch. pour son départem. Sud-Ouest (15 km. *préfecture*)
ELECTRO-MECANICIEN
confirmé, sans limite d'âge. Logement maison individ. assuré. Ecr. Havas Alès, 26, pl. Henri-Barbusse, 30100 ALES, *n° 62.445.*

P.M.E. secteur tertiaire
Forte expansion
recherche
CHEF DE PRODUCTION
Poste conviendrait à INGENIEUR
capable d'animer un effectif important.
Demande le sens du commandement *et de l'organisation et* le goût du service public.
Envoyer C.V., lettre manuscrite et prétent. à Havas Angoulême, *n° 1.292.*

secrétaires

F. A. L.
recherche
SECRÉTAIRE
STENODACTYLO
parlant couramment anglais, en vue de secrétariat de direction.
Lieu de travail :
Z.I. de LOUVRES.
Envoyer C.V. à F.A.L., 45, boulevard Roger-Salengro, 93120 La Courneuve. — 836-04-60.

représent. offre

Fabricant d'articles de sports rech. MULTICARTES très introduit magasins de *sports et jouets. Ecr.* P.P.H., n° 451, BP 75, 74 Annemasse.

animaux

200 CHIENS sur place. Prix de gros, facilités paiem. 184, avenue d'Italie. - 588-76-99.

capitaux ou proposit. comm.

LIQUEUR 43, S.A.
grande marque internationale
recherche
UN DISTRIBUTEUR
pour l'ensemble de la France.
Si vous êtes intéressé, écrivez à
LIQUEUR 43, S.A.
66240 SAINT-ESTEVE.

Nous sommes les fabricants
D'UN SOLARIUM INÉDIT
dont le principe répond sur le rayonnement UVA : aucun effet annexe nuisible aux yeux et à la peau n'est donc à redouter.
Pour la distribution de nos produits, nous cherchons un
REPRÉSENTANT GÉNÉRAL
ACTIF ET DYNAMIQUE
Veuillez prendre contact avec nous,
SONTEGRA S.A.,
Hofurlistrasse,
CH. 6373 ENNETBURGEN
Tél. 1941-41/64-23-30.
Télex 72574.

Propose participation gros rapp. *dans gestion marché internat.,* entièr. financé par pays M.-O. Neveu, 42, rue Monge, Paris-5e.

cours et leçons

ARABE stage accéléré oral et écrit du 17 au 21 juillet. ACREA - Tél. 824-46-10 1 bis, rue de Paradis, Paris-10e

demandes d'emploi

5 années d'expérience presse
(reportages, fabrications)
et imprimerie de presse
(montages et photogravures)
LICENCIE ES LETTRES
30 ans
ECOLE D'ARTS GRAPHIQUES
ANGLAIS COURANT
recherche poste
Journaliste stagiaire
photo ou correspondance à l'étranger
Région indifférente.

Ecrire n° T 006692 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

PSYCHOLOGUE
Homme 30 ans
6 ans expér. format. adultes. Animation de stages. Etudes de besoins. Intervention en *entreprise, cherche emploi* Formation et/ou recrutement Est de la France. Entreprise ou centre de formation, public ou privé. *Ecr. n° 6061, « le Monde » Pub.,* 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

LYCEEN 19 ans CHERCHE du 7 juillet au 15 août POSSIBILITE DE PERFECTIONNER SON FRANÇAIS. Prêt à effectuer travx domestiq. ou autres en échange du logem. et de la pension. Pendant les h. de bur. appeler *le 031/61-44-35, ou écrire* à René Weishaupt, CH-3182 UEBERSTROF FR.

L'immobilier

locations non meublées Offre

Paris

Beau studio, 41, rue Villier-de-L'Isle-Adam (20e), 9e étage, *Tél. 900 F+ch. Vis. sam. 1er* juill., 9-18 h. ou *T.* soir 970-11-68.

NATION, 46, r. Montreuil. Imm. réc., 3 p., tt cft, s/r, et jd. + park. 1.600. S/pl. V.-S. 878-41-65.

PARTICULIER (18e)
59 bis, rue du Mont-Cenis, 2 pièces, cuisine, S. de bs, 40 m² dans ancien.
Sur place samedi matin, ou téléphoner 605-56-71.

Me Dupleix, imm. nf, loue studio jamais habité, cuis. équ., s. bs, wc, balc., parkg couv., 1.000 F + charges. - 976-28-88.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loy. garanti 4.000 F max. 283-57-02.

constructions neuves

RESIDENCE
DES PYRÉNÉES
199-207, rue des Pyrénées
Métro : GAMBETTA
DU STUDIO AU 6 PIECES
Bureau de vente sur place
lundi, vendredi,
dimanche : 14 h à 18 h ;
jeudi, samedi : 10 h à 18 h.
S.O.G.E.I. - 331-65-61 +

viagers

LA RENTE VIAGÈRE
vend vite et bien. G. BOUE N.D.I., 9, rue Lagrange (5e). Téléphone : 633-71-47.

bureaux

Domicil. artisans et commerç. Siège S. A. R. L. - Rédaction d'actes, Statuts, Informations juridiques, Secrét., Tél., Télex. Bur. A partir de 100 F par mois
PARIS 11e - 355-70-80
PARIS 17e - 229-18-04
PARIS 10e - 770-16-88

IMMEUBLE DE BUREAUX A
SAN FRANCISCO
Splendide, neuf, entièrem. loué. Prix : $ 8 000 000, $ 2 000 000 comptant. 8 % *cash flow net* sur cash investi. Bail prévoyant que la totalité des charges est payée par le locataire.
WUD - Télex 345-510

fonds de commerce

ANTIBES - COTE D'AZUR
Vente d'une AGENCE IMMOBILIERE de tout 1er ordre. Prix en rapport avec chiffre commission. Ecrire à HAVAS CANNES 19006/06.

MONTPELLIER - Affaire très connue Mécanographie - Papet., centre ville. C.A. 1.000.000 F à développer. Ecrire HAVAS n° 158542 *Montpellier.*

immeubles

Emile Europa, 54, r. Amsterdam, achète compt. immeubles entiers ou partiels. Libres ou occupés. 520-13-57, le matin.

VINCENNES - O.F.B.I.
Marchand de biens vend *directement très bel immeuble* brique rez-chauss. + 6 étages, tt cft, refait neuf, loué en gde partie à administration qui est caution. Prix : 3.600.000 F. Très bon rapport. Gestion assurée. Téléph. : 555-92-72

Voir la suite de notre immobilier en page 22

maisons individuelles

en forêt de Chantilly
GARE à 1000 m
Paris Nord 28 mn
PISCINE
3 TENNIS
NOUVEAU PRÊT CONVENTIONNÉ
Les immeubles à la manière : petite copropriété élégante - construction de haute qualité - appartements de 1 à 8 pièces - quelques duplex avec option cheminée
Les maisons à la française : 3 modèles de 143 à 205 m2 avec terrain adossé à la forêt de 580 m2 à 1 600 m2 - option cheminée -
le parc des aigles
D 909 - route de Chantilly à Gouvieux
Appartement et maison témoin ouvert tous les jours de 14 à 19 h
Samedi - dimanche de 10 à 19 h
Tél. : 16 (4) 457.32.62
2e tranche - PRIX FERMES et DEFINITIFS à la réservation

Vds ds pet. village du Languedoc, 75 km mer, Mais. anc. Bon état, 70 m2 *surf. habit.,* av. terr. ombr. 35 m2, plus droit bail sur gd imm. 9 pces. Px 180.000 F. Ecr. n° 7.521, le Monde Publ. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

terrains

Vends cause santé
Vallée du Real-Martin (Var) contrefort des *Maures,* comm. de Carnoules, mer et autor. à 1/2 h., rivière à 300 m., surf. 2 ha (1,5 bois, 0,5 fruit.), caban. 20 m2, puits + forage, permis constr., ouv. chant., dalle coul., mais. prév., 2 ch., séj., cuis., S. de B., wc, sur s/sol, électr. et tél. à 100 m., calme. 400.000 F. Tél., après 20 h., (94) 23-21-57.

CRETEIL,	440 m2,	220.000,
GIF,	1.000 m2,	260.000,
ARGENTEUIL,	400 m2,	160.000,
Mareil-Marly,	770 m2,	260.000.

Téléphone : 584-00-24, 80-23.

maisons de campagne

PERIGORD
Particulier vend maison 8 pces Sur 1.550 m2. — 180.000 francs.
ROUGIER H.L.M. 715
24110 SAINT-ASTIER

Particulier vend 60 km Sud Bordeaux, grande maison de campagne, belle situation, 1 km du village. Chauffage central, tout confort. Comprenant :
3 appartements luxe, cheminée, jardin clôturé, arborisé. Grange hangar, écurie, dépendances, petite maison de fermier 3 pièces sans confort, le tout sur 1,5 hectare, prés, champs : 650.000 francs.
Téléphone (56) 25-05-78 *(heures de repas).*

EXCEPTIONNEL
A 4 KM. DE PERPIGNAN :
Mas catalan 8 km. plages, const. neuve en tradition., 3 au 6 p., 250.000 à 330.000 F
clés en main, y compris terrain, cadre environnant très verdoy. *(montagne, chasse, pêche).*
S'adr. SOCOVI, r. du Canadell, 66530 CLAIRA. T. (68) 37-01-24.

forêts

Part. vd 25 ha de sapins et feuillus en plus. lots rég. Tonnerais (Yonne). Tél. Mme Marzioni, le mat. (16-86) 86-10-89.

automobiles automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Part. vd R5 Renault, 1974, exc. ét., toute option, radio cassette stéréo, 46.000 km. Prix 12.500. Tél. 280-22-89, M. Koel, h. bur.

8 à 11 C.V.

Part. vd 404 DIESEL BACHEE, année 1972, 100.000 km. (moteur, embrayage, freins, radiateur : 28.000 km). Prix 9.000 F. Téléph. 996-52-40.

12 à 16 C.V.

URGENT. Part. vd coupé Mercedes bleu, intér. cuir bleu, 1970. Prix 16.000 F. Téléph. 875-50-30.

Part. vend **BMW 2002** 1973, PARFAIT ETAT. [illegible]000 F. — Téléph. 500-66-13.

+ de 16 C.V.

MERCEDES 450 SLC, mai 1977, toutes options, 8.000 kilomètres. Tél. 877-10-57, après 19 heures.

OCCASION UNIQUE. DAIMLER VAN DEN PLAS, 5,3 litres, voiture de direction, état neuf parfait 600.000 francs belges. LEYLAND VERNAEVE, Doornzelestraat 31. 9000 GAND (Belgique). Téléph. 00-32-91, 23-03-84.

DISPONIBLE
LAND ROVER diesel essence
OCCASION 1976-1977.
Téléph. 293-65-65, M. ALEX.

Disponible, neuve
OLDSMOBILE
Toutes options. — Tél. 670-08-09.

divers

BMW OCCASIONS
316, 320, 520, 525, 528
Ex TT. 1978, peu roulé.
AUTO-PARIS XV, 533-69-95, 63, rue Desnouettes, Paris (15e).



MERCEDES 280 SE, 3,5 litres, 17 juillet 1972, excellent état. Urgent. 27.000 F. M. Richard. Bureau : 292-02-50. Le soir : 958-52-38.

AUDI 100 GLS 72, jaune citron, *état splendide, intér. velours.* 7.900 F. Tél. le soir 958-52-38.

LANCIA
AUTOBIANCHI
Expos. tous modèles
11, rue Mirbel - Paris 5e
336.38.35 +

CENTRE OCCASIONS HERTZ
DES OCCASIONS RECENTES
GARANTIE 24 MOIS
OU 24.000 KM.,
PIECES ET M.O. CREDIT

Prix à partir de F	
FIESTA	
1100 L, 1977	16.300
1100 L, 1978	17.700
GRANADA	
GHIA, 1976	23.900
GHIA, 1977	33.400
MERCEDES	
280 SE AC, 1977	83.000
PEUGEOT	
104 SL, 1977	17.800
104 SL, 1978	20.700
305 GR, 1978	28.000
504 GL, T.O., 1977	22.800
504 GL, T.O., 1978	27.900
504 FAM, 1977	26.500
RENAULT	
5, 1977	14.900
5, 1978	16.700
5 TL, 1978	18.400
5 GTL, 1977	18.500
5 GTL, 1978	21.150
14 TL, 1977	20.500
14 TL, 1978	23.800
30 TS, 1977	34.000
SIMCA	
1307 GLS, 1977	18.900
1307 GLS, 1978	23.000
CITROEN	
LN, 1978	17.990

111, rue du Mont-Cenis,
92, rue Duhesme,
75018 PARIS.
Téléphone 259-62-90.

191, avenue Youri-Gagarine,
94400 Vitry-sur-Seine.
Téléphone 681-03-76.

MERCEDES-BENZ LONGCHAMP
Exposition voitures sélectionnées
80, rue de Longchamp 75016 Paris
Tél. : 505.13.80
Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne nos véhicules.
La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes.

l'agenda du Monde

Antiquités

SALLE de VENTE ST-HONORE 214, r. du Fg-St-Honoré, Paris, ACH.-VTE excel. cond. meubles anciens, horloges, bronzes, tablx. Téléph. : 766-43-84 et 027-65-58.

Cours

ENGLISH IN LONDON
Cours d'été pour adultes, 4 sem. du 3/7 au 31/7. Repas et logem. dans cité universitaire. Activ. cult./sport. £378 TC. Cambridge School of English, 7 Moor St, London W1. T 01-734 4203 ou 01-437 5337.

Cours d'allemand à Hambourg, *2/4 semaines, juillet-août 1978,* écrire à LINGUOTHEK, 2 Hamburg 13, Schlütersir. 22.

Débarras

DÉBARRAS 2000
Téléphone : 326-81-35.

Instruments de musique

PIANOS
neufs et occasion récents droits et queues. Remises pour légers défauts d'aspect Location-Vente Location-test. Réparation, entretien, crédit, livraison. 10 ans garantie pièces et main-d'œuvre. Daniel *MAGNE, 50,* r. de Rome, PARIS. Tél. : 522-30-90 et 21-74.

Littérature

Enfin un poète gabonais. Lisez Q. BEN MONGARYAS, 14, *rue* Le Bua, Paris (20e).

Moquette

MOQUETTE PURE LAINE
label WOOLMARK, gde largeur T3, coloris divers, 70 F le m2. ATELIER ILLOUZ, Métro Convention. T. : 842-42-62.

MOINS CHER 30 A 60 %
sur 10.000 m2, moquette belles qualités variées laine et synthétique. — Tél. : 757-19-19.

Plongée sous-marine

Montage de verre correcteur SUR MASQUE SOUS-MARIN. ALLENBACH opticien, *73, bd de Strasbourg, Paris-10e.* TEL. : 770-20-06.

Psychanalyse

AIX-EN-PROVENCE
Psychothérapeutes reçoivent qq. pers. 8 jours de propriété, *mi-juill., août, sept.* Réorientation, relations d'aide approfond. Forfait résid. Ecr. ANABIOSE, 13760 Saint-Cannat Tél. : (42) 28-20-31 de 9 à 10 h.

Rencontres

Mme **DUMONTET**
MARIAGES - discrétion
22 r. du 4 Septembre
PARIS 2e - 742.63.44

Sécurité

Installateur systèmes spéciaux protection et alerte électronique Membre agréé A.N.P.A.S. SYSPRO - 805-39-63 ou répond. 24/24 au 368-62-45
PORTES BLINDEES
installées par agent agréé BRICARD
PARIS-NORD-SECURITE
822-24-50

Relations

SOLITAIRES

qui redoutez la bêtise autant que la vulgarité et qui souhaitez communiquer, sortir, voyager, vous lier ou vous marier en des conditions optimales d'entente.

Maître RUCKEBUSCH

vous recevra sur rendez-vous et vous facilitera, avec le tact et la discrétion qui s'imposent, des rencontres selon vos aspirations.

à PARIS
5, rue du Cirque
(Rond-Point des Champs Elysées)
Tél : 720.02.78/720.02.97

à LILLE
4 & 6
rue JeanBart
Tél : 54.86.71/54.77.42

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

LOCATION CAP-D'AGDE
Appts neufs, studios, 2 pièces, *3 pièces. Prix studios août :* 1.050 F, septembre, 500 F. Prix 2 pièces, août : 1.550 F, septembre, 750 F par semaine, tout compris. Prix 3 pièces, *août 1.750 F, septembre 900 F* par semaine tout compris. Piscine, supermarché, boutique, foyer d'animation.
Renseignements et réservations :
SAINT-LOUP
Avenue des Soldats
34300 CAP-D'AGDE
Tél. : (67) 94-20-50

SAINT-TROPEZ
Quelques appts entièrement équipés pour 4 à 6 personnes, disponibles juillet à septembre. Location *à la semaine.* Renseign. : Mme GAGNEUR, 35, av. de l'Opéra, Paris (2e). Tél. : 261-52-31 (heures bureau)

NORMANDIE, 130 km de Paris, Deauville 65 km, rég. pittoresq., gde et belle villa cft exception., meublée richement + mais. ind. pêche truites, location juillet à sept. Tél. pptaire : 504-29-08 ou week-end : (32) 44-00-34.

A louer, TOULON, villa 7 pces, août : 6.000 F. Sept. : 4.000 F. Téléph. : (50) 71-57-03

PARIS-LONDRES
Aller-retour. — Avion + autocar 345 F (I.PEX). Tél. : 203-46-00.

VACANCES MONTAGNARDES
Randonnées - Safaris photos. Escalades - Détente - Piscine. Moniteurs - Animat. - Ex-hôtel. Pr indiv. - Couples - Familles, 68 F/jr Rts/doc. LE CHOUCAS, 05240 LA SALLE - 92/24-04-93.

NAUCELLE-EN-ROUERGUE (AVEYRON), station Verte de vacances, possibilités de quelques locations de meublés en juillet - août et septembre, à la quinzaine. Camping en ferme d'accueil. — CARNAU :
12800 MAIRIE - DE - NAUCELLE
Tél. : 16 (65) 69-21-63.

Part. loue CAMPING - CAR Mercedes Diesel, 4-5 personnes. Téléph. : 954-39-68

ITALIE (Toscane)
Loue, juillet-août, appts dans splendide villa - 504-29-73

Vous avez envie de participer à la réalisation d'un FILM VIDEO ou d'un SPECTACLE THEATRE
- en JUILLET (du 3 au 30) ;
- dans un cadre agréable (Campagne picarde. Château de BROYES. Parc de 18 ha) ;
- dans une atmosphère de travail collectif ;
- et pour un prix sans concurrence :
800 F tout compris
Inscrivez-vous vite à la DIRECTION REGIONALE Jeunesse-Sports - Tour Perret, 80000 AMIENS - Tél. : (22) 91-88-86

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

Le Monde

équipement

A PROPOS DE...

LA RÉPARTITION DES DÉPENSES DE SECOURS

Charges locales, charges d'État ?

La question de la répartition des charges de fonctionnement des services publics qui empoisonne les rapports entre Paris et l'État se retrouvent ailleurs, notamment en région parisienne, et entre d'autres collectivités.

Les services de secours et d'incendie de l'Essonne, des Yvelines et du Val-d'Oise sont tous plus ou moins départementalisés. Ils représentent pour chacun des conseils généraux une charge jugée trop lourde par les élus. C'est pourquoi les présidents de ces trois assemblées, respectivement MM. Robert Lakota (P.C.), Paul-Louis Tenaillon (C.D.S.), Pierre Salvi (C.D.S.), ont décidé de mener une action conjointe auprès des pouvoirs publics. Ils présentent deux revendications majeures :

D'abord le remboursement des transports en ambulance des pompiers par la Sécurité sociale. Dans l'Essonne, le département a décidé, en attendant, de les reprendre à sa charge. Il lui en coûtera 2 millions de francs par an. Mais ailleurs, ils reviennent souvent à la charge des seuls particuliers ;

Ensuite, la participation du ministère de l'intérieur aux dépenses de secours à concurrence de 10 %, dans la mesure où les services départementaux interviennent de plus en plus fréquemment pour des accidents ayant eu lieu sur des nationales ou sur des autoroutes. Dans l'Essonne cela correspond à 12 % des frais de fonctionnement.

M. Lakota a été chargé plus particulièrement des négociations avec la Sécurité sociale, M. Tenaillon avec le ministère de la santé et M. Salvi avec le ministère de l'intérieur.

STÉPHANE BUGAT.

TRANSPORTS

RÉUNIES A MONTRÉAL

Les compagnies aériennes régulières font leur examen de conscience

L'Association du transport aérien international (IATA), qui rassemble cent six compagnies régulières, se réunit en assemblée générale extraordinaire, vendredi 30 juin et samedi 1er juillet à Montréal, pour approuver une réforme de son fonctionnement et singulièrement de la procédure de fixation des tarifs (« le Monde » du 27 avril).

Les cinq « Sages » auxquels l'assemblée générale annuelle de l'IATA avait confié, à l'automne dernier, la mission d'étudier une telle réforme prévoient, dans leurs conclusions, une « *participation de base* » ouverte à toutes les compagnies sur les sujets non tarifaires et une « *participation facultative* » à l'établissement des barèmes passagers et fret.

Les membres de l'IATA veulent se défaire d'une mauvaise image de marque qui présente leur association comme « *un cartel dont le but est de museler la concurrence* ». D'où leur volonté d'éliminer toutes les réglementations superflues et anachroniques. Cette réforme de l'IATA va-t-elle entraîner une baisse spectaculaire des tarifs ? « *Il est hors de question que soit décidée une liberté générale des barèmes ; les conséquences en seraient trop graves pour l'industrie du transport aérien* », a récemment indiqué M. Knut Hammarskjold, directeur général de l'association.

Prenant prétexte de ces changements, « *certaines compagnies pourraient quitter l'IATA* », a estimé, M. Hammarskjold. Mais, à son avis, « *l'adhésion de nouveaux membres est possible, du fait même de ces modifications* ».

A ce propos, M. William Seawell, président de Pan Am, menace une nouvelle fois, dans un récent entretien paru dans l'hebdomadaire londonien *Observer*, de quitter l'IATA, si celle-ci n'assouplit pas le mécanisme de fixation des barèmes tarifaires. J.-J. B.

La deuxième aérogare de Roissy sera ouverte en avril 1981

Le premier bâtiment de l'aérogare n° 2 de Roissy entrera en service au mois d'avril 1981, a annoncé M. Raoul Moreau, président de l'Aéroport de Paris, le mercredi 28 juin. Air France s'y installera pour exploiter avec British Airways les lignes vers la Grande-Bretagne.

Trente-neuf pour cent des 22,1 millions de passagers que l'Aéroport de Paris a accueillis en 1977 ont fréquenté Roissy ; 63 % des 455 000 tonnes de fret que l'établissement public a traitées l'an dernier ont transité par Roissy. Au total, le trafic aérien enregistré sur la plate-forme parisienne — 280 000 mouvements — a été assuré par 167 compagnies de 85 nationalités différentes.

Le compte d'exploitation de l'Aéroport de Paris laisse apparaître en 1977 un déficit de 9 millions de francs (12,8 millions l'année précédente), qui ne représente que 0,75 % du chiffre d'affaires.

En trois ans, l'établissement public a multiplié par dix le chiffre d'affaires de ses activités de coopération technique à l'étranger : 32 millions de francs en 1977. Le contrat d'études et de supervision des travaux de l'Aéroport d'Abou-Dhabi, dans le golfe Persique, est en cours d'exécution ; un contrat du même genre a été conclu avec l'aéroport de Djakarta, en Indonésie.

L'Aéroport étudie sérieusement le prolongement de la ligne Orly-rail de la station de Pont-de-Rungis vers les deux aéroports d'Orly.

URBANISME

ESCALIER INUTILE

(De notre corespondant.)

Saint-Lô. — Voilà dix ans qu'à Saint-Lô, dans la Manche, un escalier de vingt marches a été construit au centre du nouveau quartier de la Dollée. Il devait desservir une terrasse débouchant sur un groupe d'immeubles auquel finalement l'architecte renonça. Il oublia de démolir l'escalier.

Se moquant d'eux-mêmes et de leurs technocrates, des habitants du quartier ont organisé, jeudi 29 juin, une inauguration de parodie et ont barptisé cet ouvrage inutile du nom de l'humoriste Alphonse Allais.

FAITS ET PROJETS

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

● *Trop d'industries en Alsace ?* — « *Il n'est plus nécessaire, compte tenu des difficultés de recrutement de personnel qualifié, de favoriser l'implantation industrielle en Alsace* », estime, dans une lettre adressée au premier ministre, le directeur de General Motors France à Strasbourg.

C'est ce qu'a révélé, au cours d'une conférence de presse, M. André Zeller, député (non-inscrit), maire de Saverne et leader du mouvement Initiative alsacienne, qui regrette que « *la direction de la multinationale utilise son influence auprès du gouvernement pour faire pression sur la politique de l'aménagement du territoire, qui est du seul ressort des pouvoirs publics* ». — *(Corresp.)*

CIRCULATION

● *Les Allemands favorables au tunnel sous la Manche.* — M. Kurt Gscheidle, ministre des communications de l'Allemagne fédérale, a parlé à Londres avec M. Williams Rodgers, secrétaire d'Etat britannique aux transports, de l'intérêt que portait son pays au nouveau projet de tunnel sous la Manche mis au point par les chemins de fer britanniques. Il s'agirait d'un ouvrage ne comportant qu'une seule voie ferrée et utilisable surtout pour le transport du fret entre les îles Britanniques et la Communauté économique européenne.

● *Feux rouges grillés à Paris.* — Au cours de l'année 1977, 31 585 procès-verbaux pour inobservation des signaux lumineux ont été établis à Paris, dont 25 027 à l'encontre d'automobilistes et 6 568 à l'encontre de conducteurs d'engins à deux roues. En outre, 259 174 procès-verbaux ont été relevés pour stationnement sur les trottoirs, dont 964 à l'égard d'utilisateurs de véhicules à deux roues et 331 713 procès-verbaux pour stationnement sur passages à piétons. Ces indications sont données par le ministre de l'intérieur en réponse à une question écrite de M. Pierre-Charles Krieg, député R.P.R. de Paris.

ENVIRONNEMENT

● *La chimie et la lutte contre la pollution.* — D'après les déclarations du président du conseil d'administration de la firme Hoescht à la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, dans moins de cinq ans, les mesures de protection de l'environnement représenteront 15 % des investissements dans le secteur de la chimie. Ce n'est que vers 1985 que ces dépenses seraient ramenées à 8 ou 10 % des investissements. L'incidence des coûts de protection de l'environnement sur les prix devrait entraîner une augmentation de l'ordre de 4 %.

● *Baleiniers arraisonnés.* — Les écologistes du bateau *le Combattant de l'arc-en-ciel*, affrété par l'association Green Peace, ont empêché, mercredi 28 juin, pour la seconde fois un navire islandais de harponner des baleines au large de l'Islande, annonce le bureau parisien de Green Peace.

Ce bateau se trouve dans les eaux islandaises depuis le 4 juin pour empêcher la chasse à la baleine et demander un moratoire de dix ans pour la préservation des cétacés.

TOURISME

● *Francfort : un Novotel aux enchères.* — Le tribunal administratif de Francfort-sur-le-Main va procéder le 6 juillet prochain à l'adjudication du Novotel situe aux abords de la ville. La vente forcée de l'établissement, qui appartient à la Continental Motor Inns-Allemagne, et qui était donné en bail au groupe français Novotel, a été demandée par la banque bavaroise Bayerisch Hypotheken und Wechselbank. Sa valeur marchande est estimée à environ 27 millions de deutschemarks. — *(A.F.P.)*

TRANSPORTS

● *Le port de Sète se modernise.* — La darse dite n° 2 du port de Sète sera construite entre 1979 et 1982. Les opérations préliminaires sont déjà engagées : nouvel accès au port, construction d'une digue de protection et d'un troisième poste pour les opérations de manutention horizontale. Dans la zone industrielle et portuaire, une première tranche de 10 hectares de la zone industrielle sera mise hors d'eau avant la fin de cette année.

● *Un contrat régional pour Milly-la-Forêt ?* — Parce qu'ils sont favorables aux principes des « contrats régionaux » (conclus entre l'Etablissement public régional et des communes de l'Ile-de-France), les conseillers généraux de l'Essonne viennent d'approuver celui — encore au stade de l'avant-projet — envisagé pour le canton rural de Milly-la-Forêt. Ses objectifs : permettre le développement de l'activité économique en soutenant le secteur agricole d'une part et en créant une petite zone d'activités industrielles d'autre part ; mettre en valeur du cadre de vie dans la perspective d'un essor touristique. Six petites communes sont concernées. — *(Corresp.)*

L'immobilier

REPRODUCTION INTERDITE

appartements vente

Paris Rive droite

Métro N.-D.-DE-LORETTE face église, imm. de caractère, SEJOUR + 1 chambre, entrée, cuisine, salle de bains, w.-c., téléph., 3e étage, calme, soleil,
4.000 FRANCS LE M2
4, rue FLECHIER. — Samedi, dimanche, lundi, de 15 à 18 h.

COURCELLES URGENT Vacances
94, rue Pierre-Demours, beau 4 Pièces, impeccable, prix intéressant. Téléphone : 266-16-65, de 14 à 18 h., le 30 et le 1er.

Mo MUETTE SUR RUE et jardin
IMM. NEUF - GD STANDING, GD LIV. DBLE avec balcon, 2 chbres, cuisine équipée, 2 S. de B., 2 w.-c., 115 m2 + 2 parkings. - Agréablement aménagé. PRIX INTERESS. - TELEPH. 16, RUE SINGER, le samedi, dimanche et lundi, de 15 à 18 h.

BD SUCHET
Dans immeuble grand standing, pptaire vend STUDIOS 40 M2 et grand 2 PIECES 78 M2. 734-93-36, HEURES BUREAU.

32, SQUARE CLIGNANCOURT
Part. vd appt, living double + 3 chbres, cave, service, 150 m², imm. standg, prix élevé justifié. Tél. 606-19-44 le matin pour rend.-vs, ou visite sur place lundi 3 juillet, de 13 heures à 17 heures.

Propriétaire vend : boulevard de CLICHY, 9e, bel imm. P. de T., agr. 3-4 p., tt cft, tél. Sur cour, calme, 4e étage asc. 280.000 F. LIBRE. Tél. avant 8 h. en semaine et tout dim. au (16) 4 425-35-24.

20e -LE CLOS-DES-VIGNES
Résid. neuve, habitable imméd., imm. pierre de taille massive. 3 PIECES, 73 m² 23 + cave. 4 PCES 84m² 05+balc. et cave. 5 P. 93 m² 80 + terr. + cave (bénéficie du prêt conventionné) Prix ferme et déf. 4.900 le m² Visite sur place jdi, vendredi, samedi, de 14 h. à 18 heures, 73-77, rue des Vignoles (20e), ou TREVAL, 277-62-23, 278-53-52.

7, RUE DE L'ASSOMPTION
4-5 pièces, 149 m² + 36 m², terrasse 6e étg. vue dégagée.
Sur place, 14 heures à 19 h. GEFIC - 224-10-23.

ATELIERS d'ARTISTE + chbres
à équiper, sur jardin privé. Propriétaire : 288-14-20, ou sur place vendredi et lundi 15 à 18 h 30 : 16, av. Frochot.

REPUBLIQUE - Part. vend dans immeuble pierre de taille 120 m2 + 10 m2 balcon
A RENOVER 23, RUE RENE-BOULANGER
SAMEDI 13 h à 17 h.

MONCEAU APPT 245 m2 gde classe
Somptueux immeuble s/square, triple réception, 3 chambres, impeccable. 17, rue Marguerite, vendredi-samedi, 15 à 18 h. Exclus. ANJOU 266-27-55.

Propriétaire vend :
REPUBLIQUE Beau 3 pièces, 75 m2,
3e étage sans ascenseur, tout confort, calme, soleil, sur cour. 320.000 F.
Tél. : 205-57-52, après 19 heures.

Paris Rive gauche

40 BIS, RUE FABERT
Bel immeuble rénové, gd studio, 35 m2, tt confort, refait à neuf, sur place ce jr de 14 h à 18 h.

Mo DUPLEIX
CALME - SOLEIL
PETIT 3 PIECES : 235.000 F.
Jean FEUILLADE. — 566-00-75.

22, BD SAINT-MICHEL
Etage élevé. Grand balcon Il reste : 3 pièces 86 m2 DUPLEX 88 m2
Park., Serv., Ascenseur. Jeudi, vendredi, samedi, de 14 à 18 h.

42, BOULEVARD DE GRENELLE
AGREABLE STUDIO, 35 m2 + BALCON, chauffage cll, asc. 195.000 F. Samedi, de 14 à 18 h.

9 BIS, RUE LAKANAL
Mo COMMERCE, imm. ancien,
50 M2 Living + Chambre. Parfait état, cuisine, salle de bains équipée. Prix : 250.000 F. Samedi, 12 à 16 h.

PRES ARAGO Standing Balcon
Luxueux 75 m2, cuisine équipée, 2 parkings : 530.000 F. 589-49-34.

INVALIDES 705 39-18
2 Pièces, 40 m2, 2e étage, conft, chff. centr., imm. P. de T : 250.000 F. Sam. 14 h. 30-16 h. 30, 86, BD LATOUR-MAUBOURG.

MONTPARNASSE-RASPAIL
Dans belle rénovation, du studio au 5 pièces. Sur place, 6, rue Huyghens, 10 h. à 15 h.

DENFERT
12, RUE BOULARD
Agréable 2 pièces, état neuf, cuisine équipée, bains, w.-c., 2e étg., calme. Samedi, 14-18 h.

3, RUE JACQUES-CALOT
37 m², cuis., bains, charme, 280.000 F. Sur place, vendredi, 15-19 h., samedi 10-14 heures. Téléph. 325-83-11 ou 901-45-55.

Square Port-Royal, 2-3 pièces, 70 m², tt conft, cuisine équip. Part. 336-09-95.

SQUARE NECKER
proche MONTPARNASSE
Imm. neuf, 4-5 PIECES, séj. 32 m² + 3 chambres, terrasse 18 m², tél.; 755.000 F, cave et parking double compris. GEFIC, Mme MORANGE - 723-78-78.

XVe - TRES BEAUX APPTS STUDIOS, 2, 3 et 4 PIECES, 6.500 F le m² - Sur place, 7, rue de la SMALA, Vend., sam., dim., 11 à 19 h. LOYER S.A. : 277-97-26.

ALESIA. Dans imm. récent, 3 P., 75 m², tt cft, balcon plein sud, parking. 430.000 F. Tél. : 782-26-19.

ODEON. Petit appt 4 p., cft, 7e étg., sans asc., vue except., 420.000 F. 25, rue Ecole-de-Médecine (6e), samedi après-midi ou tél. 033-46-82.

Région parisienne

VERSAILLES. Résidence stdg. 4 P., 102 m², soleil, park ss/sol. 950-98-02.

VESINET RESIDENTIEL 600 M. R.E.R.
Imm. stdg, séj., 40 m2 + 2 chb. Sur place, samedi 1er, de 14 à 18 h., 39, rue de Verdun, ou Téléphone : 976-86-08.

Fontenay-aux-Roses. P. à P. ds pet. résid. accueill. 10e étg., balcon, vue except. 80 m², 3 p., tt conft, 265.000 F T. 346-74-88.

VAL-DE-FONTENAY
proximité R.E.R. et tous comm., appartement 4 pièces, cuis., tt conft, téléph., parking, loggia. Téléphone : 876-42-40.

JOINVILLE/St-MAUR. 6' RER Imm. 1972 grand standg, 4 p., 92 m², 395.000 F. 430-24-79.

VALENTON
A vdre appt F4, tt cft, téléph., moquette, ch. centr., cave, parkg indépend. Libre. Prix 140.000 F. Téléphone 903-74-94.

Mo CACHAN 5 Pces. Standing Belle vue Sud
Calme - Nombreux rangements Loggia - Cellier - 380.000 F. Tél. : 655-17-60, le soir.

Etranger

ESPAGNE. SALOU, près TARRAGONE, vds charmant 3 p., meublé, tt cft, 100 m. plage, 150.000 F. M. MAURIN, 70, rue Carnot, 86-POITIERS.

VILLARS-OLLON
Alpes Vaudoises (Suisse)
Station hiver-été, 1.300 mètres
APPARTEMENTS A VENDRE
dans chalets résidentiels
Hypothèque 60 % à disposition.
Documentation complète :
VILLARS-CHALETS S.A.
Place de la Gare
CH-1884 Villars. Tél. 025/3 16 66

Province Province

A Carnon, en première ligne, sur un des derniers emplacements privilégiés... une construction de grande qualité, Jean de lavalette
Au 190, avenue Grassion-Cibran à 10 mn. de Montpellier
STUDIO, F 2, F 3 de grand standing
LIVRAISON 1re TRANCHE JUIN 1978
(dernière réalisation comparable sur la plage)
GIP MONTPELLIER - Tél. 58-66-66. 6, rue Joffre,

ANCELLE (Htes-Alpes), hiver-été, F2, tt cft, pet. imm. 3e ét., loggia plein sud, face pistes, cave, parking. Ecr. sous référ. no T 06.748 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

MERIBEL-LES-ALLUES
(Savoie) au cœur de la station. APPARTEMENT grd standing. Kitchen. Séj. loggia, chambres, s. de bns, wc, 2 terrasses Sud. Le tt meublé. Cave, casier ski. Prix justifié. Téléph. : (16-86) 61-26-74 CIN, 11, r. Gresset, 58000 NEVERS

DEAUVILLE
Bord mer. Face port. TRES BEAU STUDIO, confort, tout équipé. 90.000 F. Me voir samedi, dimanche, lundi, 5, bd Cornuché, DEAUVILLE - 548-30-61

SAINT-TROPEZ
HABITABLE DE SUITE
Living + chbre, cuis. équipée, wc, bains, chauffage, RESIDENCE avec jardin et grande piscine.
Face Mer, près centre et Port PRIX : 240.000 F AVEC 40.000 F COMPTANT
Voir s/place : LES PATIOS 2, Face Plage BOUILLABAISSE, 720-89-18 ou (94) 97-22-24

DEAUVILLE
EMPLACEMENT 1er ORDRE TRES BEAU 3 P. CONFORT. Entièrement équipé. PRIX EXCEPTIONNEL - Me voir : samedi, dimanche, lundi, 5, boulevard Cornuché DEAUVILLE - 544-41-94

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Piquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Sté recherche appts même à rénover, secteurs 11e, 12e, 19e, 20e. Pour R.-V. Gleri, 373-05-81.

villas

CHATILLON-SOUS-BAGNEUX SUPERBE MAIS.
7 P. 250 m2 gd conft, 1.000 m2 jard., 1.050.000 F. Bureau 548-43-94, ou week-end, 222-27-57.

L'ISLE-ADAM
près commod. Villa, hall, séj.-salon, 5 bel. chbres spac., cuis., bns, 2 wc, chf cl, ss-sol, gar., s/ beau jard. 489.000 av. 96.000 F.
ACB 72, av. Gl-Leclerc, St-Ouen-l'Aumône - Tél. 464-08-72.

Région Chantilly, 40 km. Paris, Part. vend, cause départ, jolie villa neuve, 5 chbres, séjour, salon, 2 bns, sur 600 m2 terr., à 50 m. C.E.S. et commerces : 300.000 F + PIC. T. : 457-46-58.

Partic. vend villa F 4, Saint-Cirgues, à 10 km. de Latronquière. - Ecrire à A. REDON, Bois de Villiès, Lunan, 46100 FIGEAC.

PROVENCE. prox. ST-REMY, Propriétaire vend mas neuf, vue imprenable, sur 2.000 m2. 680.000 F + 120.000 F crédit. Téléphone : 305-18-15, le soir.

PROVENCE VILLA PIERRES 220 m2, cuis., 7 pièces, garage, tt cft, piscine, 18.500 m2 clos. Tél. (90) 77-02-57

appartements occupés

5e CARDINAL-LEMOINE
APPTS occupés Loi 1948
41-47-51-106 m2, asc. Visite sur rendez-vous 14-18 h, 325-66-72, ou 28 bis, rue du Cardinal-Lemoine

pavillons

60-VINEUIL/SAINT-FIRMIN
5 P., 130 m², séj. 50 m², 3 ch., 2 bs, gar., ss-sol, tt cft, s/800m². Px 430.000 F. T. 4 457-30-60.

EXCEPTIONNEL
Nogent, centre résidentiel, 64 bis, rue des Héros-Nogentais, pavillon s/sous-sol, 5 P., cuis., tt conft, jardinet, garage, 400.000 F - Visite : samedi, dimanche, 14-19 h.

ILE DE LA REUNION
Part. vend ou loue pavillon 5-6 pièces meublé, garage, situé montagne, à 20 km. plage. Ecr. PETERS, 6, La Villedieu, 78310 MAUREPAS.

Ravissante maison 1921
BURES 200 m R.E.R. Magnifique vue
Séjour dble, 3 chbres, gd cft, refait neuf, terrasse, jardin paysagé 500 m2, sous-sol total. 53, rue La Hacquinière, samedi-dimanche, 15-18 h. - 907-73-64

manoirs

NORMANDIE près PONT-l'EVEQUE
accès direct par A. 13, jolie propriété genre manoir normand 7-8 p., bon état + maison de gard. à aménager, 1 ha terrain. 430.000 F. Tél. (31) 64-72-83.

propriétés propriétés

EURE PRES BERNAY CORPS DE FERME
NORMAND, remarquabl. situé et isolé, beau séjour (âtre), 4 chbres, clos, planté, 1,5 ha ou 6 ha. Prix 350.000 F. Tél. (32) 35-11-82

EURE 130 km Paris par A. 13
Bel. ppté normande 6 p. + cuis. équipée, 4.500 m2 terr. paysagé. 320.000 F. - Tél. (32) 57-01-14.

PROVENCE - LUBERON
PERTHUIS à 20 km d'AIX
Part. vd imm. plein centre ville, 2 ét. sur rez-chauss. 8 p. cft. Jardin arborisé. 2 sorties Idéal commerce ou profession. Ecr. Léonidas, 87, r. Giraud, 84120 Perthuis. T. 16-90 79-04-78.

A VENDRE
SUD-OUEST FRANCE
très belle maison régionale : 10 Pièces principales, cuisine, bains équipés, tout confort, garage, écurie, pigeonniers. Parc 1 hectare, 1 kilomètre village, tous commerces : 1.300.000 francs à débattre. Ecrire à : PLIEGER, Domaine de Campy, 47800 MOUSTIER par Miramont-de-Guyenne - France.

Part. vd gd mas provençal, de caractère + maison d'amis, gd cft, piscine, parc 15.000 m2, tr. vastes dépendances, à 12 km. d'AVIGNON. Prix 1.800.000 F. Tél. : (16-90) 82-54-29, H. de B.

130 KM. PARIS (A-13)
Jolie propr. bourg., cuis., séj., 35 m2 (âtre), salon (âtre), 6 ch. tt cft, 1,30 ha terrain planté. Vue unique sur Seine. Prix intéressant et très justifié 450.000 F. Téléphone : (32) 57-01-14.

550.000 F. PAV. CLOSERIE 3 ha. NEUF. 85 km Paris sud. BOIS. SILENCE. Tél. repas 429-70-61.

Propr. vd très belle propriété FORET DE RAMBOUILLET 48 km. de Paris, mais. 200 m2 + terrain (chasse et agrém.), 29 ha. Prix : 1.400.000 francs. Téléphoner au : 577-38-31, le matin de 7 h. à 10 h. 30.

GARD, UZES. Mas anc., 10 P., cheminée, cour intérieure, dép. Habit. de suite. Prix 500.000 F à déb. T. Gillain, (66) 87-42-11.

PROXIMITE JOUY-EN-JOSAS
MAISON, 250 m2 habitables : living avec cheminée, salle à manger, 4 chambres, jardin arborisé. Téléphone : 950-01-08.

Région FONTAINEBLEAU
MAISON campagne tt confort, séjour, cuis., bains, 2 chbres + haut grenier éclairé 100 m2, sous-sol total, état impeccable, sur 10.000 m2 clos avec mini piscine. Prix 500.000 F. LEFEVRE - 424-30-36

50 km autoroute Nord, Maison caract., 5 p., cuis., bains, chff. cl, beau JARD. CLOS 1.100 m2. 260.000 F. - Tél. 808-25-52.

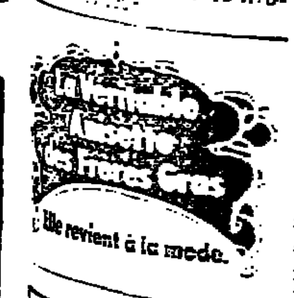
LUYNES 37
Habitation troglodyte, 3 vastes pièces, sanitaire, garage, téléphone, électricité, terrain sur coteau. Téléphoner le matin au (47) 55-51-52.

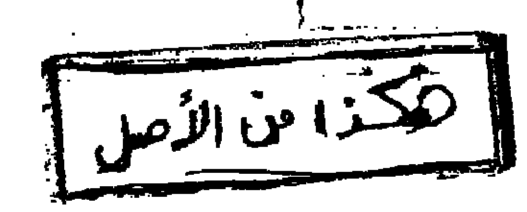
Vds Vallée Meuse, pr. Commeray, à 2 h 45 de Paris par Aix, b. propr. tr. bon ét. B. entr. séj., salon, 2 cuis., s. bns, wc, 6 ch., cave, gar., gdes dép. s/42 ares entièrem. clos. Pêche, chasse. 400.000 F - Tél. (16) 28-43-13-07

ST-GERMAIN-EN-LAYE
10' RER, très belle PROPRIETE DIRECTOIRE, récept., 135 m², 8 chbres, 4 bains, dépend., parc. PRIX ELEVE JUSTIFIE. EXCLUSIVITE - 973-77-77.

les annonces classées du Monde sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 9 heures à 12 h. 30 — de 13 h. 30 à 18 heures au 296-15-01

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.





هكذا من الأصل

RÉGIONS

ENVIRONNEMENT

LE NAUFRAGE DE L'AMOCO CADIZ AU SÉNAT

La commission d'enquête met en cause l'inadaptation des moyens de prévention et de lutte contre la pollution

Le rapport de la commission d'enquête sénatoriale sur l'échouement du pétrolier libérien « Amoco-Cadiz », dans la nuit du jeudi 16 au vendredi 17 mars, au large de Portsall, dans le Finistère, a *été présenté, jeudi 29 juin*, en présence de M. Alain Poher, président du Sénat, *du rapporteur*, et du *vice-président* de cette commission, MM. Girault (R.I., Calvados) et Chauty (R.P.R., Loire-Atlantique).

Ce rapport, effectué en quelques semaines, représente un exploit technique, a souligné notamment M. Chauty, mais il est avant tout, a-t-il dit, « une pièce politique importante au moment où le gouvernement doit effectuer *ses arbitrages budgétaires* ». *Après avoir analysé le rapport*, M. Girault a évoqué le problème de l'indemnisation et a déclaré : « La Bretagne attend, mais la commission est persuadée que la patience des Bretons aura son terme. »

La commission était composée de vingt et un membres de la haute assemblée ; le rapport a été adopté à l'unanimité, toutes tendances confondues. Pour la première fois, une commission d'enquête, créée le 27 avril 1978, a travaillé avec les nouveaux pouvoirs que lui a conférés la loi du 19 juillet 1977. C'est ainsi que toutes les personnes citées par les enquêteurs ont eu l'obligation légale de comparaître et de déposer. Trois grands chapitres dans ce rapport : l'échouement, la pollution, les propositions.

● *L'ECHOUEMENT*

A partir de la reconstitution du naufrage, la commission a le sentiment que, jusqu'au dernier *moment, les capitaines ont été* persuadés qu'à eux seuls ils éviteraient un sinistre. Elle en tire la conséquence que la responsabilité civile de l'armateur de *« l'Amoco-Cadiz » (seul ou* concurremment avec celle du « Pacific ») est totalement engagée à l'égard de toutes les victimes, y compris de l'Etat français.

Du côté des autorités françaises la succession des événements était perçue partiellement. Les informations recueillies n'étaient jamais centralisées, mais conservées par chaque service et parfois inexploitées ou mal interprétées. A cet égard, la commission s'est vite rendu compte que, ce qui était en cause, ce n'était point la responsabilité de telle ou telle personne. Ce qui est en cause, *c'est la responsabilité d'un système où l'administration qui a les pouvoirs n'a pas les moyens, celle qui a les moyens n'a pas les pouvoirs, celle qui a l'information n'a ni les moyens ni les pouvoirs : un système parcellarisé sans possibilité d'intervention rapide* ».

Si les autorités françaises avaient su, elles n'auraient pas été à même d'intervenir efficacement faute de moyens suffisants. Le commission peut donc affirmer que « *l'absence de réaction des administrations exerçant des responsabilités en mer n'a eu aucune influence sur l'échouement* ».

● *LA POLLUTION*

Le plan Polmar. Ce plan s'est révélé inadapté : lourdeur du système, mise à l'écart initiale des élus locaux, multiplicité des responsables, environ six jours pour qu'un système de lutte contre la pollution soit réellement mis sur pied sous l'autorité d'une seule personne. La Commission explique en quoi les moyens mis en œuvre étaient *« dérisoires »* par rapport à l'événement.

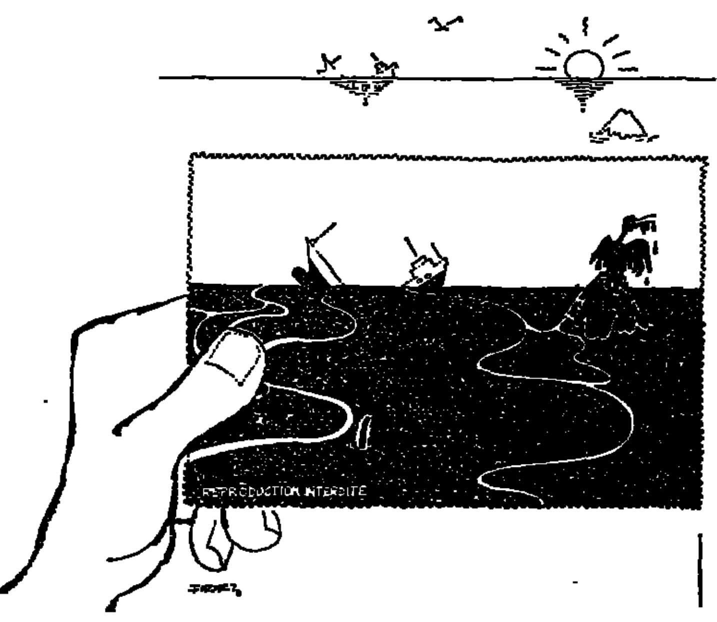
Les dommages écologiques : la faune a été plus touchée que la flore. *Quant aux conséquences* économiques, le bilan définitif ne sera pas possible avant un ou deux ans. Près de trois mille dossiers sont en cours d'instruction. La Commission *évalue le coût* probable des opérations de dépollution, publiques et privées, à plus de 340 millions de francs.

● LES PROPOSITIONS :

Des actions doivent être entreprises sur le *plan* international pour tenter de diminuer les dangers résultant du trafic maritime, *notamment* pétrolier. « *Il faut que tous les Etats exercent avec rigueur les droits de contrôle qui sont les leurs.* »

La Commission approuve ou propose des actions concernant les règles de la navigation. La surveillance de la navigation, les interventions en mer, la décision de déclencher le plan Polmar et de lutter contre la pollution seraient entre les mains du préfet maritime, qui centraliserait toutes les sources de renseignements et dirigerait seul l'ensemble des moyens nécessaires.

Aux pouvoirs dévolus au préfet maritime correspondrait un fonds pour la protection du littoral, inscrit au budget du ministère de la défense. Une politique globale de prévention et de lutte doit être mise sur pied. Le coût financier de ces mesures est, naturellement, important, tant en investissements (près de cinq milliards de francs) qu'en fonctionnement.



(Dessin de CHENEZ.)



FINISTÈRE : quarante-cinq plages propres

De notre correspondant

Quimper. — « *Il ne reste plus à nettoyer*, vient d'affirmer le préfet du Finistère *que le septième des plages souillées par la marée noire dans le département* ». Pour l'heure, « *Il ne subsiste que des pollutions ponctuelles dans des zones particulières qui feront l'objet de nettoyages spécifiques* ». Dans la zone sinistrée, quarante-cinq plages sont propres, quarante-trois sont « *convenables* » (une légère pollution peut être encore constatée *aux* abords et en particulier sur les rochers). quarante et une sont toujours polluées.

La lutte contre la marée noire s'est déroulée en trois phases. Dans un premier temps, il a été procédé au pompage, à partir des côtes, du pétrole qui était ensuite transporté à la station de dégazage de Brest. Puis, les déchets solides ou pâteux ont été ramassés. Enfin, ces dernières semaines, les plages ont été hersées et labourées à plusieurs reprises afin de les nettoyer en profondeur. D'autre part, les abords et les rochers ont été lavés avec ou sans « dispersant ». La plupart des militaires requis pour cette tâche vont maintenant rejoindre leurs casernes, a précisé le préfet. « *Seules cinq ou six compagnies demeureront sur place.* » Un dispositif d'urgence est toutefois *prévu durant les* mois d'été afin d'intervenir rapidement au cas où un secteur serait de nouveau pollué (1).

Dernière précision officielle : le taux de pollution de l'eau de mer aux endroits les plus exposés n'est plus, selon la faculté des sciences de l'université de Bretagne occidentale, que de 20 à 30 microgrammes par litre. « *Les nuisances tenant aussi bien aux odeurs dégagées qu'aux risques encourus par la peau, n'existent qu'au-delà du seuil des 1 000 microgrammes par litre* » précisent les scientifiques.

JEAN LE NAOUR.

(1) L'armée de terre avait, au 31 mai, dépensé 50 millions de francs pour lutter contre la marée noire, ont annoncé les autorités militaires à Rennes. Les frais engagés, en supplément du coût habituel de fonctionnement, concernent les indemnités attribuées aux soldats qui ont participé aux opérations de nettoyage et le carburant. Six mille hommes ont travaillé en permanence sur les côtes polluées du Finistère et des Côtes-du-Nord, et, avec les rotations d'ef ·ctifs, c'est au total trente-cinq mille hommes de l'armée de terre qui sont intervenus après le naufrage de l'« Amoco-Cadiz ».

CAMPING ET CARAVANING INTERDITS DANS LA RÉSERVE DE NÉOUVIELLE

(De notre correspondant.)

Tarbes. — Un arrêté du préfet des Hautes-Pyrénées interdit, à partir du 1er juillet, le camping et le caravaning sauvage dans la réserve naturelle du Néouvielle. Seuls les randonneurs et les alpinistes seront autorisés à bivouaquer à condition que leurs tentes soient repliées dès le lever du jour. Le préfet a aussi décidé d'obliger les automobilistes à stationner sur le parking de cent places situé près du lac d'Aubert. Entre le lac d'Oredon et le lac d'Aubert, distants de 12 km, aucun arrêt ne sera toléré.

Ces mesures donnent en partie *satisfaction au Club alpin français* et à la Fédération française de la montagne, qui, forte d'une pétition soutenue par douze mille personnes, demandent la protec*tion totale et définitive de la ré*serve du Néouvielle. Ils étaient décidés à barrer la route de la réserve si aucune mesure n'avait été prise avant le 15 août *(le Monde* du 29 avril).

M. Jean Dominé, préfet des Hautes-Pyrénées, a déclaré qu'il n'était pas question pour lui de donner satisfaction à ceux qui *s'opposent* à la *circulation* automobile contre ceux qui demandent qu'on poursuive la route des lacs jusqu'à Barèges, soit 25 km au total.

Il a *ajouté que*, à partir des conclusions d'un rapport, il avait jugé nécessaire de maîtriser l'afflux touristique dans le Néouvielle pendant les mois de juillet et *d'août. M. Dominé s'est déclaré* indigné par les atteintes à l'environnement constatées au cours de l'été 1977. La fréquentation de deux cent quatre-vingt mille *automobilistes avait contraint* les gardes du Parc national des Pyrénées à ramasser pendant vingt jours les détritus abandonnés par les visiteurs.

GILBERT DUPONT.

Corse

Manifestation après l'arrestation d'un dirigeant agricole

De notre correspondant

Ajaccio. — Afin de protester contre « *la déportation de José Galletti, et manifester leur soutien contre la répression aveugle, irréfléchie et injuste qui s'opère contre les agriculteurs corses, trop souvent et trop nombreux emprisonnés* », la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (F D S.E.A.) et le Centre départemental des jeunes agriculteurs (C D J A.) de la Corse avaient mis en place, jeudi 29 juin à 9 h. 30, au carrefour de Casamozza, un barrage qui a *rapidement paralysé la circulation entre* Bastia, Corte et Ajaccio, d'une part, et Bastia et la plaine orientale, d'autre part. Le barrage a été levé en début d'après-midi.

M. José Galletti, président du C.D.J.A. de la Haute-Corse, avait été interpellé, le 20 juin, par la police judiciaire, agissant sur commission *rogatoire du juge d'instruction* près la Cour de sûreté de l'Etat, ainsi que M Claude Filippi, premier adjoint au maire de Lucciana, et Mathieu Filidori, œnologue à Ghisonaccia (*le Monde* du 22 juin). Tous trois avaient été transférés à, Paris le 24 juin, et écroués. C'est ce transfert et le maintien en détention qui provoquent la réaction des syndicalistes agricoles, qui ont affirmé, dans divers communiqués, que M. Galletti est totalement étranger aux activités clandestines du Front de libération nationale de la Corse.

De son côté, M. Charles Galletti, maire de Lucciana, conseiller général de Borgo, ancien candidat suppléant de M. Jacques Gavini (député C.N.I. de Bastia) en 1958, puis de M. Jacques Faggianelli (député U.D.R. de Bastia) en 1967, a publié un communiqué soulignant que son fils n'a jamais fait partie d'une organisation subversive, qu'il n'a pas mené d'autres actions que syndicales, et mis « *en garde toute personne qui tente de porter atteinte à la responsabilité de son fils, qui a peut-être commis une imprudence due à son sens aigu de l'amitié, mais qui n'a jamais failli à l'honneur* ».

Le procureur général près la Cour de sûreté de l'Etat, M. Raoul Bételille, a apporté, le 28 juin, dans un communiqué diffusé par l'agence France-presse, des précisions sur l'arrestation de M. Galletti. « *M. Galletti a été amené à remettre lui-même aux policiers un important dépôt d'armes et de munitions comportant plusieurs pistolets mitrailleurs et des fusils de guerre, qui lui avaient été confiés depuis plusieurs mois par des membres du F.N.L.C.* », indique le communiqué. Selon M. Bételille, « *les explications fournies par M. Galletti n'ont pas été suffisantes et le juge d'instruction ne pouvait en l'état que l'inculper et le placer sous mandat de dépôt* ».

Le communiqué du procureur général confirme implicitement qu'il n'y a pas eu de perquisition chez M. Galletti, celui-ci ayant été amené à remettre lui-même aux policiers les armes qu'il détenait. On se demande, dans ces conditions, si M. Galletti, qui a accepté d'abriter des armes chez lui, n'a pas été mis en cause par une personne interpellée, à laquelle il aurait rendu ce *service et si, ayant été à son tour* inquiété après avoir appris sa mise en cause, il n'a pas spontanément remis ces armes à la police.

PAUL SILVANI.

SPORTS

CYCLISME

LE TOUR DE FRANCE

Raas vainqueur pour la gloire

De notre envoyé spécial

Leyde. — L'ancien champion des Pays-Bas, Jan Raas, a gagné le prologue du Tour de France, *jeudi 29 juin, à Leyde*, en réalisant une performance de qualité puisqu'il a couvert les 5,200 kilomètres à près de 47 kilomètres-heure de moyenne. Mais il a gagné *pour la gloire. Son succès ne lui* a pas donné le droit, comme le veut la tradition, de porter le maillot jaune au départ de la première étape et il ne récoltera aucun bénéfice de son effort victorieux. Si ce n'est un prix qui paraît, en l'occurrence, bien dérisoire.

A la suite d'une intervention des directeurs sportifs qui jugeaient le circuit de Leyde trop dangereux parce que trop acrobatique, le jury des commissaires, en accord avec la direction de la course, a, en effet, décidé de ne pas homologuer les temps du premier exercice contre la montre. Cette mesure sans précédent est pour le moins surprenante et elle atteste une singulière improvisation. Quelle peut être l'utilité d'un prologue qui ne compte pas pour le classement général ? La question a été posée à MM. Jacques Goddet et Félix Lévitan par les délégués du comité local d'organisation qui n'ont guère apprécié la modification apportée au règlement quelques heures seulement avant le départ pour l'épreuve.

Il resta le spectacle. Un spectacle qui nous était proposé — et c'était une autre innovation — à l'intérieur d'un marché couvert où se jugeaient les arrivées. Le public néerlandais, venu nombreux, applaudit avec enthousiasme le succès de ses compatriotes, lesquels ont raflé les quatre premières places. Raas, Knettemann, Zoetemelk et Kuiper, qui connaissaient les lieux, possédaient de surcroît la virtuosité nécessaire pour négocier les difficultés d'un parcours sinueux et glissant. Mais on présume que certains favoris n'ont pas jugé *indispensable de forcer* leur talent dans cette course inutile. Hinault ne s'est classé que neuvième à 19 secondes de Raas...

En la circonstance, l'honneur de porter le maillot jaune au moins jusqu'à Bruxelles, revint, selon le protocole, à Bernard Thévenet, vainqueur du Tour de France l'an passé.

JACQUES AUGENDRE.

LOURDE FACTURE POUR LEYDE

(De notre correspondant.)

AMSTERDAM. — Le début du Tour de France est loin d'avoir été un succès pour la ville de Leyde. Les organisateurs locaux regrettent aujourd'hui amèrement d'avoir versé la somme de 720 000 F à MM. Lévitan et Goddet pour avoir l'honneur de voir leur ville être le lieu de départ du Tour de France 1978. M. Riethoven, à l'origine de cette idée, a même dû être hospitalisé, frappé d'une crise cardiaque.

Pourtant, l'histoire avait bien commencé. En 1975, déjà M. Riethoven avait proposé Leyde comme ville de départ de la grande boucle. Ce n'était d'ailleurs pas sans raison. En effet, deux champions néerlandais, Joop Zoetemek et Gerben Karstens ont commencé leur carrière cycliste dans son club, Swift. MM. Lévitan et Goddet avaient alors été d'accord, moyennant la somme de 540 000 F. Mais tout à coup on se rendit compte que le départ, en 1977, se donnait à Fleurance. Grande déception. Cependant on apprenait que pour le Tour de 1978, cette idée pourrait être réalisée, cette fois pour une somme de 720 000 F. Un accord fut pris sur cette somme

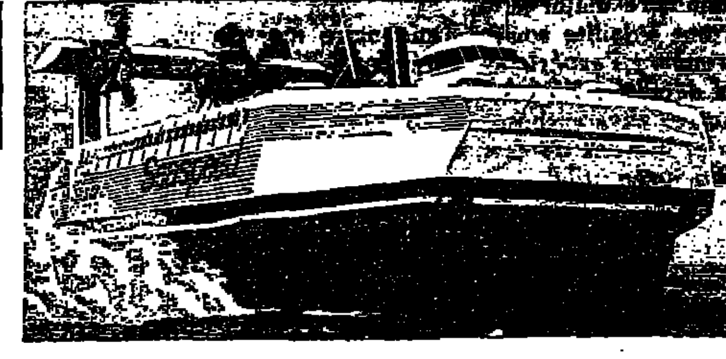
Mais aujourd'hui, tout le monde à Leyde regrette cette initiative. Mercredi, sans aucune explication, M. Lévitan interdisait l'utilisation de toute publicité locale le long du parcours des 5.2 km, ce qui constituait un manque à gagner important pour le comité d'organisation. Puis M. Lévitan décidait également de neutraliser l'étape contre la montre de jeudi.

Le directeur du stade couvert d'où les coureurs devaient partir ce vendredi matin a déclaré qu'il était « fou de rage ». En plus de la déception, la ville de Leyde se trouve maintenant avec une dette de plusieurs centaines de milliers de francs.

MARTIN VAN TRAA.

TENNIS. — *La pluie n'a cessé de tomber jeudi 29 juin, annulant tous les matches prévus au programme. Une foule stoïque, estimée à trente mille personnes, n'en est pas moins restée sur place toute la journée à contempler les bâches, dans l'espoir d'une éclaircie.*

EXCLUSIF
Le journal L'IMMOBILIER MAISON ET APPARTEMENT présente
LE GUIDE 78 DE L'ACQUÉREUR
5 GRANDS DOSSIERS
ACHETER EN SÉCURITÉ
L'APPORT PERSONNEL
LE CRÉDIT NEUF
LE CRÉDIT ANCIEN
ACHETER OU LOUER
GRATUIT
64 pages SUR DEMANDE A
L'IMMOBILIER, 13, rue des Minimes, 75003 Paris

5 juillet, mise en service de l'aéroglisseur géant français
Seaspeed

Une remarquable réalisation de la technique française :
400 passagers, 55 voitures à plus de 100 à l'heure sur coussin d'air.
Une demi-heure de Boulogne ou Calais à Douvres.
Réservation, à Paris 266.69.65, à Boulogne (21) 31.71.22
et Agences de voyages.
SNCF

Aux Pays-Bas, le royaume du SMIC à 3 400 F par mois

Après la solidarité, l'heure des économies...

Il était une fois un pays où le SMIC dépassait et de loin les 2 400 francs dont il a tant été question, lors de la campagne électorale. Il ne s'agit pas, bien sûr, de la France, où le SMIC vient d'être porté à 1 887 francs par mois, mais des Pays-Bas où il atteint 3 400 francs. Un pays où tous les citoyens retraités ou actifs ont droit à un minimum décent indexé sur le SMIC, ce qui implique un effort très sensible de ceux qu'on appelle les cadres. Cette histoire n'est pas un conte pour grands enfants. Le pays où règne cette solidarité existe bien : il s'agit des Pays-Bas. Et, contrairement aux récits des fées, tout n'y est pas rose pour autant.

Car le gouvernement vient — austérité oblige — d'arrêter un plan d'économies sur trois ans, qui diminuera de *10 milliards* de florins les dépenses sociales et publiques.

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE DUMONT

La Haye. — « Smicards », chômeurs, invalides, personnes âgées, veuves..., tous les Néerlandais ont droit à un minimum de ressources qui ferait pâlir des ouvriers français de l'habillement et même certains O.S. de la métallurgie parisienne. Pas de salaire brut en dessous de 3 400 F ; pas de retraite inférieure à 1 700 F pour une personne seule (2 500 F pour un ménage) : des sommes doubles de celles que reçoivent en France le « smicard » ou le titulaire du minimum vieillesse.

« *Il ne faut pas croire que l'on peut, brutalement, d'un coup de baguette magique, relever le salaire minimum. L'histoire du SMIC hollandais est celle d'un long voyage* », explique M. Dolman, député socialiste, responsable dans son parti des questions économiques. Tout a commencé dans les années 60, lorsqu'un salaire minimum national a été institué.

« *Au début, l'évolution du SMIC a été assez lente ; mais ces cinq dernières années, le SMIC a progressé rapidement à un taux supérieur d'environ 7 % à celui du revenu du salarié moyen.* » « *C'est à partir de 1973,* ajoute le patronat, *que le gouvernement d'influence socialiste a appliqué un programme très ambitieux de dépenses sociales et collectives.* » Effort pour les salariés les plus défavorisés, tout d'abord : non seulement le SMIC est passé en cinq ans de 939 florins par mois à 1 673 florins aujourd'hui, mais les jeunes de moins de vingt-trois ans, qui n'avaient aucune garantie, ont obtenu en 1973 un salaire minimum, avec un abattement selon l'âge (1). Effort aussi pour les autres catégories de citoyens, démunis ou menacés, tels que les malades, les invalides et surtout les personnes âgées.

Un effort accru de solidarité

Par rapport aux autres pays européens, la nation néerlandaise est celle qui a consenti les efforts les plus importants pour développer les transferts sociaux et publics. Quand on observe l'accroissement de la fiscalité et des charges sociales (graphique ci-contre), on comprend l'ampleur du mouvement : 62 % du revenu national, et non pas 53 % comme on l'affirme officiellement — au lieu de 42 % il y a quinze ans, — sont aujourd'hui consacrés à l'effort collectif (déficit budgétaire et « recettes de poche » comprises) ; 62 %, alors qu'en France la majorité se demande si le seuil critique n'est pas atteint avec une ponction égale à 39,4 % du produit intérieur brut en 1978, au lieu de 36,6 % en 1973. Pour arriver à ce résultat, les gouvernements successifs ont réussi, avec l'appui des syndicats, à convaincre la population qu'il fallait accepter cet effort et, par voie de conséquence, un certain nivellement social. Presque tout le monde a accepté sans trop rechigner, au début.

Première conséquence : un rétrécissement substantiel des écarts de salaires. En quatre ans — de 1973 à 1977, — les pensions se sont accrues de 25 %, le salaire minimum de 16 %, alors que les salaires moyens n'augmentaient que de 7 %. Au-delà de 60 000 francs (deux fois le salaire moyen), le pouvoir d'achat a seulement été maintenu ; à partir de 120 000 francs (quatre fois le salaire moyen), il a même diminué de 0,5 %. « *Nous acceptons cette évolution. C'est une question de solidarité* », nous a déclaré le président du Syndicat des cadres supérieurs des chemins de fer, affilié à la confédération ouvrière F.V.V. « *L'écart entre les salaires les plus bas et celui du chef de département est de 1 à 6, mais en fait de 1 à 4 après paiement des impôts.* »

Deuxième conséquence : une pression fiscale non négligeable. Une grande majorité de citoyens sont amenés à participer à l'effort de solidarité destiné à financer les prestations, mais aussi les investissements publics et sociaux. M. M..., un ancien marin sur les lignes de transport du Rhin, qui a travaillé dès l'âge de treize ans jusqu'à seize heures par jour, est en invalidité depuis 1970 ; compte tenu de l'allocation qu'il reçoit (80 % de son ancien salaire) et des primes de vacances, il touche environ 1 600 florins par mois (3 200 francs). Comme ses voisins, il paie des impôts et aussi des cotisations pour la maladie, la vieillesse et les veuves ; finalement, après déduction d'environ 30 %, il vit assez bien avec 1 300 florins (2 400 francs) environ, en compagnie de sa femme, de sa fille, qui travaille, et d'un petit-fils dans un cinq-pièces. Même situation pour le « smicard » qui gagne 1 673,10 florins (3 346,20 francs) brut, mais 1 129 florins (2 258 francs) net. Aux échelons supérieurs, le passage de la rémunération brute au revenu disponible est encore plus brutal (5 600 francs net mensuel pour un salaire brut de 9 200 francs).

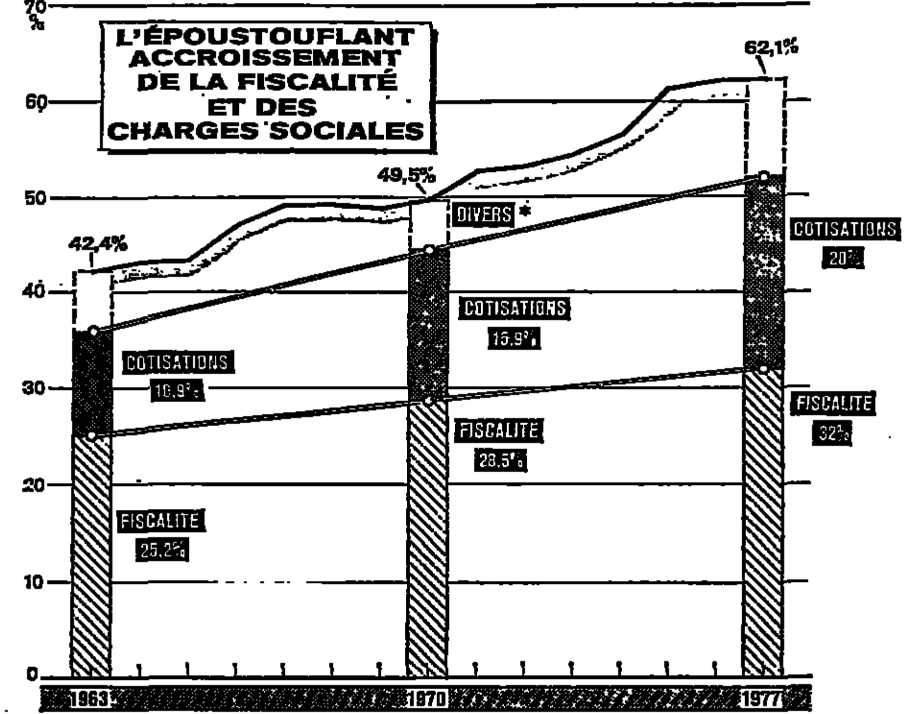
Si l'on raisonne au niveau national sur le revenu disponible de toutes les entreprises sous-professionnelles, on constate que l'écart entre le premier et le dernier décile n'est que de 1 à 3,7 (2). A-t-on été trop loin dans le rétrécissement de l'éventail des revenus ? « *L'éventail hiérarchique ne doit pas disparaître, mais il pourrait encore être réduit jusqu'à 1 à 3, peut-être* », n'hésite-t-on pas à déclarer dans les milieux socialistes et syndicalistes. Tout le monde, bien entendu, ne partage pas cette opinion.

Le monde patronal, plusieurs partis politiques et, depuis quelques années, une partie des cadres et même des socialistes commencent à crier holà. Le progrès social, y rappellent-ils, a aussi été financé de manière sournoise et dangereuse, au détriment de certains équilibres économiques et sociologiques. « *On a payé la moitié de la note par un accroissement de l'inflation* », reconnaît-on au parti socialiste.

« *La position concurrentielle des entreprises des Pays-Bas s'est détériorée,* ajoute le patronat. *En quatre ans, le commerce mondial s'est accru de 20 %, mais nos exportations de 7 % seulement. Si l'on exclut les ventes de gaz naturel, le progrès tombe même à 5 %. En fait, notre part dans le marché international a diminué de 1 % par an. Quant aux investissements, ils ont été très faibles et l'on doit admettre que les capacités de production des firmes néerlandaises ont subi un processus de vieillissement.* »

Depuis le début de la crise, le nombre des invalides s'est gonflé prodigieusement ; surtout chez les salariés âgés : 63 % des hommes et 90 % des femmes reconnus invalides ont plus de soixante ans. Autrement dit, l'invalidité joue le même rôle que la pré-retraite en France (3). « *Quand une entreprise est en difficulté, il existe deux possibilités : la mise en chômage, ou la reconnaissance d'une invalidité. La deuxième formule est plus avantageuse pour le salarié. Le médecin, prudent ou humanitaire, ferme les yeux.* »

Tout cela, affirme-t-on dans les milieux patronaux néerlandais, ne peut pas durer. Le représentant patronal nous tend une feuille : « *Regardez : en 1960, un salarié du secteur privé travaillait en moyenne pour 2,5 improductifs ; aujourd'hui pour 3,4. Ce n'est plus possible.* »



══ Évolution des moyens de financement des dépenses pub. et soc. par rapport au Revenu National

* La partie divers comprend le déficit du budget (3,3% en 1963, 4,7% en 1977) et les recettes de poche notamment celles du gaz naturel.

Travail noir et fraude

Au parti social-démocrate, on admet bien la « *tendance au développement du travail noir pour échapper aux impôts. Il ne s'agit pas seulement d'immigrés mais aussi de femmes mariées, de jeunes* ». « *Dans le secteur de la tôlerie et de la réparation automobile, 15 % du chiffre d'affaires ne sont pas déclarés ; il s'agit là d'un phénomène nouveau : la délivrance de factures par-dessous la table* », confie de son côté un responsable des P.M.E., M. Vonk, qui ajoute : « *La pression fiscale est trop lourde. Nous refusons tout accroissement qui nous amènerait à un système collectiviste.* » Un haut fonctionnaire souligne de son côté les dangers de la politique du revenu minimum, qui amène certains jeunes, à peine sortis de l'école, à réclamer le bénéfice de l'aide sociale plutôt qu'à chercher un travail. La situation donne lieu, dans certains cas, à des abus caractérisés : ne dit-on pas que des chômeurs secourus vont travailler en Belgique ou en Allemagne, doublant ainsi leurs revenus ?

Ce climat a sans doute poussé certains cadres à découvrir l'intérêt du syndicalisme catégoriel. Face au syndicat de cadres affilié à la confédération ouvrière, une nouvelle organisation de cadres, la R.M.H.P. (4) s'est implantée, il y a quelques années, qui taille de sérieuses croupières à la première, raconte M. Vanderschalie, son président. « *Depuis notre création en 1974, nos effectifs n'ont cessé d'augmenter.* » Ce syndicat affirme rassembler 120 000 personnes, dont 100 000 cadres supérieurs (50 % de syndiqués), au lieu de 35 000 (15 %), il y a trois ans. Chez les cheminots, le syndicat confédéré a maintenu son taux de syndicalisation chez les cadres supérieurs (35 %), mais l'organisation catégorielle concurrente est désormais la première, avec un taux impressionnant de syndicalisation (55 %) :

« *Nous n'avons pas protesté contre l'évolution du SMIC mais contre le resserrement de l'écart entre la progression du salaire moyen et celle des traitements élevés* », ajoute M. Vanderschalle, qui réclame une refonte des régimes trop dispersés de retraites complémentaires, et dénonce la forte pression fiscale et sociale : le syndicat cite l'exemple de ce cadre moyen nouvellement quand il touchait 29 000 florins... par an mais son employeur vient de l'augmenter (1000 florins en supplément) ; en fait, par le jeu des impôts il aura un revenu comparable à celui qu'il avait *sociales et fiscales, par rapport au* « *Avec plus de 60 % de charges sociales et fiscales par rapport au revenu national, nous avons atteint une zone dangereuse pour la démocratie.* » Et de signaler les difficultés des entreprises hollandaises face à une concurrence internationale déchaînée. « *Nous demandons,* conclut le président, *que l'on comprime les dépenses publiques pour revenir à un taux de pression fiscale et sociale inférieur à 60 %.* »

Le seuil critique a-t-il été dépassé ? Au patronat on le pense. Tout en appréciant la réduction du taux des cotisations en 1977, l'état-major patronal réclame une nouvelle politique des transferts sociaux. « *Il faut réduire les dépenses sociales,* affirme M. Vanbrussel. *Nous proposons qu'à l'avenir les prestations sociales et le salaire minimum n'évoluent plus au même rythme que les autres salaires les plus bas. Les prestations minimales constituent seulement une garantie ; elles doivent donc progresser en fonction des prix. Trois niveaux doivent être distingués* » : le minimum accordé aux chômeurs et aux personnes qui ne travaillent pas et, au-dessus, le minimum des retraites et celui des « smicards ». En outre, le patronat propose une réduction des indemnités accordées aux invalides, afin de ramener leur taux de pension de 80 % à 75 %, taux déjà appliqué aux chômeurs après six mois d'inactivité.

Quelle pause ?

Au parti social-démocrate, on admet qu'une pause est nécessaire et que celle-ci a déjà été amorcée quand il était au pouvoir. « *Je pense que, pour le moment, le sommet absolu des charges a été atteint* », nous a déclaré M. Dolman, député, qui ajoute aussitôt : « *Actuellement, nous en sommes à 53 %. Est-ce un seuil critique ? Il s'agit là d'une question éternelle mais, à l'avenir, il devrait être possible de monter progressivement à 56 %.* »

Au puissant syndicat F.N.V., l'analyse est semblable : « *Il faut reconnaître que les limites ont presque été atteintes,* indique M. Madleener. *Nous sommes d'accord avec le gouvernement pour dire que la croissance du budget de l'Etat doit être freinée, mais la grande question est de savoir comment. Pour nous, il ne peut s'agir d'une diminution des prestations. En revanche, nous voulons bien discuter des moyens de réduire le nombre des bénéficiaires. C'est beaucoup plus difficile, mais ce devrait être la solution. En tout cas, on ne peut pas fixer une limite, un seuil à la ponction fiscale.* » A propos de l'écart hiérarchique des salaires, le F.N.V. admet que celui-ci n'est pas assez grand entre les O.S. et les ouvriers qualifiés. « *Mais cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas continuer à s'attaquer aux rémunérations les plus élevées.* »

L'avis de l'homme qui, au gouvernement, est chargé de proposer un nouveau plan social, M. De Graaff, ancien syndicaliste, secrétaire d'Etat, est qu'il faut « *freiner la croissance du budget. L'objectif de mon prédécesseur était d'étudier les moyens de réduire l'augmentation du budget de la Sécurité sociale. Nous avons décidé d'élargir cette étude à la réduction des salaires et des charges sociales chez les fonctionnaires. Mais je ne crois pas qu'il soit possible de descendre en dessous d'un seuil de 53 % par rapport au revenu national.*

» *Il y a des économies à réaliser, mais il y a encore des lacunes dans notre système de protection. Un effort de justice doit encore être accompli en faveur notamment des veuves, des travailleurs indépendants et des retraites complémentaires* (5). »

Chez les employeurs et les cadres style C.G.C., le climat en tout cas est au pessimisme : « *Les années difficiles sont devant nous. Au cours des quatre ou cinq années à venir, il sera vraiment très dur de maintenir l'emploi, alors que les revenus du gaz naturel ne vont pas continuer à croître éternellement. Notre chance, pourtant, est d'avoir aux Pays-Bas un certain consensus sur la nécessité de tempérer les dépenses publiques.* » Le gouvernement, s'il veut vraiment sonner l'heure des économies, devra, en tout cas, allier la diplomatie à la rigueur. Même au pays des tulipes, il n'est pas facile de jouer le rôle de « *la vache déguisée en fleur* »...

(1) En novembre 1976, 405 800 personnes étaient payées au SMIC au lieu de 378 800 en novembre 1974, soit 10,5 % des salariés au lieu de 5,8 % deux années plus tôt.

(2) Salaires des 10 % les moins bien payés ou les mieux rémunérés.

(3) A la loi sur l'invalidité des salariés s'est ajouté, en 1976, un nouveau texte législatif qui étend le bénéfice des allocations d'invalidité à tous les présidents.

(4) Raad voor Middel Baar en Hoger Personeel, conseil pour les cadres moyens et supérieurs.

(5) Selon le R.M.H.P. il existe mille deux cents fonds différents de retraites complémentaires et de grandes disparités.

LE PLAN DU GOUVERNEMENT

La Haye. — Le gouvernement néerlandais a fait connaître, vendredi, les grandes lignes de son plan de compression budgétaire jusqu'en 1981. Il s'agit de réduire la croissance du budget d'environ 10 milliards de florins (environ 20 milliards de francs français). Le gouvernement pense trouver ces 10 milliards de florins par des économies sur les prestations sociales, pour environ 4 milliards de florins, la limitation des salaires des fonctionnaires (1,5 milliard) et la diminution des dépenses de différents ministères (environ 3,5 milliards) et des allocations familiales (1 milliard). — (Corresp.)

(PUBLICITE)

JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE SOCIALISTE POPULAIRE

Appel d'offres international

pour la construction d'une Ecole maritime et d'un port pour le compte du Secrétariat aux Transports Maritimes

Le secrétariat aux Transports Maritimes de Jamahiriya Arabe Libyenne Socialiste et Populaire invite les Sociétés internationales de construction à lui soumettre leurs dossiers de préqualification en vue de leur inscription sur la liste des entreprises désirant participer à l'appel d'offres pour la construction d'une école maritime et d'un port près de Tripoli.

Le projet concerne la construction d'un ensemble destiné à l'enseignement, d'immeubles d'habitation, de services administratifs, d'un théâtre, d'un planétarium, d'ateliers divers, d'aires de jeux, et d'autres immeubles annexes, ainsi qu'un port, des routes avec système de drainage et autres prestations annexes.

La surface totale des constructions sera de l'ordre de 90 000 mètres carrés.

La réalisation du projet est prévue en trois temps. Les deux premières phases similaires seront consacrées à la construction proprement dite, la troisième phase concernant le port et les travaux s'y rattachant.

Les Sociétés ayant les qualifications requises doivent avoir réalisé des travaux similaires et devront fournir les renseignements suivants à l'adresse ci-après :

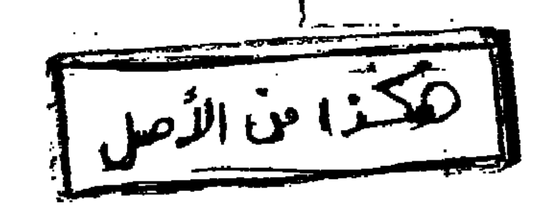
Commission des Marchés Publics
Secrétariat au Logement
TRIPOLI/JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE SOCIALISTE ET POPULAIRE

1. Raison sociale et adresse de la Société soumissionnant et coordonnées de la Société actionnaire majoritaire.
2. Justificatifs se rapportant à ladite société actionnaire majoritaire.
3. Certificats légalisés prouvant l'expérience antérieure.
4. Description de travaux détaillés déjà réalisés en Jamahiriya Arabe Libyenne, ou dans d'autres pays arabes.
5. Possibilités techniques et moyens de gestion.
6. Toute autre information jugée utile.

NOTE :

Les sociétés peuvent se procurer les documents préliminaires concernant ce marché en déposant une demande auprès de la Commission des Marchés, Secrétariat au Logement, TRIPOLI. Jamahiriya Arabe Libyenne Socialiste et Populaire. Ces documents contiennent une description sommaire du questionnaire préparatoire de préqualification. Le questionnaire doit être complété et présenté avec les autres documents exigés à la Commission des Marchés Publics le 31 juillet 1978 avant 12 (douze) heures.





مكبر من الأصل

SOCIAL

NÉGOCIATIONS DANS LA MÉTALLURGIE

A l'exception de la C.G.T. les syndicats jugent positives les nouvelles propositions de l'U.I.M.M.

Les négociations engagées depuis le 2 juin entre les syndicats et l'Union des industries métallurgiques et minières (U.I.M.M.) sur la création d'une garantie annuelle de ressources (GAR) ont franchi une étape importante, jeudi 29 juin. L'U.I.M.M. a accepté de ne pas compter la prime d'ancienneté dans la garantie de ressources et de procéder à une révision trimestrielle de cette garantie.

En outre, la fixation de la GAR, qui sera négociée dans les quatre-vingt-quatorze chambres patronales, n'aboutira pas à l'éparpillement puisque le patronat proposera douze, et non pas quatre-vingt-quatorze, niveaux; de plus, les négociateurs se retrouveront au niveau national, en octobre, pour réaliser une opération-balai destinée à couvrir les secteurs où il n'y aurait pas eu d'accord. Enfin, l'U.I.M.M. s'est déclarée prête à engager, en septembre, des discussions sur la grille des salaires afin de faciliter la promotion des O.S et des professionnels et d'atténuer la portée des primes de rendement.

Pour F.O., la C.F.D.T. et la C.G.C., à la réunion du 29 juin, le patronat a fait des concessions, jugées cependant insuffisantes. *« La négociation est en bonne voie »*, a déclaré la C.G.C., mais, pour F.O. et la C.F.D.T., aucun compromis ne sera possible si l'U.I.M.M. n'accepte pas d'évaluer la garantie sur la base de quarante heures par semaine, heures supplémentaires et primes de pénibilité exclues. Pour la C.G.T., les positions de l'U.I.M.M. sont *« inacceptables »*, le patronat *« n'ayant fait aucune concession fondamentale »*.

● *Aux Arsenaux*, où la grève se poursuit, le ministre de la défense, M. Yvon Bourges, devait recevoir, vendredi 30 juin, les syndicats pour poursuivre les négociations qui avaient déjà commencé mercredi 28 juin, au *cours d'une réunion exploratoire*.

Selon notre correspondant, des actions de commandos ponctuent la grève de l'arsenal de Brest. Jeudi 29 juin, quelque trois mille salariés de l'établissement militaire ont envahi les pistes de l'aéroport de Brest-Guipavas, empêchant deux avions de décoller.

● *Chez Moulinex*, les négociations ont débouché sur un compromis. Les dernières propositions patronales constituent, selon la C.G.T., un *« premier recul de la direction »*. Celle-ci a *notamment proposé, selon notre* correspondant, une augmentation au 1er juillet de 100 francs pour les salaires les plus bas (environ sept mille O.S.).

● *Reprise du travail aux établissements Touzhal* (distribution de livres) à Paris. — Les dix salariés qui étaient en grève depuis le 19 mai, avec occupation (*le Monde* daté 11-12 juin et du 27 juin) ont repris le travail le 27 juin. Ils ont obtenu une augmentation rétroactive des salaires (4,50 % au 1er juillet 1977 et 7 % au 1er mars 1978), le paiement des congés et le treizième mois (à condition que les pertes de l'entreprise ne dépassent pas un certain seuil). Le personnel a accepté une procédure de concertation en cas de divergences nouvelles.

L'aide aux handicapés va être améliorée

M. Daniel Hoeffel, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale, a donné, le jeudi 29 juin, sa première conférence de presse. Le successeur de M. René Lenoir a défini les trois priorités actuelles de la politique du secrétariat d'Etat dans le domaine de l'action sociale. *« La priorité absolue*, a déclaré M. Hoeffel, *est d'achever la mise en œuvre de la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées. »* Pour cela, il faut que les derniers décrets d'application de la loi de 1975 paraissent dans les meilleurs délais. Grâce à *« une mobilisation des services de l'Action sociale »*, a précisé le secrétaire d'Etat, le Conseil national consultatif examinait, dès jeudi, une série de textes importants, notamment ceux qui concernent l'allocation compensatrice réservée aux grands invalides. Elle doit permettre à ces derniers de faire face au recours à une tierce personne et aux frais professionnels engagés à cause d'un handicap. Cette allocation pourra atteindre jusqu'à 19 200 F par an environ. Un autre texte doit fixer les modalités de création et de fonctionnement des établissements pour très grands handicapés.

Tous les efforts vont aussi porter sur les problèmes de l'appareillage, de l'accès des handicapés à la fonction publique et de l'accessibilité des bâtiments. Sur ce dernier point, le secrétaire d'Etat a indiqué que la Caisse nationale d'allocations familiales a prévu de consacrer cette année 30 millions de francs à des aides personnelles pour l'aménagement des logements occupés par des handicapés. D'autre part, le décret qui concerne l'adaptation des bâtiments public existants va être très *« prochainement publié »*. Le fonctionnement des commissions d'éducation spécialisée et des commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel sera revu dès la rentree à la lumière des observations faites par une mission de contrôle dirigée par M. Bloch-Lainé.

La « deuxième priorité », selon M. Hoeffel, c'est de permettre le maintien à domicile des personnes âgées qui le souhaitent, et d'atteindre l'objectif fixé par le *président de la République : le* doublement de l'aide ménagère. Le secrétaire d'Etat a préparé à *cet effet un décret permettant* l'admission d'urgence à l'aide ménagère.

En ce qui concerne la sécurité des personnes âgées, des réseaux de télé-alarme seront créés cette année à titre expérimental dans quatre départements : le Bas-Rhin, la Haute-Savoie, le Morbihan et le Val-d'Oise. — J. B.

● *Le Conseil économique et social* a adopté le 28 juin le projet présenté par Mme Sullerot sur la situation démographique *de la France. Pour favoriser* la constitution de familles de plus de deux enfants, cet avis recommande notamment un relèvement des prestations familiales selon le « rang » de l'enfant, ainsi que la création de crèches ou autres équipements de garde pour permettre de mieux concilier maternité et activité professionnelle (*le Monde* du 27 juin). Les représentants de la C.F.D.T. et de la C.G.T. se sont abstenus « à regret » lors du vote, estimant que l'avis et le rapport « *fort intéressant* » qui l'accompagnait, tout en leur donnant satisfaction sur de nombreux points, comportaient toutefois « *des lacunes importantes* ».

(Publicité)

RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Ministère des Postes et Télécommunications



TELECOMMUNICATIONS INTERNATIONALES DE LA COTE D'IVOIRE

Pour la construction d'une antenne de « Standard A INTELSAT », à la station terrienne d'AKAKRO.

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés à l'immeuble INTELCI-CENTER, aven. Thomasset, ABIDJAN-PLATEAU, contre la somme de 80.000 F CFA pour deux exemplaires.

Date limite de dépôt des offres : le 2 septembre 1978 à 12 heures G.M.T.

AFFAIRES

LES DIFFICULTES DU GROUPE BOUSSAC

Une affaire d'État

Depuis dix ans qu'elle égrène ses chapitres, la saga Boussac a connu tant de rebondissements, tant d'alarmes et d'échecs pitoyables, qu'elle n'étonne plus. Le suspense comme l'indignation s'émoussent. Aujourd'hui pourtant, on frise l'absurde.

La mise en règlement judiciaire du groupe, aiguisant appétits, rancunes et inquiétudes, a achevé d'embrouiller la situation. On ne comprend plus les subtiles manœuvres dont le déroulement remet sans cesse en question l'avenir du groupe. Pour les onze mille cinq cents salariés qui attendent depuis des mois de savoir à quelle sauce ils seront mangés, les chances de survie ne varient plus de jour en jour, mais d'heure en heure.

Dans cette triste farce, trois acteurs se disputent le rôle principal. Les banques d'abord, qui refusent d'accorder au groupe le moindre crédit supplémentaire, estimant qu'il n'a plus aucune chance de se redresser. Elles s'accrochent aux gages et aux cautions qu'elles détiennent sur les biens de M. Marcel Boussac, qui seuls, pensent-elles, peuvent leur permettre de récupérer une partie des quelque 300 millions de francs qu'elles ont engagés dans l'affaire.

M. Marcel Boussac, menacé de la ruine totale, paraît désireux de sauver le maximum d'emplois et propose pour ce faire ce qui lui reste : sa fortune. Il ne détient plus d'autre pouvoir depuis qu'il a remis son groupe entre les mains de la justice, afin de se débarrasser de son neveu. Mais il ne peut accepter, une fois ses biens remis dans l'affaire, de rester débiteur auprès des banques de quelque 120 millions de francs.

Troisième acteur : l'administration judiciaire, qui tente de sauver les meubles, mais sans grands moyens. Coïncée entre ses différents devoirs, elle est chargée à la fois de préserver les intérêts des créanciers prioritaires (salariés, fisc, ASSEDIC, etc.), qui s'opposent à ceux des banques, mais aussi de maintenir le groupe à flot au jour le jour, ce qui suppose l'accord bancaire pour assurer la trésorerie du groupe.

En clair, c'est l'impasse. La position de chacun est justifiée de son point de vue, mais l'ensemble est inconciliable.

Reste le gouvernement. On ne l'a guère entendu jusqu'à présent. Indifférence, laisser-faire ? L'intervention in extremis des pouvoirs publics auprès des banques, mardi dernier, pour assurer la paie de juin a montré qu'il n'en était rien. Ils agissent au coup par coup mais se conformant à la doctrine du premier ministre : le gouvernement ne peut se substituer aux dirigeants d'entreprises ; que ceux-ci nous soumettent un plan, nous l'étudierons ; mais que chacun assume ses responsabilités, etc., etc.

Les dirigeants ? Dans cette affaire, justement, il n'y en a plus. Le dernier en date, M. Jean-Claude Boussac, a été mis personnellement en règlement judiciaire le 30 mai, puis démis de ses fonctions. Et ce ne sont ni les banques, ni les auxiliaires de justice, ni même M. Marcel Boussac, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-neuf ans, qui peuvent, seuls, mettre sur pied un plan industriel cohérent.

Parmi les responsables de la débâcle actuelle, l'Etat figure d'ailleurs en aussi bonne place que dans la liste des créanciers. N'a-t-il pas, depuis juin 1977, soutenu à bouts de bras le groupe qui, dès cette date, était, de fait, en état de cessation de paiement ? L'« opération survie » a coûté au Trésor et aux organismes sociaux la bagatelle de 112 millions de francs. La proximité des élections justifiait alors, dirait-on, cette politique de soutien. En 1975, le gouvernement de M. Chirac n'avait-il pas déjà parrainé — et subventionné — le plan de redressement présenté par M. Jean-Claude Boussac, dont l'échec notoire a, depuis, prouvé l'inadéquation (seules trois mille cinq cent suppressions d'emplois ont été réussies « sans bavures ») ? Quant aux nombreuses personnalités politiques (1) qui ont, en 1976 et 1977, fréquenté les chasses organisées par M. Jean-Claude Boussac dans le Loiret, ignoraient-elles vraiment les difficultés du groupe et ont-elles fait toutes les suggestions souhaitables pour y remédier ?

Séparer le bon grain de l'ivraie

Le gouvernement, qui connaît parfaitement le dossier, dispose seul, aujourd'hui des moyens susceptibles de dénouer l'imbroglio. Lui seul, peut arbitrer la querelle opposant créanciers, actionnaires et auxiliaires de justice. Sans une décision politique, l'affaire continuera à s'enliser dans les arguties juridico-financières, compromettant les chances de survie du groupe. Comment régler un problème industriel aussi épineux sans être assuré de pouvoir payer demain la prochaine facture ? Comment, dans les ateliers, garder son calme, quand on n'est pas sûr de toucher la paie du mois suivant ?

Pour mettre sur pied un plan de redressement valable à long terme, il faut du temps. Compte tenu de la complexité des liens unissant les différentes unités du groupe, de l'état déplorable de sa comptabilité et de ses ventes, trois mois au moins et une équipe de gestionnaires aguerris seront nécessaires pour y voir clair. C'est alors seulement qu'on pourra juger valablement s'il est possible de sauver l'ensemble ou s'il faut séparer le bon grain de l'ivraie, pour préserver les éléments encore viables.

Pour réaliser cette étude préalable, il faut des moyens et des hommes. Qui, dans l'imbroglio financier actuel, peut convaincre les banques d'assurer les besoins normaux de trésorerie du groupe (50 millions de francs par mois) et dégager les quelque 120 millions de francs nécessaires pour tenir jusqu'en septembre ? Qui peut décider un gestionnaire compétent à risquer sa réputation sur un dossier aussi épineux ? Qui, sinon l'Etat ?

On peut juger avec les banques que le jeu ne vaut pas la chandelle, qu'il convient de trancher tout de suite en soldant aux amateurs (ils sont nombreux) les meilleures dépouilles du groupe. Qui, sinon le gouvernement, peut prendre une telle décision ?

Quel que soit le choix effectué, il implique deux lourdes responsabilités : celle d'un échec — ou d'un gâchis — éventuel, et celle des milliers de licenciements qui, dans tous les cas, seront inévitables. Refus devant l'obstacle, ou stricte application du libéralisme officiel ? On ne sait ce qui l'emporte dans la singulière réserve dont font preuve les pouvoirs publics.

Une chose est sûre : à tergiverser trop longtemps, à laisser pourrir la situation, on assure la perte du groupe. La cessation d'activité puis la liquidation solderaient inévitablement cette « politique ». Est-ce le but non avoué ? Il impliquerait le licenciement non plus d'une partie mais de la totalité des salariés.

Quand un groupe n'a plus de dirigeants, quand il perd 15 millions de francs par mois, quand il s'agit du plus gros dépôt de bilan depuis la guerre, quand le sort de onze mille foyers est en jeu (dont six mille dans une région menacée de dépérissement) ce n'est plus une affaire industrielle. C'est une affaire d'Etat.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) *La Nouvelle République du Centre-Ouest* a cité notamment Mme Marie-France Garaud et MM. Victor Chapot, chargé de mission à l'Elysée et « grand argentier des giscardiens », François Giscard-d'Estaing, Ladislas Poniatowski, le baron Empain et Jean Cesselin, président du tribunal de commerce de Paris et juge-commissaire dans l'affaire Boussac.

Alliance entre banques sociales

(Suite de la première page.)

Mais, traditionnellement, les banques populaires s'adressent aux artisans, aux commerçants, aux P.M.E. (le Crédit hôtelier, son bras séculier, s'occupant des concours à moyen et long terme). On ne voyait donc pas, *a priori*, comment « l'esprit P.M.E. » pouvait conduire à un rapprochement avec le caractère « économie sociale » du Crédit coopératif, auquel s'ajoute le plus souvent l'absence de but lucratif.

La « passerelle » des enseignants

En fait, une « passerelle » a pu être établie grâce à la Caisse d'aide sociale de l'éducation nationale (CASDEN), associée depuis trois ans au réseau des banques populaires. La CASDEN est une banque socio-professionnelle « verticale » qui ne ressemble à aucune autre : établissement à statut coopératif et à but non lucratif, elle est la propriété du personnel de l'éducation nationale, au travers du comité de coordination de ses œuvres, dont elle recueille tout ou partie de ses fonds : la puissante Mutuelle générale de l'éducation nationale (M.G.E.N.), la Mutuelle automobile des instituteurs de France (MAIF), à Niort, la Mutuelle de retraite des instituteurs, etc... La CASDEN recueille, en outre, les dépôts de ses cent mille sociétaires et leur consent des prêts à taux privilégié. Gérant 1 milliard de francs de capitaux, mais en disposant d'aucun réseau, elle souffrait d'un handicap en ce qui concerne les services courants et les contacts avec ses membres.

Pour régler ce problème, elle se tourna d'abord vers le Crédit mutuel ; ce fut un échec, car celui-ci refusait d'admettre des caisses uniquement professionnelles.

En 1974, un protocole fut signé entre MM. Denis Forestier, récemment décédé, au titre du comité de coordination des œuvres de l'éducation nationale, Jacques Bret, fondateur de la CASDEN, et Yves Malécot, président des Banques populaires. Aux termes de ce protocole, le réseau des trente-sept banques populaires était mis à la disposition de la CASDEN-B.P., qui gardait, toutefois, son autonomie et ses caractères propres. Qualifié par ses protagonistes d'« expérience sans précédent dans le monde bancaire français », ce « mariage à l'essai », malgré quelques frictions de départ entre les sociétés de l'éducation nationale et leurs « banquiers », semble bien avoir réussi.

Ce succès a donc suggéré à M. Moreau, président de la Caisse centrale du crédit coopératif, de prendre langue d'abord avec M. Forestier, puis avec le représentant des Banques populaires. Ces dernières, avantagées dans un tel rapprochement, avaient gardé l'éthique coopérative jusqu'à la seconde guerre mondiale ; elles l'avaient passablement perdu dans le grand vent de l'expansion d'après-guerre. Un retour aux sources a été vigoureusement entrepris.

Attentives à l'évolution actuelle de la société française, où un puissant courant socio-culturel conduit les citoyens à rejeter le centralisme et le gigantisme, elles s'efforcent de mieux « coller » aux professions, aux groupes, aux régions, comme le fait le Crédit mutuel, dont la concurrence est très pressante en ce domaine.

Or le Crédit coopératif, malgré sa dimension relativement modeste, jouit d'une très bonne image de marque dans le monde coopératif et mutualiste : il possède un savoir-faire certain, des outils bien adaptés, mais voit le développement de son potentiel bloqué par l'absence de guichets. D'où l'idée de procéder à une recherche commune dont l'objectif serait double.

● Tout d'abord, comme pour la CASDEN, les Banques populaires pourraient mettre leur réseau à la disposition du Crédit coopératif, les deux partenaires conservant soigneusement leur personnalité et leur spécificité propre.

● Ensuite, il s'agirait d'étudier la coordination et l'harmonisation d'activités très voisines, notamment dans le domaine du financement des coopératives d'artisans, dans celui du crédit-bail à l'équipement et du crédit aux professions libérales (médecins en particulier). Une collaboration pourrait également s'établir dans les concours accordés aux activités de loisir social, où les Banques populaires, par le biais du Crédit hôtelier, et le Crédit coopératif, consentent les mêmes crédits, mais ne s'adressent pas aux mêmes clients.

Sans doute un tel rapprochement répond-il à la nécessité de mieux lier la collecte des ressources à leur emploi, et de valoriser un outil déjà très polyvalent. Mais surtout, il ouvre de vastes perspectives au développement de l'« économie sociale », très porteuse d'avenir dans une société en plein changement. Comme l'association CASDEN-Banques populaires le prouve, l'« esprit P.M.E. » et l'esprit coopératif peuvent collaborer, tout en se respectant, et même tirer profit de cette vie commune. Ainsi les sociétaires de l'éducation nationale ont pu, à cette occasion, sortir de leur « vase clos », et les artisans, petits commerçants et petits industriels bénéficier de l'apport mutualiste.

Une telle expérience, de même que l'accord qui vient d'être annoncé, intéressera sûrement ces partenaires privilégiés de l'économie sociale que sont les grandes mutuelles à but non lucratif (MATMUT, M.A.A.F., MACIF, G.M.F.). Elle leur donnera peut-être l'idée de renforcer les moyens financiers dont disposent les établissements financiers à caractère coopératif et de les aider à développer leur action.

FRANÇOIS RENARD.

● *« La libération des prix industriels sera terminée pour le 31 août »*, indique le ministre de l'économie, M. René Monory, dans un entretien publié par le quotidien *la Croix* du 30 juin. Dans le secteur du commerce et des services, le ministre a souligné qu'il fallait *« faire sauter »* certains goulets d'étranglement, comme l'interdiction des ventes à perte, l'imposition de rabais maximaux, les barèmes professionnels et les prix minimaux (tarification routière).

● *La société pétrolière Exxon* vient de faire une découverte *« significative »* d'hydrocarbures dans le golfe du Mexique. Onze forages ont été concluants, ce qui laisse supposer l'existence d'un gisement important. Mais les fonds marins atteignent 300 mètres à cet emplacement, ce qui nécessitera l'utilisation d'une technologie nouvelle. En mer du Nord, la profondeur de l'eau ne dépasse pas 150 mètres aux emplacements de plates-formes.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép —	
$ E.-U	4,4880	4,4850	— 25	— 0	— 50	— 10	— 165	— 85
$ can.	3,9850	3,9950	— 18	— 5	— 25	— 11	— 80	— 5
Yen (100)	2,1890	2,1950	+ 68	+ 98	+ 157	+ 195	+ 490	+ 560
D. M.	2,1600	2,1630	+ 80	+ 102	+ 160	+ 190	+1520	+ 590
Florin ...	2,0120	2,0160	+ 58	+ 77	+ 110	+ 135	+ 310	+ 360
F. B. (100)	13,7430	13,7880	+ 250	+ 365	+ 470	+ 645	+1370	+1800
F. S.	2,4190	2,4240	+ 125	+ 176	+ 250	+ 298	+ 775	+ 842
L. (1 000)..	5,2404	5,2530	— 190	— 130	— 380	— 290	—1240	—1060
£	8,3450	8,3650	— 250	— 170	— 490	— 380	—1450	—1270

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 3/8	3 1/2	3 3/8	3 1/2	3 3/8	3 1/2	3 7/16	3 11/16
$ E.-U. ...	4 1/8	4 3/8	8	8 5/16	8 5/16	8 9/16	9	9 1/4
Florin	3 7/16	4 1/16	4 1/16	4 7/16	4 1/4	4 5/8	5 1/8	5 1/2
F. B. (100)	4 1/2	5 1/2	5 1/16	5 1/4	5 7/16	5 13/16	6 3/16	6 9/16
F. S.	5/16	9/16	1 3/16	1 7/16	1 5/16	1 9/16	1 7/8	2 1/8
L. (1 000).	8 1/4	11 1/4	11 1/8	11 7/8	11 1/8	11 7/8	12 7/8	13 1/2
£	10 1/4	10 3/4	10 1/2	11 1/4	11 1/8	11 5/8	12	12 1/2
Fr. franç..	8	8 1/8	9	9 3/4	9 7/8	10 3/8	9 7/8	10 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

RAPPORT COCKERILL 1977

La S.A. Cockerill, entreprise sidérurgique et de construction mécanique, dont le siège social est à Seraing (Belgique), vient de publier le rapport économique, social et financier de ses usines françaises et belges pour 1977.

Les lecteurs de ce journal intéressés par les problèmes sidérurgiques européens peuvent se procurer gratuitement cette publication en renvoyant el bon ci-dessous.

S.A. COCKERILL

Relations Publiques et Information

B - 4110 SERAING

Nom et prénoms (en majuscules)

Rue :

N°

Code postal :

à

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES TRANSPORTS

SOCIÉTÉ NATIONALE DE TRANSPORTS ET DE TRAVAIL AÉRIENS

الخطوط الجوية الجزائرية
AIR ALGERIE

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 02/78

AVIS DE PROROGATION DE DÉLAIS

La date limite de dépôt des offres concernant la fourniture de six (6) avions agricoles monomoteur, initialement fixée au 15 JUIN 1978, est reportée au 15 JUILLET 1978.

Les constructeurs intéressés pourront retirer le cahier des charges auprès d'AIR ALGÉRIE - DIRECTION DU TRAVAIL AÉRIEN - AÉROPORT D'ALGER, DAR-EL-BEIDA.

(PUBLICITE)

RÉPUBLIQUE UNIE DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

La Société Régionale de Développement Zapi Est (Zone d'Action Prioritaire Intégrée de l'Est), au capital social de 130 600 000 F C.F.A., domiciliée à Bertoua, Boîte Postale 132 (République Unie du Cameroun), annonce le lancement d'un appel d'offres international ouvert à la concurrence de toute personne morale et physique d'un pays membre de la Banque Mondiale ou de la Suisse pour la fourniture et le montage des équipements industriels suivants :

LOT NR 1

5 centres de décorticage de café en coques situés à :

NGUELEMENDOUKA .... 2 800 tonnes par an de café en coques
ANGOSSAS .... 1 000 tonnes par an de café en coques
DOUME .... 1 000 tonnes par an de café en coques
M'BANG .... 1 000 tonnes par an de café en coques
DIANG .... 150 tonnes par an de café en coques

LOT NR 2

Une usine de transformation et de conditionnement du café décortiqué à Belabo : capacité 3 500 tonnes par an de café marchand.

LOT NR 3

Génie Civil comprenant :
— Aménagement des bâtiments existants de Nguelemendouka Angossas, Doumé.
— Construction des centres de M'Bang et Diang.

Le document d'appel d'offres sera déposé pour complément d'information à :

REPUBLIQUE UNIE DU CAMEROUN
— Ministère de l'Agriculture
Direction étude et projet - Yaoundé.
— Zapi - B.P. 1.695 Yaoundé - Tél. 22.48.75.
— Zapi - B.P. 132 Bertouba - Tél. 24.13.35.
— Chambre de Commerce, d'Industrie et des Mines - Douala.

ETATS-UNIS
— Ambassade du Cameroun
2349 Massachusetts Avenue - NW - Washington D.C.
20 008 U.S.A. - Tél. : 265.87.90.
— Banque Mondiale
Bureau de Mr. Mike Furst
1818 H Street - NW - Washington D.C.
2433 U.S.A.

FRANCE
— Ambassade du Cameroun
147 bis, rue de Longchamp
75016 Paris.
— B.D.P.A.
202, rue de la Croix-Nivert
75015 Paris.
— I.F.C.C.
B.P. 5035
34032 Montpellier Cedex.

Il sera remis ou expédié par voie aérienne avec accusé de réception, à partir du 3 juillet 1978, contre paiement de 35 000 F C.F.A. par dossier, par chèque barré au nom du Directeur Général de la Société Zapi Est, à toute personne qui en fera la demande, à :
— M. BENGA - Zapi EST - B.P. 1695 - Yaoundé (Cameroun). Tél. : 22.48.75.

ou

— M. RICHARD - B.P. 5035 - 34032 Montpellier Cedex - FRANCE. Tél. : 63.91.70. Télex 490 805/74.

Les plis contenant les offres devront parvenir au plus tard le 11 août 1978, à 17 heures, heure locale, et seront envoyés comme suit :
— Pli original : à la Direction Générale Zapi Est - B.P. 1695 - Yaoundé - Cameroun.
— Copie : au Centre I.F.C.C. - B.P. 5035 - 34032 Montpellier Cedex - France.

L'ouverture des plis se fera à Yaoundé à partir du 16 août 1978.

Le Directeur Général de la Société Zapi Est :
M. ONGOLO.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE TRANSPORTS MARITIMES (S.F.T.M.) (GROUPE COMPAGNIE NAVALE WORMS)

L'assemblée générale ordinaire de la Société française de transports maritimes, filiale principale de la Compagnie navale Worms, s'est tenue au siège de la société le 26 juin 1978 sous la présidence de M. Jean Barnaud.

Le rapport du conseil rappelle qu'en 1977 la Société française de transports maritimes a renforcé sa structure financière grâce à une avance de 60 millions de francs en compte bloqué reçue de son principal actionnaire, la Compagnie navale Worms, au moyen de fonds provenant d'un emprunt obligataire convertible émis à cet effet dans le public.

Au terme d'un programme de renouvellement et de modernisation qui s'achève en 1978, la société dispose d'une flotte jeune, de quatre ans et demi d'âge moyen à la tonne, composée de quinze pétroliers et pétroliers-minéraliers, quinze navires de ligne (porte-conteneurs et porte-conteneurs rouliers) et vingt transporteurs spécialisés et caboteur, représentant au total 2 818 000 tonnes de port en lourd.

Confiant à des filiales d'exploitation la gestion de ses navires, elle a, dans un objectif de rationalisation, regroupé entre les mains de la Société française de transports pétroliers, qui a repris l'activité de la Compagnie de transports maritimes pétroliers, la totalité de la gestion de sa flotte pétrolière et absorbé la Compagnie de transports maritimes pétroliers.

Ces filiales et celles des autres secteurs (Navale et commerciale havraise péninsulaire pour les lignes régulières, Société nantaise des chargeurs de l'Ouest, et les groupements d'intérêt économique, Cetragpa, Unitramp, Carline, pour les transports de vrac et spécialisés) ont, grâce à une politique commerciale active, assuré le plein emploi de la totalité de la flotte, sans pouvoir éviter les effets d'un grave déséquilibre mondial des transports maritimes lié à la crise économique et dont l'ampleur est mesurée par le chiffre de 20 % d'excédent de l'offre de tonnage par rapport aux besoins du trafic international.

Les recettes d'exploitation des navires, 870,7 millions de francs pour la seule part quirataire de la société, ont progressé de 17,6 %. Les dépenses d'exploitation ont augmenté un peu plus rapidement, laissant un bénéfice brut d'exploitation de 222 millions de francs, soit 16,8 % de plus qu'en 1976 ; cette amélioration apparente masque une dégradation réelle des résultats, compte tenu des investissements réalisés en 1977 et à la fin de 1976. Si, grâce à une gestion rigoureuse, l'augmentation des frais généraux a pu être contenue à 12,8 %, les frais financiers, liés à l'endettement nécessaire à la réalisation du programme d'investissements, ont augmenté de 33 % par rapport à l'exercice précédent ; ils pèsent lourdement sur le bénéfice d'exploitation avant amortissements et provisions, qui est de 100,3 millions, soit seulement 7 % de plus qu'en 1976. Compte tenu de 50,4 millions de plus-values résultant de la cession de six navires, la marge brute d'autofinancement est de 163,2 millions, sensiblement égale à celle de l'exercice précédent.

Après une dotation de 153,5 millions aux amortissements, le matériel naval est globalement amorti d'un peu plus de 35 % à la fin de l'exercice ; si l'on comprend le solde des subventions d'équipement à imputer, ce pourcentage passe à 40,5 %. Le bénéfice net est de 1,5 million, au lieu de 20,9 millions en 1976.

Comme l'année précédente, l'assemblée a décidé de prélever sur la prime d'apport les sommes nécessaires à la distribution du dividende après affectation de la totalité du bénéfice aux réserves correspondant aux plus-values à long terme. Ce dividende est égal à celui de l'an dernier : 5,86 F par action auquel s'ajouteront 2,93 F d'impôt déjà payé au Trésor, soit un revenu global de 8,79 F par action de 100 F de nominal.

L'assemblée a renouvelé, pour la durée statutaire de trois ans, les mandats de trois administrateurs : M. François Rozan, la Société Pechelbronn (représentée par son président-directeur général M. Nicholas Clive Worms) et la Compagnie auxiliaire de navigation (représentée par son président d'honneur M. Jean Perrachon).

Le conseil qui a suivi immédiatement l'assemblée a réélu M. François Rozan vice-président-directeur général.

Les perspectives d'avenir de certains secteurs d'activité sont dominées par l'évolution de la situation internationale et par les mesures qui devraient être prises au plan national pour assurer leur maintien.

LES PILES WONDER

L'assemblée générale des actionnaires, réunie le 27 juin 1978, a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice social 1976-1977 qui a eu exceptionnellement une durée de quinze mois (1er octobre 1976 au 31 décembre 1977), afin de faire désormais coïncider l'exercice social avec l'année civile.

Le bénéfice net 1976-1977, qui n'a pas enregistré les mêmes profits exceptionnels que le précédent et qui comporte une provision pour impôt supérieure de 2,7 millions à celle de 1975-1976, atteint 7 millions contre 7,3 l'année précédente.

Pour les quinze mois d'activité, le bénéfice d'exploitation est de 11,8 millions contre 7,8 en 1975-1976.

La marge brute d'autofinancement s'élève à 24,6 millions (dont 18,1 d'amortissements) contre 19,3.

Avec 24,7 millions, les investissements industriels progressent sensiblement par rapport aux 15,7 millions du précédent exercice.

L'assemblée a décidé de distribuer, à compter du 10 juillet 1978, un dividende net unitaire de 14,50 F contre 13 F l'an dernier. Le revenu global par action, avoir fiscal compris, est de 21,75 F.

Pour les cinq premiers mois du nouvel exercice 1978, le chiffre d'affaires hors taxes progresse de 5 % par rapport à la même période de 1977.

KUBOTA

La prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires se tiendra le jeudi 13 juillet 1978, à 10 heures, au siège social de la société.

A l'ordre du jour de cette assemblée figureront les points suivants :

● Approbation du bilan et des comptes de l'exercice clos le 15 avril 1978 et affectation des résultats.

● Election de dix-neuf administrateurs.

● Election de deux commissaires aux comptes.

● Mise en paiement d'une allocation de retraite à l'occasion du départ d'administrateurs.

ENTREPRISES ALBERT COCHERY

L'assemblée générale annuelle, tenue le 20 juin 1978 sous la présidence de M. Daniel Bullot, a approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1977.

Le chiffre d'affaires T.T.C. s'est élevé à 769 millions de francs. Après 28,7 millions de francs d'amortissements — SAM comprise — et 4 millions de francs de provision pour éventualités diverses, le résultat net ressort à 226 000 francs.

Sur proposition du conseil, l'assemblée a décidé d'affecter ce bénéfice au poste « report à nouveau », qui se trouve ainsi porté de 4 785 000 francs à 5 011 000 francs.

GROUPE COCHERY

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à 1 200 millions de francs T.T.C. contre 1 067 millions de francs l'an dernier.

Le bénéfice net consolidé se monte à 1,5 million de francs contre 1,74 million de francs en 1976, et la marge brute d'autofinancement atteint 47 millions de francs contre 55 millions de francs l'an dernier.

L'assemblée a nommé administrateur M. Pierre Huet, qui est directeur général par décision du conseil depuis le 19 avril. Réuni à l'issue de l'assemblée, le conseil d'administration a pris acte de la démission de M. Bullot de ses fonctions de président, celui-ci restant par ailleurs administrateur, et, sur sa proposition, a nommé M. Huet président-directeur général. Ce dernier a demandé au conseil de confirmer M. Gaud dans ses fonctions de directeur général.

M. Chaussade, au nom du conseil, a tenu à remercier tout particulièrement M. Bullot des efforts qu'il a déployés pour restructurer la société et surmonter les difficultés rencontrées ces dernières années.

JACQUES BOREL INTERNATIONAL

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue, le 28 juin 1978, sous la présidence de M. Bernard Treizenem et a approuvé les comptes arrêtés au 31 décembre 1977, qui font apparaître une perte de 163,3 millions de francs.

Au niveau consolidé, la perte nette du groupe (intérêts minoritaires déduits) est de 164,6 millions de francs.

Dans son rapport, le conseil d'administration a rappelé que le volume d'affaires du groupe a atteint 1 895 millions de francs (T.T.C.) en progression de 20,2 % par rapport à l'année précédente. Commentant ces résultats dans son allocution, le président a particulièrement insisté sur les facteurs de redressement à effets rapides qui apporteront une amélioration dès 1978 dans les domaines du bureau d'études, de la Belgique, des hôtels et des structures du groupe. Un certain nombre de provisions constituées en 1977 ne se retrouveront plus en 1978. Ces éléments favorables étant conjugués avec des améliorations de résultats observées dans les activités de restauration en France et dans plusieurs filiales étrangères, l'année 1978, encore déficitaire, connaîtra une réduction de la perte d'exploitation par rapport à 1977.

POINTS FORTS ET STRATÉGIE DU GROUPE POUR L'AVENIR

Le président a souligné dans la suite de son allocution les points forts du groupe, qui ne doivent pas être cachés par les trois exercices lourdement déficitaires (1976, 1977, 1978) :

— Activités s'exerçant dans des marchés généralement en expansion ;

— Parts de marchés importantes ;

— Equipes professionnelles expérimentées ;

— Savoir-faire permettant un développement géographique des activités sans investissements.

Il a ajouté que, compte tenu de ces points forts, le groupe peut s'engager résolument sur la voie d'un nouveau type de développement. Un certain nombre d'axes sont retenus :

— Mise en œuvre de réformes pour améliorer l'image du groupe et renforcer son efficacité commerciale sur autoroutes. En outre, quelques investissements soigneusement sélectionnés seront réalisés sur de nouvelles aires de service ;

— Redéploiement commercial dans l'activité de la restauration de collectivité ;

— Etude d'une nouvelle politique en matière de restaurants publics, se traduisant par un recentrage sur les meilleures formules du groupe et le remodelage de certains centres commerciaux ;

— Importants efforts dans les filiales étrangères, notamment dans le secteur de la restauration collective et du ticket restaurant.

Les perspectives d'avenir des hôtels sous l'enseigne Sofitel s'améliorent régulièrement ; le taux moyen d'occupation, et le taux de résultat brut sont en progression constante. L'allègement des charges financières reste l'objectif primordial pour les hôtels.

En conclusion, M. Bernard Treizenem estime que le groupe Jacques Borel International peut retrouver au niveau consolidé son équilibre d'exploitation et un taux de croissance relativement favorable.

CÉRALIMENT - LU-BRUN

L'assemblée générale ordinaire du 23 juin a approuvé les comptes de 1977, qui font apparaître un bénéfice net de 19 992 791 F (dont 8 903 691 F de plus-value exceptionnelle) après une dotation aux amortissements de 38 033 688 F (contre, en 1976, un bénéfice net de 7 906 916 F, après 26 117 912 F aux amortissements).

Elle a voté la distribution d'un dividende de 12,50 F par action, ce qui, compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor (avoir fiscal) de 6,25 F, assurera un revenu global de 18,75 F par titre.

La Société, qui a pris le contrôle majoritaire du groupe General Biscuit Company (Belgique), au début de l'année 1977, et détient directement et indirectement 87,50 % du capital, a réalisé en 1977 un chiffre d'affaires net consolidé (groupe) de 2 512 661 000 F et un bénéfice net de 63 934 000 F (dont 20 510 000 F de plus-values exceptionnelles), chiffres qui, pour mesurer l'évolution du groupe en dix ans, peuvent être rapprochés de ceux de 1967 : chiffre d'affaires de 13 000 000 F et bénéfice net de 40 000 F. Dans le même temps, le résultat net par action est passé de 2,3, en 1967, à 54,6 en 1977.

Une assemblée générale extraordinaire a décidé de porter le capital social de 95 338 700 F à 108 338 700 F par l'émission de 130 000 actions nouvelles de 100 F, à souscrire contre espèces au prix de 300 F par titre.

MAJORETTE

Sur un investissement global de 12,49 millions de francs, 10,93 millions de francs ont porté sur des investissements de production, qui ont permis non seulement de faire face à la hausse du chiffre d'affaires de l'exercice, mais aussi de mettre en place la majorité des moyens de production destinés à répondre aux objectifs 1978, qui prévoient le lancement d'une nouvelle gamme de véhicules.

Après dotation aux amortissements de 9,01 millions de francs contre 6,82 millions de francs en 1976, le bénéfice d'exploitation de l'exercice ressort à 14,53 millions de francs, ce qui représente près de 19 % du chiffre d'affaires hors taxes.

L'assemblée générale extraordinaire, qui s'est tenue à l'issue de cette première assemblée, a décidé de porter le capital social de 16 844 000 francs à 17 510 300 francs, par la création de 6 663 actions nouvelles de 100 F qui seront réservées aux salariés de la Société et souscrites par prélèvement sur la réserve spéciale de participation constituée au titre de l'exercice 1977.

IMETAL — MINES DU HUARON

L'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie des mines de Huaron réunie le 28 juin 1978 a approuvé les comptes de l'exercice 1977 qui se soldent par un bénéfice net, qui sera payable à partir du 12 juillet 1978, à 10 F, par action, soit un revenu global de 15 F compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor.

L'assemblée extraordinaire qui a suivi a approuvé, sous réserve de l'obtention des autorisations définitives appropriées, la transformation de l'établissement succursale de la société au Pérou en société anonyme de droit péruvien.

PIERREFITTE - AUBY

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Messieurs les acheteurs sont informés que, à partir du 5 juillet 1978, il sera procédé à l'échange de leurs titres au porteur n° 1 à 811 440 qui seront alors démunis de coupons, contre de nouveaux titres portant les coupons n° 94 à 123.

L'échange s'effectuera titre pour titre sans conformité de numéros. Les titres devront être déposés pour échange, aux guichets des sièges, succursales et agences en France des établissements suivants :

— Banque de Paris et des Pays-Bas.
— Crédit Lyonnais.
— Banque Nationale de Paris.
— Société Générale.
— Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud.
— MM. Hottinger et Cie.
— Crédit du Nord.
— Crédit Industriel et Commercial.
— Banque Louis-Dreyfus.

Le dividende afférent à l'exercice 1977, et qui sera mis en paiement le 5 juillet 1978, sera représenté par le coupon n° 93 à détacher des anciens titres au porteur d'actions.

LE MONDE
met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'Annonces Immobilières.
Vous y trouverez peut-être
L'APPARTEMENT
que vous recherchez

(Publicité)

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de l'équipement, des travaux publics, de la construction, de l'habitat et des postes et télécommunications, direction générale des postes et télécommunications

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre de son programme de développement du réseau des télécommunications, la direction générale des postes et télécommunications lance un appel d'offres ayant pour objet la fourniture du matériel de réseaux et de génie civil et l'exécution des travaux de pose et de raccordement et de génie civil nécessaires à l'extension et à la modernisation du réseau téléphonique de Lomé (réseau de transport).

Cet appel d'offres est ouvert aux entreprises togolaises et françaises.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré, tous les jours ouvrables, et contre paiement d'une somme de 25 000 C.F.A. (500 F) par dossier, aux adresses suivantes :
— Direction générale des Postes et Télécommunications, Hôtel des Postes et Télécommunications, avenue de la Libération à Lomé (Togo).
— SOFRECOM, 8, rue de Berri, Paris (8e).

Les soumissions devront parvenir à la commission consultative des marchés - présidence de la République à Lomé - au plus tard le 30 août avant 12 heures.

(PUBLICITE)

ROYAUME DU MAROC

Office régional de mise en valeur agricole du Souss-Massa

AGADIR

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

N° 35-78 ORSM

Le Directeur de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Souss-Massa recevra jusqu'au 15 septembre 1978 à 12 heures des offres de prix pour la fourniture de l'équipement hydro-mécanique du Barrage de DKHILA sur l'Oued Issen :

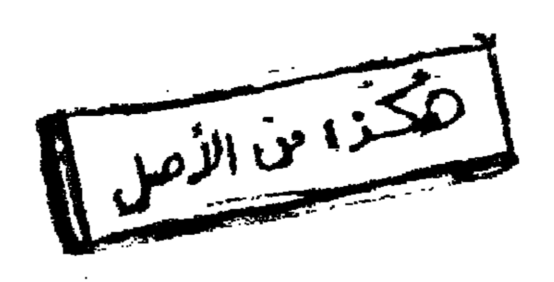
— de l'évacuateur de surface y compris le clapet de réglage (3 vannes de 12×13 m, 1 clapet de 6×2 m et accessoires) ;
— de la prise d'eau y compris la filtration ;
— de l'équipement aval de la galerie.

Le cautionnement provisoire est fixé à 100.000 DHS (cent mille dirhams).

Les dossiers peuvent être retirés au siège de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Souss-Massa, rue des Administrations Publiques, B.P. 21 AGADIR, Bureau des Marchés, contre remise d'un chèque ou mandat de 1.000 DHS au nom de l'Agent Comptable de l'O.R.M.V.A. du Souss-Massa.

Le Directeur de l'O.R.M.V.A. du SOUSS-MASSA.
Signé : LAMTIRI Laârif Mohamed.

هكذا من الأصل



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
29 JUIN

Sélectif

Amorcé vingt-quatre heures plus tôt, le mouvement de reprise s'est poursuivi jeudi à la Bourse de Paris, dans un marché assez animé mais toujours peu actif, la progression des cours s'effectuant au rythme à peu près immuable de 0,80 % en moyenne.

Quelques belles performances ont néanmoins été enregistrées : Métallurgique de Normandie (+ 7,2 %), Pricel (+ 6,9 %), Bouygues (+ 5,1 %), Locafrance (+ 4,5 %). Les cotations de deux titres ont même dû être retardées (Marine, Elf-Gabon), en raison du déséquilibre entre l'offre et la demande. Au total, une cinquantaine de valeurs ont monté, mais une cinquantaine de valeurs très éparpillées dans les différents secteurs de la cote, aucun compartiment, en dehors des pétroles, modérément fermes, ne retenant particulièrement l'attention des opérateurs.

Bref, la hausse s'est faite de façon très sélective. Mais, de l'avis général, elle a été moins artificielle que mercredi, malgré la présence toujours remarquée des investisseurs institutionnels. De toute évidence, la fermeté persistante du franc sur les marchés des changes a produit une excellente impression.

Mais le facteur technique n'a pas été négligeable non plus, attestant ainsi de la prudence des opérateurs devant l'avenir. Pour beaucoup, septembre sera un mois clé pour l'économie française. D'ici là, les professionnels estiment que même si quelques sursauts se produisent, le marché ne s'écartera guère de ses niveaux actuels.

Aux valeurs étrangères, l'effritement a été à peu près général, les américaines faisant exception en gagnant quelques fractions.

Sur le marché le l'or, le lingot a perdu 195 F, à 27 100 F (après 27 240 F) et le napoléon 1 F, à 257,90 F.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 7/8 %

LONDRES

Le redressement des cours amorcé jeudi en clôture se poursuit à la veille du week-end. L'indice des industrielles progresse de 3,4 points, à 460,7. Avance également des pétroles et des fonds d'État, mais recul des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 183 20 contre 184 30

VALEURS	CLOTURE 29 6	COURS 30 6
Beecham	635	637
British Petroleum	840	844
Courtaulds	111	113
De Beers	396	397
Imperial Chemical	371	372
Rio Tinto Zinc Corp	212	212
Shell	542	550
Vickers	162	161
War Loan 3 1/2 %	29 1/2	29 5/8
*West Driefontein	25 1/2	25 1/8
*Western Holdings	23 3/8	23 1/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29 6	30 6
1 dollar (en yens)	205 45	204 50

NOUVELLES DES SOCIETES

EUROMARCHE. — Les titres de *cette entreprise ont été introduits* sur le marché officiel le 29 juin à la Bourse de Paris. 233 210 actions, soit 21,35 % du capital, étaient mises à la disposition des acheteurs, au prix d'offre minimum de 260 F. Le cours coté a été fixé à 263 F, avec un volume d'échanges de 238 286 actions. Tous les ordres limités entre 263 et 389 F ont été servis en totalité. Les autres ont été éliminés.

MATSUSHITA ELECTRIC. — Les comptes du semestre clos le 20 mai 1978 se sont soldés par un bénéfice non consolidé de 26,35 milliards de yens, contre 23,17 milliards un an plus tôt. Le dividende est inchangé à 5 yens par titre.

THOMSON-BRANDT. — Au cours de l'exercice 1978, le chiffre d'affaires du groupe devrait, à structures comparables, augmenter de 10 %, et les résultats consolidés devraient normalement enregistrer une progression analogue (356,8 millions de francs en 1977).

ENTREPRISE J. LEFEBVRE. — Le directoire a été autorisé à émettre, quand il le jugera opportun, un emprunt d'un montant maximum de 50 millions de francs en obligations convertibles. Le capital pourra ainsi être éventuellement augmenté en une ou plusieurs fois, pour le porter à un maximum de 150 millions de francs.

NEW-YORK

Modeste progrès

Pour la troisième séance consécutive, les cours ont enregistré un très modeste progrès jeudi à Wall Street. L'indice Dow Jones, qui perd encore environ 6 points par rapport au jeudi précédent, est parvenu à *reprendre* 1,73 point de plus, s'inscrivant à 821,64.

En revanche, le volume des transactions ne cesse de diminuer au fil des séances et s'est péniblement établi à 21,67 millions d'actions contre 23,26 millions la veille et 29,28 millions mardi. La participation des *investisseurs* institutionnels est cependant restée assez importante, puisque 271 « paquets » d'au moins dix mille actions ont été échangés contre 270 « paquets » mercredi.

Ce sont d'ailleurs ces investisseurs, alliés à quelques organismes de placement collectifs (pension funds, etc.), soucieux de présenter à leur clientèle des bilans « encourageants », qui sont à l'origine directe de la poursuite, même lente, du mouvement de *redressement*.

Autour du Big Board, dans les rangs des professionnels comme de la clientèle particulière, l'expectative *prudente demeure la règle...*

VALEURS	COURS 28 6	COURS 29 6
Alcoa	43 ...	42 7/8
A.T.T.	60 1/8	60 ...
Boeing	52 1/8	53 1/2
Chase Manhattan Bank	38 1/2	38 3/4
Du Pont de Nemours	113 3/4	113 1/8
Eastman Kodak	54 1/2	54 3/8
Exxon	44 ...	43 3/4
Ford	47 ...	46 7/8
General Electric	49 3/4	50 1/2
General Foods	31 5/8	31 5/8
General Motors	59 5/8	59 3/4
Goodyear	16 3/4	16 7/8
I.B.M.	261 3/4	259 5/8
I.T.T.	30 1/8	30 1/4
Kennecott	23 1/2	23 1/8
Mobil Oil	62 3/4	61 7/8
Pfizer	32 3/4	33 1/8
Schlumberger	82 1/4	83 7/8
Texaco	23 7/8	24
U.A.L. Inc.	29 1/2	29 3/8
Union Carbide	37 3/4	37 7/8
U.S. Steel	26 5/8	26 3/4
Westinghouse	21 1/4	21 1/4
Xerox	52 3/4	52 7/8

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	28 juin	29 juin
Valeurs françaises	131,5	132,6
Valeurs étrangères	99,3	99,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	74	74,5

BOURSE DE PARIS - 29 JUIN - COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Foseco	12 70	13 ..
Gevaert	175 90	174 50
Glaxo	46 .	45 30
Grace and Co.	124 50	124 50
Pfizer Inc	151 60	148 50
Procter Gamble	387 ..	387 .
Courtaulds	.. ..	10 60
Est-Asiatique	.. ..	62 50
Canadian-Pacif.	73 05	73 20
Wagons-Lits	32 ..	32 30
Barlow-Rand	13 ..	13 ..
Suéd. Allumettes	.. ..	72 .

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alsor	o340	348
Banq. Fin. Eur.		278
Cellulose Pin	o 46	42 50
Coparex	279	272 .
Ecco	880	880
Euradep	480	478
Intertechnique	234	237
Métall. Minière	65	65
Promoptic	320	321
Sab Mer. Corv.	.	177 50
S.P.R.	d203	d203 .
Ufinex	158	155
Oce v Grinten	...	o330 .
Rorento NV	253 30	252

SICAV

Plac. institut.	13846 61	13378 37
1re catégorie	10149 10	9850 10

30/6	Émission frais inclus	Rachat net
Actions Sélec.	149 39	142 62
Aedificandi	181 48	173 25
Agfimo	198 81	189 80
A.L.T.O.	162 60	155 13
America-Valor	281 31	268 55
Assurances Plac.	130 85	124 92
Bourse-Invest.	142 75	136 28
Convertibles	125 77	120 07
Convertimmo	135 84	129 49
Drouot Invest.	197 15	188 21
Elysées-Valeurs	176 91	168 89
Epargne-Croiss.	562 17	536 68
Epargne-Inter.	270 21	257 96
Epargne-Mobil.	169 26	161 58
Epargne-Oblig.	138 21	131 94
Epargne Revenu.	300 38	286 76
Epargne-Unie	311 01	296 91

Exp. 7 % 1973	3260	3248				
E.D.F. parts 1950	541	541				
E.D.F. parts 1959	..	509				
Ch. France 3 %	173	174				
A.G.P.(Ste-Cent.)	375	375				
Ass. Gr Paris-Vie	1580	1535				
Concorde	355	355				
Epargne France	301	C301				
Finanс Victoire	..	210 10				
France I.A.R.D.	198 50	198 50				

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
745	4,5 % 1973	747	745	746 50	745 80
2430	C.N.E. 3 %	2450	2501	2501 50	2490
540	Siemens A.G.	643	644	644	647
36	Sony	36 60	37 60	37 60	37 40
12 50	Tanganyika	12 80	12 70	12 70	12 60
250	Unilever	248 50	243 ..	243	249 10
15 50	Union Corp.	15 95	15 90	15 88	15 60
99	U. Min. 1/10	99 90	100 40	100 40	98 40
127	West Drief	127 80	127 30	126 80	127 90
46	West Deep	45 80	45 10	45 05	44 20
106	West Hold.	107 .	105 .	104	104 90
240	Xerox Corp	241	243 ..	243 ..	239 20
0 73	Zambia Corp	0 73	0 75	0 74	0 73
22	De Beers (S.)	22 60	22 40	22 30	22 10
675	Deuts Bank	671	670	670	671
350	Dome Mines	349 50	350 .	348 90	350 ..
530	Du Pont Nem.	518	523	521	523 .
245	East Kodak	244	246 50	248 ..	245
16 50	East Rand	16 55	16 40	16 40	16 40
135	Ericsson	135 50	134 ..	134 10	131 50
205	Exxon Corp	200 80	201 50	201 50	200 60
210	Ford Motor	210 80	210 .	211	209 .
89	Free State	92 90	92 20	92 20	92 15
230	Gen. Electric	231 60	230 70	230 70	230 ..

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29 6	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 528	4 527	4 57
Allemagne (100 DM)	218 640	217 830	217
Belgique (100 F)	13 913	13 836	13 825
Pays-Bas (100 fl.)	203 440	202 580	202 500
Danemark (100 krd)	80 530	80 310	81 500
Suède (100 krs)	99 070	98 890	98 750
Norvège (100 k.)	83 870	83 830	85 500
Grande-Bretagne (£ 1)	8 400	8 397	8 450
Italie (1 000 lires)	5 297	5 290	5 450
Suisse (100 fr.)	243 740	243 010	242 500
Autriche (100 sch.)	30 355	30 240	30 650
Espagne (100 pes.)	5 749	5 743	5 800
Portugal (100 esc.)	9 910	9 900	10 525
Canada ($ can. 1)	4 024	4 022	4 035
Japon (100 yens)	2 215	2 203	2 180

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29 6
Or fin (kilo en barre)	27200	27050
Or fin (en lingot)	27295	27100
Pièce française (20 fr.)	258 90	257 90
Pièce française (10 fr.)	209 90	208 50
Pièce suisse (20 fr.)	237 80	238 ..
Union latine (20 fr.)	231	231 50
Souverain	254 20	254
Pièce de 20 dollars	1235 60	1218 ..
Pièce de 10 dollars	643	643 ..
Pièce de 5 dollars	416	414 .
Pièce de 50 pesos	1126	1121 ..
Pièce de 10 florins	247 20	244 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

EN ITALIE

Pas de majorité au premier tour de l'élection du Président de la République

Rome. — L'élection du président de la République italienne n'est guère facile. Comme on le prévoyait, le premier scrutin, jeudi 29 juin, n'a dégagé aucune majorité, et il devait en être de même ce vendredi matin pour le second. Chacun des principaux partis a fait voter pour un « père de la République » sorti de ses rangs, tandis que les petites formations laïques s'abstenaient.

La quasi-totalité des mille onze électeurs (députés, sénateurs et délégués régionaux) s'est entassée dans l'hémicycle du palais Montecitorio, qui manque de places assises. Le communiste Pietro Ingrao, président de la Chambre, dirige les opérations de vote. Dès les premières minutes, il a été amené à défendre les traditions républicaines face à des contestataires radicaux et d'extrême droite, qui voulaient introduire des nouveautés. La clochette du président a interrompu Mme Emma Bonnino (radical), qui faisait « *des considérations politiques* », alors que le règlement ne l'autorise pas. Visiblement, cette perturbatrice cherchait un prétexte pour occuper quelques minutes d'antenne, car la *télévision* nationale retransmet les séances en direct. L'unique mérite de *Mme Bonnino* aura été d'apporter une note jeune et féminine dans cette assemblée d'hommes en gris.

Peu de francs-tireurs se sont manifestés au premier scrutin. Selon leur habitude, les communistes ont été les plus disciplinés : leur candidat, M. Giorgio Amendola, a même obtenu sept voix supplémentaires. En revanche, une demi-douzaine de socialistes ont faussé compagnie à leur président, M. Pietro Nenni, tandis que M. Guido Gonella, candidat de la démocratie chrétienne, n'obtenait que trois cent quatre-vingt-douze suffrages sur les cent seize escomptés. Le souvenir d'Aldo Moro, qui était le favori de ces élections présidentielles, a voulu être rappelé par certains électeurs gouvernementaux. Sans doute n'approuvent-ils pas la manière dont l'otage des Brigades rouges a été sacrifié à la raison d'Etat. Le frère du disparu a obtenu six suffrages, son épouse trois, et un électeur a annulé son bulletin en votant Aldo Moro.

Parmi les autres bulletins nuls,

De notre correspondant

on note les seize voix obtenues par l'ex-roi Umberto de Savoie, dont les affiches sont réapparues depuis quelques jours sur les murs de Rome. Seule la monarchie, affirment-elles, peu sauver cet Etat décadent.

La D.C. prête à appuyer un candidat « laïc »

Tout Italien, âgé de plus de cinquante ans, et jouissant de ses droits civiques, peut être élu. Ainsi, les vingt-six parlementaires d'extrême droite ont voté pour un médecin, le docteur Luigi Condorelli, qui est inconnu au *Palazzo*. Pour leur part, les quatre représentants du parti radical se sont prononcés pour Mme Camilla Cederna, auteur du best-seller contre M. Giovanni Leone.

Un élément nouveau est intervenu jeudi avant le premier scrutin. La démocratie chrétienne a fait savoir qu'elle serait prête à appuyer un candidat « laïc » puisqu'une majorité semble se dessiner en ce sens. Le nom de M. Sandro Pertini, socialiste, ancien président de la Chambre des députés, était sur toutes les lèvres. La D. C. laissait entendre qu'elle n'avait rien contre ce héros de la résistance ; les communistes vantaient ses qualités et les socialistes, pris au piège — M. Pertini s'était opposé à leur secrétaire général pendant l'affaire Moro — pouvaient difficilement ne pas applaudir.

Le problème, c'est que M. Pertini va bientôt fêter ses quatre-vingt-deux ans. Le candidat rassurait lui-même les inquiets dans les couloirs de la Chambre : « *Mon père, qui était un vieux loup de mer, ne nous a quittés qu'à quatre-vingt-dix ans. Ma mère n'est morte qu'à quatre-vingt onze ans, et encore, était-ce accidentel...* »

Après le premier scrutin, les chances de M. Pertini paraissaient moins grandes. Des démocrates-chrétiens déclaraient qu'un laïc ne devait pas être forcément un socialiste. Ils murmuraient le nom de M. Ugo La Malfa, président du parti républicain. Ce vieux routier de la politique, âgé de soixante-quinze ans, a préféré ne pas se montrer. Avec une insistance suspecte, ses amis jurent qu'il n'est pas candidat.

Dix-neuf électeurs n'ont pas pris part au premier scrutin. Parmi eux, le président de la République par intérim, M. Fanfani, le président de la Chambre, M. Ingrao, les anciens présidents de la République, MM. Gronchi et Saragat, ainsi que le chef de l'Etat démissionnaire, M. Léone. L'appel de son nom a créé un certain embarras. De même que le député démocrate-chrétien, M. De Mita, a jeté un certain froid en déclarant aux journalistes qui l'interrogeaient : « *Non, je n'ai pas de candidat. Mon candidat est mort.* »

ROBERT SOLÉ.

	Premier	Deuxième	Troisième
	29 juin 1978	30 juin 1978	
Sur 1 087 grands électeurs effectifs, présents	992		
Sur 1 011 grands électeurs théoriques, majorité requise	674	674	674
Giorgio Amendola (P. C. I.)	339		
Guido Gonella (D. C.)	392		
Pietro Nenni (P. S. I.)	88		
Condorelli (M. S. I.)	26		
Blancs	79		
Nuls	19		
Divers	49		

Ont voté blanc au premier tour, notamment, les libéraux, républicains et sociaux-démocrates.

Les bulletins divers portaient en particulier les noms de Mmes Aldo Moro (3) ; Camilla Cederna, auteur du livre sur le président Leone (4) ; de MM. Carlo Moro, magistrat, frère de l'homme d'Etat (6) ; Terracini, communiste, ancien président de la Constituante (3) ; Ferruccio Parri, premier président du conseil après la libération (20). MM. Andreotti, Almirante, De Martino et Fanfani ont recueilli chacun une voix.

LA COMPOSITION DU COLLÈGE ÉLECTORAL

A la suite de variations dans les données sur la composition du collège électoral (dues à la désignation des délégués régionaux), le tableau publié dans *le Monde* du 30 juin doit être rectifié comme suit :

	Total	Votants effectifs
D. C.	421	420
P. C. I.	336	335
P. S. I.	95	94
P. S. D. I.	26	26
P.R.I.	23	23
M. S. I.	25	24
P. L. I.	10	10
Gauche indép.	26	26
D N.	27	27
Radicaux	4	4
P. D. U. P.	7	7
S. V.P.	6	6
Valdotains	2	2
Mixte	3	3
	1 011	1 087

AVANT LE CONSEIL EUROPÉEN DE BRÊME

La hausse du franc s'accélère

La hausse du franc sur les marchés des changes, amorcée pendant les premiers jours de la semaine, s'est accélérée à la veille du week-end, dans la perspective du conseil européen de Brême, les 6 et 7 juillet. Elle s'effectue aussi bien vis-à-vis des monnaies fortes que du dollar, dont le cours est resté stable à Francfort, tout en baissant un peu à Tokyo.

Vendredi 30 juin 1978, sur la place de Paris, la monnaie américaine est tombée de 4,52 F à 4,48 F, au plus bas depuis deux ans. Le deutschemark est revenu, lui, de 2,18 F à moins de 2,16 F ; le florin a fléchi aux alentours de 2 F, contre 2,0260 F précédemment. Depuis le début de la semaine, le franc s'est ainsi revalorisé d'environ 1,5 %, et d'un peu moins de 10 % par rapport aux plus bas cours précédant les élections.

De l'avis des milieux financiers, sa hausse est due principalement aux achats ou aux rachats des étrangers, qui, il y a un mois, avaient « *joué* » une rechute du franc, accompagnant celle du dollar. Ce sont les rumeurs d'une éventuelle rentrée du franc dans un « *serpent* » monétaire « *élargi* » qui ont déclenché le mouvement, puis précipité les rachats.

Il faut y ajouter certaines déclarations, comme celle de M. Jacques Pos, ministre luxembourgeois des finances : évoquant le prochain conseil européen à Brême, le ministre a déclaré le 29 juin à Luxembourg que ledit conseil examinerait les moyens de lier le franc au système européen de flottement concerté, et que notre monnaie serait vraisemblablement réintégrée au « serpent » avec des marges de fluctuation élargies pendant une période de transition.

● *Les Pays-Bas* coopèreront au sein du consortium URENCO (Grande-Bretagne, Allemagne fédérale, Pays-Bas) pour livrer 2 000 tonnes d'uranium enrichi au Brésil. A l'issue d'un long débat dans la nuit du jeudi 29 juin, la majorité parlementaire néerlandaise a approuvé cette livraison, à laquelle l'opposition de gauche reste opposée. — *(Corresp.)*

Le numéro du « Monde » daté 30 juin 1978 a été tiré à 550 279 exemplaires.

LES TRAVAUX DU CANAL RHIN-RHONE SONT DÉCLARÉS D'UTILITÉ PUBLIQUE

Les travaux d'aménagement du canal Rhin-Rhône sont déclarés d'utilité publique par un décret du 29 juin signé par le premier ministre et publié au *Journal officiel* du 30 juin. Valable dix ans, cette déclaration d'utilité publique permettra d'exproprier les terrains nécessaires entre Laperrière (Côte-d'or), sur la Saône, et le grand canal d'Alsace, à Niffer (Haut-Rhin), distants de 229 km. Dans les cinq départements traversés, une quinzaine de documents d'urbanisme devront être modifiés.

[En donnant un avis favorable au décret, le Conseil d'Etat avait formulé des réserves, notamment à propos de la rentabilité économique de l'ouvrage, et souhaité que l'administration prenne des précautions pour la faune et la flore, et le respect des équilibres écologiques (« le Monde » daté 11-12 et 15 juin).

La signature du décret, après des enquêtes publiques émaillées d'incidents et marquées par l'hostilité de nombreuses collectivités locales au projet (« le Monde » du 1er juin 1977), ne signifie pas pour autant que le premier coup de pioche soit prêt d'être donné. Conçu dans une période de relative prospérité, et bien qu'il soit inscrit au VIIe Plan, la construction du canal à grand gabarit risque d'être retardé par le manque de crédits.]

Trafic record pour les départs en vacances

Les accès du tunnel sous le Mont-Blanc restent bloqués par plusieurs centaines de camions

La fin de semaine coïncidant avec la fin du mois et le début des grandes vacances, tout laisse craindre des embouteillages importants au cours du prochain week-end, sur les routes, dans les trains et les avions. Les spécialistes ont fait leurs calculs : entre le jeudi 29 juin et le lundi 3 juillet, 7 millions de Français devraient prendre la route ; 4,5 millions partant en vacances d'été, 2,5 millions en week-end. 40 % de ces départs seront concentrés sur le samedi 1er juillet. Les encombrements de samedi devraient être environ quatre fois supérieurs à ceux de vendredi ou de dimanche, et dix fois supérieurs à ceux de jeudi ou de lundi : un jour donc à éviter, comme le conseillent les animateurs de « Bison futé ».

Tous les transporteurs ont fait un effort spécial pour tenter de faire face à cette pointe de trafic. En quatre jours, 1 426 trains, dont 313 supplémentaires, quitteront les gares parisiennes ; Air France a renforcé ses services ; Air Inter affirme assurer à 100 % ses vols prévus malgré les arrêts de travail de certains de ses agents.

Des difficultés particulières attendent toutefois les automobilistes qui désirent se rendre en Italie. Si, à Vintimille, la grève du zèle des douaniers italiens ne gêne pas la circulation des voitures de tourisme, il n'en est pas de même aux approches du tunnel du Mont-Blanc. Plusieurs centaines de camions sont bloqués depuis plusieurs jours, et vraisemblablement pour plusieurs jours, sur la route Blanche aux entrées de Chamonix, Sallanches et Cluses. Des déviations vers d'autres passages alpins sont organisés, mais resteront très encombrées.

Deux informations, enfin, à l'intention des automobilistes. Les péages ont augmenté de 6 % en moyenne, depuis le 30 juin, sur l'autoroute Aquitaine (A 11 Paris-Poitiers) ; ils augmenteront dans les mêmes proportions, à partir du 12 juillet, sur l'autoroute Océane (Paris-Le Mans). Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire, vient d'estimer, dans un arrêt, la cour d'appel d'Aix-en-Provence. Les magistrats aixois considèrent qu'« une mesure qui tend à réduire le nombre des décès et la gravité des blessures provenant de ces accidents contribue à assurer la sécurité publique ».

vol spécial exceptionnel
PARIS
MERIDA
MEXICO
PARIS
2 150 F
départ : 5/7 - retour : 2/8
j.s.f. 7, rue de la Banque
75002 Paris - 261.53.21
Lic. A 604

A B C D E F H

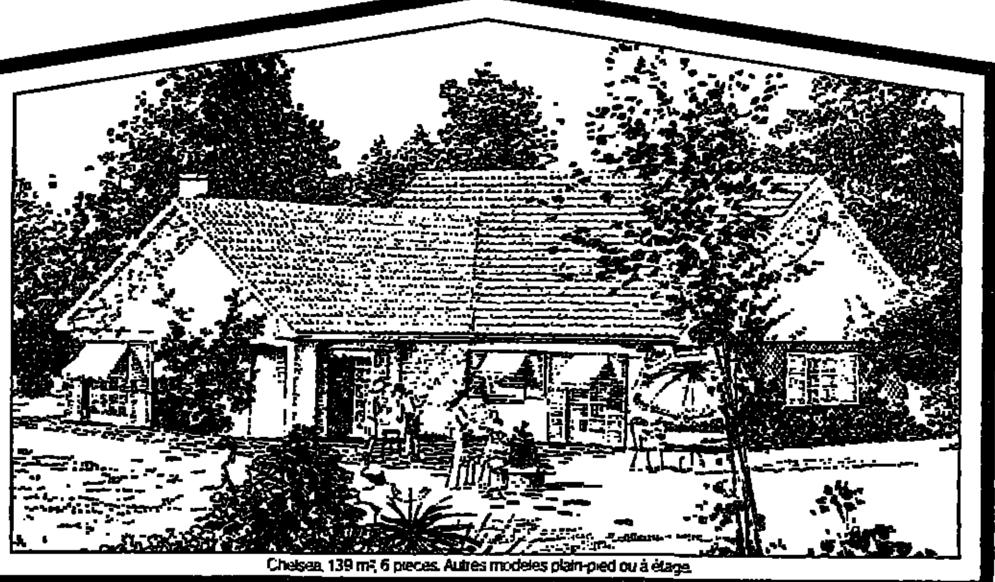
L'AMBASSADEUR DE FRANCE AU LAOS EST RAPPELÉ

Le gouvernement a décidé de rappeler l'ambassadeur de France au Laos, M. Roger Duzer, à la suite de la décision du gouvernement laotien, prise le 29 juin, de n'autoriser le maintien à l'ambassade de France à Vientiane que d'un seul diplomate et de cinq personnes, a déclaré, vendredi, le porte-parole de l'Elysée.

● *Le ministre du budget, M. Maurice Papon*, a installé, le 29 juin, au Conseil d'Etat la « *commission des infractions fiscales* » et le « *comité du contentieux fiscal, douanier et des changes* ». Deux instances ont été créées en application de la loi du 29 décembre 1977 accordant des garanties de procédure au contribuable en matière fiscale et douanière. Désormais, aucune poursuite ne pourra être menée sans l'avis conforme de la commission des infractions fiscales saisie par le ministre du budget. La commission des infractions fiscales, présidée par M. Cahen-Salvador, conseiller d'Etat, est compétente en matière d'impôts directs, de T.V.A. et de droits d'enregistrement et de timbre. Le comité du contentieux fiscal, douanier et des changes, présidé par M. Malleville, conseiller d'Etat, émet des avis sur les transactions ou remises d'amendes et de pénalités.

(Publicité)
Associations Familiales PROTESTANTES
Pierre-Patrick Koltenbach et France Quéré
TF 1, dimanche 2 juillet, à 10 h.

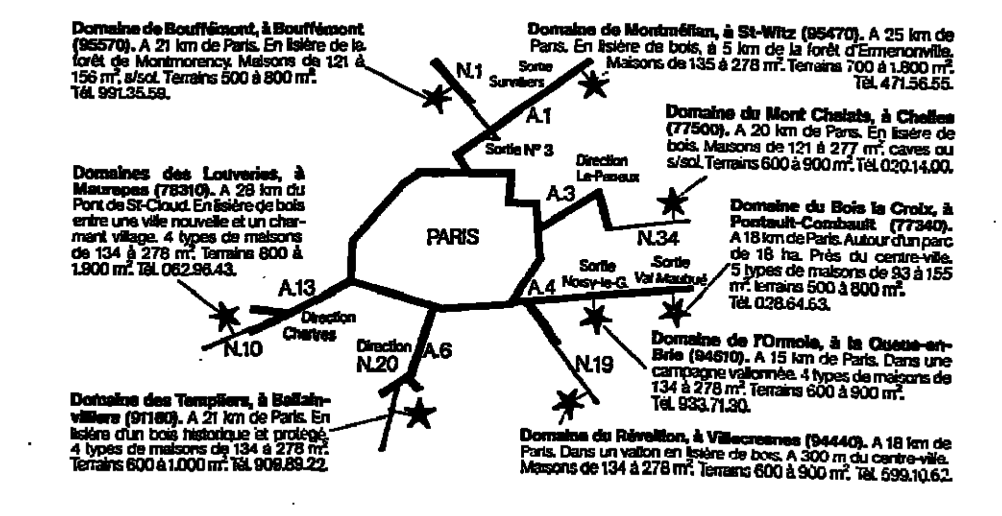
Breguet
NOUVEAUX CRÉDITS P.I.C.


Chelsea, 139 m², 6 pièces. Autres modèles plain-pied ou à étage.

VIVEZ TOUTE L'ANNEE COMME EN VACANCES !

Vacances : air pur, calme, liberté des enfants... Ne croyez pas que ce bonheur de vivre soit réservé à l'été. Nos maisons, largement ouvertes sur une belle nature, dans leurs grands jardins privés, vous permettent de passer toute votre vie comme en vacances sans renoncer à vos activités parisiennes. Venez visiter nos Domaines situés tout près de Paris.

BREGUET CONSTRUIT VOTRE MAISON SUR DES TERRAINS DE 500 A 2000 M² TOUT PRES DE PARIS.



DANS CHAQUE DOMAINE, VISITE DES MAISONS MODÈLES TOUS LES JOURS DE 10 H A 19 H.
ÉCRIVEZ OU TÉLÉPHONEZ AUX DOMAINES POUR RECEVOIR NOTRE LUXUEUSE DOCUMENTATION GRATUITE

هكذا من الأصل